DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13146 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 6 MAI 1987

Encore l'« Irangate »

C'EST un spectacle typiquement américain qui commence cette semaine sur la colline du Capitole, à Washington, où siège le Congrès. Pendant trois à quatre mois, quinze membres de la Chambre des représentants et onze sénateurs, chargés spécialement d'enquêter sur les embrouilles des ventes clandestines d'armes à l'Iran et le financement tout aussi illégal des « contras » nicaraguayens, vont procéder à des auditions publiques. En toute bonne foi, ils espèrent en faire jaillir la vérité. Le précédent du Watergate, il y a quatorze ans, est là pour montrer qu'ils pourraient fort bien y arriver.

Un tel exercice d'autoflagellation, quasiment unique parmi les nations libres, est conforme aux traditions de la démocratie américaine. Méfiants envers tout pouvoir central, les « pères fondateurs » ont voulu faire des treize colonies devenues voilà un peu plus de deux siècles les Etats-Unis d'Amérique une république de citoyens. Le contrôle sourcilleux de l'exécutif par le Parlement et l'institution judiciaire en est l'un des piliers. Ni les congressistes ni les juges ne s'en privent vraiment. Un tel système, s'il fait l'étonnement du monde et, parfois, son admiration, a fait jusqu'à présent peu d'adeptes. Pour s'y plier, il faut, il est vrai, admettre que, sauf circonstances extraordinaires, la raison d'Etat ne doit pas entraver la recherche de la vérité. Quelles seraient été les conséquences ultimes de l'affaire Greenpeace, par exemple, si un tel principe lui avait été appliqué ?

Les risques d'une exigence démocratique aussi absolue sont évidents : la perte de confiance du peuple dans des dirigeants frappés de discrédit, l'affaiblissement de la communauté nationale et, par conséquent, un service rendu aux adversaires de la liberté, lesquels, par nature, échappent à ces contraintes. Conscient d'un tel enjeu — le Watergate a laissé une marque profonde dans la conscience américaine, — le sénateur Inouye, qui préside l'une des deux commissions d'enquête du Congrès sur l'« Irangate », a préféré mettre l'accent sur les dangers que fait courir à la sécurité nationale une politique étrangère américaine fondée sur la faiblesse et l'ambiguïté.

Quelles que soient en effet les précisions qu'apporteront les auditions publiques du Congrès sur les dessous fort compliqués de cet obscur scandale, pourront-elles davantage nuire à la crédibilité des Etats-Unis que les contradictions et les mensonges du président Reagan ? Peut-on faire confiance à un homme qui, un jour, proclame à la face du monde que les Etats-Unis ne négocieront « jamais » avec les terroristes et qui, le lendemain, envoie l'un de ses plus proches conseillers parlementer avec certains de leurs inspirateurs idéologiques ?

Le rapport de la commission Tower, nommée par le président, avait insisté, en février, sur les négligences du chef de l'exécutif et la désinvolture de son « style de direction ». La popularité du « grand communicateur », sur le moment, en avait pris un coup, mais les changements de personnel effectués à la Maison Blanche lui avaient presque permis de redresser la barre.

Les auditions publiques du Congrès se révéleraient peut-être plus embarrassantes, car elles pourraient conclure à la violation par le président de plusieurs textes de loi. Mais la plus grande disgrâce que cette affaire a d'ores et déjà infligée à M. Reagan n'est-elle pas de l'avoir rabaissé au rang d'un politicien comme les autres, habitué à dire une chose et à en faire une autre.

(Lire nos informations page 6.)

Déréglementation et déontologie

Le gouvernement prépare une réforme de la Bourse

Le comité chargé par M. Edouard Balladur, le 10 mars dernier, de préparer la réforme de la Bourse vient de transmettre aux professionnels de la place, pour concertation, un premier « avant-projet » de loi. S'il prévoit bien la fin du monopole des agents de change, ce texte introduit surtout plusieurs dispositions destinées à assurer la sécurité des épargnants et à mieux se prémunir contre les opérations d'initiés.

M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, l'avait annoncé : les bourses françaises allaient, à leur tour, connaître, à l'instar de la City de Londres, leur « *big bang* ». Six semaines à peine après sa constitution, le « comité de pilotage » (1) chargé de préparer cette réforme a élaboré un « *projet de loi relatif à l'organisation des Bourses françaises et à la protection de l'épargne* ». Cet avant-projet a été remis, au début de cette semaine, aux professionnels (agents de change et banquiers essentiellement), pour concertation avant sa mise au point définitive. Il est composé pour l'instant de sept chapitres et de trente articles. Son intitulé traduit bien les préoccupations des membres du « comité de pilotage ». Il s'agit certes de déréguler le marché des valeurs mobilières, en mettant fin notamment au monopole des agents de change. Mais cette dérégulation ne doit pas affaiblir la sécurité des investisseurs. Le « *big bang* » français ne doit pas provoquer les dérapages observés sur les marchés anglo-saxons, en particulier les délits d'initiés.

La Chambre syndicale des agents de change sera supprimée et remplacée, dès le 1er janvier 1988, par une « autorité des Bourses françaises ». Société anonyme, cette institution financière spécialisée reprendra les attributions de la chambre syndicale, mais verra son rôle élargi et renforcé. Elle assurera l'organisation des marchés, en définira les règles de fonctionnement, garantira la bonne fin des opérations et contrôlera l'activité de ses membres. Elle constituera un fonds de garantie alimenté par des cotisations, dont elle fixera l'assiette et la quotité. L'Autorité admettra comme membres les sociétés qui présentent « *des garanties suffisantes, notamment en ce qui concerne le montant du capital de la société (...), la qualité des apporteurs de capitaux, l'honorabilité et l'expérience des dirigeants, ainsi que les dispositions internes propres à assurer la sécurité des opérations de la clientèle* ».

ERIC IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 30.)

(1) Ce comité est composé du syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, du directeur du Trésor, M. Daniel Lebègue, et du président du directoire de la Compagnie bancaire, M. André Levy-Lang.

Un sondage Sofres pour « le Monde » et RTL

L'audience de M. Le Pen n'augmente pas mais pèse sur la vie politique

L'audience de M. Le Pen auprès du corps électoral n'augmente pas — 67 % des Français sont hostiles à ses idées, autant qu'en octobre 1985, — mais elle demeure une réalité politique qui pèse sur la vie publique. Tel est le double enseignement du sondage de la SOFRES réalisé pour « le Monde » et RTL, à la veille du passage, le mercredi 6 mai, de M. Jean-Marie Le Pen à « L'heure de vérité », sur Antenne 2.

Globalement, l'influence des idées défendues par le Front national ne se développe pas, 67 % des personnes interrogées — autant qu'il y a un an et demi — continuent d'exprimer leur désaccord avec celles-ci, tandis que le taux des appréciations positives ne progresse que d'un seul point (24 % au lieu de 23 %).

Au fur et à mesure qu'ils connaissent mieux les thèses de M. Jean-Marie Le Pen les Français sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à s'y opposer ouvertement, le nombre des personnes sans opinion diminuant sensiblement. C'est ainsi qu'ils sont aujourd'hui 54 % (+ 3) à désapprouver son programe anti-immigrés ; 48 % (+ 4) à désapprouver ses propositions en matière de sécurité et de justice ; 47 % (+ 4) à se dire en désaccord avec sa campagne pour la défense des valeurs traditionnelles ; et surtout 65 % (+ 5) à condamner les critiques du Front national contre le RPR et l'UDF en particulier, et 61 % (+ 6) ses critiques de la classe politique en général.

Au bout du compte, l'image du mouvement de M. Le Pen est jugée encore plus inquiétante : 55 % des personnes interrogées estiment que le Front national et son chef représentent « *un danger pour la démocratie en France* », alors qu'elles n'étaient que 50 % en 1985. Le nombre de celles qui pensent le contraire n'augmente pas : 33 % contre 34 %.

La sanction est nette : 73 % des Français se déclarent « *sûrs* » de ne pas voter pour M. Le Pen, ce qui enlève au chef de file de l'extrême droite tout espoir de figurer au deuxième tour de scrutin de l'élection présidentielle, en dépit des certitudes qu'il affiche.

Pourtant, ce sondage apporte à M. Le Pen quelques motifs de satisfaction. Il y a de plus en plus de gens qui se situent clairement par rapport à lui, cela confirme qu'il est devenu, depuis son premier grand succès électoral des élections européennes de 1984, l'un des points majeurs de polarisation de la vie politique française. Ensuite, si le Front national ne progresse pas, il ne recule pas non plus. Il dispose d'un ancrage solide.

ALAIN ROLLAT et PAUL-JACQUES TRUFFFAUT.

(Lire la suite page 10.)

L'affaire du Carrefour du développement

Sévères réquisitions du parquet contre M. Nucci

LIONEL, JE TE PRENDS 700 BRIQUES POUR MA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE. JE TE LES RENDRAI, TU M'CONNAIS !

Dans l'affaire du Carrefour du développement, les « réquisitions d'incompétence » rendues le 30 avril par le parquet de Paris sont accablantes pour M. Christian Nucci. Présenté comme le principal organisateur et bénéficiaire du scandale financier, l'ancien ministre socialiste y est soupçonné d'avoir détourné, « à son profit », « une somme globale minimum de 7 048 490 F ».

(Lire nos informations page 13.)

Un sommet irako-syrien ?
Une rencontre aurait eu lieu, le 27 avril, entre les présidents des deux pays.
PAGE 36

Les Etats-Unis et l'immigration
Plusieurs millions d'immigrants illégaux pourront régulariser leur situation.
PAGE 13

La situation à TF 1
Difficultés pour la vente des actions au public et désarroi de la rédaction.
PAGE 17

Procès Barbie
Crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
PAGE 12

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE
■ Mutants en cavale. ■ Le parc des bébés-éprouvette. ■ Médicaments : la grande bouffe. ■ Secteur de pointe : une microsonde nucléaire.
Pages 21 à 23

Le sommaire complet se trouve page 36

En 1986, le pouvoir a tremblé

Shanghai à l'heure de la « réévaluation spontanée »

SHANGHAI
de notre envoyé spécial

La grande métropole a cessé depuis peu de s'enfoncer dans la boue du delta du fleuve Bleu, nous assure son dynamique maire, M. Jiang Zimin. Grâce aux « *excellentes décisions* » de M. Zhao Ziyang, un « *fabuleux premier ministre* », Shanghai peut enfin disposer de 23,5 % de son revenu. C'est bien peu en regard de ses besoins, mais c'est beaucoup par rapport aux 13 % seulement que lui laissait auparavant le gouvernement central.

Grande puissance économique, Shanghai a été pressurée jusqu'à la limite du supportable par Pékin, et la population le ressent fortement. Cette nouvelle générosité du gouvernement devrait empêcher son économie de s'enfoncer dans la vétusté et la paralysie des communications, et pallier une absence d'investissements de plus de trente ans. Un ballon d'oxygène pour cette ville qui fut successivement la Mecque du capitalisme asiatique et chinois — avant d'être détrônée par Hongkong — puis celle de l'ultragauchisme de la révolution culturelle, avant de devenir le centre de la contestation étudiante en décembre dernier.

A Shanghai juste avant Noël, le pouvoir a tremblé. D'abord devant les milliers d'étudiants qui demandaient plus de démocratie. Mais surtout quand, au bout de deux jours, les ouvriers, après un temps d'attente, ont commencé de se solidariser avec les étudiants. « *Ils leur lançaient du pain pardessus les cordons de police* », raconte un témoin. Il aurait peut-être suffi d'une étincelle — d'un slogan contre la hausse des prix par exemple — pour que des centaines de milliers de shanghaïens, les ouvriers de la plus grande base industrielle du pays, descendent dans la rue. On comprend la peur rétrospective d'un maire débordé — et qui a sans doute perdu là une chance de devenir vice-premier ministre — et d'un comité municipal du Parti communiste qui n'avait rien prévu et qui n'a pas voulu faire appel à la répression.

« *La situation dans les campus pouvait alors se comparer aux années chaotiques de la révolution culturelle* », assure M. Jiang. Le pouvoir avait promis de ne pas sévir contre les étudiants, il a tenu parole. Seuls deux ouvriers « casseurs » ont été condamnés. Mais les jeunes ont eu droit à des « savons » à la maison, savamment organisés par les autorités qui avaient seriné aux parents que leurs enfants les menaient à nouveau tout droit au cataclysme de la « bande des quatre ». Reprise en mains également sur les campus qui, à Shanghai comme dans le reste de la Chine, sont « hors limite » pour les journalistes étrangers non chaperonnés, sous peine d'expulsion du pays.

Une escapade au département de journalisme international de l'université de Fudan, longtemps symbole de l'« ouverture au monde extérieur », nous a montré un professeur sur les charbons ardents, des étudiants longtemps silencieux puis étrangement agressifs. « *Non*, a assuré ce professeur, *nous n'avons pas de nouveaux cours sur le « libéralisme bourgeois ». Mais des discussions sont organisées sur le sujet...* »

Après l'enthousiasme réformiste de l'an dernier, la mode est désormais à la « *réévaluation* ». Celle-ci touche, bien entendu, les étudiants, mais elle a aussi coûté son poste au chef local de la propagande du parti, M. Pan Weiming. Membre du parti depuis seulement trois ans, proche de M. Hu Qili, un des principaux dirigeants réformistes, il a été envoyé à Pékin « *pour étudier* ». « *Réévaluation* » aussi pour cette réforme financière qui devait faire de Shanghai un nouveau centre financier asiatique et qui est bloquée par des « *discussions idéologiques* ».

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 5.)

Débats

L'« OPTION ZÉRO »

L'Europe est au pied du mur. C'est ce qu'explique François de Rose, inquiet de l'accord soviétique sur la liquidation des euromissiles (« option zéro » et même « zéro-zéro », puisque M. Gorbatchev y inclut les missiles d'une portée inférieure à 1 000 kilomètres). Alain Lipietz ne partage pas ces craintes et dénonce le voile hypocrite du « consensus nucléaire » français.

L'Europe au pied du mur

Ce n'est que dans les contes de fées que les monstres, froids ou chauds, se métamorphosent en princes charmants

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

VOILA donc les Européens au pied du mur, M. Reagan disant s'en remettre à eux pour la réponse à donner à M. Gorbatchev, encore qu'il souhaite ouvertement une acceptation rapide. Il faut, pour en juger, revenir à l'essentiel.

L'Europe de l'Ouest est la cible et l'enjeu des manœuvres du Kremlin. De la discussion sur les armes stratégiques et antimissiles entre les deux superpuissances, on est passé, en quelques mois, à l'élimination des missiles à moyenne et courte portée sur le Vieux Continent. Il y a là un tour de passe-passe trop surprenant pour être imputable au hasard. Encore moins aux prétendues « concessions » de M. Gorbatchev. Où sont les concessions, si le maître du Kremlin obtient de pouvoir transférer à l'économie de son pays d'importants crédits enlevés aux militaires tout en ramenant la confrontation en Europe au seul niveau des armes classiques, si, mettant la sourdine sur l'IDS, il donne à M. Reagan ce qui l'intéresse et jette le trouble entre Européens et Américains ?

Cassandre avait reçu le don de clairvoyance, mais les dieux lui avaient refusé le don de convaincre. Ce que n'infirme pas, en tout cas, l'affaire des euromissiles.

Cela dit, beaucoup de points sont encore obscurs.

Bien entendu, nous avons tous intérêt à ce que s'arrête ou se ralentisse une course aussi fabuleusement onéreuse qu'illusoire à la suprématie militaire d'un camp sur l'autre. Mais il faut aussitôt ajouter que, si longtemps que durera l'opposition idéologique et politique entre les régimes libéraux et le système totalitaire, il est vain de penser que le domaine militaire puisse échapper à ce fait de la vie. Ce qui pose le problème du contrôle qui devrait substituer une confiance réciproque aux méfiances et craintes accumulées au cours des décennies.

Tout contrôle impliquera des ingérences dans les unités, les arsenaux, les usines, toujours difficiles à supporter et appliquer. (Que l'on songe seulement aux missiles que peut transporter un camion bâché.) S'agissant d'un pays de la taille de la Russie d'Europe, où la circulation des étrangers est soumise à autorisation, tout inventaire et toute vérification présenteront plus de problèmes encore.

Mais il y a plus. Un gouvernement qui ne se soumet pas au contrôle de ses propres citoyens pourra-t-il accepter celui d'étrangers dont la mission sera de s'assurer de sa bonne foi ?

Pourtant, M. Gorbatchev a annoncé que l'URSS serait d'accord pour le contrôle *« le plus rigoureux »*. Acceptons en l'augure. Si cela signifie une véritable ouverture de la Russie et si le système peut s'adapter à une telle ouverture, les conséquences déborderaient largement le domaine de la maîtrise des armements.

Dénucléarisation impossible

Une seconde observation porte sur les catégories d'armes à inclure dans les accords. Les conversations portent sur les missiles à moyenne portée. Mais *quid* des avions à double capacité nucléaire et classique ? Ni l'OTAN ni le pacte de Varsovie ne peuvent s'en passer. Et qui empêchera les navires et sous-marins munis d'armes nucléaires de croiser dans la Baltique, la mer du Nord et la Méditerranée ?

Une dénucléarisation du théâtre européen, inacceptable au plan de la dissuasion, est, au demeurant, impossible pour les raisons à l'instant rappelées.

Le profit à attendre d'une réduction du nombre des missiles, outre sa signification politique incontestable, devrait se traduire par une diminution du danger de première frappe désarmante pour les deux camps. C'est sans doute la première assurance que les Européens doivent demander aux Américains avec la confirmation que la dissuasion, avec sa composante nucléaire, demeure pour eux, comme pour nous, la pierre angulaire du maintien de la paix. Il faudra en outre rechercher le rétablissement, dans toute la mesure du possible, du couplage entre la défense de l'Europe et le système stratégique américain et l'assurance de la continuité de la présence d'importantes forces des Etats-Unis de ce côté de l'Océan, qui sera toujours, pour les amis et pour les autres, la preuve que l'intérêt et l'honneur de l'Amérique y sont irrévocablement engagés.

Les semaines qui viennent risquent de peser d'un grand poids pour l'avenir de la sécurité de l'Europe. Mais elles lui offrent l'occasion d'amorcer sa remontée sur la scène internationale. C'est aussi le moment de se rappeler que les Etats, comme disait le général de Gaulle, sont des monstres froids.

Et ce n'est que dans les contes de fées que les monstres, froids ou chauds, se métamorphosent en princes charmants.

(*) Ambassadeur de France.

● **Précision.** — Jean-Jacques Dupeyroux craint que le lecteur n'ait été abusé par le titre donné à son article (*le Monde* du 2 mai) « Un jeune sur quatre sans travail... une légende tenace ». Il eût été préférable en effet de s'inspirer de la première phrase de l'article : « Un jeune sur quatre au chômage... une légende tenace ».

Les masques tombent

Immorale, irrationnelle, la dissuasion nucléaire est désavouée par ceux qui s'en réclamaient

par ALAIN LIPIETZ (*)

IL y a quelque chose de tragi-comique dans les réticences de la classe politique face aux surenchères de M. Gorbatchev dans l'« option zéro ». Certes, il faut discuter des possibilités réelles de contrôle, des rythmes et des limites du processus de dénucléarisation, de la rigidité des alliances. Mais ces discussions-là supposent la clarté sur le but : veut-on, oui ou non, la dénucléarisation de l'Europe, voire du monde ?

A cette question précise, la doctrine officielle française, l'intelligentsia répondent « non ». Non, parce que notre défense repose entièrement sur la menace d'une riposte nucléaire, « du faible au fort », contre les arrières de toute armée qui franchirait nos frontières. Consensus ? Pas si sûr. Bien au-delà du cercle des écologistes, alternatifs et autres non-violents, cette stratégie est en fait souterrainement refusée parce qu'immorale et irrationnelle.

Immorale : elle combat le soldat ennemi en prenant en otage sa famille à l'arrière. Cinquante ans après la dénonciation « unanime » de Guernica, les représailles de masse sur les civils sont devenues doctrine officielle des grands Etats. Etonnez-vous que dans ce monde fleurissent les prises d'otages !

Irrationnel : il est certes digne et glorieux de mourir pour sa patrie... parce qu'on suppose, par le sacrifice individuel, sauver la liberté de la collectivité. Mais une défense qui ne peut, si on l'utilise, qu'anéantir l'humanité est une contradiction dans les termes. « Plutôt rouge que mort » ? Oui, parce que seuls les vivants peuvent résister. Laissons caqueter les belles âmes qui recommandent aux Polonais de se suicider.

Mais aujourd'hui les masques tombent : immorale, irrationnelle, la dissuasion est simplement *désavouée* par ceux qui s'en réclamaient. Depuis plus de vingt ans l'armée de terre refuse d'y croire, préparant une guerre nucléoclassique en Europe (avec salves d'obus nucléaires contre les rassemblements de chars). Depuis dix ans, François Mitterrand appelait à l'équilibrage des SS-20 par les euromissiles américains... en Allemagne, révélant à la fois ses doutes sur la riposte du faible au fort et sa plus grande confiance dans un glacis allemand. Aujourd'hui, ceux qui souhaitaient l'« option zéro » sur les euromissiles (qui peuvent détruire Moscou en cas de crise à Berlin) se refusent à l'étendre aux obus atomiques (qui peuvent détruire Karlsruhe pour « protéger » Strasbourg).

Le roi est nu. Personne ne croit plus à la dissuasion nucléaire (ou alors, contre le nucléaire lui-même). On prépare la guerre sur le théâtre européen, et on la veut nucléaire. Elle sera dès lors aussi totale que la double salve mortelle des missiles stratégiques.

Alors disons-le clairement : au nom de la morale, de la raison, de l'évidence, bannissons le mythe de la dissuasion nucléaire, et n'étalons pas l'apocalypse sur quelques jours de guerre nucléoclassique.

Mais alors, quelle défense ? Question qu'on eût voulu au centre de la récente campagne électorale, question ensevelie sous le mythe de la dissuasion nucléaire, ligne Maginot de notre temps. Toute défense a un double rôle : dissuasif (avant) et actif (après l'ouverture des hostilités). Si on écarte le nucléaire (non dissuasif, parce qu'impossible à mettre en œuvre), trois possiblités s'ouvrent.

● **La défense classique.** Aléatoirement dissuasive (l'histoire le montre). Quand on s'en sert elle marche... une fois sur deux. Et, même sans coup nucléaire, une nouvelle guerre « classique » sera bien plus atroce que la précédente...

● **La techno-guérilla** (1). Fondée sur le constat que la guérilla, quoique toujours improvisée et à l'origine sans armes, est souvent victorieuse, elle fait le pari qu'une guérilla préparée à l'avance par tous les citoyens avec les moyens les plus modernes sera à coup sûr victorieuse, et donc dissuasive. La longue neutralité de la Suède, celle de la Suisse semblent confirmer ce diagnostic. Mais la résistance active par techno-guérilla, ne nous leurrons pas, laissera les survivants européens dans un champ de ruines.

● **La défense civile non violente** (2). Pouvoir dissuasif douteux, mais de grands succès à son actif comme forme de résistance (indépendance de l'Inde). C'est sans doute la plus haute forme de lutte à laquelle l'humanité puisse prétendre, en ce qu'elle vise à transformer l'agresseur et l'agressé par la force des valeurs qu'elle défend. Mais les hommes peuvent-ils devenir des saints ?

La raison et les valeurs d'une civilisation qui se veut historiquement progressiste ne peuvent conduire qu'à une combinaison principalement fondée sur les deux dernières options. Débat difficile (3), nécessaire, maintenant qu'est déchiré le voile hypocrite du « consensus nucléaire ».

(*) Economiste. Mouvement Arc-en-Ciel.

(1) Alain Carton, « L'école allemande de techno-guérilla », *Cahiers d'études stratégiques* nº 5.

(2) Mellon, Muller, Semelin, *la Dissuasion civile*, Fondation pour les études de défense nationale.

(3) P. Lacroix, *Eviter la guerre*, La Découverte.

COURRIER DES LECTEURS

A propos des « couples mixtes »

Je voudrais vous faire part de quelques réflexions concernant le problème de l'enfant enjeu du couple mixte divorcé.

Cette lettre n'a d'autre ambition que d'apporter un éclairage différent du couple mixte habituellement donné par les médias. Mon couple peut être considéré comme « couple mixte », mon mari étant d'origine algérienne, né en France voici trente-quatre ans. Ensemble depuis dix ans, nous avons agrandi notre famille de deux enfants. Nous appartenons à ce qu'il est convenu d'appeler la classe moyenne, mon mari étant cadre dans l'administration. (...)

Le couple mixte est un édifice fragile qui doit trouver plus que n'importe quel autre suffisamment de force en lui-même pour faire front à l'intolérance, aux médisances, au racisme latent d'une société qui divise plus qu'elle ne rassemble. Rien n'est évident, car nul n'est protégé des préjugés du milieu dans lequel il évolue. C'est la raison pour laquelle je suis intimement persuadée que toute démarche tendant à imputer l'échec d'un couple mixte à la seule différence culturelle est dangereuse.

PASCALE BOUIMA
(Chambéry).

« Souhaitez-vous ? » ou « Voulez-vous ? »

J'ai été surpris par l'emploi du verbe « souhaiter » dans le libellé des questions qui doivent être soumises au référendum projeté en Nouvelle-Calédonie, et dont *le Monde* a fait état.

Car, dans notre système constitutionnel, il n'est pas de la fonction du peuple de souhaiter. Il a le pouvoir de *vouloir*. Il me semble donc que nos trop aimables (en l'espèce) gouvernants doivent prendre connaissance que, dans le texte des questions, le mondain « Souhaitez-vous ? » doit laisser la place à un juridique « Voulez-vous ? ».

RENÉ CHAPUS
(Paris).

LU

« L'Emir Khaled, premier zaïm ? Identité algérienne et colonialisme français », d'A. KOULAKSSIS et G. MEYNIER

Un déçu de la « francisation »

DANS de nombreux pays décolonisés se poursuit la quête lancinante des origines : la recherche du « père » de la nation. Cette recherche en paternité est bien plus complexe lorsque l'on aborde le cas de l'Algérie, très longtemps « liée » à la France et subissant ses effets politiques, culturels, économiques. La figure de Ferhat Abbas a longtemps dominé l'historiographie officielle, celle de Messali Hadj ayant été totalement occultée.

Et voilà que deux auteurs, l'un français, l'autre d'origine algérienne, Gilbert Meynier et Ahmed Koulakssis, nous proposent de remettre en perspective historique un autre personnage : l'émir Khaled, petit-fils du célèbre émir Abdelkader.

Arrivé en Algérie à l'âge de dix-sept ans venant de Syrie, l'émir Khaled, de son vrai nom Khaled Ben El Hachemi, se heurte à des mesquineries de toute sorte, qui lui font ressentir très vite la nécessité de se protéger par l'identité algérienne.

Le 23 mai 1919, à la tête d'une délégation d'Algériens, il remet au président Wilson, une lettre-pétition dans laquelle il demande le droit d'avoir *« des délégués choisis par nous pour décider de notre sort futur sous l'égide de la Société des nations »*. Il entreprend des tournées d'explication en Algérie, se lie avec les communistes en France dans la tenue de meetings à Paris, subit la répression et se retrouve définitivement exilé en Syrie en 1926. Il y meurt, loin de son pays, en 1936.

Alors, Khaled était-il vraiment le premier « zaïm » (1), le chef charismatique que l'Algérie attendait en ce début du vingtième siècle ? Gilbert Meynier et Ahmed Koulakssis apportent une réponse tout en nuances, à l'image de leur héros.

Le personnage apparaît ambigu, comme un « déçu » de la francisation. Formation au collège des Frères lazaristes de Damas, fréquentation des officiers aristocrates français, rapport avec le personnel politique libéral... Khaled a le profil idéal du parfait « assimilationniste » de l'époque. Et ce sont les difficultés d'intégration dans la société française, les discriminations multiples qui provoquent le repliement identitaire, le basculement vers l'affirmation de la différence algérienne. Mais l'émir Khaled ne se prononce jamais véritablement pour le séparatisme, l'indépendance.

En fait, Khaled agit comme un relais entre un passé qu'il faut conserver, un présent où tout se transforme et un futur qui reste à dessiner. Sa trajectoire reste significative pour qui veut comprendre l'Algérie moderne, toujours écartelée entre tradition et modernité.

KHALED MELHAA.

★ Editions L'Harmattan, collection « Histoire et perspectives méditerranéennes », 379 p., 190 F.

(1) Zaïm : le garant, le leader.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

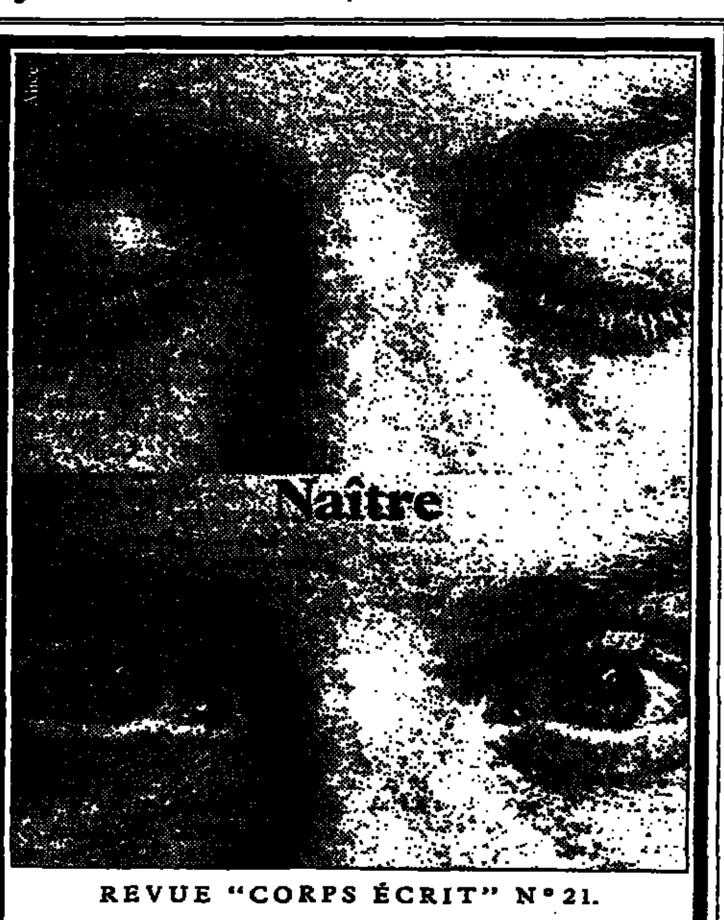
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Etranger

Les réactions aux propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement

M. Reagan estime possible un accord sur les armes stratégiques cette année

Le président Ronald Reagan a déclaré, le lundi 4 mai, dans un communiqué, qu'il était persuadé qu'un accord pourrait être conclu dès cette année sur la réduction des armes stratégiques (START) si les Soviétiques faisaient un effort. Le président américain a aussi confirmé que les Etats-Unis déposeraient sous peu un projet de traité sur les START qui reflétera les accords convenus lors du sommet de Reykjavik l'an dernier et répondra aux préoccupations exprimées par la suite par les Soviétiques.

A la veille de la reprise des négociations de Genève sur les armes stratégiques et spatiales (NST), M. Reagan a indiqué : *« Nous avons fait de grands progrès dans les START. Je suis fermement convaincu qu'un accord sur les START est à notre portée, même cette année, si les Soviétiques sont prêts à résoudre les questions importantes qui restent »*, notamment les sous-limites pour les ogives des missiles balistiques.

M. Reagan a précisé que les négociateurs américains mettraient sur la table des négociations à Genève les nouvelles propositions présentées à Moscou par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, notamment un engagement des deux parties à ne pas se retirer du traité ABM jusqu'en 1994. Cet engagement sera lié à des réductions de 50 % des armes stratégiques sur sept ans. Les deux parties resteront libres de se retirer du traité en cas de violation ou de menace envers leurs *« intérêts suprêmes »*. Après 1994, les deux pays seront libres de déployer des systèmes défensifs du type bouclier spatial étudié par Washington. – *(AFP.)*

Parlez-vous le SRINF ?

Qu'est-ce que « l'option zéro-zéro » ? Le SS-21 fait-il partie des SRINF ou des SNF ? Le contrôle ou la maîtrise des armements (arms control) avait déjà son jargon, mais l'on est rentré, avec les dernières phases de la négociation sur les euromissiles, en plein ésotérisme. Et aussi dans la confusion, car le vocabulaire actuel reflète plus les strates de l'histoire de ces négociations que des considérations logiques.

Ainsi, tous les armements qui n'étaient pas stratégiques (donc d'une portée inférieure à 5 000 ou 5 500 kilomètres) avaient initialement été désignés par les négociateurs américains comme des « armes nucléaires de théâtre » ou TNF (*theater nuclear forces*). Le terme de « théâtre » paraissant un peu léger pour parler d'une guerre nucléaire, il avait été remplacé au début des années 80 par « intermédiaire ». Les TNF étaient donc devenues des INF (*intermediate nuclear forces*), en français des FNI (forces nucléaires intermédiaires).

Cela dit, on s'aperçut vite que les FNI se divisent en plusieurs catégories selon la portée des armes :

1) Les FNI longs, c'est-à-dire portant à plus de 1 000 kilomètres. D'où l'appellation de LRINF (*long range intermediate nuclear forces*) donnée aux SS-20 soviétiques, puis aux Pershing-2 et missiles de croisière américains déployés en Europe après 1983. Des armes que l'on appelle encore « fusées à moyenne portée », comme les Soviétiques, plus simplement encore « euromissiles », puisqu'elles étaient surtout déployées en Europe.

2) Les FNI « moins longs », mais que l'on a divisé assez récemment en deux nouvelles catégories selon que leur portée dépasse ou non les 500 kilomètres. Au-dessus de ce seuil, les armes sont toujours « intermédiaires », mais « à courte portée ». D'où le terme curieux de SRINF (*short rangre intermediate nuclear forces*), qui évoque les *shrimps* et que, pour cette raison, l'on traduit parfois en français par « *crevette* ». Les Soviétiques ne sont pas plus clairs lorsqu'ils parlent de missiles « *tactico-opérationnels à portée allongée* »...

3) En dessous de 500 kilomètres de portée, les armes ne sont plus « intermédiaires », mais tout simplement « courtes ». Elles sont donc, pour les Américains, des SNF, pour *short range nuclear forces*. Impossible de savoir pourquoi le « r » de *range* figure dans les SRINF, mais pas dans les SNF... Mieux vaudrait parler d'armes « tactiques », comme les Soviétiques. Mais ce n'est pas possible en France où, comme l'on sait, les armes tactiques doivent s'appeler maintenant « préstratégiques »...

Si l'on ajoute que les diverses « options zéro » changent de nom selon qu'elles s'appliquent à la catégorie 1, 2 ou 3, il est encore plus difficile de s'y retrouver. En gros, l'option zéro tout court désigne, depuis sa présentation officielle par Ronald Reagan en 1981, la liquidation de tous les missiles de plus de 1 000 kilomètres (les LRINF donc). Ce dont il est question aujourd'hui dans ce domaine n'est en fait qu'une option zéro partielle, puisqu'il resterait cent ogives de SS-20 d'une part, cent de Pershing 2 d'autre part, aux Etats-Unis et en URSS. Mais cela n'a pas empêché l'apparition du terme « option zéro-zéro » pour désigner l'extension de cette option partielle à la catégorie 2, c'est-à-dire aux SRINF...

En réalité, cette anarchie du vocabulaire n'est qu'une manifestation supplémentaire de l'improvisation qui a prévalu lorsque les Occidentaux se sont engagés, après Reykjavik, dans la négociation soudain rendue possible par l'attitude de M. Gorbatchev. Comme il arrive souvent, la confusion des mots ne fait que refléter celle des idées.

MICHEL TATU.

M. Barre affirme que M. Mitterrand est « pris à son propre piège »

De retour d'un voyage en Amérique latine, M. Raymond Barre, interrogé lundi matin 4 mai par RTL, a affirmé que le président de la République, auteur de la formule *« Ni Pershing ni SS-20 »*, est, face aux propositions soviétiques de désarmement en Europe, *« pris à son propre piège »* et que *« la diplomatie française ne peut qu'être dans l'embarras »*. Pour l'ancien premier ministre, *« il a été bien imprudent pour la France de se lancer dans une croisade pour l'installation des Pershing dans les pays de l'OTAN alors que nous n'étions par directement concernés »*.

L'ancien premier ministre a estimé qu'en matière de sécurité européenne la coopération entre la France et les pays européens membres de l'alliance atlantique *« pourrait être renforcée dans le cadre d'une défense plus efficace de l'Europe »*. Selon lui, il faut *« faire à nos partenaires européens des propositions à la mesure des problèmes de fond »*, et en particulier *« proposer à l'Allemagne fédérale un saut qualitatif dans l'expression de notre solidarité commune »*, sans pour autant la laisser accéder à la force de dissuasion française. *« Je ne vois pas pourquoi la France étendrait sa garantie nucléaire alors que les Etats-Unis eux-mêmes se sont toujours refusés à le faire »*, a-t-il observé.

Les propositions soviétiques de désarmement risquent, a-t-il indiqué, de *« couper le lien organique qui existe entre la défense de l'Allemagne occidentale et de l'Europe occidentale et la défense des Etats-Unis »*. *« Ce qui apparaît, à l'heure actuelle, comme le règlement du problème des SS-20 et des Pershing a toutes chances d'être le début d'un engrenage désastreux qui conduirait à la dénucléarisation progressive de notre continent, c'est-à-dire qui accroîtrait la vulnérabilité totale de notre continent »*, a poursuivi l'ancien premier ministre.

Le député du Rhône a enfin affirmé qu'il a *« toujours considéré que la France et l'Europe occidentale devaient chercher à réduire les tensions »* en Europe *« par une politique de dialogue et de coopération »* avec l'Est. Or, a-t-il souligné, cette politique *« n'est possible que si l'équilibre existe en matière de sécurité entre l'ouest et l'est de l'Europe »*.

Convergence de vues entre Paris et Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

Recevant, le mardi 5 mai, le ministre français des affaires étrangères, M. Deng Xiaoping s'est félicité du souci commun des deux pays de maintenir la paix, qui explique que tous deux se soient dotés d'un armement nucléaire limité en puissance, mais dissuasif. M. Deng a sévèrement critiqué la révolution culturelle qui a provoqué un retard considérable dans le développement de la Chine.

M. Jean-Bernard Raimond, qui effectuait la première visite à caractère politique d'un membre du gouvernement Chirac en Chine, s'est aussi entretenu avec M. Zhao Ziyang, premier ministre et secrétaire général par intérim du PPC, avec le vice-premier ministre Li Peng et avec son collègue M. Wu Xueqian. M. Raimond devait gagner mardi le Pakistan pour la deuxième étape de son voyage.

Le numéro un chinois avait rencontré la veille le vice-président roumain, M. Manea Manescu, et avait déjà profité de l'occasion pour préciser les vues de Pékin sur le désarmement, pressant Washington et Moscou de *« maintenir leur dialogue, qui, après tout, vaut mieux qu'un conflit. La détente vaut mieux que la tension, un désarmement à petite échelle vaut mieux que pas de désarmement du tout »*.

Dans ce domaine, il ressort des conversations de M. Raimond à Pékin que Français et Chinois font une analyse convergente. Les Chinois portent un jugement très prudent sur la nouvelle équipe au pouvoir à Moscou, sur son style réformiste qui, pour le moment, ne s'accompagne toutefois pas d'un changement de fond sur des problèmes – prioritaires pour Pékin – comme l'Afghanistan ou le Cambodge.

La Chine, puissance nucléaire, demeure attachée à un désarmement global (nucléaire et conventionnel) et simultané en Europe et en Asie. Elle serait la première victime d'un accord permettant à l'URSS de déplacer ses fusées vers l'Extrême-Orient. M. Wu a répété que Soviétiques et Américains devaient tenir compte des intérêts des autres pays, petits et moyens. Les Chinois sont, par ailleurs, persuadés que l'URSS dispose de son propre programme d'IDS (Initiative de défense stratégique), même si – au contraire des Etats-Unis – elle garde le mutisme à ce propos. A l'initiative de la France, des consultations bilatérales régulières sur les questions stratégiques et de désarmement devraient être organisées.

M. Raimond comme ses interlocuteurs se sont dit désireux de remédier à la médiocrité des relations commerciales franco-chinoises. Mais ce ne sera pas facile, la France ayant, l'an dernier, reculé au onzième rang des partenaires commerciaux de la Chine, derrière les grands pays européens. L'arbre ne doit pas cacher la forêt, et les gros contrats (centrale nucléaire, télécommunications, locomotives, etc.) ne sauraient pallier l'indigence du « commerce courant ».

M. Zhao Ziyang a proposé une amélioration de la coopération entre petites et moyennes entreprises, en particulier par la création croisée de bureaux de représentation permettant à des firmes ne disposant pas des fonds nécessaires pour prospecter les marchés de bénéficier d'un réseau d'informations et de contacts. Mais cela suffira-t-il pour redonner aux exportateurs français une meilleure compétitivité et un plus grand dynamisme ? Pour faciliter un peu plus les choses, les deux pays ont signé une « convention d'entraide judiciaire civile et commerciale », une première pour la Chine.

M. Raimond était porteur d'un message de M. Chirac pour MM. Deng et Zhao. Le premier ministre français avait l'intention de se rendre en Chine à l'automne. Mais si le principe reste acquis, aucune décision n'a été prise.

PATRICE DE BEER.

• **Visite officielle du numéro un bulgare à Pékin.** – Le président et chef du Parti communiste de Bulgarie, M. Todor Jivkov, a entamé, le *mardi 5 mai, à Pékin*, une visite officielle de six jours qui marque l'aboutissement d'un processus de normalisation des relations de la Chine avec tous les pays européens alliés de l'Union *soviétique*. Le dirigeant bulgare, dont le pays est considéré comme le plus fidèle allié de Moscou, doit rencontrer tous les plus hauts dirigeants chinois pendant sa visite. Sa visite est la première d'un président bulgare depuis la fondation de la Chine populaire en 1949. – *(AFP.)*

Passation de pouvoir à la Croix-Rouge

M. Cornelio Sommaruga remplace M. Alexandre Hay à la présidence du CICR

GENÈVE
de notre correspondante

M. Cornelio Sommaruga, diplomate tessinois, a quitté ses fonctions de secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures à Berne pour devenir le nouveau président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

La dernière conférence de presse de son prédécesseur, tenue le lundi 4 mai, a permis à celui-ci de faire le bilan de l'action de la Croix-Rouge sous son autorité : répondant à une question sur la possibilité d'une troisième guerre mondiale, M. Alexandre Hay a déclaré, à titre personnel : *« Nous y sommes déjà. »*

Soulignant l'existence de nombreux foyers de violence dans le monde, M. Hay a surtout insisté sur le manque de moyens financiers de la Croix-Rouge : certes, le budget du CICR s'élève à 334 millions de francs suisses, mais tant la chute du dollar que la politique de désengagement de Washington à l'égard des organisations internationales sans ressources propres requièrent de trouver d'autres sources de financement.

Le récent voyage effectué à Moscou par M. Hay lui a fourni l'occasion de soulever la possibilité d'une participation de l'URSS à ce financement lors d'entretiens avec M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères. Cette participation aurait un double avantage : elle renforcerait le caractère neutre de l'organisation et pourrait, à terme, décider les autres pays de l'Est à y participer également. De même, la très faible contribution de certains pays arabes pourrait être augmentée.

M. Cornelio Sommaruga a repris à son compte les déclarations de son prédécesseur, puis a précisé que son action future serait celle de la constance, de la rigueur et de l'humilité convenant à une des nombreuses organisations humanitaires existant à ce jour.

I. V.

AUTRICHE

M. Waldheim souhaite qu'une commission d'experts désignés par lui se penche sur son passé

VIENNE
de notre correspondante

Le président autrichien, M. Kurt Waldheim, a annoncé le lundi 4 mai qu'il est décidé à porter plainte contre des organes de presse américains et autrichiens à la suite des *« diffamations monstrueuses »* dont il estime être victime. M. Waldheim a indiqué que ses avocats lui avaient conseillé jusqu'à présent de ne pas intervenir dans une procédure en cours, mais que la décision américaine de le placer sur une « liste d'observation » lui interdisant l'entrée aux Etats-Unis lui ôte toute raison d'hésiter.

Le président a en même temps annoncé la constitution d'une commission d'historiens militaires *« choisis par nous »*. Cette décision a été accueillie avec un certain scepticisme dans le milieu des historiens autrichiens. M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juif à Vienne, a estimé, de son côté, qu'une telle commission *« n'aurait aucune valeur »*, dans la mesure où ses membres seraient choisis par M. Waldheim lui-même ou par le gouvernement autrichien. Il a proposé de laisser à l'Institut d'histoire militaire de Fribourg-en-Brisgau (RFA) le soin de constituer ce groupe. Le travail de ces experts devrait avoir des conséquences politiques : *« Si la commission arrive à la conclusion que M. Waldheim n'a pas été impliqué dans des crimes de guerre, les autorités américaines doivent revenir sur leur décision de le mettre sur la liste d'observation et de lui interdire l'entrée aux Etats-Unis. Si, en revanche, elle arrive à des résultats contraires et constate que M. Waldheim avait donné l'ordre de tuer ou avait participé d'une autre manière à des crimes de guerre, je réclame pour moi le droit de demander sa démission »*, a dit M. Wiesenthal.

Le président du Conseil central des juifs d'Allemagne, M. Werner Nachmann, a annoncé, dans une interview à un quotidien ouest-allemand, qu'il demandera au comité exécutif du Congrès juif mondial, qui doit se réunir mercredi et jeudi à Budapest, de publier des preuves contre M. Waldheim. Dans la mesure où il n'y a pas de preuves, a dit M. Nachmann, il demandera *« d'arrêter la campagne contre M. Waldheim qui nuit aux juifs »*.

WALTRAUD BARYLI.

• **La signature de M. Waldheim sur des tracts antisémites ?** – La signature de M. Kurt Waldheim se trouverait au bas d'un projet de texte pour des tracts antisémites rédigés en 1944, ce qui a notamment motivé la décision du ministère américain de la justice, a affirmé, le lundi 4 *mai*, l'hebdomadaire autrichien *Profil*. Selon ce dernier, M. Neal Sher, chef du bureau des enquêtes spéciales du ministère américain de la justice (OSI) *« croit avoir reconnu la signature en abrégé de M. Waldheim au bas d'un projet de texte »* pour ces tracts. L'hebdomadaire indique que le ministère américain de la justice *« n'a pas été convaincu »* par une expertise graphologique que *M. Waldheim lui avait adressée pour* prouver que l'abréviation *« Wal »* figurant sur le projet de texte incriminé n'était pas de sa main.

L'hebdomadaire rapporte, d'autre part, que, selon les recherches menées par M. Sher, *« M. Waldheim aurait été impliqué, en mai 1942, en tant qu'officier de liaison du groupe de combat Bader de la division italienne Pusteria dans la déportation de quatre cent quatre-vingt-quatre civils de Bosnie »*. – *(AFP.)*

TURQUIE

Le président Kenan Evren reporte son voyage aux Etats-Unis

Ankara *(AFP)*. – Le président turc, M. Kenan Evren, a annoncé le lundi 4 mai à Ankara, le report d'une visite officielle qu'il devait effectuer fin mai aux Etats-Unis, en raison de la situation politique en Turquie. Selon un communiqué du ministère des affaires étrangères, M. Evren, qui avait été invité par le président Reagan, pourrait se rendre aux Etats-Unis en août prochain. La date de la visite doit être fixée par voie diplomatique.

Cette visite serait la première du chef de l'Etat turc dans un pays occidental depuis le coup d'Etat militaire de 1980 dont il fut l'instigateur avant d'être élu président en 1982.

La décision de M. Evren de reporter son voyage est intervenue après l'annonce par le premier ministre, M. Turgut Ozal, de l'éventuelle organisation d'un référendum en vue d'amender la Constitution de 1982 qui pourrait intervenir en juin.

Le Conquérant...

Ou comment un record de vitesse sur rail ouvre la voie à de nombreux exploits dans le monde.

Un éclair orangé qui déchire la nuit, une gueule de squale prête à mordre l'air... qui ne connaît le fabuleux T.G.V. et son record du monde de vitesse à 380 km/h ! C'est le train le plus rapide de la Terre, et c'est une filiale de la C.G.E., Alsthom, qui l'a construit.

Un nom dont l'histoire se confond avec celle des chemins de fer. Ses locomotives et ses métros circulent dans plus de 50 pays. Alsthom, c'est aussi l'énergie sous toutes ses formes. Avec d'autres sociétés du groupe C.G.E., *Framatome et CGEE-Alsthom*, elle a réalisé les plus grands barrages hydrauliques et les plus grandes centrales.

Filiale de la C.G.E., Alsthom se bat et conquiert partout dans le monde de nouveaux marchés.

C'est cela l'esprit de conquête. C'est cela la C.G.E.

GROUPE
C|G|E
L'esprit de Conquête

HCM

Composez 3615 code **CGE** ou **CGE INFO**

...Encore une bonne raison de devenir actionnaire de la C.G.E.

Téléphonez au (1) 42.561.561 ou composez le 36 15 code CGE ou CGEINFO. Note d'information visée par la COB disponible auprès des intermédiaires financiers.

Téléphonez au **42.561.561.**

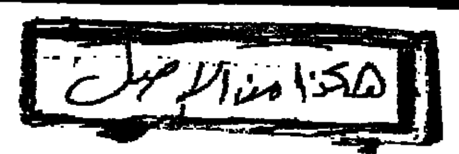
"MAIS

Aujourd'hui, on peut
La Courneuve et Saint-
reste maintenant à
des rôles du tramway.
Le tramway, c'est deux
gagnées par an et 800 000
industrie. Mais l'Etat et
engagements. Pour le
6 mai à 18 h aux Quatre



Conseil Général

L'Etat et la



Europe

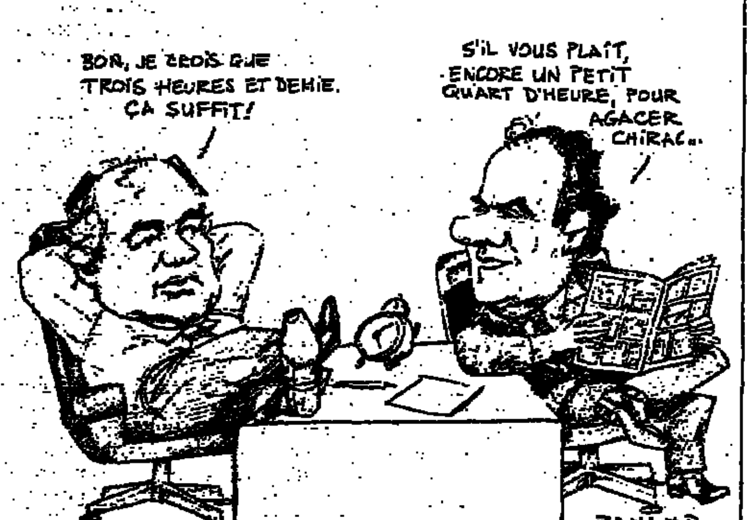
URSS : la fin de la visite du secrétaire général du PCF

MM. Marchais et Gorbatchev se sont retrouvés « en amis »

MOSCOU
de notre correspondant

M. Georges Marchais a été longuement reçu, le lundi 4 mai au Kremlin, par M. Gorbatchev. Le secrétaire général du PCF, qui séjourne en URSS depuis le 24 avril, devait rentrer mardi à Paris.

« Nous nous sommes retrouvés en amis. En quatre heures, nous avons approfondi les grands problèmes posés à l'humanité. Nous avons évoqué les moyens d'agir pour leur solution. Nous avons notamment abordé les problèmes de la paix et du désarmement. Nous l'avons fait en révolutionnaires et en humanistes, c'est-à-dire en communistes », a affirmé M. Marchais à la fin de l'entrevue. Le secrétaire général a refusé de rencontrer les correspondants occidentaux à Moscou, les renvoyant à une « déclaration commune » qui devait être publiée mercredi par la *Pravda* et *l'Humanité*.



Le dirigeant français était accompagné de deux membres du secrétariat du comité central du PCF, MM. André Lajoinie et Maxime Gremetz, ainsi que d'un membre du comité central, secrétaire de M. Marchais, M. Jean-François Gau. Du côté soviétique, M. Gorbatchev était entouré de M. Anatoli Dobrynine, chef du département international du comité central, et d'un des premiers adjoints de ce dernier, M. Vadim Zagladine. Son conseiller diplomatique habituel, M. Tchernaev, assistait également à l'entretien.

La présence de M. Gremetz, chargé des questions internationales du PCF, était naturelle. Celle de M. Lajoinie attirait davantage l'attention. Dans les milieux communistes occidentaux de la capitale, le bruit a couru que M. Lajoinie était ainsi « présenté » au Kremlin avant la tenue, du 18 au 20 mai, à Paris, d'une réunion du comité central du PCF qui déciderait sa candidature officielle à l'élection présidentielle française de 1988.

« Cela ne se passe pas ainsi chez nous », expliquait un représentant du PCF, qui, il est vrai, n'assistait pas à l'entretien. Il n'aurait pas été question, selon lui, au cours de ces quatre heures, de l'éventuelle désignation de M. Lajoinie comme candidat du PCF à l'élection présidentielle.

Les réformes en URSS et les perspectives de la dénucléarisation de l'Europe ont, en revanche, selon la même source, été au cœur de la conversation. M. Marchais a répété qu'il *« soutenait à fond »* la *perestroïka* (« refonte ») de la société soviétique entreprise par M. Gorbatchev. L'entretien a été *« chaleureux et franc »*.

Il sera évidemment intéressant de vérifier dans la *« déclaration commune »* l'ampleur du tournant pris ces derniers mois par le PCF en matière de défense. Converti à la doctrine de la *« dissuasion nucléaire »* et participant ainsi au *« consensus »* français à la fin des années 70, le PCF a récemment pris ses distances. Les *« initiatives de paix »* de M. Gorbatchev visant à terme la dénucléarisation totale du Vieux Continent et impliquant donc *« en dernière analyse »* avant l'an 2000 la liquidation des forces nucléaires française et britannique séduisent les dirigeants du PCF.

La perspective est encore lointaine, mais la question n'est pas tout à fait théorique. Les spécialistes soviétiques de l'Europe occidentale parlent désormais ouvertement de la nécessité de prendre en compte *« un jour et pas aux calendes grecques »* les arsenaux nucléaires français et britannique. Cette *« prise en compte »* devrait aboutir *« au minimum »*, dit-on ici, au gel de ces arsenaux.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Ni le voyage-éclair de la délégation du PCF à Moscou ni sa composition n'ont été abordés lors des plus récentes réunions hebdomadaires du bureau politique. Certains dirigeants communistes l'ont appris en lisant *l'Humanité*. – O.B.]

POLOGNE

Le ministre canadien des affaires extérieures rencontre les représentants *du pouvoir* et de l'opposition

Varsovie *(AFP)*. – M. Joe Clark, secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, a rencontré, le lundi 4 mai, le premier ministre polonais, M. Zbigniew Messner, le cardinal-primat Jozef Glemp, ainsi que des représentants de Solidarité, au cours de la deuxième journée de sa visite en Pologne.

M. Clark s'est entretenu une heure un quart avec M. Messner, qui était accompagné des ministres des finances et du commerce extérieur.

La Pologne a manifesté son besoin d'obtenir de nouveaux crédits, dont le Canada continue de lier le déblocage aux progrès des négociations menées par le Club de Paris regroupant dix-sept pays créanciers de Varsovie.

Comme tous ses collègues occidentaux venus récemment à Varsovie, M. Clark a tenu à se ménager une rencontre « privée » avec des représentants de Solidarité, notamment M. Zbigniew Bujak, ancien dirigeant clandestin, le professeur Bronislaw Geremek et M. Janusz Onyszkiewicz, porte-parole du syndicat.

M. Bujak avait été interpellé par la police, puis relâché le 1er mai, pour lequel Solidarnosc avait organisé des contre-manifestations. M. Onyszkiewicz a, de son côté, été interrogé, lundi, au ministère de l'intérieur par la police, qui le soupçonne d'*« avoir des liens avec un espion américain »*. Lui-même et M. Geremek étaient de nouveau convoqués, mardi, à la police.

● **Vingt et une personnes** ont été condamnées, le lundi 4 mai, à de fortes amendes allant de 60 000 à 80 000 zlotys (250 à 300 dollars, c'est-à-dire de trois à quatre mois de salaire moyen) pour avoir participé, à Cracovie, à une manifestation pour l'anniversaire de la Constitution démocratique du 3 mai 1791.

● **IRLANDE DU NORD : un militant de l'IRA tué par sa propre bombe.** – Un membre de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), Finbar Mac Kenna, a été tué, le samedi 2 mai, par l'explosion de la bombe qu'il s'apprêtait à poser près d'un commissariat de Belfast. La police a d'autre part, découvert, samedi, plus d'une tonne d'explosifs dissimulés dans une remorque à chevaux, près de la capitale. – *(AFP.)*

Asie

Shanghai à l'heure de la « réévaluation spontanée »

(Suite de la première page.)

« Réévaluation » également pour le *World Economic Herald*, un des seuls hebdomadaires indépendants d'avant-garde. Dans ce pays de gérontes, on s'est aperçu que son rédacteur en chef, âgé de soixante-huit ans, serait bien avisé de prendre sa retraite. En attendant, *« nous n'avons jusqu'à présent subi aucun changement de direction »*, nous dit un journaliste. *« Nous avons eu beaucoup de chance »*, plus que la revue *Société*, interdite. La rédaction de cette dernière *« révise ce qu'elle a fait pour tenter de mieux accomplir son travail dans le futur »*, nous déclare le sous-chef de la propagande, M. Gong Xinhan. Quant aux autre journaux, *« ils se livrent à une réévaluation spontanée et volontaire »*.

De nouvelles règles interdisent toute publication d'articles sur la réforme politique en dehors des revues spécialisées, afin d'éviter *« la diffusion d'articles malvenus, comme en 1986 »*. *« Les médias ne peuvent désormais publier que des articles sur les expériences couronnées de succès »*, précise M. Gong. *« Nous avons réexaminé la situation, certains articles n'étaient pas corrects et il a fallu tracer une ligne de démarcation. »* Désormais, ils doivent exposer *« un point de vue correct et être éclairants et vivants »*.

De ses bureaux de Shanghai, à plus de mille kilomètres du centre du pouvoir, le *World Economic Herald* avait publié trop d'articles « politiques », donnant par exemple la parole à un réformiste radical, l'astrophysicien Fang Lizhi, depuis lors exclu du parti. C'est fini : *« Il faut éviter de semer la confusion ou de donner une mauvaise impression à la population »*, confesse, tout penaud, le rédacteur en chef adjoint Zhu Xingqing. Le professeur de journalisme de Fudan assure pour sa part que *« nous sommes tous d'accord pour dire que les médias sont la voix du parti et ne doivent pas publier ce qui ne sert pas les intérêts du peuple et de la modernisation, ou bien ce qui n'est pas nécessaire »*.

Résistance verbale

Pourtant, si l'on en croit les directives officielles, la lutte contre le *« libéralisme bourgeois »* est limitée aux membres du parti et aux milieux idéologiques, à Shanghai – où le PCC compte 910 000 inscrits, dont seulement 25 % âgés de moins de trente-cinq ans – comme ailleurs. C'est vrai, reconnaît M. Gong, *« la lutte ne doit pas s'étendre à tous, une ligne de démarcation claire doit être tracée, la lutte ne doit toucher que quelques personnes qui refusent de reconnaître leurs erreurs »*. Mais néanmoins, *« tous les employés des entreprises devront étudier les textes venus de Pékin. Tout le monde est concerné »*.

Mais l'atmosphère studieuse n'empêche pas cet esprit critique des shanghaïens, celui du petit Zhang du *Lotus bleu* d'Hergé (1), de se manifester, y compris chez les fonctionnaires. L'un d'eux ne nous a pas caché qu'il considérait le maire comme un incapable. Un autre, interrogé sur la thèse à la mode chez les conservateurs selon laquelle le niveau de vie de la population est trop élevé et devrait être réduit, a eu cette réponse cinglante si l'on sait qu'elle concerne des membres du bureau politique : *« Ceux qui disent des choses comme cela sont des idiots. »* Cette résistance passive ou verbale est un phénomène nouveau dans cette Chine habituée à l'obéissance.

A part cela, Shanghai est calme. On y rêve de grands travaux, les rues sont toujours embouteillées, les parcs pleins d'amoureux une fois la nuit tombée. *« De toute manière, tout se passe à Pékin. C'est là que se trouvent ceux qui décident du sort de la population »*, nous dit-on. Un officiel ajoute : *« Nous apprenons ce qui se passe* [à Pékin] *comme vous, par la télé... »* L'information passe mal entre la capitale et la province, et Shanghai attend. Après avoir eu, pendant quelques semaines, peur d'un nouveau bouleversement, le berceau de la révolution culturelle est revenu à ses problèmes quotidiens de circulation et d'approvisionnement en légumes.

Cinq condamnations à mort

Du moins en surface : le vice-maire a reconnu récemment que, depuis janvier, *« la criminalité sérieuse avait augmenté sensiblement »*. Il y a aussi eu une *« hausse de la distribution d'affiches réactionnaires, de livres et revues attaquant le PC et le système socialiste et soutenant les fauteurs de troubles »*. *« Il ne faut jamais se montrer faible ou hésitant envers les criminels »*, a-t-il ajouté. Comme pour marquer le sérieux de cet avertissement, le même bulletin d'information de Radio-Shanghai a annoncé la condamnation à mort et l'exécution immédiate de cinq criminels de droit commun.

Quant à Mgr Ignatius Gong Pingmei, l'ancien évêque de Shanghai, âgé de quatre-vingt-six ans, et qui a été officiellement «libéré» en 1985 après trente ans de détention pour activités *« contre-révolutionnaires »*, il n'est toujours pas autorisé à recevoir des visiteurs étrangers. Plusieurs jésuites sont, quant à eux, toujours détenus.

PATRICE DE BEER.

(1) Le sculpteur Zhang Chongren, qui inspira le personnage de Hergé, se trouve actuellement en France.

AFGHANISTAN : selon Kaboul et Moscou

M. Karmal est en Union soviétique pour des raisons médicales

L'ancien numéro un du régime pro-soviétique de Kaboul, M. Babrak Karmal, à propos de qui couraient depuis quelques jours des rumeurs faisant état de son arrestation, se trouverait en Union soviétique pour des raisons médicales, à en croire une annonce quasi simultanée de Kaboul et de Moscou. M. Karmal aurait quitté Kaboul, le lundi 4 mai, pour subir, en Union soviétique, un bilan médical, *« s'y reposer et s'y détendre »*.

Ni Tass ni les médias afghans n'ont indiqué si M. Karmal était atteint d'une maladie particulière, et la durée de son séjour est inconnue. En revanche, il a bien été précisé que l'ancien chef du régime afghan, remplacé l'an dernier par M. Najibullah, avait rencontré ce dernier ainsi que plusieurs autres responsables du Parti communiste avant son départ, et qu'il avait été salué, à l'aéroport de Kaboul, par un membre du bureau politique du parti ainsi que par l'ambassadeur soviétique en Afghanistan.

M. Karmal est loin d'être le premier dignitaire, même déchu, d'un pays allié de Moscou à se rendre pour une durée indéterminée en Union soviétique à des fins présentées comme médicales. Il est cependant curieux que ce départ survienne précisément après des informations d'origine chinoise et iranienne faisant état de son arrestation à la suite de troubles persistants organisés par des partisans de l'ancien chef du PC afghan (*le Monde* du 5 mai).

Ces informations avaient été démenties par un porte-parole afghan à Moscou qui n'avait pas cru bon de faire connaître l'arrivée prochaine du dirigeant déchu. Enfin, ce départ aux allures improvisées rappelle que, il y a peu, les services secrets afghans annonçaient avoir éventé un complot – attribué à la CIA et aux services pakistanais – visant à assassiner M. Najibullah (*le Monde* du 24 avril). L'information en question n'a, à ce jour, pas été explicitée.

F. D.

● **Nouveau raid de l'aviation afghane.** – Deux enfants pakistanais ont été tués et sept autres personnes grièvement blessées, le lundi 4 mai, au cours d'un nouveau raid de l'aviation afghane contre trois villages situés près de la ville de Mirandash, à la frontière afghane. D'autre part, sept personnes ont été tuées et onze autres blessées lors de l'explosion de trois engins, près de Mirandash également, le même jour. – *(AFP.)*

● **INDE : démission d'un ministre.** – Le ministre indien pour la réalisation des programmes gouvernementaux, M. Ghani Khan Chowdhury, a démissionné, le lundi 4 mai, après qu'une commission d'enquête officielle l'eut accusé d'avoir été *« extrêmement indulgent »* envers une firme privée en lui attribuant la location de terrains appartenant aux chemins de fer de l'Etat de Bombay, opération jugée *« contraire à l'intérêt public »*. – *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : des révélations de « The Observer » sur « Irangate »

Une nouvelle version du voyage de M. McFarlane à Téhéran en 1986

On savait que lorsqu'il se rendit à Téhéran, en mai 1986, M. McFarlane, l'ancien conseiller du président Reagan pour les questions de sécurité, avait dans ses bagages une bible et un gâteau en chocolat sur lequel était dessinée une clé. Ces présents et quelques autres, notamment une petite arme de poing, étaient censés symboliser aux yeux de ses interlocuteurs la volonté des Etats-Unis de rétablir avec l'Iran des relations plus ouvertes et de plus grande confiance.

Jusqu'à présent, ce voyage a toujours été présenté, du côté officiel américain, comme une tentative, maladroite peut-être, mais en tout cas sincère, de nouer des liens avec des éléments *« modérés »* du régime khomeiniste dans le but, à long terme, de faire pièce à l'influence soviétique à Téhéran et, à plus court terme, d'obtenir la libération des otages américains détenus à Beyrouth.

Si l'on en croit *The Observer*, cette expédition, déjà extravagante en soi, aurait toutefois comporté des aspects encore plus ahurissants, et les intentions de M. McFarlane n'auraient pas été aussi naïves qu'elles ont été décrites. Selon l'hebdomadaire londonien, en effet, l'ancien conseiller de M. Reagan se serait, en réalité, rendu à Téhéran pour convaincre les Iraniens de ne pas livrer aux Soviétiques les noms des agents de la CIA au Proche-Orient, dont ils avaient eu connaissance grâce aux aveux extorqués sous la torture à Williams Buckley, l'ancien chef de l'organisation à Beyrouth.

En échange d'un tel engagement de la part des khomeinistes, M. McFarlane aurait promis à Téhéran de leur livrer des informations militaires secrètes de nature à l'aider dans sa guerre contre Bagdad, d'accroître les ventes clandestines d'armes américaines au régime iranien et de maintenir le secret sur ces délicates tractations.

Le principal interlocuteur de M. McFarlane n'aurait pas été, comme l'a toujours affirmé M. Reagan, un dirigeant iranien de second ou troisième plan, mais l'un des personnages les plus importants du régime, M. Rafsandjani, le président du Parlement. Les entretiens se seraient déroulés au sixième étage de l'Independence Hotel à Téhéran, et le lieutenant-colonel North, qui accompagnait M. McFarlane dans ce voyage à hauts risques, en aurait été exclu.

Toutes ces informations seraient en possession, selon *The Observer*, à la fois du procureur spécial, M. Lawrence Walsh, et de la commission du Sénat qui enquête sur cette affaire. En bonne logique, les auditions publiques, qui devaient commencer le mardi 5 mai au Congrès, devraient donc permettre de vérifier ce qu'il en est. En revanche, la commission Tower, qui avait été nommée à la fin de l'année dernière pour faire un rapport sur le scandale, n'avait pas eu vent des entretiens McFarlane-Rafsandjani.

M. L.

CANADA : l'accord constitutionnel

L'opposition dénonce « les dangers de balkanisation » du pays

MONTRÉAL
de notre correspondante

Accueillie dans un premier temps avec une certaine faveur dans l'opinion, l'entente de principe signée la semaine dernière en vue de l'adhésion du Québec à la Constitution canadienne suscite de plus en plus l'inquiétude des partis d'opposition, qui dénoncent *« les dangers de balkanisation »* du Canada.

Le droit – initialement réclamé par le Québec, mais finalement concédé à toutes les provinces – de rejeter un programme associant les niveaux fédéral et provincial tout en obtenant des compensations financières sonne le glas de toute politique nationale et compromet l'harmonisation des programmes économiques ou sociaux à travers le pays, estiment le Parti libéral et le Parti néo-démocrate.

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, mise, quant à lui, sur les vertus de la concertation. Il estime de toute façon que d'éventuelles modifications de ce texte, parce qu'elles touchent aux fondements même du fédéralisme, nécessitent l'accord de chacune des provinces.

A Montréal, le chef du Parti québécois (opposition), M. Pierre-Marc Johnson, a invité les milieux indépendantistes et syndicaux à se mobiliser massivement contre *« le monstre du lac Meech »*, avant que l'entente (conclue non loin de ce lac situé près d'Ottawa) ne soit entérinée par une nouvelle conférence des premiers ministres fédéral et provinciaux, le 29 mai. A ses yeux, la reconnaissance du *« caractère distinct »* de la société québécoise ne garantit en rien la compétence exclusive du Québec à légiférer en matière linguitisque et ne protège aucunement le code civil en vigueur dans la province.

L'ancien premier ministre et fondateur du Parti québécois, M. René Lévesque, est resté plus mesuré. Il considère que l'accord intervenu n'est *« ni très bon ni catastrophique »*.

MARTINE JACOT.

Proche-Orient

ISRAËL : le débat sur la conférence de paix

Le gouvernement appelé à trancher entre M. Shamir et M. Pérès

M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, estime qu'il ne saurait y avoir de conférence de paix au Proche-Orient sans une participation de son organisation. *« Qui peut garantir la paix sans l'OLP »*, a-t-il souligné, le lundi 4 mai, lors d'une conférence de presse au Koweït. Il a, d'autre part, cherché à minimiser le différend qui l'oppose à l'Egypte depuis que le Conseil national palestinien, réuni fin avril à Alger, a adopté une résolution définissant ses rapports avec Le Caire en fonction de l'éloignement de celui-ci des accords de Camp David. L'Egypte a répliqué en fermant les bureaux de l'OLP sur son territoire. *« Le président Moubarak est un homme bon et noble, je suis fier de lui »*, a notamment dit M. Arafat, assurant que la question des relations, entre l'OLP et l'Egypte devait être abordée *« avec calme »*.

A Beyrouth, le chef spirituel du Hezbollah (intégristes chiites pro-iraniens), a vivement dénoncé à la fois les travaux du CNP – *« Nous ne voyons pas là l'élaboration d'une ligne révolutionnaire »* – et le projet de conférence de paix au Proche-Orient, qui signerait, dit-il, *« les funérailles de la cause palestienne »*.

A Jérusalem, le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a assuré qu'il existait bien un document sur un accord, agréé par les Etats-Unis, relatif à la convocation et aux modalités d'une conférence de paix au Proche-Orient. – *(AFP.)*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Shimon Pérès est décidé à aller vite en besogne. Le ministre des affaires étrangères devait soumettre, au début de la semaine prochaine, au cabinet restreint le *« document de travail »* américain tel qu'il a été, selon lui, approuvé par la Jordanie, traçant le cadre d'une éventuelle conférence internationale de paix au Proche-Orient. Le cabinet restreint comprend dix ministres, cinq travaillistes et cinq membres du Likoud (droite nationaliste). C'est à lui qu'il revient de trancher en dernier ressort les graves litiges opposant les deux principaux partis de la coalition gouvernementale.

En attendant cette heure de vérité, M. Pérès affirme vouloir donner au chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, une *« dernière chance »* d'accepter les propositions américaines. Il devait s'efforcer d'emporter sa conviction au cours du conseil des ministres de ce mardi 5 mai, mais ne semblait se faire aucune illusion sur ces chances de succès. Les cérémonies marquant lundi le trente-neuvième anniversaire de la fondation de l'Etat juif ont, en effet, fourni l'occasion aux dirigeants des deux camps en présence de réaffirmer encore plus nettement leurs positions. Elles semblent irréconciliables.

Pour M. Pérès, aucun doute : Israël doit à tout prix saisir au vol la *« chance historique »* qui se présente à lui d'ouvrir avec la Jordanie une négociation sur la question palestinienne. *« Le cabinet,* a-t-il déclaré lundi, *doit décider cette semaine s'il veut des négociations de paix. La semaine en cours sera décisive. Il n'y a aucune raison de repousser l'échéance. Les déclarations du gouvernement jordanien fournissent une occasion en or de promouvoir le processus de paix. Il y a des changements et des progrès. MM. Shamir et Sharon sont les seuls à ne pas les voir. »*

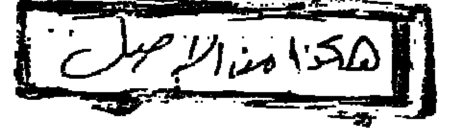
Dans une interview au journal *Hadashot*, M. Pérès énumère les principales raisons de son optimisme. Il souligne que le document de travail accepté, selon lui, par Amman permettra une négociation directe israélo-jordanienne dont l'OLP sera exclue. Dans sa déclaration dimanche 3 mai, le premier ministre jordanien, M. Zaïd Rifaï, réaffirmait la nécessité pour l'OLP de souscrire aux conditions posées par Washington *(le Monde* du 5 mai) : approbation des résolutions 242 et 338 de l'ONU, renonciation *« à la violence et au terrorisme »*.

Ce rappel solennel par Amman d'exigences inacceptables par la centrale palestinienne, note M. Pérès, conduit *ipso facto* à l'écarter de la conférence. Israël, ajoute-t-il, se voit, en outre, reconnaître le droit de quitter à tout moment la conférence si celle-ci tentait de lui imposer une solution. Semblant abonder dans le sens de M. Pérès, M. Thomas Pickering, ambassadeur américain à Tel-Aviv, a estimé lundi qu'il *« existait maintenant une très bonne chance »* de réunir une conférence.

D'un avis totalement contraire, M. Shamir tente avec peine de ralentir le mouvement. Il cherche à gagner du temps et assure ne pas voir l'utilité, pour son gouvernement, de débattre d'un projet qui est loin d'être clair. *« Il est absurde,* disait-il lundi, *de se quereller, voire d'envisager une rupture de la coalition, à propos d'une proposition incomplète, si c'est pour découvrir ensuite que nous n'avions aucune raison valable de nous exciter. »*

Dans une interview à *Maariv*, parallèle à celle de M. Pérès, le premier ministre explique pourquoi il doute et s'inquiète : les Soviétiques, dit-il, n'accepteront jamais une conférence internationale dépourvue de pouvoirs réels ; la Jordanie n'a pas explicitement consenti à des négociations directes ; il est difficile de croire qu'une fois la conférence ouverte Israël pourrait s'en retirer si facilement au cas où les choses tourneraient mal pour lui.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Orient

onférence de paix

pelé à trancher
et M. Pérès

Afrique

Commentée sèchement à Alger

La rencontre Chadli-Hassan II ne paraît pas avoir eu les résultats escomptés par le roi Fahd

La rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli ne paraît pas avoir eu les résultats escomptés par le roi Fahd. Elle s'est achevée au bout de quelques heures, dans l'après-midi du lundi 4 mai, alors que certaines sources laissaient entendre, lundi matin, qu'elle pouvait durer deux jours. Ce sommet tripartite n'a finalement pas eu lieu à Oujda, mais sur la frontière. Selon l'envoyé spécial de l'AFP, M. Chadli et le roi Hassan II disposaient chacun de leur tente personnelle, posée sur leur territoire, tandis que les discussions ont eu lieu sous une tente saoudienne dressée juste sur la frontière. L'Algérie paraît avoir pris largement en compte un communiqué du Front Polisario publié avant le sommet. Il réclamait un dialogue direct entre le Maroc et le Polisario et présentait l'Arabie saoudite comme *« le principal bailleur de fonds et pourvoyeur en armements »* de Rabat.

ALGER
de notre correspondand

L'histoire bégayerait-elle ? Le sommet algéro-marocain du 26 février 1983 avait été précédé, en novembre 1982, d'une visite en Algérie du roi d'Arabie saoudite, ainsi que d'une rencontre entre le président Chadli et M. Ahmed Bensouda, conseiller du roi Hassan II, en marge du Conseil national palestinien de février 1983 à Alger. La décision de tenir le second – le lundi 4 mai – a été arrêtée lors de la visite officielle du roi Fahd à Alger les 11 et 12 mars dernier, et les ultimes préparatifs bouclés le 21 avril, quand le président Chadli a reçu M. Ahmed Bensouda... en marge du dix-huitième CNP.

Le parallèle pourrait s'arrêter là, puisque le premier sommet ne mettait en présence que deux acteurs, le roi du Maroc et le président de la République algérienne, alors que dans le second le rôle d'entremetteur était dévolu au souverain saoudien. Mais la similitude demeure car il semble que le second soit un échec, comme le premier, même si le communiqué commun précise que *« le président Bendjedid Chadli et le roi Hassan II sont convenus de poursuivre les rencontres entre les deux pays frères pour résoudre les problèmes en suspens »*.

Un « hommage » au roi Fahd

L'agence officielle Algérie Presse Service, après avoir diffusé ce communiqué, a publié un long commentaire indiquant que *« le sommet tripartite fut pour le président Bendjedid Chadli une nouvelle occasion d'exprimer en toute clarté la position connue de l'Algérie au sujet du conflit du Sahara occidental »*. L'APS précise qu'au cours de ce sommet, *« l'Algérie n'entendait à aucun moment négocier, stipuler ou décider pour autrui »*. Car elle a, *« dans sa propre histoire, refusé à d'autres le droit de s'approprier sa voix et de délibérer pour elle de son destin »*, ce qui la rend *« naturellement respectueuse du droit souverain des représentants du peuple sahraoui de parler et de décider pour eux-mêmes »*.

L'APS souligne que *« l'Algérie était et reste animée d'une conviction ferme en la vanité de toute option militaire pour le règlement du conflit du Sahara occidental, toutes les données politiques, comme celles du terrain, démontrant à profusion que seule la voie négociée est celle qui conduit à la paix effective et durable »*.

L'agence officielle rappelle le soutien de l'Algérie aux « bons offices » du président en exercice de l'OUA et du secrétaire général des Nations unies, et conclut son commentaire en déclarant : *« Le sommet tripartite a été salué par un hommage justement rendu au souverain saoudien, ainsi que par la volonté de ne manquer dans le futur aucune opportunité de dialogue, pour autant que celle-ci soit portée par les conditions et les augures d'une solution définitive et juste du conflit du Sahara occidental, prenant en charge ce qui est devenu incontestable, c'est-à-dire le fait national et la réalité internationale sahraouis. »*

Ainsi l'Algérie campe sur ses positions, en réaffirmant que le conflit du Sahara occidental est un problème de décolonisation inachevée, qui oppose directement les Marocains aux Sahraouis.

A la lecture du texte de l'APS, il n'apparaît pas que le moindre terrain d'entente ait été trouvé. L'optimisme régnait en 1983, et l'on sait ce qu'il en advint. L'antagonisme des positions creusa le fossé entre les deux pays voisins, qui avaient déjà rompu leurs relations diplomatiques en 1976.

Le dialogue est resté presque inexistant entre ces deux sommets. Est-il au moins rétabli ? Rien n'est moins sûr. Apparemment, la confiance sur l'issue des discussions ne régnait pas lundi : ni la presse officielle d'Alger ni celle de Rabat n'avaient annoncé la rencontre, alors même qu'elle avait commencé.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

La visite en France de M. Paul Biya

Les problèmes économiques au centre des entretiens du chef de l'Etat camerounais

Les problèmes économiques – ceux du Cameroun et ceux de l'Afrique en général – ont été au centre des entretiens entre M. Mitterrand et le président Paul Biya, arrivé en France le lundi 4 mai pour une visite d'Etat de quatre jours (*le Monde* du 5 mai). L'hôte de l'Elysée souhaite que Paris soutienne activement les demandes africaines en vue d'une revalorisation du cours des matières premières.

La France conseille au Cameroun de faire appel au Fonds monétaire international pour la réussite d'un plan d'austérité qu'il vient d'adopter. Un rééchelonnement éventuel de la dette publique camerounaise est subordonné à l'accord du FMI, dont certaines exigences sont jugées excessives par beaucoup de gouvernements africains concernés par de telles mesures.

Dans leurs allocutions, lors d'un dîner offert, le lundi 4 mai à l'Elysée, MM. Mitterrand et Biya s'en sont tenus à des généralités. Le chef de l'Etat français a salué cette visite comme *« un jalon important dans l'histoire de nos relations »*. Le président camerounais a exprimé sa satisfaction devant les initiatives de la France au sujet de l'Afrique. Il a évoqué *« la politique de renouveau »* menée dans son pays, notamment *« la promotion de la libre entreprise »*.

Au sujet du « conflit tchado-libyen », M. Mitterrand a dit que *« la France a fait ce qu'elle devait, au-delà même de ses engagements »*. *« Nous ne sommes pas, nous n'avons pas été en guerre* [contre la Libye], a-t-il souligné. *Aujourd'hui, nous pouvons mesurer qu'il convenait d'agir ainsi. »* Il a rendu hommage à son hôte pour ses *« prises de position particulièrement nettes »*. Celui-ci a, pour sa part, exprimé l'espoir que le problème tchadien, tel qu'il se présente aujourd'hui *« sera résolu par une négociation entre partenaires intelligents »*.

Avant de se rendre, mercredi à l'Institut Mérieux de Lyon, par le TGV, ainsi qu'à Montpellier, l'hôte de la France s'entretient ce mardi avec le premier ministre français qui offre un déjeuner en son honneur. On estimait qu'il pourrait lui parler des relations franco-tchadiennes à la lumière du voyage que M. Fernand Wibaud, son conseiller diplomatique, a fait la semaine dernière à N'Djamena.

Lundi soir, on déclarait de source française que ce voyage avait dissipé les *« malentendus, grandement exagérés par les observateurs »*, qui avaient pu apparaître entre les deux pays. On laissait entendre que le rôle du dispositif « Epervier » pourrait être prochainement redéfini *« à la lumière de la nouvelle situation sur le terrain »*.

J. G.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La police disperse un meeting d'étudiants autour de Mme Mandela

Johannesburg *(AFP)*. – De très violents incidents sont survenus, le lundi 4 mai, sur le campus de la principale université de Johannesburg, où la police a chargé pour disperser quelque deux mille personnes venues écouter Mme Winnie Mandela. Elle a procédé à l'interpellation d'une centaine d'entre elles.

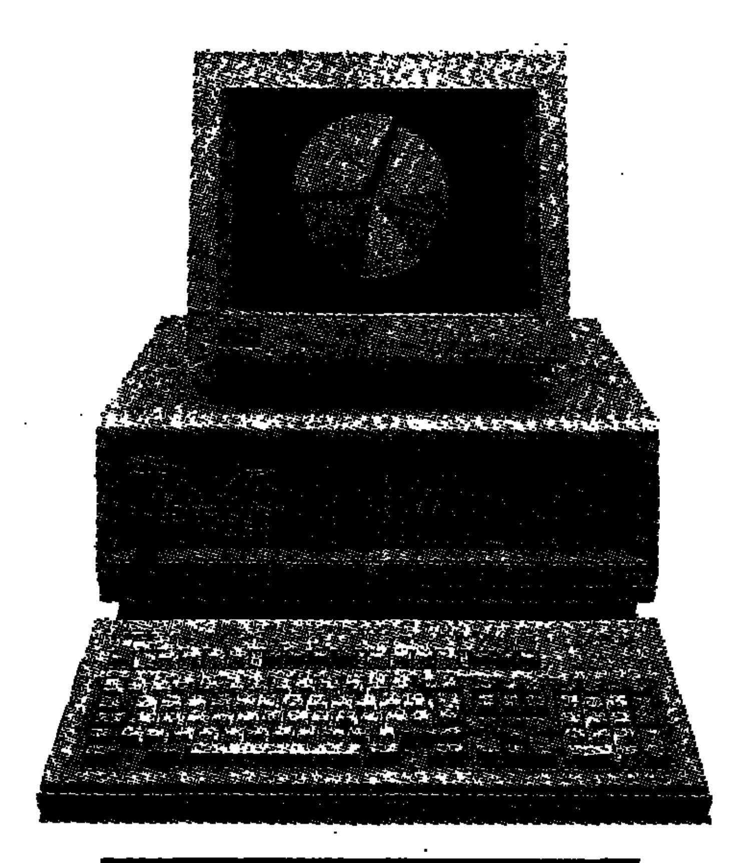
Mme Mandela, épouse de Nelson Mandela, leader du Congrès national africain (ANC, parti d'opposition interdit) emprisonné depuis vingt-cinq ans, a quitté le campus de l'université du Witwatersrand sans être inquiétée.

Les organisateurs avaient été informés au tout dernier moment que le meeting avait été interdit en vertu de la loi sur la sécurité intérieure de 1982. Le rassemblement avait pour but de protester contre la tenue, mercredi, d'élections réservées à la seule minorité blanche et de réclamer l'application du système *« un homme, une voix, dans un Etat unitaire »*. Mme Winnie Mandela avait été invitée à prendre la parole par deux organisations étudiantes : la Société des étudiants noirs (BSS) et le Syndicat national des étudiants sud-africains (NUSAS, blanc).

La plus grande organisation anti-apartheid, le Front démocratique uni (UDF), proche de l'ANC, a appelé à deux journées de manifestations, mardi et mercredi, afin de protester par l'absentéisme contre ces élections réservées à la minorité blanche. Witwatersrand est la plus importante université de langue anglaise du pays. « Blanche », à l'origine, elle compte aujourd'hui de très nombreux étudiants noirs.

● **LIBYE : réouverture des bureaux de l'OLP.** – Le chef de l'Etat libyen, Mouammar Kadhafi, a décidé, le lundi 4 mai, d'autoriser la réouverture en Libye des bureaux de l'OLP, fermés depuis 1983, a annoncé l'agence palestinienne Wafa. – *(Reuter.)*

A PREMIERE VUE CET ORDINATEUR EST LE MEME QUE L'ORDINATEUR DE DROITE.

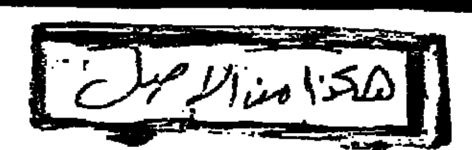


LE COMPAQ DESKPRO 286-8MHz

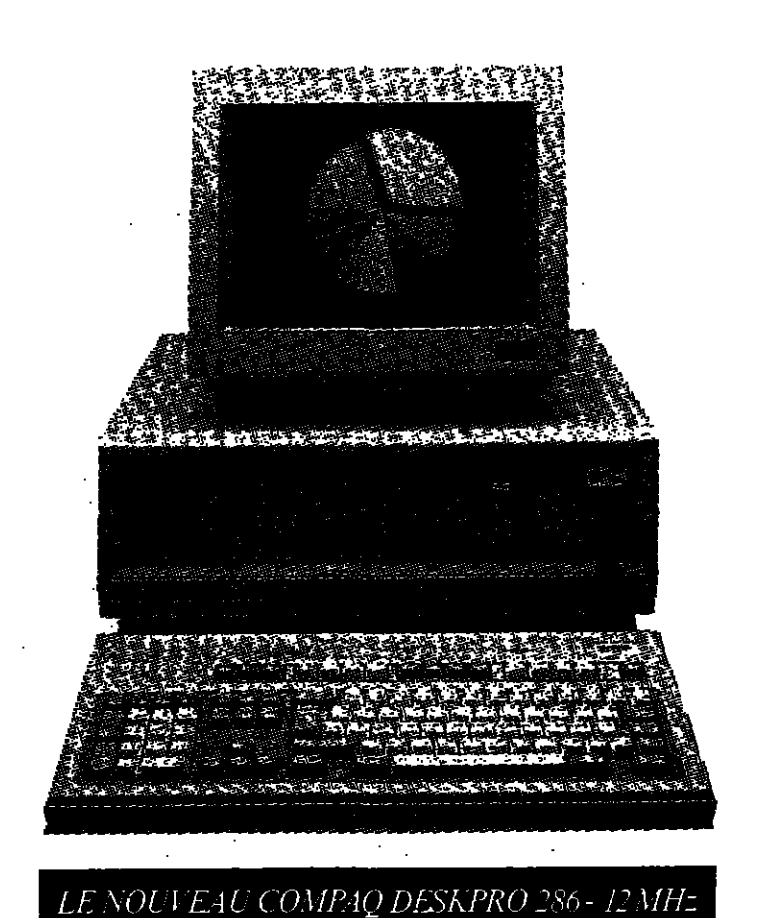
L'ordinateur COMPAQ DESKPRO 286™ - 8 MHz était un formidable ordinateur : rapide, sûr, performant.

C'était l'ordinateur qui avait emballé les américains. Il fallait le faire. Le COMPAQ DESKPRO 286-8MHz a bien travaillé, très bien.

Merci le COMPAQ DESKPRO 286-8 MHz.



A DEUXIEME VUE ILS N'ONT RIEN A VOIR.



LE NOUVEAU COMPAQ DESKPRO 286 - 12 MHz

En allant plus loin que son prédécesseur, le nouveau COMPAQ DESKPRO 286™ - 12 MHz est le meilleur ordinateur personnel de sa catégorie. Cette affirmation est fondée sur quelques réalités.

La vitesse

C'est le seul ordinateur de sa catégorie qui exécute à 12 MHz la plupart des logiciels au standard de l'industrie, soit une vitesse de traitement 50% plus rapide que les ordinateurs de type AT fonctionnant à 8 MHz. Si nécessaire, il peut aussi fonctionner à 8 MHz pour une compatibilité totale.

La mémoire

La mémoire vive est conçue pour supporter la vitesse du microprocesseur. Sa capacité atteint 2,1 Mo sur la carte système, extensible à 8,1 Mo en occupant trois connecteurs d'extension, pour un temps d'accès inférieur à 100 nanosecondes.

Le disque dur

Pour ne pas ralentir la vitesse du microprocesseur, le nouveau COMPAQ DESKPRO 286 - 12 MHz est équipé d'un disque haute performance de 20, 40 ou 70 Mégaoctets avec temps d'accès inférieur à 30 millisecondes.

Le nouveau COMPAQ DESKPRO 286 - 12 MHz est étonnant.

Etonnez-vous : Essayez-le.

COMPAQ® met à votre disposition un réseau de plus de 200 Revendeurs Agréés COMPAQ qui allient compétence et professionnalisme.

Il y a forcément un Revendeur Agréé COMPAQ près de chez vous. Pour le connaître, appelez COMPAQ au 16.1.64.46.36.25 ou écrivez à COMPAQ, 5 avenue de Norvège, 91940 Les Ulis.

COMPAQ

DESKPRO 286

Ogilvy & Mather

Politique

Un sondage SOFRES pour « le Monde » et RTL sur l'image du Front national

L'« effet Le Pen », toujours répulsif, pèse davantage

(Suite de la première page.)

Un quart des personnes interrogées expriment leur accord avec ses idées (24 % contre 23 % en octobre 1985), parmi lesquelles 33 % de sympathisants du RPR et de l'UDF, et 14 % de sympathisants de gauche. Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans se montrent les plus attirés : 26 % d'entre eux se déclarent *« tout à fait »* ou *« assez »* d'accord avec lui. Et il y a tout de même un peu plus de personnes interrogées pour approuver ce que dit le Front national sur la sécurité et la justice (32 %, + 3), sur la défense des valeurs traditionnelles (28 %, + 4), et autant pour l'approuver à propos de l'immigration (31 %).

Enfin, s'il n'y a que 9 % des Français qui affirment aujourd'hui qu'ils voteront sûrement ou sans doute pour M. Le Pen, il y en a également 12 % qui n'excluent pas de le faire. Et surtout, il y a 18 % des personnes interrogées qui souhaitent que M. Le Pen devienne ministre après l'élection présidentielle, alors qu'il n'y en avait que 12 % en 1985.

Non seulement le président du Front national tire personnellement certains bénéfices de son entrée au Palais-Bourbon et maintient donc son capital politique, mais il dispose d'une relative marge de manœuvre, et la stabilité de sa position n'apparaît pas de nature à simplifier la démarche des autres formations de droite, bien au contraire.

Pour les candidats de la majorité à la présidence de la République, les résultats de cette enquête d'opinion soulèvent, en effet, plus de problèmes qu'ils n'en résolvent.

Dans leur forte majorité, les Français condamnent à l'avance tout éventuel accord de désistement entre M. Jacques Chirac ou M. Raymond Barre avec M. Le Pen : 68 % des personnes interrogées ne souhaitent aucune alliance du chef du gouvernement avec le président du Front national (15 % d'avis contraires), et elles sont à peu près aussi nombreuses (66 % contre 15 %) à conseiller la même chose à l'ancien premier ministre. Tout accord de désistement avec M. Le Pen priverait sans doute l'un comme l'autre de toute chance de victoire au second tour de scrutin. Or, qu'il s'agisse de M. Chirac ou de M. Barre – l'hypothèse d'un autre candidat de droite n'ayant pas été retenue dans ce sondage, – celui des deux qui restera en lice pour le second tour aura néanmoins un besoin impératif du renfort de la plupart des suffrages « lepénistes » pour espérer gagner.

Voilà qui risque fort d'entretenir les ambiguïtés au sein de la majorité parlementaire et, finalement, de ne réjouir – d'un strict point de vue électoraliste – qu'une seule personne : le futur candidat de la gauche.

ALAIN ROLLAT
PAUL-JACQUES TRUFFAUT.

L'adhésion aux idées de M. Le Pen selon la préférence partisane

- PARTI COMMUNISTE : 17 / 76
- PARTI SOCIALISTE : 14 / 79
- UDF : 26 / 71
- RPR : 39 / 54

D'accord — Pas d'accord

L'adhésion aux thèmes de M. Le Pen dans l'ensemble de l'électorat

- LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE : 32 / 46
- LES IMMIGRÉS : 31 / 54
- LA DÉFENSE DES VALEURS TRADITIONNELLES : 28 / 47
- LA LUTTE CONTRE LE COMMUNISME : 15 / 60
- LES CRITIQUES CONTRE LE GOUVERNEMENT CHIRAC : 12 / 61
- LES CRITIQUES CONTRE LA CLASSE POLITIQUE : 12 / 61
- LES CRITIQUES CONTRE LE RPR ET L'UDF : 10 / 65

Approuve — Désapprouve

La fiche technique de la SOFRES

- Sondage effectué pour *le Monde* et RTL.
- Date de réalisation du 23 au 27 avril 1987.
- Echantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.
- Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen, assez d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord ?

	ENQUÊTE SOFRES/LICRA novembre 1984		ENQUÊTE *le Monde*, Antenne 2, SOFRES octobre 1985		MAI 1987	
	%		%		%	
Tout à fait d'accord	4	26	4	23	5	24
Assez d'accord	22		19		19	
Plutôt en désaccord	18	57	18	67	19	67
Tout à fait en désaccord	39		49		48	
Sans opinion	17		10		9	
	100		100		100	

Pensez-vous que le Front national et Jean-Marie Le Pen représentent un danger pour la démocratie en France ?

	ENQUÊTE presse de province SOFRES* oct. 1983	ENQUÊTE presse de province SOFRES* mai 1984	ENQUÊTE *le Monde* A 2 SOFRES oct. 1985	MAI 1987
	(%)	(%)	(%)	(%)
Oui, ils représentent un danger	38	43	50	55
Non, ils ne représentent pas un danger	43	44	34	33
Sans opinion	19	13	16	12
	100	100	100	100

* En octobre 1983 et en mai 1984, le texte exact de la question était : « Pensez-vous que l'extrême droite représente un danger pour la démocratie en France ? »

Depuis les élections législatives de 1986, avez-vous le sentiment que Jean-Marie Le Pen et le Front national font...

	ENSEMBLE des Français	SYMPATHISANTS du RPR et de l'UDF
	(%)	(%)
... tout ce qu'ils peuvent pour faire échouer le gouvernement de M. Chirac	33	39
... tout ce qu'ils peuvent pour obliger le gouvernement de M. Chirac à respecter ses engagements électoraux	37	40
Sans opinion	47	34
	100	100

Pour la prochaine élection présidentielle, laquelle de ces phrases correspond le mieux à ce que vous pensez ?

	ENQUÊTE *le Monde* Antenne 2/SOFRES octobre 1985 *	MAI 1987
	(%)	(%)
Je suis sûr de voter pour Jean-Marie Le Pen	3	2
Je voterai sans doute pour Jean-Marie Le Pen, mais je peux encore changer d'avis	7	7
Je ne voterai sans doute pas pour Jean-Marie Le Pen, à moins que je ne change d'avis	9	12
Je suis sûr de ne pas voter pour Jean-Marie Le Pen	71	73
Sans opinion	10	6
	100	100

* En octobre 1985, la question portait sur les élections législatives de mars 1986 : « Pour les prochaines élections législatives, laquelle de ces phrases correspond le mieux à ce que vous pensez ? »

Pour l'élection présidentielle de 1988, souhaitez-vous que Jacques Chirac conclue un accord de désistement avec Jean-Marie Le Pen ou qu'il ne fasse aucune alliance avec lui ?

	ENSEMBLE des Français	SYMPATHISANTS du RPR	SYMPATHISANTS de l'UDF
	(%)	(%)	(%)
Un accord de désistement	15	25	16
Aucune alliance	68	65	77
Sans opinion	17	10	7
	100	100	100

Souhaitez-vous que Jean-Marie Le Pen devienne ministre après l'élection présidentielle de 1988 ?

	RAPPEL ENQUETE *le Monde*, Antenne 2-SOFRES octobre 1985*	MAI 1987
	(%)	(%)
Oui, le souhaite	12	18
Non, ne le souhaite pas	75	72
Sans opinion	13	10
	100	100

* En 1985, le texte exact de la question était : *« Souhaitez-vous que Jean-Marie Le Pen devienne ministre en mars 1986 ? »*

A votre avis, qui Jean-Marie Le Pen préfère-t-il voir élu président de la République en 1988 : Raymond Barre, Jacques Chirac ou François Mitterrand ?

	ENSEMBLE des Français	VOTERONT SUREMENT ou probablement pour J.-M. Le Pen
	(%)	(%)
Raymond Barre	22	34
Jacques Chirac	21	17
François Mitterrand	10	15
Sans opinion	47	34
	100	100

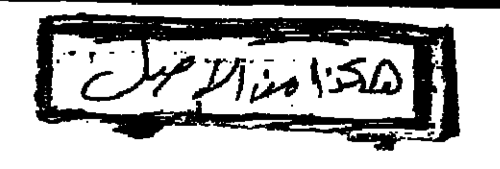
M. Roger Leray : il y a incompatibilité entre la franc-maçonnerie et le Front national

M. Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France, la principale obédience maçonnique française, se déclare *« très nettement »* favorable à la cohabitation. *« La franc-maçonnerie*, a expliqué M. Leray, qui était, le lundi 4 mai, l'invité de l'émission de France-Inter « Face au public », *par nature est coexistentielle. »*

Les socialistes, entre 1981 et 1986, les libéraux depuis le 16 mars 1986, *« n'ont pas pris en compte suffisamment*, juge M. Leray, *l'évolution, la mutation de la société des hommes de notre temps. Les hommes politiques raisonnent toujours comme s'ils avaient affaire aux Français d'il y a quinze ans, vingt ans, voire cinquante ans... Les mœurs des hommes de partis politiques n'ont pas tellement évolué au regard des circonstances. Il faut qu'il y ait des reclassements... »*

« On ne peut pas être franc-maçon et membre du Front national », a, d'autre part, réaffirmé le grand maître du Grand Orient, dont l'obédience a décidé, il y a deux ans, que *« au regard des idées qui sont défendues par le Front national, il y a incompatibilité de comportement entre les hommes du Front national et la franc-maçonnerie, pour la raison que la maçonnerie est universaliste (...), pour la raison que la maçonnerie est habitée, dans toutes ses fibres, par la volonté de se manifester contre toute espèce de racisme. Pour la volonté qu'ont les francs-maçons d'être tournés vers le monde dans toutes ses dimensions (...) »*.

Plus généralement, estime M. Leray, *« on peut être conservateur et franc-maçon, encore que, personnellement, je juge, moi, qu'il y ait une sorte d'incompatibilité... »*



Politique

M. Barre rappelle à la majorité que M. Mitterrand doit être sa cible principale

Silence dans les rangs ! Après M. Jacques Chirac et M. Edouard Balladur, M. Raymond Barre vient d'appeler la majorité et ses amis de l'UDF à la nécessaire discipline de l'union et du silence. Par une dépêche de l'AFP en date du lundi 4 mai, l'entourage de l'ancien premier ministre a fait savoir que celui-ci avait exprimé sa *« très vive inquiétude »* devant les divisions de la majorité et demandé *« très fermement »* à ses amis de ne plus participer à la polémique.

Cette information est le résultat d'une conversation qu'a eue M. Barre dimanche après-midi avec une partie de son état-major afin de faire le point à son retour d'un voyage d'une semaine en Amérique latine. Selon ses proches, M. Barre se serait, au cours de cet entretien, notamment inquiété des récents sondages montrant que, dans tous les cas de figure de l'élection présidentielle, c'est M. François Mitterrand qui profite le plus des querelles internes à la majorité. M. Barre a donc voulu rappeler que, pour lui, M. Mitterrand reste l'adversaire numéro un et que la majorité ferait bien de respecter ce postulat élémentaire pour la prochaine campagne présidentielle.

Le fait pourtant que l'entourage de M. Barre ait laissé passer vingt-quatre heures pour répercuter cette *« vive inquiétude »* ne dispense pas d'interpréter cette déclaration comme une réponse au rappel à l'ordre fait sur le même thème par M. Balladur au « Grand jury RTL-*le Monde* » dimanche. Avant son départ pour l'Argentine, M. Barre s'était bien dispensé de réagir publiquement aux attaques en règle déclenchées contre lui par M. Gérard Longuet et ses amis libéraux.

A toutes ces *« chamailleries »*, pour reprendre le mot de Matignon, M. Barre avait répondu par le dédain. Marqué encore plus par le souvenir de la campagne des élections législatives de mars 1986, M. Barre confirme qu'il n'entend pas se faire distancer par M. Chirac et le RPR sur le terrain de la discipline unitaire et de la bonne conduite majoritaire. Afin d'éviter d'ailleurs par avance tout faux procès, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a répondu directement à M. Balladur en relevant que celui-ci *« avait exprimé très exactement »* ce que lui-même disait depuis un an. *« Si nos convergences sur les objectifs essentiels ne l'emportent pas sur les différences normales et légitimes entre formations politiques voisines*, conclut-il, *alors le deuxième tour de l'élection présidentielle sera un échec pour l'actuelle majorité. »* Quant à la proposition de M. Balladur de définir une *« règle du jeu dans la campagne présidentielle »* pour la majorité, les barristes se montrent toujours sur ce point des plus réservés. La discipline a encore des limites...

D. C.

La désignation du candidat à l'élection présidentielle

Rumeurs et campagne d'intoxication à la direction du PCF

Une rumeur est-elle une information ? Les spécialistes de la communication voient plus volontiers dans la rumeur une tentative d'intoxication ou de désinformation.

Depuis bientôt trois semaines, un « bruit » courait dans les rangs du PCF à partir d'une confidence attribuée à M. Marcel Zaidner, membre du comité central, responsable du bureau de presse du parti, selon laquelle, en substance, la désignation de M. André Lajoinie comme candidat du PCF à l'élection présidentielle n'était pas jouée, bien au contraire. Toujours selon cette confidence, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale avait perdu du terrain au profit de M. Georges Séguy, secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982, date à laquelle il avait quitté le bureau politique du PCF. La rumeur, qui n'a d'autre fondement que cette appréciation d'un proche de M. Georges Marchais, a cheminé lentement jusque dans les rédactions.

Invité, le dimanche 26 avril, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », l'ancien ministre délégué à la fonction publique, M. Anicet Le Pors, ajoutait à l'incrédulité — ou au trouble — en refusant de s'*« autoproclamer non candidat »* et en prenant soin de signaler qu'il avait rencontré le secrétaire général, quelques jours auparavant (*le Monde* du 28 avril). Une nouvelle fois, le message, qui a essentiellement une fonction interne, était clair : tout est tellement ouvert qu'un troisième candidat peut même s'inscrire dans la course.

MM. Lajoinie, Séguy, Le Pors : le tour est joué. Après avoir placé en avant le premier d'entre eux pendant de nombreux mois — le député de l'Allier a prononcé le discours de rentrée du PCF à la fête de *l'Humanité*, l'an dernier ; il a participé à l'émission « Questions à domicile » en novembre ; il est l'auteur du rapport présenté au conseil national, en mars dernier ; il a répondu à M. Jacques Chirac lors du vote de confiance demandé par le premier ministre à la rentrée parlementaire d'avril — la direction du PCF tente de faire croire que les observateurs vont trop loin lorsqu'ils affirment que M. Lajoinie sera le « présidentiable » communiste, car, en réalité, rien n'a été décidé. A preuve cette soudaine frénésie de démocratie interne.

L'illusion

Le problème, c'est qu'une rumeur n'est pas une information. M. Séguy, déjà pressenti en septembre 1986 par des membres du comité central pour être « le » candidat, avait refusé, pour *« des raisons personnelles »*. Animateur de l'Appel des cent, il consacre l'essentiel de son activité militante à la cause du désarmement, à la tête d'une organisation qui se veut indépendante du PCF. Certains amis de M. Séguy font remarquer que, de toute façon, le candidat du parti sera *« en plein accord »* avec la direction, tant sur la politique du parti que sur la manière de conduire la campagne. Et de souligner, pour mettre les points sur les « i », que *« Georges est très indépendant d'esprit »*. *Exit* M. Séguy.

M. Le Pors, pour sa part, est à l'origine de l'annonce de la non-candidature de M. Marchais en mai 1986. A l'ouverture de la réunion du comité central du 12 mai, il avait interrogé implicitement le secrétaire général sur ses intentions présidentielles, le conduisant à faire *« une mise au point claire et nette »* sur son retrait de la course.

D'aucuns considèrent M. Le Pors, toute révérence gardée, comme le « poisson-pilote » de M. Lajoinie, devenu dirigeant d'un parti dont il occuperait lui-même le poste de numéro deux. Barré dans la course des « présidentiables » pour la raison que, avec trois de ses camarades, il a été ministre dans des gouvernements socialistes, il ne peut se faire aucune espèce d'illusion sur sa désignation. Sa déclaration au « Grand Jury » n'avait donc d'autre fonction que de « couvrir » M. Lajoinie, qui peut désormais être désigné à l'issue d'un débat « démocratique ». *Exit* M. Le Pors.

Cette volonté de la direction du PCF de donner une illusion de débat pourrait cependant se retourner contre elle. Elle répond à l'inquiétude de certains cadres orthodoxes, mécontents de constater que tout est joué depuis de nombreux mois, mais elle traduit aussi un certain désarroi devant la guerre de positions des « rénovateurs », qu'on dit pourtant, place du Colonel-Fabien, en perte de vitesse, voire en voie de disparition.

Trois jours de discussions ne seront pas de trop, les 18, 19 et 20 mai, pour examiner toutes les candidatures qui ne vont pas manquer d'être suggérées par les membres du comité central...

OLIVIER BIFFAUD.

Le maire de Marseille en appelle aux instances nationales du PS

La lutte est désormais ouverte entre socialistes pour le contrôle de la mairie de Marseille. M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, avait mis en doute, le dimanche 3 mai sur Europe 1, les capacités d'*« homme politique »* du maire de la ville, M. Robert Vigouroux.

M. Pezet a pris, la semaine dernière, le contrôle du groupe socialiste à la mairie de Marseille, et il demandait, dimanche soir, *« que l'on tire les conséquences de cette nouvelle situation »*. Sa volonté de s'asseoir rapidement dans le fauteuil du maire, sans attendre les élections municipales de 1989, se heurte à la détermination de M. Vigouroux, qui a déclaré lundi : *« Je remplirai jusqu'au bout le mandat qui l'a été confié à la mort de Gaston Defferre. »*

Le maire de Marseille en a appelé aux instances nationales du PS afin de trancher le différend. Il est vraisemblable, estiment certains au siège du PS, que cette affaire sera étudiée dès mercredi lors du prochain bureau exécutif.

Saint-Nazaire : retrait des délégations des adjoints communistes

SAINT-NAZAIRE
de notre correspondant

Les élus socialistes de la municipalité de Saint-Nazaire et la commission exécutive de la section du PS nazairien ont décidé, le lundi 4 mai, de suspendre la délégation de trois adjoints communistes. Il s'agit de MM. Jean Perraudeau, deuxième adjoint chargé de l'urbanisme, Philippe Tillard, deuxième adjoint chargé de la voirie, et de Mme Christine Mahé, treizième adjoint, chargée de la circulation. Un élu communiste, M. André Hauyé, sixième adjoint chargé des sports, voit cependant maintenue sa délégation.

Cette décision fait suite à un vote des élus communistes intervenu lors d'une séance de conseil, vendredi, portant sur un projet d'aménagement du centre de Saint-Nazaire. Le Parti communiste a adopté en cette affaire la même attitude négative que le groupe RPR-UDF. La suspension de délégation prend effet *« en attendant les mises au point politiques indispensables dans une telle situation »*. C'est en 1977 qu'une municipalité d'union de la gauche à majorité socialiste s'était fait élire à Saint-Nazaire.

Société

REPÈRES

Aventure

Le pôle Nord en ULM

Partis le 20 avril de Resolute-Bay (Canada), Nicolas Hulot et Hubert de Chevigny se sont posés, lundi 4 mai, au pôle Nord, après un raid de 2300 kilomètres en ULM. Pour cette première, les deux aviateurs ont utilisé un Avid Flyer, de construction américaine, et un Mistral, de construction française, pesant de 170 à 180 kilos et équipés chacun de cockpit fermé pour protéger du froid (jusqu'à moins 50 degrés). Nicolas Hulot et Hubert de Chevigny attendent désormais un Twin-Otter ou un DC3 qui devraient venir les récupérer avec leurs ULM.

Environnement

Sandoz indemnise les pêcheurs

Sandoz paie, et la note n'est pas légère : le groupe chimique suisse accepte de verser 6 millions de francs de dommages et intérêts à deux fédérations alsaciennes de pêcheurs, et à *« titre bénévole et exceptionnel »* un million de francs pour encourager des projets de recherche et de restructuration du Rhin.

Dans la nuit du 1er novembre 1986, un incendie dans les entrepôts de Sandoz à Schweizerhalle, près de Bâle (Suisse), avait déversé de grosse quantités de produits chimiques dans le Rhin. L'accord conclu, lundi 4 mai, entre Sandoz et les société de pêche du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ne met pas toutefois un point final à cette affaire : l'Etat régional ouest-allemand de Rhénanie-Palatinat réclame, pour sa part 2,8 millions de deutschemarks de réparation à Sandoz, auxquels s'ajoutent les demandes de diverses communes, sociétés d'adduction d'eau ou particuliers de cette région dont le montant total s'élève à 1,6 milliard de deutschemarks.

Défense

Manurhin dément une entente illicite

Les sociétés nationales d'armement ouest-allemande Fritz Werner Industrie Ausruestungen (FW) et française Manurhin (Manufacture de machines du Haut-Rhin) auraient conclu en 1967 une entente pour se partager le marché des machines-outils destinées à la fabrication d'armes et de munitions, affirme l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, dans son édition du lundi 4 mai. L'accord, dont *Der Spiegel* reproduit des extraits, attribuait à chaque société une liste de pays clients et prévoyait des consultations discrètes et préalables en cas de litige. Cette entente fonctionnait encore en 1984, selon l'hebdomadaire, qui précise que le cartel équipe depuis plusieurs années les troupes iraniennes en guerre contre l'Irak.

Les directions du groupe Matra et de sa filiale Manurhin, tout comme celle de FW, ont formellement démenti, lundi, ces accusations d'entente illicite.

Médecine

Péritonite mortelle

Deux médecins du centre hospitalier de Perpignan ont été condamnés le 30 avril par le tribunal de grande instance de Perpignan pour avoir *« causé involontairement »* la mort d'un enfant.

Le 21 août 1982, Patrick Léroy, trois ans, avait fait une chute au cours d'une excursion en montagne. Se plaignant de douleurs à la tête et de maux d'estomac, il avait été admis au centre hospitalier de Perpignan, où il était décédé le lendemain d'un *« arrêt cardiaque »*, selon l'hôpital. Une autopsie pratiquée à la demande de ses parents avait révélé que l'enfant était mort en réalité d'une péritonite.

Le docteur Ali Akkari, trente-deux ans, interne du service de neurologie au moment des faits, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende ; le docteur Gérard Bedou, cinquante-cinq ans, son chef de service, a été condamné à deux mois de prison avec sursis et à 10000 francs d'amende. – *(Corresp.)*

Klaus Barbie devant les assises du Rhône

Du crime de guerre au crime contre l'humanité

Le Monde continue la publication des articles de présentation du procès de Klaus Barbie, qui doit s'ouvrir le 11 mai devant la cour d'assises du Rhône. Après le rappel de la carrière SS de Barbie et l'exposé des faits dont il aura à répondre (*le Monde* du 5 mai), Jean-Marc Théolleyre examine aujourd'hui les aspects juridiques du dossier avec la distinction entre les crimes de guerre aujourd'hui prescrits et les crimes contre l'humanité, seuls imprescriptibles.

De ce jour du 3 février 1983 où Klaus Barbie se retrouva aux mains de la justice française en exécution d'un mandat d'arrêt délivré contre lui depuis le 3 novembre 1982, la question se posa de savoir quels étaient, parmi les faits qui pouvaient encore lui être reprochés, ceux qui constituaient des crimes contre l'humanité. Ceux-là, seulement, échappaient à la prescription, car pour les autres, s'il s'agissait de crime de guerre, plus de dix ans s'étaient écoulés depuis la date où ils avaient été accomplis et l'ancien chef de la section IV de l'einsatzkommando de Lyon ne pouvait plus être appelé à en répondre.

En outre, il avait été déjà jugé par contumace en 1952, puis en 1954 par le tribunal des forces armées de Lyon et condamné à mort pour, *« de 1942 à 1944, dans les régions de Lyon et de Grenoble, par aide et assistance, s'être rendu complice d'homicides volontaires commis sur de nombreux Français et avec préméditation »*. Mais pour ces crimes aussi la prescription avait joué, une condamnation par contumace se trouvant éteinte définitivement si plus de vingt années ont passé entre le jour de la décision et celui où le contumax est appréhendé. Ce qui était le cas.

Il s'agissait donc de rechercher des actes dont Barbie avait pu se rendre coupable et qui jusque là seraient restés ignorés. Cette recherche avait été menée dès le mois d'avril 1980, époque où l'on savait depuis plusieurs années que Barbie, sous le nom de Klaus Altmann, se trouvait en Bolivie, pays qui n'avait pas donné suite à la demande d'extradition formulée par la France en 1972.

A la lumière de documents allemands remis à la justice militaire par le Centre de documentation juive contemporaine, de témoignages divers et de consultation des archives, une liste fut dressée. Elle mentionnait, pour la première fois, la rafle opérée le 9 février 1943 dans les locaux du comité lyonnais de l'Union générale des israélites de France ainsi que celle du foyer des enfants juifs d'Izieu dans l'Ain. Elle y ajoutait l'arrestation et l'assassinat du commissaire Jules Cros en juin 1943 ; le massacre, en janvier 1944, de vingt-deux otages après un attentat contre deux gendarmes allemands ; des arrestations et tortures de « nombreuses personnes » en 1943 et 1944 ; des fusillades à Bron de plus de quatre-vingt juifs ; une rafle aux ateliers de la SNCF à Oullins le 9 avril 1944 et enfin la déportation vers des camps de concentration nazis de plus de six cent cinquante personnes embarquées le 11 août 1944 dans le dernier convoi de ce genre qui quitta Lyon trois semaines avant la Libération de la ville.

Au total, huit opérations. C'est cette liste qui fut donc, dès le 5 février 1983, exposée à Barbie inculpé pour autant de crimes contre l'humanité.

Un nouveau regard

Cependant, les victimes, que l'instruction allait s'efforcer de recenser et d'identifier autant que cela demeurait possible, étaient pour les unes des juifs, mais pour les autres des résistants, ou du moins des hommes et des femmes tenus pour tels par Barbie. Avaient-ils tous été victimes de crimes contre l'humanité ?

Dans le cas des résistants, ne s'agissait-il pas seulement de crimes de guerre, donc de faits prescrits, puisque plus de dix ans avaient passé avant qu'on en découvre l'existence ? En d'autres termes, le procès Barbie devait-il se ramener au rôle joué par l'ancien SS dans la seule exécution de l'élimination des juifs telle que l'avaient fixée les dirigeants nazis ? Convenait-il d'aller au-delà et de constituer un dossier touchant ses autres activités pendant l'occupation ?

Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Christian Riss, décida, pour éviter toute équivoque ou tout reproche, de prendre le premier de ces partis. Il prononça des non-lieux, en raison de la prescription, pour tous les faits concernant des résistants et figurant dans la liste initiale. Pour cette même raison, il déclara irrecevable aussi bien les plaintes individuelles de résistants déportés ou de leurs ayants droit que les constitutions de parties civiles formées par les associations de résistants. La chambre d'accusation de Lyon confirma ces décisions par son arrêt du 4 octobre 1985 qui renvoyait Barbie devant la cour d'assises du Rhône pour y répondre des seuls crimes concernant les juifs. Ce qui l'amenait – s'agissant du convoi de déportés du 11 août 1944 – à dire que seuls les déportés juifs de ce convoi avaient été victimes d'un crime contre l'humanité, Barbie n'ayant donc pas à répondre du destin des autres déportés victimes, eux, d'un crime de guerre prescrit puisqu'il s'agissait de résistants.

Il est vrai que dans la France des années 80 on ne porte plus le même regard sur un Barbie qu'en 1945 ou même en 1955. Au lendemain de la libération des camps par les armées alliées, les rescapés qui retinrent l'attention furent davantage les « politiques », c'est-à-dire les résistants, que les juifs. Certains devaient d'ailleurs être bientôt des témoins majeurs dans les procès de cette époque où l'on jugeait des accusés de dénonciation, de trahison, d'intelligences avec l'ennemi. C'était le temps où le pays regardait la Résistance avec les yeux de Chimène, ne serait-ce que pour se convaincre de la sincérité de cette adhésion tardive et pour mieux oublier ses faiblesses.

Sans doute le tribunal militaire international de Nüremberg, dans le long procès qu'il fit aux dignitaires nazis, allait faire apparaître que, au-delà des actions ponctuelles contre les résistants des nations d'Europe qu'ils avaient occupées, les hommes en cause avaient mis en œuvre, dans ces mêmes pays, une politique antisémite dans la perspective de cette « solution finale » dont le cours était engagé depuis la conférence de Wansee du 20 janvier 1941.

Le symbole des années noires

Mais au regard des rescapés de la Résistance – en France du moins – les survivants du génocide du peuple juif restaient encore sinon ignorés, du moins négligés. Apatrides pour la plupart, subissant le sort misérable de ceux qu'on appelait alors *« les personnes déplacées »*, c'est l'Amérique, plus que l'Europe, qui les avait pris en charge. De victimes ils ne pouvaient, eux, passer, du jour au lendemain, au rang de héros. Il fallut donc attendre que les plus ardents, les plus fiers d'entre eux, réagissent. Il fallait aussi que se concrétise le rêve d'un Etat d'Israël pour que toute une communauté, au-delà même des frontières de tel ou tel pays, appréhende lentement la réalité complète de l'extermination tentée contre elle.

Dans cette lente évolution, les enfants, qui avaient grandi, miraculés d'un camp ou ayant seulement connu les affres de « l'étoile jaune » et des refuges épargnés, n'ont pas joué le moindre rôle. Et dans le même temps où les résistants se faisaient oublier, leurs rangs fondant avec les années et leurs enfants n'ayant pas de raison d'assurer une relève qui ne pourrait être que d'usurpation, l'*« holocauste »*, lui, s'imposait en symbole des années noires 1933-1945.

De procès Eichmann en procès *Lishka*, d'affaire Touvier en affaire Papon ou Leguay, l'image de l'occupation allait se modifier, à partir des années 60, en France comme ailleurs. Pour les plus jeunes, ce n'était plus les mérites d'une Résistance exemplaire parce que minoritaire qui seraient à retenir, mais la passivité, l'attentisme, d'un peuple qui avait consenti à l'action des nazis, celle-ci demeurant dominée par le génocide juif, résultat d'une politique conçue et décidée au plus haut niveau. C'est ce qui restait du procès de Nüremberg après décantation des chefs d'accusation retenus par le tribunal militaire international et les distinctions faites par lui entre les crimes contre la paix, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Lorsque Klaus Barbie se retrouve en *février 1983* aux mains de la justice française, son cas, de ce point de vie, n'est pas simple. Si personne ne va contester qu'il doive être jugé pour sa participation à des arrestations et des déportations de juifs qui avaient été ignorées au moment des deux procès où il avait été condamné par contumace, de nombreuses associations de résistants se constituèrent parties civiles pour que l'on retienne aussi contre lui les déportations de résistants.

Pour le juge d'instruction de Lyon et la chambre d'accusation de cette ville, ces actions-là s'apparentent à des crimes de guerre prescrits et non à des crimes contre l'humanité. Il en résultait un danger. C'était celui d'un divorce, en cette occasion, entre les rescapés de la Résistance, race en voie d'extinction, et les héritiers des victimes de l'holocauste des juifs. Est-ce pour en prévenir les effets désastreux et lamentables que la chambre criminelle de la Cour de cassation, appelée en décembre 1985 à statuer sur les pourvois formés par certaines associations de Résistance contre les décisions lyonnaises, décida de donner du crime contre l'humanité une définition plus large ? On peut le penser.

Population civile et combattants

Juridiquement il s'agissait d'interpréter la définition donnée en 1946 du crime contre l'humanité par l'article 6 c du statut du tribunal militaire international de Nuremberg. Ce texte dit qu'un tel crime est constitué *« par l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile, avant ou pendant la guerre, ou bien par les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux »*. Ainsi ce texte paraît distinguer deux catégories de crimes contre l'humanité. Dans un premier temps *« les actes inhumains contre toute population civile »* et, ensuite, *« les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux »*. Mais sans que les victimes de telles persécutions soient obligatoirement une *« population civile »*.

C'est bien à partir d'une telle exégèse que les parties civiles agissant contre Barbie au nom des résistants avaient motivé leurs pourvois en cassation. Il était bien certain que les résistants n'entendaient pas se présenter comme *« population civile »* mais comme combattants. Mais s'il était non moins certain qu'ils n'avaient pas été arrêtés, torturés et déportés pour un motif racial ou religieux, ne pouvait-on pas estimer qu'ils l'avaient été pour ces *« motifs politiques »* dont parlait bel et bien l'article 6 c du statut de Nuremberg ? La preuve n'en était-elle pas apportée par la manière dont la propagande du IIIe Reich assimilait dans un même opprobre juifs, communistes, gaullistes et résistants de tous bords, entendant les éliminer tous de la même façon et par des moyens identiques ?

Or la chambre d'accusation de Lyon avait estimé qu'il y avait une distinction à faire entre les victimes juives en raison de leur « innocence » fondamentale et les autres qui avaient été à l'époque des *« soldats de l'ombre »* que l'occupant se trouvait fondé à combattre dans un but de guerre. Et si son arrêt constatait que ce combat fut mené avec *« les moyens les plus atroces »*, il n'en estimait pas moins qu'il ne pouvait s'agir que de crimes de guerre aujourd'hui prescrits.

C'est ce qui l'avait amené à opérer une distinction entre les déportés du train du 11 août 1944 et à ne retenir, à la charge de Barbie, que les déportés juifs embarqués pour cette seule raison raciale. Dans son arrêt du 20 décembre 1985, la chambre criminelle de la Cour de cassation jugea que c'était là une mauvaise interprétation de la définition des crimes contre l'humanité, trop étriquée ou, selon l'expression de l'avocat général M. Henri Dontenwille, *« trop frileuse »*.

« Des actes inhumains »

Le crime imprescriptible contre l'humanité, devait dire ce jour-là la chambre criminelle, est *« constitué au sens de l'article 6 c du statut du tribunal militaire international de Nuremberg, annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945, alors même qu'il serait également qualifiable de crime de guerre, selon l'article 6 b de ce texte, par des actes inhumains et des persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique quelle que soit la forme de leur opposition »*.

Cela signifiait que des actes tenus pour des crimes de guerre pouvaient aussi prendre le caractère de crimes contre l'humanité, dès lors qu'ils étaient accompagnés d'actes inhumains ou de persécutions contre des adversaires au nom d'une idéologie étatique.

La chambre criminelle précisait d'ailleurs la portée de son arrêt en ajoutant que *« ni les mobiles animant les victimes* [résistants] *ni leur éventuelle qualité de combattants ne sauraient exclure l'existence à la charge de l'inculpé* [Barbie] *de l'élément intentionnel constitutif des infractions poursuivies »*. Cette décision de la Cour de cassation ne devait pas faire l'unanimité. Elle donna même lieu à une critique ouverte du procureur général de Lyon, M. Pierre Truche, lors d'un débat de la chambre d'accusation de cette ville à propos de la recevabilité de nouvelles constitutions de parties civiles consécutives à la décision de la Cour de cassation.

Ce magistrat, qui soutiendra l'accusation au procès, entendait surtout justifier la distinction qui avait été opérée à Lyon entre juifs et résistants. *« On pourrait répondre,* devait-il alors déclarer, *que les Allemands faisaient déjà la différence en transportant les uns et les autres dans des wagons distincts qui, dès l'Alsace, prenaient trois destinations : les hommes résistants au camp du Struthof, les femmes à Rawensbrück, les hommes, les femmes et les enfants juifs à Auschwitz. Mais cette réponse n'est pas suffisante. Ce qu'il faut voir, c'est qu'en voulant réprimer comme crimes contre l'humanité tous les actes inhumains, but louable, la Cour de cassation, est, elle aussi, amenée à établir un catalogue dans l'horreur. Car où commence « l'atroce » qui change la nature du crime ? Une torture inhumaine infligée à Lyon resterait un crime de guerre même si elle a entraîné la mort. Elle deviendrait un crime contre l'humanité si elle est infligée dans un camp de concentration parce que, dans ce camp, l'horreur devenait collective »*.

Idéologie hitlérienne

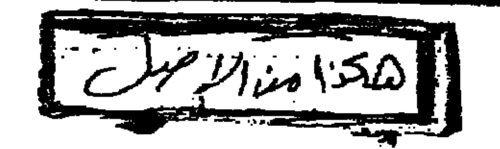
La controverse risque fort de se prolonger au cours du débat devant les assises du Rhône. En tout cas, la chambre d'accusation de Paris, à laquelle avait été confié le soin des suppléments d'information rendus nécessaires par la décision de la Cour de cassation, devait ajouter aux faits initialement retenus à Lyon deux autres séries d'actes concernant des résistants, notamment le professeur Marcel Gompel et Mme Lise Lesèvre, âgée aujourd'hui de quatre-vingts ans. Le premier fut torturé jusqu'à la mort, en janvier et février 1944. La chambre d'accusation de Lyon avait estimé qu'il s'agissait là d'un crime de guerre, Marcel Gompel ayant milité dans la Résistance, et les traitements qui lui furent infligés n'ayant pas été commandés par sa qualité de juif. Quant à Mme Lise Lesèvre, elle fut arrêtée à Lyon le 13 mars 1944. Déportée le 19 mai, elle a subi les pires interrogatoires et accuse formellement Barbie d'en avoir été l'organisateur et le participant.

On connaît la défense de l'ancien SS. Il ne se souvient d'aucune des victimes dont on lui parle. Il admet avoir interrogé des résistants, mais sans violences particulières. Il faisait son métier de soldat. Quant au sort qui attendait en Allemagne ceux qu'il y envoya, il n'en a jamais soupçonné l'affreuse réalité. C'est le procès de Nuremberg qui lui aurait appris les atrocités qui s'y commettaient.

Cette position est celle-là même qu'adoptèrent, toujours, les nazis jugés en France avant lui. Mais pour l'accusation, sa carrière SS et de membre du SD, organisations nazies déclarées criminelles par le tribunal de Nuremberg, ses fonctions à Lyon de chef de service, son adhésion, dès sa jeunesse, au système hitlérien et à son idéologie établie par ses propres notes, démontrent qu'il a bien été durant dix ans, mais particulièrement entre 1942 et 1944 à Lyon, l'exécutant conscient de cette *« politique étatique d'hégémonie idéologique »* dont a parlé la Cour de cassation.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Enquête administrative à la prison de Lyon.** – La direction des prisons de Lyon a ouvert, lundi 4 mai, une enquête administrative après la publication par l'hebdomadaire britannique *Mail on Sunday* d'une interview de Klaus Barbie (*le Monde* du 5 mai). Cette enquête a pour objet de déterminer si des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire ont pu contribuer à la transmission des questions adressées à Barbie ainsi que des réponses faites par le prisonnier.



Société

L'affaire du Carrefour du développement

Les réquisitions du parquet sont accablantes pour M. Nucci

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développepent, devrait rendre dans les prochains jours son ordonnance d'incompétence, confirmant ainsi que M. Christian Nucci ne peut être jugé que par ses pairs du Parlement si ceux-ci en ont la volonté politique. Les réquisitions d'incompétence rendues par le parquet de Paris le 30 avril, dont on lira ci-dessous les principaux passages, deviennent ainsi le point de départ d'une éventuelle procédure parlementaire, lente et incertaine, nécessitant une résolution de cinquante-huit deputés ou trente-deux sénateurs, et pouvant mener l'ancien ministre socialiste de la coopération devant la Haute Cour de justice.

Or ces réquisitions sont très sévères pour M. Nucci, accusé d'avoir mis en place *« un système lui permettant de détourner à son profit des fonds publics »* et d'avoir été *« l'un des deux principaux bénéficiaires du système frauduleux »*, aux côtés d'Yves Chalier, son chef de cabinet au ministère.

Le parquet évalue *« à une somme globale minimum de 7 048 490 francs »* les fonds détournés qui ont été à la *« disposition »* de M. Nucci. Aussi les avocats du député de l'Isère, Mᵉˢ Jean-Paul Lévy et Francis Szpiner, ne cachent-ils pas leur mécontentement, tandis qu'à l'inverse ceux de M. Chalier, Mᵉˢ Xavier de Roux et Grégoire Triet, y voient *« une excellente évolution du dossier »*, M. Chalier n'ayant *« cessé de soutenir qu'il avait agi sur instructions »*.

« L'un des deux principaux bénéficiaires du système frauduleux »

Les réquisitions d'incompétence du parquet de Paris marquent une accélération de l'affaire du Carrefour du développement. Elles font en effet de M. Christian Nucci l'auteur principal des crimes et délits constatés, celui qui *« a tenu le rôle de donneur d'ordres »*, celui qui a été *« à l'initiative »* du mécanisme de détournement de fonds mis en place, celui qui a eu un *« rôle essentiel »* dans leur utilisation *« à des fins personnelles »*. Bref, ce réquisitoire de vingt-deux pages rédigé par M. Bernard Delafaye, premier substitut, chef de la cinquième section du parquet de Paris, est accablant pour l'ancien ministre socialiste.

Après un rapide historique judiciaire de l'affaire, le parquet résume celle-ci en ces termes : *« L'ensemble de ces agissements frauduleux a trouvé son origine dans l'organisation du sommet franco-africain qui s'est tenu en décembre 1984, à Bujumbura, capitale du Burundi, ainsi qu'à l'occasion d'autres manifestations.*

» Les pratiques mises en œuvre ont abouti, sous le couvert d'opérations dont la réalisation était confiée par le ministère de la coopération à l'association Carrefour du développement, à l'obtention de fonds publics destinés en réalité, directement ou indirectement, à des fins personnelles (...). Ces détournements ont été rendus possibles par la fabrication de fausses commandes à en-tête de l'association, de fausses factures d'entreprises diverses et de faux « avenants » du ministère. »

Puis le parquet souligne *« la participation active à la réalisation de ces faux »* de quatre des inculpés, dont il résume ensuite les déclarations et aveux devant le juge d'instruction : MM. Yves Chalier, chef de cabinet de M. Nucci et trésorier de Carrefour du développement, René Trillaud, fonctionnaire chargé de l'ordonnancement des dépenses au ministère de la coopération, Victor Tito, lieutenant-colonel affecté à la mission militaire de coopération et développement au Burundi, et Philippe Leroy, gérant de la société SOCOTRA.

Le réquisitoire en vient ensuite au rôle de M. Nucci. La conclusion est sans appel : *« Supérieur hiérarchique des deux responsables principaux, Yves Chalier et René Trillaud, M. Nucci a tenu le rôle de donneur d'ordres, même s'il a pu se dissimuler derrière des exécutants (...). Au surplus, il est l'un des deux principaux bénéficiaires du système frauduleux. »*

« Mauvaise foi »

Le parquet insiste d'abord sur le rôle de M. Nucci dans *« la mise en place du système »* : *« L'association Carrefour du développement a été créée en juin 1983 à l'initiative du ministre et elle a toujours joui d'un régime de faveur de sa part* (...).

» La décision de Christian Nucci de confier au Carrefour du développement l'organisation du sommet [de Bujumbura] *ne repose sur aucun critère objectif. Le Carrefour du développement n'avait, à l'époque, qu'une activité somnolente, ne disposait d'aucune organisation administrative et comptable et n'avait aucune adresse propre, à tel point que ses relevés bancaires étaient adressés au ministère de la coopération. Ces éléments démontrent à l'évidence les liens étroits existant, dès l'origine, entre Christian Nucci et l'association Carrefour du développement, qui était d'ailleurs présentée par René Trillaud comme « l'association du ministre* (sic) *».*

Selon le parquet, ce *« rôle essentiel »* de M. Nucci *« se retrouve dans l'utilisation des fonds détournés » : « Les éléments de l'information judiciaire démontrent que le ministre n'ignorait pas le cheminement de ces fonds. Il profitait de rétrocessions en espèces et il puisait indifféremment dans les comptes sur lesquels ils étaient versés.* (...)

Les dépenses de Christian Nucci ainsi réglées peuvent être classées en trois catégories : celles qui concernent sa campagne législative dans l'Isère, celles liées à la commune de Beaurepaire, dont Christian Nucci est maire, et enfin des dépenses strictement personnelles. »

Le réquisitoire développe ensuite le détail comptable de ces accusations, le parquet multipliant au passage les commentaires peu amènes pour l'ancien ministre : M. Nucci a *« eu recours avec Chalier à des procédés frauduleux pour obtenir des fonds »*, *« l'argent obtenu grâce au Carrefour à l'occasion du sommet de Bujumbura* [s'est] *révélé insuffisant pour faire face aux besoins croissants de M. Nucci »*, *« sa mauvaise foi est évidente, même s'il était démontré* (...) *qu'il ignorait les retraits effectués par Chalier »*.

En conclusion, le parquet estime que *« M. Nucci a profité de l'organisation du sommet de Bujumbura confiée à son ministère et des crédits importants qui en découlaient pour mettre en place un système lui permettant de détourner à son profit des fonds publics. Son intervention, constante de mars 1984 à mars 1986, apparaît indissociable des fonctions de ministre qu'il exerçait alors. Les détournements constatés ont en effet été possibles grâce à deux initiatives personnelles de M. Nucci : le recours à l'association Carrefour du développement, « l'association du ministre »* (sic), *qui avait été « réveillée » à cet effet ; le recours, pour alimenter cette association, d'une part, à des subventions du ministère de la coopération, d'autre part, au Fonds d'aide et de coopération (FAC), dont le ministre était le président de droit »*.

M. Nucci, indique le réquisitoire, *« a ainsi écarté les règles habituelles de la comptabilité publique et a assuré le paiement d'opérations fictives ou d'opérations majorées dans leur montant* (...). *M. Nucci a profité de toutes ces redistributions pour régler des dépenses propres »*.

Ainsi, selon le parquet, les sommes suivantes *« ont été à sa disposition »* : 3511500 francs, versés par des sociétés ayant établi des fausses factures à l'ordre de Carrefour du développement ; 2151650 francs, correspondant à des frais réglés par l'association ; 99060 francs, versés par l'association Promotion française ; 1286280 francs versés sur le compte joint Nucci-Chalier.

« Au total, conclut le réquisitoire, *les fonds détournés s'élèvent donc à une somme globale minimale de 7048490 francs, sur lesquels l'information a permis, en l'état, d'identifier, à hauteur de 5000744 francs, les dépenses de M. Nucci »* (1). Il s'agirait de *« dépenses de campagne législative »*, de *« dépenses dans le cadre de Beaurepaire »* et de *« dépenses personnelles »*. Pour le substitut Delafaye, ces *« agissements de M. Nucci peuvent être qualifiés de complicité de faux en écritures publiques et usage, faux en écritures privées et usage, soustraction par dépositaire public et recel »*.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(1) C'est donc par erreur que, sur la *foi d'une dépêche d'agence, nous avons* écrit, dans nos éditions datées 3-4 mai, que *« le trou serait d'un peu plus de 2 millions »*. L'estimation du parquet est, en fait, bien supérieure.

La boîte de Pandore

La justice fait le ménage, sans prendre de gants. En l'espace d'une semaine, sur les deux versants de l'affaire du Carrefour du développement — les détournements de fonds, la manipulation politique, — le parquet a transformé le paysage. Dans le premier cas, il charge ; dans le second, il verrouille. Avec les *« réquisitions d'incompétence »* du parquet de Paris, concluant que seuls ses pairs sont aptes à juger M. Christian Nucci, l'ancien ministre socialiste de la coopération devient le principal organisateur et bénéficiaire du scandale financier, M. Yves Chalier n'apparaissant plus que comme son subordonné et son complice. Avec le *« réquisitoire d'information d'ordonnance »* du parquet général, légitimant le secret-défense invoqué par M. Charles Pasqua dans l'affaire du « vrai-faux » passeport, le ministre de l'intérieur se trouve protégé des curiosités judiciaires intempestives à propos de la manipulation politique de ce dossier par ses proches.

La justice aurait voulu embarrasser les parlementaires qu'elle ne s'y serait pas prise autrement. Ces dernières semaines, à droite comme à gauche, ne semblait-on pas vouloir calmer le jeu, la majorité faisant mine d'oublier les turpitudes de M. Nucci tandis que les socialistes ménageaient quelque peu M. Pasqua ? Or voici que, devant l'opinion publique, la justice leur lance un défi, les invite à se saisir de l'affaire, avec des attendus peu nuancés. D'un côté elle accable M. Nucci, d'un autre elle justifie M. Pasqua. Ce défi recouvre deux questions, dont dépendra la violence de l'affrontement parlementaire.

La première concerne *la majorité*. Après avoir utilisé l'affaire afin de retirer le monopole de la morale politique aux socialistes, peut-elle renoncer à mettre en route la procédure, longue et incertaine, qui conduirait éventuellement M. Nucci devant la Haute Cour de justice ? On sait que les députés de base, du RPR comme de l'UDF, sont réticents. Les mécanismes de financement des campagnes électorales, l'usage des fonds secrets ministériels, les combines du pré carré africain ne sont-elles pas la toile de fond du scandale ? N'est-ce pas M. Jean-Claude Gaudin qui, hier, réduisait celui-ci à un vulgaire *« vol à l'étalage »* ?

Le ton des réquisitions du parquet change la donne. Devant de si graves présomptions, ne pas réagir ne pourrait être compris que comme l'aveu d'une complicité de la classe politique tout entière. Dans le cas précis de la majorité, ce serait même reconnaître n'avoir voulu qu'exploiter momentanément, à des fins partisanes, une affaire embarrassante pour ses adversaires.

La seconde question vise les socialistes. Silencieux — ô combien ! — *depuis le début du feuilleton* Carrefour du développement, comment pourraient-ils, aujourd'hui, ne pas réagir et contre-attaquer ? Le double mouvement du parquet ne leur est pas passé inaperçu. Si la majorité lance l'assaut, certains socialistes souhaitent mettre en cause directement M. Pasqua et les appuis offerts par le ministère de l'intérieur à M. Chalier, protégé et manipulé, selon ses propres dires, par M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police nationale, ami politique du ministre.

Après son arrestation, M. Chalier ne devait-il pas déclarer au juge d'instruction, le 5 décembre 1986, que sa note manuscrite, adressée depuis le Brésil au printemps 1986 et qui fut un des points de départ de l'instruction, lui avait *« été demandée par M. Delebois » ? « Cette note est orientée,* devait-il assurer. *Delebois m'avait dit qu'il fallait « charger » à gauche. C'est à la demande expresse de Delebois par exemple que j'avais dû citer le nom de personnes ayant été les maîtresses du ministre. »*

Nucci-Pasqua : jusqu'à ces derniers jours, il y avait, dans ce couple, les éléments d'une dissuasion pouvant conduire à un enterrement de l'affaire. Maintenant, la justice a introduit un déséquilibre en passant le relais aux parlementaires en des termes qui, *a priori*, les contraignent à passer d'une guerre de position à une guerre de mouvement. La première initiative que prendra l'un des camps risque de provoquer une réaction immédiate dans l'autre. La boîte de Pandore pourrait alors s'ouvrir sans que personne puisse prédire ce qui en sortira.

G. M. et E. P.

ÉTATS-UNIS

Plusieurs millions d'immigrants illégaux pourront demander à régulariser leur situation

WASHINGTON
correspondance

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'immigration signée le 6 novembre dernier, les Etats-Unis vont vivre, selon l'expression du *New York Times*, *« une des plus importantes expériences »* de leur histoire. A partir du mardi 5 mai, en effet, tous les immigrants illégaux, familièrement appelés les « indocumentados » (les Hispaniques sont les plus nombreux, mais il y a aussi un certain nombre d'Irlandais, d'Anglais, d'Italiens et d'autres Européens n'ayant pas tenu compte de la limite de validité de leur visa touristique), vont pouvoir demander un statut légal. Mais ils devront prouver, documents à l'appui, qu'ils vivent aux Etats-Unis sans interruption depuis le 1ᵉʳ janvier 1982.

Les services d'immigration (INS) prévoient qu'environ quatre millions d'illégaux se présenteront dans les cent sept bureaux spécialement créés pour recevoir leurs demandes. Mais on s'attend qu'un grand nombre se tiendront à l'écart, certains en raison d'un sentiment de méfiance envers l'autorité, d'autres de peur, en étant exclus du bénéfice de l'immunité, de perdre leur emploi, d'être arrêtés et d'avoir à franchir ainsi la frontière en sens inverse. Déjà un grand nombre de Mexicains et de Salvadoriens ont quitté les Etats-Unis avant l'entrée en vigueur de la loi, posant des problèmes aux pays-refuge, comme le Canada, qui a dû imposer des restrictions à leur entrée. Quant au président du Salvador, il a demandé au président Reagan que ses compatriotes entrés illégalement puissent rester temporairement aux Etats-Unis. Leur retour au pays, a-t-il dit, aurait des effets désastreux sur l'économie du Salvador, qui a besoin des 400 millions à 600 millions de dollars envoyés annuellement par les travailleurs émigrés.

L'aide des Eglises

L'INS doit faire face à des difficultés immédiates. Les moyens financiers qui lui font défaut pour à la fois recevoir et instruire les demandes de légalisation et surveiller les employeurs. Ceux-ci ont maintenant l'obligation de n'engager que des citoyens américains ou des étrangers « légalisés », qui doivent faire la preuve de leur citoyenneté ou de la régularisation de leur statut. Les employeurs enfreignant la loi seront passibles d'amendes (entre deux cent cinquante et dix mille dollars) et même de prison.

Diverses organisations privées, notamment les Eglises, aident les « indocumentados » à réunir les papiers anciens (feuilles de paie, quittances de loyer, notes d'usage) établissant la durée requise de leur séjour. Bien entendu, certaines officines douteuses procurent aussi, moyennant finances, de faux documents. Une fois leur demande acceptée, les illégaux se verront accorder d'abord le statut de résident temporaire et, dix-huit mois plus tard, celui de résident permanent. Cinq ans après, ils pourront demander la nationalité américaine.

Selon le Bureau des statistiques, dans les quinze prochaines années les immigrants représenteront un quart de l'accroissement de la population et de la main-d'œuvre. Surtout, les nouveaux résidents permanents pourront, dans certaines conditions, faire venir leur famille.

Pour le moment, la loi pose des problèmes délicats. Quel serait le cas, par exemple, d'un mari bénéficiant de l'amnistie, alors que sa femme, du fait qu'elle n'a pas résidé continuellement aux Etats-Unis pendant la période concernée, verrait sa requête repoussée ? Si le couple a des enfants nés aux Etats-Unis, ils sont automatiquement américains. Faudra-t-il les renvoyer à leur mère à l'étranger ? Le Congrès étudie ce genre de question.

La procédure de légalisation n'est pas gratuite. L'immigrant qui dépose un dossier doit payer un droit initial de 185 dollars et de 50 dollars pour chacun de ses enfants. A cela s'ajoutent les frais d'examen médical et ceux (75 dollars) demandés par les organisations autorisées à aider à la collecte des documents nécessaires. Le recours aux avocats est coûteux. Aucune limite n'est fixée à leurs honoraires. Bref, le « prix » exigé pour devenir un citoyen américain est relativement élevé pour des gens qui, dans leur majorité, vivent dans ou à la limite de la pauvreté.

HENRI PIERRE.

Les autorités mexicaines sur le pied de guerre pour accueillir les « illégaux » refoulés

Mexico *(AFP)*. — Les autorités mexicaines sont actuellement sur le pied de guerre le long des 3 000 kilomètres de frontière nord du Mexique pour accueillir les centaines de milliers de travailleurs clandestins qui, estime-t-on, seront refoulés des Etats-Unis à partir du mardi 5 mai, jour d'entrée en vigueur de la nouvelle loi américaine sur l'immigration, dite loi Simpson-Rodino, du nom de ses auteurs.

Les Mexicains sont les premiers visés par cette législation, présentée aux Etats-Unis comme une loi d'amnistie, puisqu'elle doit permettre aux étrangers d'accéder à la nationalité américaine s'ils parviennent à prouver leur présence dans le pays depuis 1982. Environ 60 % des trois à cinq millions d'étrangers en situation illégale aux Etats-Unis sont d'origine mexicaine. Quelques centaines de milliers seulement, pense-t-on, parviendront à légaliser leur présence.

Depuis près d'une semaine, la loi Simpson-Rodino fait la « une » de la plupart des journaux du pays et a réveillé à nouveau des sentiments anti-américains dans certains secteurs de la société mexicaine. Les associations de défense des droits de l'homme, ainsi que certains syndicats et partis de gauche, se sont vigoureusement élevés contre cette législation qu'ils qualifient de *« raciste »* et dont ils ont demandé l'abrogation, exigeant même des représailles de la part des autorités mexicaines.

Le gouvernement de Mexico, lui-même aux prises avec le problème posé par les réfugiés guatémaltèques (environ quarante-cinq mille) dans le sud du pays, s'est borné à regretter l'absence de consultations entre les deux pays avant l'adoption de la loi. Son entrée en vigueur risque d'affecter gravement le développement économique du Mexique. L'immigration vers les Etats-Unis jouait, en effet, *« un rôle régulateur du chômage »*, selon les propres termes du chef de l'Etat.

La Banque du Mexique a calculé que, chaque année, les Mexicains expatriés aux Etats-Unis envoyaient près de 1 milliard de dollars à leurs familles restées au pays.

Le ministère mexicain de l'intérieur, qui affirme avoir reçu des assurances de Washington, a écarté toute possibilité d'une *« déportation massive »* des illégaux travaillant aux Etats-Unis. Il a néanmoins lancé un appel à la population pour qu'elle accueille ceux qui seront refoulés dans *« la dignité et la solidarité »*.

Société

FAITS DIVERS

A Nogent-sur-Marne

Huit morts et onze blessés dans l'incendie d'une clinique

Huit personnes – sept femmes et un homme – sont mortes intoxiquées et onze autres ont été blessées dans l'incendie de la clinique de Plaisance, pendant la nuit du lundi 4 au mardi 5 mai, rue de Lardillère, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne).

L'incendie s'est déclaré vers 2 h 15, apparemment au rez-de-chaussée, dans des circonstances encore mal établies. Le bâtiment est une clinique de deux étages comportant une aile pour soins psychiatriques.

Rapidement, les pompiers ont déclenché le « plan rouge » mobilisant d'importants moyens de secours. Ce sont cent vingt sapeurs d'une douzaine de casernes de Paris et de la région parisienne qui sont venus à bout du sinistre, peu après 3 heures du matin. Le général des sapeurs-pompiers de Paris, M. Pierre Godon, a dirigé en personne la lutte contre le feu. C'est après avoir éteint l'incendie et alors qu'il faisaient des reconnaissances dans les décombres que les pompiers ont découvert les huit cadavres, alors que quatre victimes avaient pu être secourues à temps.

PARIS

Sans augmentation des impôts locaux

M. Chirac distribue 137 millions de francs pour l'aide sociale

En décidant d'affecter 137 millions de francs à des mesures concrètes en faveur des Parisiens, M. Jacques Chirac a passé, le lundi 4 mai, une véritable revue de détail des services de la ville. Tous les secteurs de la capitale où *« un effort de la collectivité restait à entreprendre ou à compléter »* bénéficieront de cette manne.

Ainsi, par exemple, à propos de la propreté, les moyens en hommes et en matériel sont renforcés. Un programme dont le coût est évalué à 31,9 millions de francs. Quarante emplois de cadres vont être créés et cent cinquante éboueurs supplémentaires recrutés. M. Chirac a également indiqué qu'un système *« Eté anti-intrusion »* est à l'étude. Il est destiné aux personnes qui partent en vacances. Elles pourront louer un appareil relié à un central d'écoute alerté en cas d'intrusion dans un appartement déserté.

Les travaux dans les établissements scolaires seront accélérés, principalement dans l'Est parisien. Vingt millions de francs vont être réservés à ces travaux et réparations. A noter que 6 millions, dont 4,5 pour le privé, sont également réservés pour développer des activités scolaires et péri-scolaires dans la capitale. La mairie va d'autre part accentuer son action en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées afin de favoriser leur maintien à domicile. L'allocation « Ville de Paris » est portée à 3 110 F par mois. Le plafond des ressources donnant droit à la carte Emeraude (gratuité dans les transports parisiens) passera de 5 000 à 7 000 F. L'aide ménagère accordée augmentera de trente à soixante heures. L'ensemble des mesures envisagées en faveur des personnes âgées et personnes handicapées représente un effort de 25,8 millions de francs.

A propos des familles nombreuses, le maire de Paris a annoncé la création d'une aide supplémentaire (600 F par mois) à l'allocation parentale d'éducation. Au total, l'allocation mensuelle pour les bénéficiaires sera de 3 000 F. Enfin, une aide au logement est créée pour un certain nombre de familles nombreuses (1 000 F pour quatre enfants, 200 F par enfant supplémentaire). Enfin, M. Chirac a annoncé que les crédits affectés par la Ville à la formation professionnelle seront augmentés de 6,5 millions de francs.

Le maire de Paris a conclu en annonçant qu'une mission de réflexion sur les jeunes en difficulté, *« Français de souche ou non »*, dans la capitale avait été confiée à M. Guy Longeville (apparenté RPR).

Toutes ces opérations seront financées sans augmenter les impôts loocaux. Si M. Chirac peut donner un tel « coup de collier » deux ans avant la fin du mandat de l'actuelle majorité municipale, il le doit à différentes ressources financières qui viennent de tomber dans les caisses de la ville : 85 millions de francs d'excédents de recettes fiscales, 15 millions des services de la Ville, principalement du bureau d'aide sociale, et 37 millions dégagés grâce à la création par l'Etat de l'allocation de congé parental qui remplace désormais l'allocation municipale.

JEAN PERRIN.

RELIGIONS

A la fin de sa visite en Allemagne fédérale

Jean-Paul II lance un appel angoissé au réveil religieux de l'Europe

Le pape est rentré le lundi soir 4 mai à Rome, après une visite de cinq jours en Allemagne fédérale. Ses deux dernières étapes, à Augsbourg (Bavière) et à Spire (Rhénanie-Palatinat), ont été consacrées à l'œcuménisme et à l'Europe.

SPIRE
de notre envoyé spécial

Sevré de bains de foule pendant cinq jours par une police allemande sur les dents, Jean-Paul II a pu s'exprimer à loisir à Spire, ville rhénane trop exiguë pour accueillir cinquante-cinq mille pèlerins transis de froid et blottis, sur fond de fanfare, autour de la cathédrale millénaire qui est l'un des chefs-d'œuvre de l'art roman allemand.

Spire compte autant de clochers protestants et catholiques que de tombeaux d'empereurs. En raison de son riche passé et de la proximité de la France, le pape avait choisi cette ville pour clore sa visite en Allemagne fédérale par un discours sur l'Europe, précédant un tête-à-tête de trente minutes avec le chancelier Helmut Kohl.

A Saint-Jacques de Compostelle (Espagne) en 1982,le pape avait rappelé à l'Europe ses véritables frontières, de l'Atlantique à l'Oural. De l'ouest à l'est, ses racines chrétiennes sont identiques, devait-il ajouter un an plus tard à Vienne. Le discours prononcé à Spire va plus loin. Avec des accents parfois pathétiques, Jean-Paul II a souligné la responsabilité historique des chrétiens dans une Europe qui, *« par la dissolution de ses mœurs et de ses pratiques religieuses »*, se prépare à l'*« échec »* et approche du *« chaos »*.

La soif de vérité, de justice et de *« pain spirituel »* doit-elle *« s'éteindre »*, interroge le pape, *« dans l'apparente autosatisfaction et satiété de nombreux Européens modernes, dans la tentation permanente de vivre comme si Dieu n'existait pas » ?*

L'exercice de cette responsabilité des chrétiens en Europe passe par leur réunification et, surtout, par la liberté du culte dans les pays où elle est réprimée. Jean-Paul II n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer *« les puissances policées ou militarisées, les décrets dictatoriaux »*, dont, assure-t-il, *« aucun ne réussit à répondre aux questions fondamentales, à écouter les plaintes, à favoriser justice et ordre dans la société »*.

« L'un des droits fondamentaux et sacrés est la liberté d'honorer Dieu, de pratiquer la religion sans contrainte et sans obstacles », estime le pape, qui lance un appel aux dirigeants politiques européens pour que *« les restrictions et la répression qui règnent sur le libre exercice du culte prennent fin »*, ajoutant : *« Le droit de pratiquer sa religion, le respect de tous les droits et valeurs fondamentales, pour que les hommes vivent dans une communauté digne d'eux, doivent servir de fondements* sine qua non *à l'avenir de l'Europe. »*

« Les racines chrétiennes de l'Europe, la paix mondiale, la liberté de religion, la réunification des chrétiens sont les défis cruciaux de notre temps », a conclu Jean-Paul II, qui n'a jamais été aussi loin dans l'expression de son inquiétude personnelle : *« A ces défis, que puis-je faire, moi, tout seul ? Je ne sais même pas si je peux contribuer à leur solution ; chacun d'entre vous part amorcer le mouvement. »*

Le « feu oecuménique » et la cendre

C'est à Spire, lors de la Diète de 1529, que les partisans de Martin Luther ont exprimé leur *« protestation »* solennelle, qui fit d'eux les « protestants ». Et ce sont les mêmes qui, l'année suivante à Augsbourg, étaient venus déposer également au parlement local, dans un ultime effort de compromis qui a échoué, la fameuse « Confession d'Augsbourg » qui, aujourd'hui encore, est la charte commune de référence des vingt-sept millions de protestants allemands et des cent millions de luthériens dans le monde.

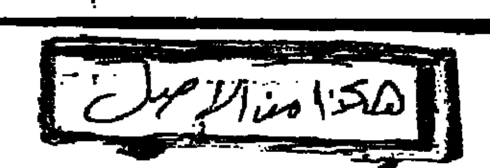
Augsbourg avait donc été, lundi matin, l'étape œcuménique de Jean-Paul II, au cours d'un office religieux à la basilique Saint-Ulrich, réunissant des responsables protestants, orthodoxes et catholiques allemands. La portée de cette rencontre était plus modeste que la véritable discussion entre les Eglises évangélique et catholique, qui avait eu lieu en novemnre 1980 à Mayence, lors de la première visite du pape.

Jean-Paul II s'en est tenu à la formulation de quelques souhaits pour que le dialogue œcuménique avance plus vite et, soupçonné d'avoir oublié les protestants dans son évocation des victimes du nazisme, il a cité le nom du célèbre théologien protestant Dietrich Bonhoeffer, mort dans un camp de concentration.

L'accolade donnée dans la basilique d'Augsbourg à l'évêque de Berlin, Martin Kruse, président du conseil de l'Eglise évangélique d'Allemagne, cachait mal la déception des protestants à l'issue d'une visite pontificale jugée restreinte sur le plan œcuménique, dans un pays où les deux communautés – catholique et protestante – sont presque en nombre égal.

« Ne transformons pas le feu œcuménique en cendres », devait dire, sous les applaudissements, l'évêque Kruse, ajoutant, dans des propos moins lénifiants que ceux du pape : *« Nombreux sont, dans notre pays, ceux qui demandent, pleins de doute, si l'on peut faire l'expérience de la paix chez les chrétiens. Avons-nous fait assez pour que la paix puisse agir dans la vie quotidienne de l'Eglise ? » « Je crains*, a conclu le chef de file des protestants allemands, *que nous ne soyons soumis à la tentation de rentrer à nouveau dans la coquille de nos murs confessionnels traditionnels. »*

HENRI TINCQ.



CINÉMA

« L'Eté en pente douce », de Gérard Krawczyk

Pauline et la fleur bleue

Un drame romanesque qui finit bien. Une idée lancinante du bonheur.



L'affiche d'un hyperréalisme un peu crapoteux avec la poitrine-obus de Pauline Lafont crevant les yeux au bord d'une route, la bande-annonce truffée de mots obscènes, donnent une fausse idée du deuxième film de Gérard Krawczyk. Elles le rapprochent de tout un cinéma où les paumés de la société moderne s'agitent dans la moiteur de jours et de nuits qui font transpirer, l'érotisme et la dérive. Quelque part entre les romans de Philippe Djian et Jean-Jacques Beinex, mais sans l'attitude esthétique. Faire de *l'Ete en pente douce* un produit mode 1987 est une erreur, même si, par certains côtés, cela peut s'y prêter.

L'histoire est tirée d'un roman de Pierre Pelot. Fane (Jean-Pierre Bacri), manutentionnaire de supermarché, intervient dans une scène de ménage de ses voisins d'HLM (crasseux) et Shewanhick (Jean-Paul Lilienfeld) lui échange Lilas (Pauline Lafont), sa compagne souffre-douleur, contre un lapin. Fane part avec Lilas aux obsèques de sa mère dans un village du Sud-Ouest. Il hérite d'une vieille maison, coincée maintenant entre deux garages, dont les propriétaires guettent son bien, et de son frère Mo (Jacques Villeret), rendu idiot, dans son enfance, par l'explosion d'une grenade qui a, d'ailleurs, privé Fane de l'usage d'une main et lui a laissé une vilaine cicatrice au visage.

Fane largue son boulot, achète une machine à écrire pour se faire auteur de romans policiers, refuse d'envoyer son frère débile à l'hôpital. Lilas s'occupe des deux hommes. La cohabitation (jusqu'au lit) fait jaser et André Voke (Guy Marchand) monte les esprits contre la «pute» de Fane. Conflit bien sûr entre les paumés au grand cœur et les médiocres bien nantis. Le langage relâché ou ordurier est bien d'aujourd'hui, comme le débraillé de certaines situations.

Mais, surprise, Gérard Krawczyk retourne les stéréotypes par une mise en scène extrêmement bien construite, où le réalisme psychologique et la tradition populiste (l'importance donnée aux seconds et petits rôles, tous très bien tenus) du cinéma français des années 50 reprennent leurs droits. Après *Je hais les acteurs*, comédie satirique et loufoque, voici un drame romanesque qui finit bien, où les sentiments enfouis dans une glèbe rude, la tendresse latente d'êtres mal éduqués, mal barrés dans la vie, conduisent les spectateurs hors de sentiers qui paraissaient, au début, plutôt rebattus.

Jean-Pierre Bacri extirpe des brouillards de Fane une humanité touchante, une virilité qui se retrouve dans une vraie passion amoureuse. Jacques Villeret ne cesse d'étonner, de toucher par les apeurements et l'obstination de Mo à être «comme tout le monde». Pauline Lafont, enfin, surtout, gagne une partie difficile. Prisonnière de son corps trop pulpeux, bonne fille affamée de «gentillesse» mais obligée de se défendre bec et ongles, Lilas porte en elle la fleur bleue du mariage, des enfants, de la maison-foyer. Une idée lancinante du bonheur qui se détourne parfois vers l'imitation rêvée de Marilyn Monroe. Ce qui est formidable chez Pauline Lafont, c'est la manière dont elle fait sentir, avec ses moyens de comédienne, toute la distance qui sépare l'apparence physique, les chimères et les désirs qu'elle engendre, le mythe de Marilyn, de l'idéalisme et de la douce féminité de Lilas. Même Claude Chabrol, qui joue – sérieusement – le curé du village, a l'air estomaqué.

JACQUES SICLIER.

« Brighton Beach » de Gene Saks

L'Amérique quand même

1937 : la Grande Dépression, une famille juive de Brooklyn dans sa rue encore provinciale, qu'elle partage avec d'autres immigrés de plus ou moins fraîche date, les Irlandais – on se regarde en chiens de faïence d'un trottoir à l'autre, – et non loin le métro aérien. Avant que faubourgs et banlieues, autour des grandes villes américaines ne deviennent de gigantesques dépotoirs.

1937 c'est encore la crise, le chômage à l'intérieur – un tiers de la nation vit mal, affirme le président Roosevelt, – et le moindre travail est précieux. Le *paterfamilias* a deux emplois. L'officiel et, le soir, pour compléter le mois, il conduit un taxi.

Et puis, 1937, c'est l'année où Hitler et Mussolini signent un pacte, et le père sent la guerre se rapprocher. Les parents de Pologne réussiront à quitter le pays, et le reste du clan déjà émigré aux Etats-Unis devra se serrer un peu plus les coudes pour les accueillir. Le jeune narrateur se réconcilie avec les siens, et d'abord son frère, devient prématurément adulte, réalise son rêve de toujours, voir une femme nue...

Souvenirs émus, racontés à la diable par un cinéaste sans style, filmés sur les lieux mêmes de l'action, miraculeusement préservés. Une Amérique dure aux nouveaux venus, prêts malgré tout à payer le prix nécessaire pour prendre leur part du rêve américain, avec la famille comme un bloc indestructible. Et, en arrière-plan, quelque chose qu'on ne trouvait pas dans l'ancien Hollywood : le sentiment de la fragilité de la vie, que peut-être l'Amérique même n'est qu'un moment de l'histoire, que tout peut capoter. Bref l'angoisse derrière joies et misères, une certaine vérité.

LOUIS MARCORELLES.

PEINTURE

Rosenquist et ses filles-fleurs

De Rosenquist, jeune Turc du pop art au début des années 60, les imageries de bombardiers, de starlettes pour publicités aguicheuses ou d'objets de consommation, ont laissé le souvenir d'un artiste précis et ironique à froid. Si la précision demeure, désormais la satire a cédé la place à une inspiration plus poétique. Chaque toile est obtenue par le croisement de deux motifs, celui du visage féminin et celui de la fleur.

Suivant un dispositif de découpages et une combinatoire géométrique subtile, Rosenquist fait apparaître le portrait sous les pétales et les feuilles, portrait incomplet, portrait en bandes disjointes que l'œil réunit cependant. Cette rencontre de la botanique et de l'érotisme n'est pas neuve. Le peintre développe littéralement l'une des métaphores les plus convenues du langage amoureux. Ces filles-fleurs, évoquées avec un peu plus de mièvrerie, un sens moins sûr du seuil à ne pas dépasser, glisseraient au chromo attendrissant. L'art de Rosenquist tient à ce qu'il joue avec le stéréotype, la caresse, l'imite, et n'est pas dupe pour autant.

Ph. D.

★ Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg, jusqu'au 30 mai.

L'abstraction selon Clément

Parfaitement extérieur aux révolutions de palais ou de musées qui agitent l'abstraction ces temps-ci, Alain Clément peint comme si de rien n'était. A grands gestes colorés qui se croisent et composent des tissages parcourus de lignes brisées ou de courbes enroulées, il accomplit son œuvre loin des géométries fallacieuses à la mode. Cette singularité ne lui a guère valu jusqu'ici la reconnaissance universelle.

On devrait le regretter, parce que la peinture de Clément, fidèle depuis une vingtaine d'années à ses principes de non-figuration, est de celles qui posent sans détour les questions périlleuses de la platitude et de l'espace. D'une pratique qui « balayait » la surface de coulées posées « à plat » et ne s'autorisait que de rares effets de grain ou d'empatement, Clément a évolué vers un style équivoque, qui associe à sa première manière des tentatives de volumes. Les formes quittent leur frontalité originelle, les arrondis prennent un relief inattendu, la toile a perdu sa simplicité de support pour admettre des illusions de reliefs.

Ph. D.

★ Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, jusqu'au 30 mai.

MUSIQUES

« La Fête à Lubat » au New Morning

Batteur – sans doute le meilleur du jazz français, – joueur de mélodica et accordéoniste, catalyseur à l'humour *froid*, Bernard Lubat vit avec la musique. Il s'y baigne voluptueusement, soucieux à la fois de laisser l'imagination en liberté et de construire des arrangements d'autant plus directs et efficaces que la section rythmique de son orchestre est carrée. Lubat aime le spectacle qui assimile tous les genres et joue sur les vibrations et les émotions.

Après avoir accompagné pendant plus de deux ans Claude Nougaro en compagnie de Maurice Vander et *Pierre Michelot*, *Bernard Lubat* renoue avec sa propre compagnie et donne une série de concerts un peu fantasques mais toujours swinguants au New Morning.

Bien entendu, les multiples facettes de cet étonnant poly-instrumentiste sont déployées largement, avec comme invités Michel Portal, ce mardi 5 mai, Didier Lockwood mercredi 6, La Velle jeudi 7, Jean-Louis Chautemps vendredi 8. Le samedi 9 mai, la compagnie animera un bal avec la participation de Marc Perrone, *Joe Privat*, *Didi* Duprat et Matelo Ferré.

C. F.

Les obsèques de Dalida en l'église de la Madeleine

Les obsèques de Dalida, qui s'est donnée la mort samedi 2 mai, auront lieu *jeudi 7 mai à 11 h 30* en l'église de la Madeleine à Paris. La chanteuse sera inhumée au cimetière de Montmartre.

M. François Mitterrand : « Une femme généreuse et malheureuse »

Le président de la République, François Mitterrand, que Dalida avait soutenu lors des campagnes présidentielles de 1974 et 1981, a adressé au frère de la chanteuse un télégramme dans lequel il souligne que Dalida *« laissera le souvenir d'une grande artiste qui a marqué la chanson française, celui aussi d'une femme de cœur, généreuse et malheureuse »*.

M. Jacques Chirac : « Emouvante et lumineuse »

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, dans un message de condoléances à la famille de la chanteuse, a fait part de sa *« très grande tristesse »* face à *« la solitude éprouvante qui a été la sienne, en dépit de son immense popularité. Emouvante et lumineuse, Dalida était une très grande dame de la chanson française »*.

« Aïda » à Louxor

Comme au bon vieux temps...

Les responsables égyptiens ont poussé un soupir de soulagement. La première d'*Aïda* à Louxor, en Haute-Egypte, s'est bien terminée, et le succès a dépassé toutes les espérances.

On craignait en effet que l'organisation ne flanche devant cette affluence touristique jamais vue dans la petite ville provinciale, redevenue pour un soir le centre du monde, comme du temps où elle était encore « Thèbes aux cent portes », capitale des pharaons. Il fallait en effet non seulement réserver un accueil royal à la reine Sophie d'Espagne ou à la princesse Caroline de Monaco, mais aussi gérer sans accroc l'atterrissage de plus de cent avions, dont des Concordes, sur le petit aéroport de la ville, ancrer et approvisionner une quarantaine d'hôtels flottants, loger des groupes entiers arrivés à la dernière minute et trouver un gîte à tous ceux, journalistes ou curieux, venus par monts et par eaux sans la moindre réservation. Un vrai travail d'Hercule vu la capacité hôtelière réduite de Louxor. Une Louxor qui espère aujourd'hui être promue au rang de province indépendante, grâce à l'opéra.

Pour les responsables du tourisme en Egypte, *Aïda* est donc un triomphe durable, et les trompettes du second acte ne clament pas à leurs oreilles *« Gloria a l'egitto »* mais *« Gloria al turismo nell'egitto »*. La basse saison, qui commence normalement en mai, a dépassé le summum d'affluence touristique que constitue traditionnellement les vacances de Noël.

Une seule personne ne partage pas cette euphorie : M. Fawzi Metwalli, le promoteur du spectacle. Selon lui, *Aïda* lui a déjà coûté quelque 10 millions de dollars qu'il n'est absolument pas sûr de pouvoir récupérer. Des millions qui sont allés à la construction de gradins, de scènes, de décors, de vêtements pour plus d'un millier de chanteurs et de figurants, sans oublier les musiciens, l'opéra des arènes de Vérone et le cachet de Placido Domingo. En effet, vingt mille billets sur les trente-cinq mille disponibles ont été vendus. Même à 300 dollars la place, l'entreprise reste déficitaire puisque les impôts réclament à eux seuls plus d'1 million de dollars.

Cela va-t-il décourager ceux qui se proposaient de monter en septembre *Aïda* aux pyramides ? Les Cairotes seraient les premiers à le regretter, eux qui ont passé des heures, même dans les petits cafés des quartiers populaires, à admirer tout ce que la télévision égyptienne a retransmis en direct de Louxor : le public cosmopolite défilant pour se rendre à *Aïda*, comme au bon vieux temps...

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Centième numéro du « Monde de la musique »

Les élus de l'an 10

Les revues spécialisées publiaient autrefois des partitions inédites ainsi réservées à l'usage de leurs lecteurs. *Le Monde de la musique* retrouve cette tradition oubliée et publie, fleuron de son centième numéro, dix mesures que lui ont dédiées dix compositeurs vivants. Ainsi s'inscrit entre les lignes un peu de chaque personnalité. Marc Monnet utilise le gothique dans une *Démesure 100 pour piano fantasque ;* Michaël Levinas préconise à l'interprète de s'inspirer des oiseaux ; Iannis Xenakis empile sur huit portées une *Pièce facile* accidentée. Betsy Jolas fait dans le haï kaï, Pascal Dusapin dans le gestuel, Hugues Dufourt dans l'énigme, Jacques Lenot dans la méticulosité.

Henri Dutilleux, enfin, suit la consigne avec gravité dans un *Mini-Prélude en éventail* d'apparence très jouable, tandis que Pierre Boulez rejoint Gilbert Amy dans le fonctionnel et le dépassionné : l'un et l'autre ont détaché dix mesures d'œuvres qu'ils sont en train de composer. Un collage de ces dons pourrait être exécuté lors de la fête que le mensuel organise le 2 juin, salle Gaveau, concert de famille informel au cours duquel les artistes « maison » viendront jouer.

Désigner les Ritcher et les Kathleen Ferrier de demain : c'est en effet la tâche noble d'une publication spécialisée. Et, puisque l'idée du *Monde de la musique* – du rock au baroque, celui d'une revue œcuménique – a germé il y a dix ans, ce sont dix artistes, géants méconnus ou espoirs confirmés, dont le portrait répond en fin de numéro aux partitions imprimées.

Quant au choix d'Arturo Toscanini (qui, dans un dossier de 16 pages et une discographie exhaussive, se taille la part du lion), il n'est pas seulement justifié par le fait que le patron de la Scala, à dix ans près, fût mort centenaire !

A. R.

★ *Le Monde de la musique*, numéro de mai, 180 p., 24 F.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Histoires de fous

1 *La manie des trains*

En littérature, il y a de bons moments, on ne s'ennuie pas toujours, on s'ennuie même moins qu'ailleurs, mais peu de gens le savent. J'ai été très heureux quand j'ai reçu *Railway Bazaar* (vo : *The Great Railway Bazaar*, publié en 1975 par Hamish Hamilton), de Paul Theroux, qui vient d'être traduit par Marie-Odile Fortier-Masek, chez Grasset (100 F). Pardonnez-moi de vous fournir ces détails qui peuvent vous semblez biseux. Vraiment, ce n'est pas pour meubler les lignes, mais je sais que ça fait plaisir aux personnes (comme moi) qui ont la manie des précisions. Autre point : dans la mesure où Grasset a choisi *Railway Bazaar* comme titre, et qui n'est pas du français de tous les jours, je me demande pourquoi cette maison n'est pas allée jusqu'au bout. « *The Great* » n'aurait pas affolé nos connaissances ! Peut-être parce que ça prenait trop de place sur la couverture.

Theroux aurait été une mine inépuisable pour cette nouvelle maison dont je vous ai parlé, Quai Voltaire, de Rondeau et du notaire, dont l'idée fixe est le voyage. Theroux est né dans le Massachusetts, en 1941. Trois de ses romans ont été traduits aux Presses de la Renaissance, et son plus célèbre, *le Royaume du moustique*, chez Calmann-Lévy. Ce sont des choses qui arrivent. Il y a un éditeur courageux qui découvre, et se lasse, faute de vente et de presse. En 1985, Grasset, toujours matois, s'est emparé de ce qu'il y avait en apparence de plus public chez Theroux, ses récits de voyage, en publiant *Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni*. Car la passion de Theroux, c'est le chemin de fer. Il est clair sur ce point dans sa profession de foi : « *Dès mon enfance, à l'époque où nous habitions sur le passage du Boston-Maine, j'ai rarement entendu siffler un train sans éprouver l'envie d'être dedans.* » Et dix lignes plus loin, il précise : « *Si votre train est large et confortable, peu importe votre destination : un coin fenêtre vous suffit* (...); *le déplacement en première classe vaut mieux que l'arrivée.* »

En commençant par le Royaume-Uni, Grasset avait joué la difficulté. La Grande-Bretagne, c'est près, c'est petit, ça semble connu. Et puis Theroux suivait la côte, ce qui pouvait lasser notre attention. Le train idéal en Grande-Bretagne n'existe pas. Il faudrait imaginer un chemin de fer qui partirait de la péninsule de Cornouailles, de Penzance ou de Truro à 20 h 30, qui passerait par Plymouth, Bristol, Birmingham, Sheffield, Leeds, Darlington, Carlisle, Edimbourg, qui franchirait les rudes montagnes d'Ecosse, les Grampians, les Highlands, pour arriver quatorze heures plus tard à Thurso, charmante station balnéaire face aux îles Orcades. Le Cornouailles-Orcades serait l'honneur de la Compagnie des Wagons-Lits. Les frères Roux s'occuperaient en personne de la restauration. Il me semblerait n'avoir jamais mangé d'aussi bonnes grouses que sur cette ligne, accompagnées de *bread sauce*, de *bread crumbs* et de pommes chips. J'avais en son temps aimé ce cabotage ferroviaire, maniaque et sinueux entre les creux et les bosses du Royaume-Uni, mais je doute qu'il ait été un succès de librairie.

Aussi j'ai craint que J.-C. Fasquelle ne se fût lassé et que la suite plus spectaculaire, plus franchement succulente, ne fût pas traduite de sitôt. Après deux ans de réflexion, délai raisonnable pour un éditeur, Grasset a décidé de reprendre le train. Nous le prenons même à 15 h 30, cet *Orient-Express*, à Victoria Station. Notre objectif, c'est la gare centrale de Tokyo. Façon de parler, tous les trains d'Asie vont y passer. « *Je prendrais le tortillard à destination de Simla, qui se faufile à travers la gare de Khaybar, ou la navette reliant les chemins de fer indiens au réseau ferroviaire cinghalais. Je connaîtrais le Mandalay-Express, la Flèche d'Or de Malaisie, etc.* »

2 *Le radeau du capitaine Brenner*

Les livres qui traitent de littérature contemporaine sont presque aussi plaisants que ceux qui s'occupent de voyages en chemin de fer. N'allez pas me soupçonner d'être vendu à Grasset, mais c'est chez cet éditeur que Jacques Brenner vient de publier *Mon histoire de la littérature française contemporaine* (110 F) qui ne pouvait que m'intéresser. J'y suis relativement bien traité, mais ce n'est pas une surprise. C'est l'inverse qui l'aurait été. Comme tous les membres de la corporation, je suis avide de compliments, je les préfère aux avanies. J'aime mieux être cité que passé sous silence. Mais, avec le temps, on s'habitue vite à ce que l'on parle de vous, que l'on signale les vertus de votre style, que l'on dise que vous êtes « *un bel exemple d'esprit libre* ». Quelques lecteurs m'ont fait la remarque à propos de ces dictionnaires, de ces histoires de la littérature que je cite et qui m'aident dans mon travail, que je devais être content d'y figurer, ou éprouver du dépit à ne pas y être, ouais...

Sans être la vertu même, mon opinion à l'égard de ces savants ouvrages aux innombrables collaborateurs ne dépend pas complètement du nombre de lignes qui me sont consacrées. Si égotiste qu'il soit, l'écrivain, tant qu'il est en vie, ne se déplace pas, hélas, avec son paragraphe de manuel sous le bras comme si c'était un passeport ! Certes, il aime mieux passer aux yeux des autres pour une âme sincère, un esprit délié, une intelligence subtile — que sais-je ? — que pour une franche crapule, un butor sans style ; ressembler à ses écrivains préférés qu'à du papier-chiottes, mais plus il vieillit, plus il s'aperçoit que les mots qu'on lui consacre, si doux, si euphorisants soient-ils, ne valent pas, en chaleur, le livre, l'article, serait-il médiocre, qu'il est en train d'écrire.

Chaque jour, un dieu malin remet notre compteur à zéro, et quand nous nous mettons devant notre table nous ne valons pas mieux que ces confrères que nous avons pris l'habitude de toiser du haut de notre chapitre imaginaire. Le seul vrai reproche que je pourrais faire à ces dictionnaires quand ils se mêlent avec gloutonnerie de littérature contemporaine, cette récompense après un dur labeur, c'est de privilégier les théories des écrivains et, donc, les écrivains qui ont des théories, aux dépens de ceux qui écrivent des livres sans mode d'emploi. On voit bien la raison de cette préférence. Les dictionnaires de la littérature sont obligés de résumer. Il est plus facile de résumer une théorie qu'une saveur. On n'a pas besoin d'apprendre à lire, comme aurait dit Merleau-Ponty, quand il s'agit de résumer *Pour un nouveau roman* de Robbe-Grillet, certificat d'études de l'école du regard, qui s'offre naïvement aux commentaires, ou *l'Ecriture et l'expérience des limites* de Sollers, déjà destiné aux élèves de l'enseignement supérieur. C'est par son côté primaire que Robbe-Grillet l'emporte sur Sollers, pourri depuis sa jeunesse par la psychologie et la culture ! Sollers est un renégat qui n'est traduisible en aucune langue. Alors que Robbe-Grillet, jovial petit père des peuples du roman nouveau, se sent aussi à l'aise dans une université américaine que dans un bordel de Hongkong.

Pour être célèbre durablement dans un manuel de littérature quand on a perdu son grade de contemporain, le mieux est de cumuler à la fois théorie et saveur. La préface de *Cromwell* a plus fait pour Hugo et le romantisme que la pièce elle-même. Mais de la cave au grenier, il y avait chez Hugo de quoi remplir dix maisons ! Aujourd'hui, les préfaces servent de plat de résistance avant l'œuvre qui tarde. Je ne saurais trop vous recommander l'histoire de Jacques Brenner qui, en la matière, est un récidiviste. Il avait publié, il y a près de dix ans, une *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours* (chez Fayard) qui avait fait scandale par ses choix et surtout par ses absences. Avant Brenner, quand on se piquait de contemporains, l'on parlait surtout des plus connus, de ceux qui avaient passé la rampe, dont les noms scintillaient comme s'ils étaient déjà Ronsard, Racine, Molière, Saint-Simon, Rousseau, Lamartine, etc. L'on évoquait avec une certaine considération ceux qui détenaient des portefeuilles dans la république des lettres, autrement dit, une *position* littéraire. Pour finir, l'historien citait pêle-mêle le plus grand nombre d'écrivains possible. En multipliant les lots de consolation, l'historien des lettres voulait éviter qu'on ne lui reproche plus tard ses erreurs de jugement.

En nommant tout le monde, il avait moins de chance d'oublier Baudelaire. Ce cas et quelques autres lui étaient restés sur l'estomac. Dans son dernier livre, qui a des racines jusque dans le dix-neuvième siècle, Brenner n'est pas aussi laxiste, il ne retient dans sa toute dernière édition contemporaine que quatre-vingt-dix-huit écrivains, et moins de la moitié des rescapés peuvent mettre un pied devant l'autre. Le poulailler aurait tort de piailler : « et moi ? et moi ? » Dans cent ans, ce qui frappera d'étonnement le jeune chercheur qui découvrira ce radeau de la Méduse où le capitaine Brenner a entassé à la hâte ses écrivains favoris pour les sauver des eaux, c'est que la plupart des noms cités, et à plus forte raison des œuvres, lui sont rigoureusement inconnus. Il est vrai que c'est une entreprise bizarre, lorsqu'on est écrivain soi-même que de dresser la liste des écrivains vivants qui sont de vrais écrivains. « Que faites-vous d'autre, me direz-vous, dans les journaux ? » L'entreprise est moins folle, nous « couvrons ». Nous couvrons l'actualité avec plus ou moins de bonheur, mais sans illusion. Nous travaillons dans le périssable. L'important, c'est de ne pas laisser échapper ce dont les autres vont parler. Et puis nous avons nos pauvres. Ces bonnes œuvres nous font vivre !

3 *La tentation de Malraux*

Nous reviendrons sur ces deux livres, mais j'aimerais vous citer une phrase de Malraux que Brenner a dénichée : « *Pour les critiques (je parle de ceux qui ne sont pas idiots de naissance) la vérité vraie est qu'ils aiment les romans, et nous ne les aimons pas. Plus ça va* [il écrit à son ami Eddy du Perron en 1927] *et plus je me rends compte de notre indifférence foncière à ce que les bonnes gens appellent* « l'art du roman » (...). *Il y a des gens qui ont quelque chose à exprimer et qui ne font jamais un chef-d'œuvre (Montaigne, Pascal, les sculpteurs de Chartres)* (...) *et il y a ceux* « qui font des objets » (...). *Le critique, au fond, c'est un homme qui aime* « les objets » *et non l'expression des hommes.* » On peut rêver aux livres que le jeune Malraux aurait écrit s'il n'avait pas été obligé pour gagner sa vie de bâcler des romans de gare sur l'aventure et la révolution !

ARCHITECTURE

Quand un immeuble recoud la ville

Du sel pour Montempoivre

Un nouvel immeuble, boulevard Soult, à Paris, est l'occasion de reparler de cette architecture quotidienne, que nous font oublier la floraison des expositions et le poids des Grands Travaux de l'Etat.

« *Nous ne parlons plus que d'expositions* », s'autocritiquait notre confrère Olivier Boissière lors de l'émission « La nuit sur un plateau » de France-Culture, le 27 avril dernier (1)... Ce à quoi François Chaslin, rédacteur en chef de l'*Architecture d'aujourd'hui*, ne répondit pas, sans doute pour ne pas avouer que, hormis les expositions, on ne parle plus que grands travaux et grands projets (2). Dit ou non dit, tout cela est vrai, et il faudrait penser plus souvent au quotidien de l'architecture, au modeste immeuble de rue.

Il y a, par exemple, au 81 du boulevard Soult, porte Montempoivre, dans le douzième arrondissement de Paris, un immeuble quasi neuf, dont nous ignorons présentement l'architecte, faute de signature, bâtiment dont nous ne dirons pas que du bien, mais qui est plein d'astuces et de complexité. De ces astuces qu'on apprend désormais dans les UP, et qui permettent de « recoudre » la ville, comme on dit. De cette complexité redécouverte comme la vertu première et de l'urbanisme et de l'architecture.

C'est un petit immeuble d'habitation, bizarrement logé entre des bâtiments de conceptions, voire d'esthétiques franchement contradictoires. Sur la gauche, une « barre » de luxe en pierre de taille, type années 60 à vue de nez, mais (si l'on peut dire *mais* à propos d'une époque) d'honorable facture. Au-delà, on doit constater la présence d'une barre grise du plus mauvais des années 70, qui prend cependant avec douceur la courbe de l'avenue Emile-Laurent, comme pour caresser l'ancienne voie ferrée..., désormais baptisée « coulée verte », car la bavure inspire aussi le vocabulaire de l'urbanisme.

Sur la droite, une série d'immeubles curieux de quatre ou cinq niveaux et de gabarits variés. Le premier, tout en hauteur et comme couronné par un bow-window (lui-même ceint d'une étonnante horloge), paraît relever d'une inspiration yéménite. Suit un groupe d'immeubles un peu moins hauts, pleins de charme et fraîchement repeints dans des tonalités brique, éventuellement surélevés en ateliers. Un escalier discret et un chemin, qui permettent la traversée de l'îlot, succession hétéroclite de cours, jardins, ateliers, séparent cette série d'immeubles du « nôtre ».

Pareil entourage crée un inextricable fouillis de lignes, de couleurs et de signes. Une brute ordinaire de l'architecture se serait contentée d'y ajouter les siens. Le maître d'œuvre du « *81* », a, au contraire, réussi cette transition a priori impossible, utilisant lignes, couleurs et signes pour les faire converger vers son bâtiment, régulariser leur dissymétrie, leur imposer son ordre avec juste un doigt d'ironie. La façade sur le boulevard compte au moins douze éléments différents — non compris les portes et fenêtres, — une dizaine d'horizontales et presque autant de verticales, deux obliques... le tout gardant l'apparence de la cohérence. Deux gris, un rose, trois fois rien de bleu, assimilent les couleurs du boulevard et achèvent de fondre l'immeuble dans la continuité rétablie des façades.

Le vocabulaire moderne de la façade a donc été détourné de sa fonctionnalité originelle. Il ne désigne pas, en effet, ni ne sert l'organisation interne du bâtiment, il paraît se préoccuper exclusivement de la rue. Voilà une exquise politesse, qui explique peut-être pourquoi l'architecte s'est cru autorisé à prendre autant de libertés à l'intérieur de l'îlot, multipliant les balcons en demi-lune dans un désordre du plus mauvais effet. Citation d'un dessin tardif de Wright ou galipette « vitaliste ». Mais on ne peut que beaucoup pardonner à l'architecte du « 81 », pour s'être ainsi préoccupé de la continuité des « Maréchaux ».

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) France-Culture, les derniers lundis de chaque mois, réunit ainsi quelques critiques d'architecture sur quelques points d'actualité.

(2) François Chaslin est l'auteur de *les Chantiers du président*, éd. Folio, 1986. Ce livre se trouve aujourd'hui « complété » par les illustrations, au moins, de *Architectures capitales, Paris 1979-1989*, volume publié par la Mission interministérielle de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme (coord. : Sabine Fachard), préfacé par... François Mitterrand. Ed. Electa Moniteur, 192 p.

● **Prix record pour une toile d'un artiste vivant.** — *Pink Lady*, œuvre du peintre américain Willem De Kooning (réalisée dans les années 40) s'est vendue à New-York 3,6 millions de dollars (21,6 millions de francs).

Communication

La privatisation de TF 1 et la guerre des stars

Le désarroi de la rédaction

Patrick Poivre d'Arvor prend le titre de rédacteur en chef du journal de 20 heures sur TF 1, qu'il présentera du lundi au jeudi, sans abandonner son émission dominicale. Christine Ockrent, quant à elle, a refusé le poste de directrice de l'information que lui proposait M. Bouygues. Les négociations continuent intensément à TF 1, où la rédaction, perplexe, se sent écartée du grand jeu.

Si, côté variétés, les nouveaux dirigeants de TF 1 ont perdu trois vedettes, ils semblent vouloir se rattraper dans le secteur de l'information *en y* installant, à prix d'or, une armée mexicaine. *« Il n'y aura bientôt plus que des baronnies »*, s'indigne-t-on dans la rédaction, où le malaise va croissant. *« On ne sait plus qui fait quoi »*, s'inquiètent aussi les journalistes, suspendus aux résultats de tractations menées depuis près d'une semaine au plus haut niveau de la chaîne, en l'occurrence depuis la nomination surprise de M. Etienne Mougeotte au poste de directeur d'antenne.

L'incertitude devrait cependant être levée, mercredi 6 mai, lors de la conférence de presse que doivent tenir MM. Le Lay et Mougeotte pour présenter la composition définitive de l'équipe de TF 1, après l'avoir soumise au comité d'entreprise réuni, dans la matinée, en session extraordinaire.

La société des journalistes, dont le conseil d'administration rencontrait, mardi, MM. Le Lay et Mougeotte, se pose aujourd'hui de nombreuses questions. Quelle hiérarchie, donc quel interlocuteur pour la rédaction ? Certains journalistes, M. Yves Mourousi, Mme Anne Sinclair, ne viennent-ils pas de se voir accorder un statut particulier les rattachant directement à la présidence et à la vice-présidence, tandis que Patrick Poivre-d'Arvor entre, lui, dans le comité stratégique ? Une situation difficilement gérable pour le directeur de la rédaction, Alain Denvers, lequel sait sa situation particulièrement précaire... et son poste convoité.

La disparité des salaires entre les membres de la rédaction ne fait qu'accroître ces tensions. En quelques jours, un gouffre s'est creusé entre les stars, les présentateurs, *« vendeurs de l'information »* et les autres journalistes, *« les fabricants »* ou *« soutiers de base »* comme ils se qualifient eux-mêmes. Un écart qui va de un à vingt et se moque de l'ancienneté et de la qualification professionnelle de ceux qui depuis des années *« ont fait la Une »*.

« TF 1 perd son âme », déplore un journaliste. *« La rédaction est en train de perdre ses valeurs morales et ce qui a fait son ciment toutes ces dernières années. Les notions de salaire, de carrière et de pouvoir prennent doucement le pas sur les critères purement professionnels. » « Certains,* ajoute un reporter, *en arrivent à imaginer ce qui leur paraissait inimaginable : le ralliement à la 5 ! »*

Un discours alarmiste, mais largement répandu à l'intérieur de la rédaction, et un sentiment que semblent confusément partager quelques « vedettes » de l'extérieur récemment pressenties. C'est le cas de Christine Ockrent, qui, *« dans les conditions actuelles »*, a refusé de prendre la direction de l'information. C'est aussi celui de Jean-Claude Pâris, correspondant pour Antenne 2 à New-York, dont on a *dit qu'il avait signé un contrat avec* l'équipe Bouygues pour occuper — lui aussi — le poste de directeur de l'information. *« Une rumeur infondée »*, nous a t-il dit, avant de rencontrer, lundi, M. Mougeotte pour clarifier les choses.

A. Rd.

POINT DE VUE

Débauches

par Christine Ockrent

NOUS avons les hommes politiques les plus intelligents, la *fonction publique la plus* prestigieuse, la culture la plus riche, les vins les plus fins, les publicitaires les plus inventifs, le numéro un mondial des travaux publics et la meilleure télévision du monde. Au moins s'en gargarise-t-on après avoir dit longtemps qu'elle était la pire.

Vue de loin, elle est bien la pire. Je ne parle pas des programmes, qui n'atteignent pas l'étranger, ou des informations, qui ne s'exportent pas mieux. Je parle du spectacle qu'offrent tour à tour ces responsables qui se glorifient d'avoir fait leur travail, ces animateurs qui confessent l'agonie de leur choix, cette presse qui en fait ses choux gras, et ces repreneurs aspirés par la marmite dont ils ont si chèrement soulevé le couvercle. C'est dans ses outrances que le spectacle inquiète.

Outrance parce que la fatuité et le provincialisme ne sont pas les réponses dignes d'une culture qui, pour continuer à rayonner, doit réussir sa mue audiovisuelle. Outrance parce qu'ils ne confortent pas non plus les centaines de professionnels, réalisateurs, techniciens, journalistes, qui croient qu'ils font un métier, et que l'audiovisuel va enfin devenir une industrie. Outrance des excès financiers qui, au-delà des indignations faciles, traduisent l'accouchement douloureux d'un véritable marché. Le service public n'en devient pas pour autant l'auberge de toutes les vertus : là aussi la surenchère de l'argent existe, même si on ne la dénonce pas.

L'inquiétude tient au constat : au lieu d'en devenir le remède, le bouleversement récent et tant attendu des structures rouillées de l'audiovisuel français accroît la confusion des genres et des esprits.

Le constat, quel est-il ? Trois saltimbanques de poids changent de chaîne, et voilà l'audiovisuel à cloche- pied ! La vitalité d'un système se mesure à sa capacité à produire ce qu'il lui faut consommer. Trop longtemps assujetti au malthusianisme du seul secteur public, l'audiovisuel français est pauvre en vedettes, sinon en talents. On n'en fabrique pas aussi vite que des bureaucrates, ils ne prolifèrent pas au rythme des chaînes généralistes.

Le footballeur et le journaliste

Silvio Berlusconi l'a bien compris, qui préfère, en France comme en Italie, acheter très cher des valeurs établies plutôt que d'investir dans leur fabrication. Pourquoi leur en faire grief s'ils se préoccupent aussi de la qualité de leur travail ? Un footballeur qui change de club continue à pratiquer le football. Un journaliste peut continuer dans un autre journal à défendre la même conception de l'information. Et si un titre disparaît, faut-il prendre le deuil du journalisme ? Il y a quelque outrance pour des fonctionnaires que l'on déplace sans risque d'un poste à un autre à dénoncer ces débauches-là... Seul le public est juge et arbitre.

Car jusqu'ici on ne parle que de spectacle. Comme si la télévision n'était pas devenue la première source d'information des citoyens, comme s'il n'y avait pas, sur ce plan-là, un enjeu autrement crucial. A force de procès politiques, l'information télévisée française se résume, à l'étranger, à cette caricature. Notre manière de voir, de comprendre le monde n'intéresse personne, et les images que nous fabriquons n'ont pas de marché.

Il ne s'agit plus d'applaudir la pavane de quelques coqs de village dans le pré carré de leurs pérogatives. Il s'agit, pour une société démocratique condamnée à la médiatisation et empoisonnée déjà par ses excès, d'y trouver aussi son compte : plus d'information, une information plus diversifiée dont les grands moments ne sont plus seulement les invitations des hommes politiques. De l'information pour apprendre le monde en direct et nous en faire entendre. Le retard que nous avons pris en matière d'information télévisée dans la technologie comme dans les mentalités est grave.

MM. Berlusconi et Maxwell estiment, à juste titre, que la France est une dimension indispensable de leur stratégie internationale : créons l'Europe du spectacle et de la publicité, et qu'elle rapporte ! Tant mieux ! Mais qu'au moins, puisque aucun groupe français n'est encore en mesure d'aligner une ambition comparable, leurs ressources contribuent aussi à développer l'information.

Il y va du service public et du rayonnement d'une culture.

La vente des actions au public s'annonce difficile

Plus de la moitié des Français (53,7 %) n'attendent rien de la privatisation de TF 1. Ce pourcentage élevé a été, il est vrai, recueilli du 9 au 16 avril par Recherche économique et sociale (RES) avant la formidable bataille de « stars » dont la Une vient de faire les frais.

Mais cet attentisme n'empêche nullement 25 % de ces mêmes Français d'envisager d'acheter des actions de TF 1, lorsque celles-ci seront offertes au grand public. Beaucoup plus qu'en janvier dernier, puisqu'ils n'étaient à cette date que 11 %, selon un sondage IPSOS alors publié par l'hebdomadaire *le Point*. Parmi les motivations d'achat arrivent en tête l'attrait du bon placement mais aussi — pour un Français sur dix — le désir de donner son avis sur les orientations de la chaîne (11,1 %).

La privatisation totale de TF 1, avec la vente dans le public de 40 % du capital, devrait être réalisée *« peut-être à la fin du printemps ou au début de l'été »*. C'est en tout cas le souhait qu'a exprimé M. Edouard Balladur, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, dimanche 3 mai au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Le ministre d'Etat invoque une raison : *« Je souhaite que la situation transitoire dans laquelle l'Etat est associé au capital privé soit la plus brève possible. »* La mise sur le marché des actions de TF 1, par une offre publique de vente, se heurte pourtant à trois obstacles importants que les services de la Rue de Rivoli tentent actuellement de surmonter.

Les deux premiers problèmes sont liés à la loi sur l'audiovisuel. Une disposition de ce texte prévoit que les actions de TF 1 seront nominatives. Tout acheteur de titres de TF 1 devra se déclarer et être inscrit dans le registre de la société. Les titres nominatifs existent à la Bourse de Paris. Le ministère de l'économie estime cependant que le système financier français ne dispose pas actuellement de la logistique nécessaire pour gérer un fichier d'actionnaires aussi volumineux, qui en outre coûterait une fortune.

Le second obstacle provient d'une autre disposition de la loi sur l'audiovisuel, celle qui interdit aux étrangers de détenir plus de 20 % du capital de la chaîne. Pour les privatisations réalisées jusqu'à présent, ce seuil a également été retenu, mais il ne doit être respecté qu'au moment de la mise en vente. Par la suite, les étrangers peuvent acheter des actions sur le marché et ainsi accroître leur part dans le capital. Pour TF 1, en revanche, la loi de M. François Léotard indique que ce seuil ne doit à aucun moment être dépassé. Rue de Rivoli, on s'interroge sur les moyens disponibles pour suivre au jour le jour la part détenue par des étrangers.

En fait, le ministère de l'économie estime que ces deux dispositions devraient être supprimées et l'OPV des titres de TF 1 banalisée, c'est à dire réalisée dans les même conditions que les privatisations effectuées jusqu'à présent. Une troisième difficulté, d'ordre économique, vient cependant s'ajouter. La fuite actuelle des stars de la chaîne ne va-t-elle pas contribuer à diminuer la valeur de la société ?

D'ores et déjà, les actionnaires de la société Bouygues expriment une certaine défiance. Le titre Bouygues a perdu plus de 10 % (à 1 286 francs le 4 mai) depuis l'attribution de la chaîne au roi du béton. Comment alors attirer vers TF 1 les petits actionnaires ? Le ministre de l'économie peut encore jouer sur le prix de l'action. En la fixant à un niveau modéré, il attirera une foule de petits actionnaires, mais au risque de se faire accuser de brader une partie du patrimoine de l'Etat par *ses ennemis* politiques et de mécontenter fort M. Bouygues.

E. I.

La crise du *Matin de Paris*

Démission du PDG, M. Daniel Houri

La crise au *Matin de Paris* est ouverte. Le PDG du quotidien, M. Daniel Houri, a démissionné de son poste lors du conseil d'administration du journal, lundi 4 mai, en invoquant des *« convenances personnelles »*. Mais selon de nombreux journalistes, M. Houri, nommé le 10 mars, jugeait la situation financière du quotidien inextricable : le journal a enregistré en 1986 un déficit de 62 millions de francs pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 130 millions de francs. C'est M. Jean-René Poillot, ancien membre du cabinet de l'ancien ministre de la défense, M. Paul Quilès (président du holding qui coiffe *le Matin*) et directeur général du journal depuis mars, qui occupe dorénavant le poste de PDG. Il a d'ailleurs convoqué un comité d'entreprise mardi 5 mai. L'intersyndicale du quotidien (Syndicat national des journalistes CGT, CFDT, FO) a appelé le personnel à une assemblée générale à l'issue de cette réunion.

Un nouveau conseil d'administration devrait, en outre, être réuni mercredi 6 mai. L'augmentation du capital du journal 42 millions à 82 millions de francs figurerait à l'ordre du jour.

● **Philippe Bouvard est nommé directeur de la rédaction et directeur général adjoint de *France-Soir*.** — La désignation de Philippe Bouvard, le lundi 4 mai, à la tête du quotidien faisait l'objet de nombreuses rumeurs depuis plusieurs mois. Celles-ci avaient été avivées par la nomination de son prédécesseur à la direction de la rédaction de *France-Soir*, Guy Letellier, au poste de conseiller personnel de M. Robert Hersant chargé de la modernisation rédactionnelle de l'ensemble de ses quotidiens (*le Monde* du 23 avril).

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CLARA GAZUL. Neuilly Athletic (46-24-03-83), 20 h 45.

MAHAGONNY. Deutsch de la Meurthe (42-00-67-28), 21 h.

LE MISANTHROPE. Crypte Ste-Agnès (47-00-19-31), 20 h 30.

LES HEURES BLANCHES. Cartoucherie, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30.

FIGURE HUMAINE. Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

NUIT DE GUERRE AU MUSÉE DU PRADO. Cité internationale, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30.

CREDO. Cité internationale, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.

ULRICH ELGER. Roseau (42-71-13-20), 20 h 30.

LES FEMMES SAVANTES. Porte Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30.

PROMENADE AU CŒUR DES CHOSES. Jardin (47-47-77-86), 20 h 30.

LE GOUT DU DENTIFRICE. Ménagerie de verre (43-38-33-44), 21 h.

CAPRICCIO. Neuilly, Théâtre (64-57-24-29), 20 h 30.

MESS. Marie-Stuart (45-08-17-80, 20 h 30.

HORS DE PARIS

MARSEILLE. CAPITAINE FRACASSE, de Théophile Gauthier, adaptation et mise en scène de Marcel Maréchal, avec Raoul Billerey. A la Criée (91-54-74-54).

VILLENEUVE-D'ASQ. LE NAIN, d'après le roman de Pär Lagerkvist, par le Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36) à la Ferme Dupire, métro Triolo, Réservations, FNAC et Office du tourisme.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Ballets Marin/Lazzini.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Les femmes savantes.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Partage de Midi.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Concert : 20 h 30 : The English Concert/Trevor Pinnock (Vivaldi, Albinoni).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 30 : Kontakthof.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 22 h : En manches de chemise.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h15 : les Taupes niveaux.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : les Heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Histoire nomade.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60) : D. Morales.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Retour à la vie, film à sketches : le Retour de René, de J. Dréville ; le Retour de Louis, de J. Dréville, et les sketches suivants : le Retour de la tante Emma, d'A. Cayatte ; le Retour d'Antoine, de G. Lampin ; le Retour de Jean, de H.G. Clouzot (NB) ; 19 h, films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : Love nous, de L. Deboise ; les Enfants en exil, de R. Panh ; Sur le pont des arts, d'O. Ducastel ; le Pyjama, de V. Dietschy ; Kadhafi mon amour ou Désolé pour Sadate, de L. Deboise ; 21 h, Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Relâche.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATIONS DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Parthé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-92) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; v.f. : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr., A.) (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Amboise, 11e (47-00-89-16).

FROID COMME LA MORT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

KING KONG 2 (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LAPUTA (All., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMI (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Cité Internationale, 14e (45-89-38-69), H. sp.

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

STAND BY ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TRUE STORIES (A., v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

L'APICULTEUR. Film franco-grec de Théo Angelopoulos. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS. Film américain de Gene Saks. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

DOLLS. Film américain de Stuart Gordon. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE. Film français de Gérard Krawczik. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT. Film américain de Michel Dinner. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MIKEY ET NICKY. Film américain de Elaine May. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Mardi 5 mai

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 MAI

« Picasso dans un palais du Marais », 15 h, 7, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« L'église de la Trinité et son quartier », 15 h, devant le parvis de l'église (Paris et son histoire).

« Curiosités et souterrain de la Montagne Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardinal-Lemoine (Conférences M. Christine Lasnier).

« Rembrandt à la Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Conférences officielles).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (les Hauts lieux).

« L'île Saint-Louis », 11 h, métro Pont-Marie (M. Hélène Fabra).

« Le Grand Orient, histoire de la Franc-Maçonnerie », 14 h, 16, rue Cadet (Paris passion).

« Le faubourg Poissonnière, hôtels Louis XVI et Directoire », 15 h 30, métro Cadet (Paris passion).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« Musée Picasso, première partie », 12 h 30.

« Maquettes, plans et reliefs des Invalides », 15 h, caisse galerie ouest.

« Chefs-d'œuvre du Moyen-Age », 14 h 30, musée de Cluny, 6, place P.-Painlevé ; 17 h, « Exposition Tanis, l'or des Pharaons », Grand-Palais (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Présence du passé).

« Les appartements royaux du Louvre et leur décor du dix-septième siècle », 14 h 30, métro Louvre (Monuments historiques).

« L'art de l'Inde et ses merveilles au musée Guimet », 15 h, 6, place d'Iéna (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

MARDI 5 MAI

3, rue Rousselet, 19 h : « Les grands bouleversements artistiques de la fin du dix-neuvième siècle ».

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « True yoga in modern life ».

MERCREDI 6 MAI

3, rue Rousselet, 19 h « La statuaire civile en Egypte pharaonique ».

Sortie métro Pont-Marie, 14 h 30 : « Promenade commentée de l'île Saint-Louis ».

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Psychiatrie psychanalytique : la dépression nerveuse » (Yves Denial).

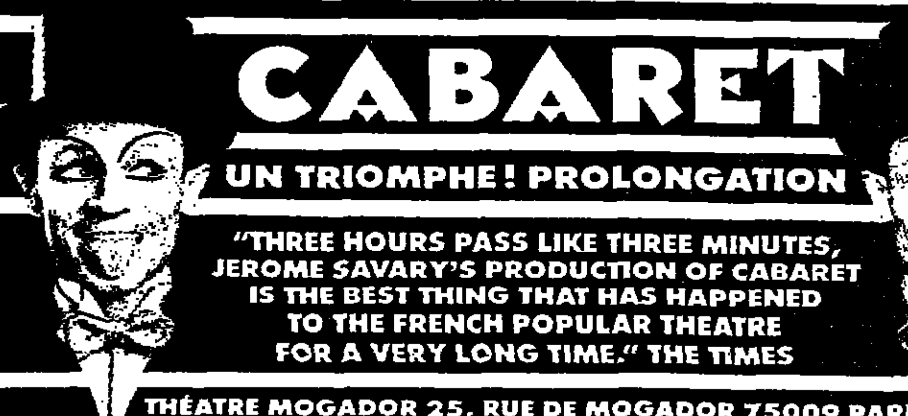
49, rue Pierre-Charron, 19 h 30 : « Mission et vocation humaine au seuil du troisième millénaire ».

11, rue de Navarin, 18 h 30 : « A propos des CENCI » (Henri Baudouin).

27, rue Saint-Guillaume (IEP) 18 h : « Communication de crise, quelles solutions ? »

Hôtel Concorde Saint-Lazare, 20 h : « Les chakras et leurs facultés ».





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 5 mai

TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas. Un jeu mortel. **21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Méfiez-vous des morts. **22.20 Documentaire : La face humaine du Japon.** D'Olivier Howes (1re partie). *A travers le portrait de sept Japonais, Olivier Howes tente d'expliquer le Japon d'aujourd'hui.* **23.20 Journal. 23.40 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Ladislas de Hoyos.

A 2

20.30 Les dossiers de l'écran : Bulletin spécial. Téléfilm d'Edward Zwick, avec Ed. Flanders, Kathryn Walker, Roxanne Hart, Christopher Allport. **22.10 Débat : Les terroristes sont parmi nous.** Invités : Charles Pasqua, ministre de l'intérieur ; Jacques Franquet, responsable de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste auprès du directeur général de la police nationale ; Charles Villeneuve, journaliste à *Europe 1*, qui a écrit *l'Histoire secrète du terrorisme ;* Jean-Louis Guilland, président de l'AFP ; Alain Marsaud, substitut du procureur de la République ; Philippe Savelli, directeur adjoint au CEA ; docteur Louis Crocq, médecin général des armées. **23.15 Journal. 23.30 Les enfants du rock.**

FR 3

▶ 20.35 Cinéma : La dernière séance. 1er film : le Fils du désert ■■■ Film américain de John Ford (1948). Avec John Wayne. *Trois bandits sont poursuivis après l'attaque d'une banque. Dans le désert, ils recueillent le bébé qu'une femme met au monde avant de mourir et se font ses parrains. Un western superbe où, de la ville de Welcome à New-Jerusalem, tout est symbolique, les aventuriers devenant les rois mages pour un nouveau-né rédempteur. Amour, tendresse, souffle lyrique, grande interprétation.* **22.20 Dessins animés :** Tom et Jerry ; Tex Avery. **22.45 Journal. 23.10 2e film : L'aigle vole au soleil** ■■ Film américain de John Ford (1957). Avec John Wayne (v.o.). *Un pionnier de l'aéronavale américain, paralysé à la suite d'une chute dans un escalier, entreprend sa rééducation pour continuer à servir son pays. Biographie romancée de Frank W. Weade, qui fut un des meilleurs amis de John Ford. Le film n'est pas édifiant mais riche de simplicité quotidienne, de vérité humaine.*

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Rambo ■ Film américain de Ted Kotcheff (1982). Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Brian Dennehy. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Finale du championnat de France de basket.** Match d'appui Orthez-Limoges. En différé d'Orthez. **0.05 Cinéma : Les cinq mille doigts du Dr T.** ■■. Film américain de Roy Rowland (1953). Avec Peter Lind Hayes, Mary Healy, Hans Conried, Tommy Retting (v.o.). **1.30 Cinéma : la Fureur du dragon** □ Film de Hongkong, de Bruce Lee (1973). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Chuck Norris.

LA 5

20.30 Cinéma : On l'appelle Trinita □ Film italien d'E.B. Clucher (1970). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Steffen Zacharias. *Un voleur de chevaux devenu shérif est encombré de son frère vagabond et bagarreur. Emprunts au western et à la comédie italienne pour une lourde farce qui eut un grand succès commercial en Italie. Le tandem Terence Hill-Bud Spencer commençait ainsi une série proprement débile. Rideau.* **22.25 Série : Hill Street Blues. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Lou Grant. 1.45 Série : Kojac. 2.35 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : Honoré de Marseille ■ Film français de Maurice Regamey (1956). Avec Fernandel, Rellys, Andrex, Maryse Patris, Francis Blanche, Henri Crémieux. *Honoré, citoyen de Marseille, interviewé par un journaliste, lui raconte à sa façon l'histoire de sa ville depuis le débarquement de Protis, guerrier phocéen, son ancêtre. Sorte de revue à sketches, avec soleil de Provence, accent et chansons de Fernandel, galéjades.* **21.45 Série : Brigade de nuit.** Un autre monde. **22.45 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Folies ; La mer, l'homme et leur santé ; Dossier : le corps de l'enfance et l'enfance du corps. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson :** Mélodies en filature. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même : Littérature ; Profession témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

18.30 Les mardis de la musique de chambre (en direct du grand auditorium). Musique à découvrir ; œuvres de Dupré, Emmanuel, Messiaen, Tessier, Denis, Tamba, par Rodrigue Milosi (violon), Reine Flachot (violoncelle), Noël Lee (piano) ; à 20.05, Olivier Messiaen, l'orgue intégral : Le livre du Saint-Sacrement, par Almut Rössler (orgue) ; à 22.30, récital : Sonate pour violon et piano no 2, de Bartok ; Sonate pour violon et piano no 1 en fa majeur, op. 80, de Prokofiev ; Sonate pour violon et piano no 3, op. 25, d'Enesco, par Raphaël Oleg (violon) et Hortense Cartier-Bresson (piano). **24.00 Les soirées de France-Musique,** Poissons d'or : Penguin Cafe Orchestra ; Mike Karn.

Mercredi 6 mai

TF 1

13.50 Série : Les bannis. Donnez-moi demain. **14.40 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.15 Vitamine.** Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; 3e Festival de la chanson pour enfants à Cabourg ; Séquence danse ; Si j'avais des ailes ; Les Snorkys ; Séquence cinéma ; Robostory ; Séquence look ; Ghostbusters ; Séquence sport ; Séquence gadget. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. ▶ 20.35 Téléfilm : La course à la bombe.** Téléfilm en trois parties de Jean-François Delassus et Allan Eastman. Avec Jean-Paul Muel, Miki Manojlovic, Marie Bunel, Jacques Perrin. Première partie : La course aux médailles *(1933-1942)* **22.15 Magazine : Médecine à la Une.** Emission d'Igor Barrère. La colonne vertébrale et le mal au dos. Avec le pofesseur Roy-Camille, les docteurs Picault, Dubois-Lallement, Troisier, Heuleu. **23.45 Journal. 0.05 Magazine : Premier plan.** D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique : spécial Cannes.

A 2

13.45 Feuilleton : Capitaine et rois. (3e épisode.) **14.35 Magazine : Terre des bêtes.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Les crocodiles d'Australie sous surveillance ; Un pigeon qui fait le poids. **15.00 Récré A 2.** Pac Man ; Mimi Cracra ; Les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Bibifoc ; Les enfants à la mer ; Le sourire du dragon ; La véritable et palpitante histoire du Roi-Soleil ; Quick et Flupke ; Sherlock Holmes ; Cosmos ; Xor. **17.45 Magazine : Mambo satin.** De Billy Bourne. **18.05 *Les enfants du rock*** (rediff.) Rock report. **18.30 Magazine : C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 L'heure de vérité.** Invité : Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national répondra aux questions d'Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, *Albert du Roy et Jean-Louis Lescène.* **21.50 Magazine : Moi... je.** Motos-kamikazes ; Les blues de l'arbitre ; Acteur : mode d'emploi ; Le dragueur ; Chers ennemis téléspectateurs. **22.45 Journal. 23.00 Série : Soleils de minuit.** Singapour : Le récit d'un voyageur ; Malaisie.

FR 3

14.00 Magazine : Montagne. Le parc des Cévennes ; Fou de glisse ; *Le train corse ; Actualités de la quinzaine.* **14.30 Caméraventure.** Les aborigènes de l'Inde. **15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Feuilleton : Anna et le roi.** (8e épisode). **17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Ciné-hit. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.30 Feuilleton : Cap danger.** (18e épisode). **18.57 Juste ciel, petit horoscope. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Variétés : La nouvelle affiche.** En direct de Grenoble. Avec France Gall, Alain Souchon et Gérard Blanc, Pascal Geille, Frances, Laura Moroe, Eric Damain, Michel Rivard, Les Innocents, le groupe Canada, Etienne Auberger. **21.55 Magazine : Thalassa.** Emission de Georges Pernoud. Jean Loiseau, en direct de la Réunion. portrait historique, géographique, économique. **22.45 Journal. 23.05 Cinéma : Tristesse et beauté** □ Film français de Joy Fleury (1985). Avec Charlotte Rampling, Andrzej Zulawski, Myriem Roussel, Jean-Claude Adelin. *D'après un roman du Japonais Kawabata, intrigues et amours tourmentées entre un écrivain, une femme sculpteur et sa disciple. L'esthétisme, façon publicité de luxe, les situations mélodramatiques, les dialogues pompeux, les effets chichiteux des scènes érotiques rendent le film insupportable.*

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Le trésor du bout du monde. 15.55 Documentaire : Les allumés du sport. 16.20 Téléfilm : Les ordres et la loi. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 30. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Bleu comme l'enfer ■ Film français d'Yves Boisset (1985). Avec Lambert Wilson, Tcheky Karyo, Myriem Roussel, Agnès Soral, Benoît Régent. *Un truand, piégé par un policier sadique, s'enfuit avec la femme de celui-ci. D'après un roman de Philippe Djian, le désespoir de vivre, la rage et l'amour. Une mise en scène survoltée.* **22.35 Flash d'informations. 22.45 Football : Coupe de France** (huitièmes de finale, match retour), Toulouse-Strasbourg. **0.35 Cinéma : Suivez mon regard** ■ Film français de Jean Curtelin (1986). Avec Pierre Arditi, Féodor Atkine, Stéphane Audran, Jean-Pierre Bacri, Christian Barbier. **1.50 Les superstars du catch.**

LA 5

13.05 Série : Hill Street Blues. 14.00 Série : Lou Grant. 14.55 Série : Kojak. 15.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : King Arthur. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy Days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Téléfilm : Alerte sur le Wayne. 22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Lou Grant. 1.30 Série : Kojak. 2.25 Série : Star Trek.

M 6

14.00 Magazine : Oh ! Cinéma. 14.30 Hit des clubs. 15.30 Magazine : Dis-moi. 16.30 Jeu : Hou la la ! (rediff.). **17.30 Dessin animé : La bande à Ovide. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** *A l'épreuve de la vie (1re partie).* **18.30 Série : Drôle de dames.** Le prince et ces dames. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons.** (13e épisode.) **20.30 Série : Les routes du paradis. 21.30 Série : Dynastie.** Le divorce. **22.30 Magazine : Oh ! Cinéma** (rediff.). **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Yves Peyré, pour Par-delà vents et rien ; Portrait : Iliazd, poète russe ; Reportage : éditions La délirante, avec Frédéric Magne. **21.30 Musique : Plein volume.** Musicologie générale et sémiologie ; Recherche musicale au GRM ; La revue critique des nouveautés. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même, le cinéma : Le livre ; Sur le vif. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 avril au Châtelet) : Intégrale des airs de concert de Mozart (8e partie), par le Nouvel Orchestre Philarmonique, dir. Hans Graf ; sol. : Gwendolyn Bradley et Mary McLaughlin (sopranos), Ingrid Haebler (piano). **23.00 Les soirées de France-Musique.** A 23.10, Jazz-Club en direct du Petit Opportun.

Audience TV du 4 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.2	16.6	13.0	5.2	4.1	7.3	2.1
19 h 48	52.3	24.4	15.5	2.6	2.6	5.2	2.1
20 h 16	67.9	27.5	22.3	8.8	3.1	4.1	2.1
20 h 41	69.9	25.4	10.3	18.1	3.6	8.3	4.7
22 h 08	54.4	16.1	16.1	10.9	1.0	6.7	3.6
22 h 44	34.2	5.7	14.0	2.6	0.0	9.3	2.6

Programmes du lundi 4 mai, à 20 h 30. TF1 : « Hommage à Dalida » ; A2 : « La Mafia 2 » (série) ; FR3 : Blanche et Marie *(film) ; Canal Plus :* la Fureur du dragon *(film) ; la 5 : cycle Agatha Christie, « Un meurtre sera commis » (téléfilm) ; M 6 :* The Internecine Project *(film).*

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 mai à 0 heure et le dimanche 10 mai à 24 heures.

Jusqu'à jeudi, persistance d'un flux de nord-est frais et rapide, puis, à partir de vendredi, installation de conditions anticycloniques donnant un temps doux et ensoleillé.

Mercredi : la situation s'améliorera nettement sur une grande partie de la France.

Sur les régions de la moitié ouest, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Toutefois, on ne verra guère le soleil en matinée près de la Manche et sur les Pyrénées, où les nuages resteront accrochés.

De l'Alsace et de la Lorraine au Massif Central, aux Alpes et au Jura, il pleuvra encore le matin, la limite pluie-neige se situant entre 1 000 et 1 500 mètres d'altitude. Des éclaircies commenceront à se développer dans l'après-midi, excepté sur le massif alpin où des chutes de pluie ou de neige intermittentes se produiront encore.

Sur le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur et la Corse, le temps restera nuageux et instable, avec des averses près du golfe du Lion, des orages de la Côte d'Azur à la Corse.

Mistral et tramontane souffleront toujours fort, tandis qu'un vent de nord assez soutenu persistera sur le reste du pays.

Les températures minimales, stationnaires, varieront généralement entre 3 et 5 degrés, pour avoisiner 7 à 8 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales, en hausse, seront comprises entre 10 et 13 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est, 13 à 18 degrés du nord au sud sur le reste du pays.

Jeudi 7 mai : des bancs de nuages élevés recouvrent, le matin, les régions s'étendant du Limousin au Morvan et au Jura. Ces nuages se désagrègent dans la journée, laissant place à de belles éclaircies.

Sur les Alpes du Nord, les nuages restent encore assez nombreux. Sur les autres régions, le temps est frais, sec et ensoleillé, avec des vents de nord-est modérés.

Températures minimales : 4 à 6 degrés, 8 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

Températures maximales : 17 à 18 degrés de la Vendée au Sud-Ouest, 18 à 20 degrés sur le pourtour méditerranéen, 13 à 15 degrés ailleurs.

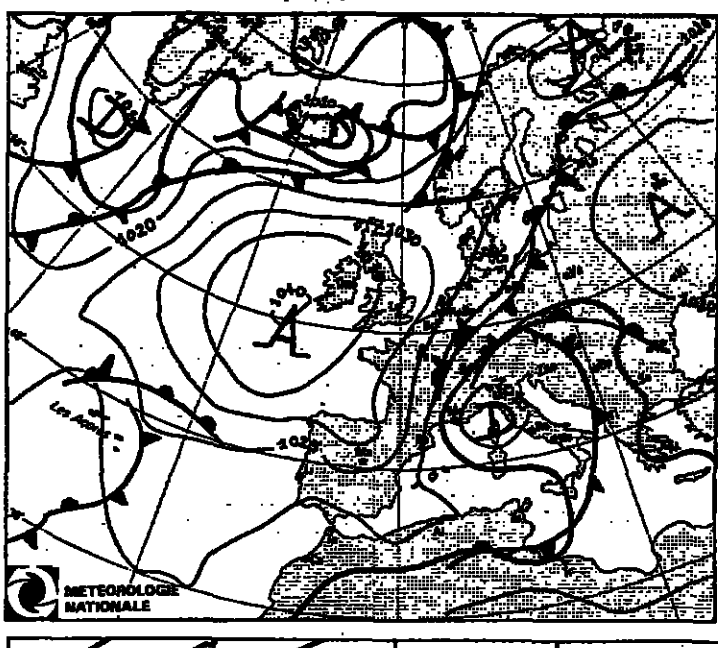
Vendredi 8 mai : les nuages, encore présents le matin sur les Alpes, se dissipent rapidement. Partout ailleurs prédominent des conditions de beau temps avec faiblissement du vent.

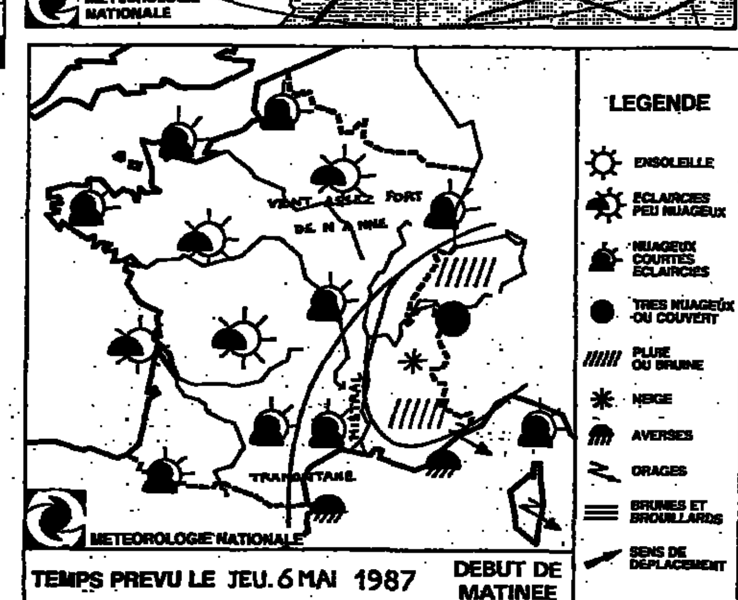
Températures minimales stationnaires.

Températures maximales en légère hausse.

Samedi 9 et dimanche 10 mai : l'ensemble du pays est intéressé par le beau temps ensoleillé avec hausse des températures de 2 à 3 degrés. La hausse est encore plus sensible sur les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine.

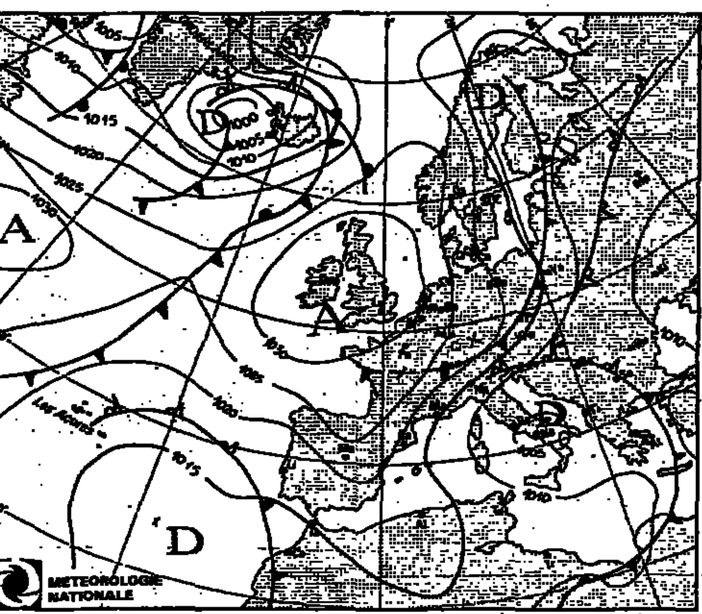
SITUATION LE 5 MAI 1987 A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE JEU. 6 MAI 1987 — DEBUT DE MATINEE

PRÉVISIONS POUR LE 7 MAI A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-05 6 h TU et le 05-05-1987 à 6 h TU — le 05-05-1987

FRANCE				TOURS	10	6	P	LOS ANGELES	28	15	D
AJACCIO	15	6	O	TOULOUSE	9	4	P	LUXEMBOURG	5	5	P
BIARRITZ	12	10	C	POINTE-A-P.	32	23	P	MADRID	17	2	D
BORDEAUX	12	8	C	**ETRANGER**				MARRAKECH	34	19	N
BOURGES	8	4	P	ALGER	18	7	D	MEXICO	29	11	B
BREST	11	6	D	AMSTERDAM	11	4	D	MILAN	14	5	P
CAEN	10	5	D	ATHÈNES	19	13	C	MONTRÉAL	15	1	D
CHERBOURG	9	6	D	BANGKOK	37	27	C	MOSCOU	24	8	D
CLERMONT-FERR.	5	3	P	BARCELONE	17	8	N	NAIROBI	26	16	P
DIJON	6	5	P	BELGRADE	25	14	N	NEW-YORK	14	7	P
GRENOBLE St-M-H	8	5	P	BERLIN	10	6	A	OSLO	13	3	C
LILLE	8	5	D	BRUXELLES	10	6	N	PALMA-DE-MAL.	18	5	P
LIMOGES	6	3	P	LE CAIRE	29	20	D	PÉKIN	23	8	D
LYON	5	4	P	COPENHAGUE	16	6	D	RIO-DE-JANEIRO	29	24	C
MARSEILLE-MAR.	12	6	N	DAKAR	26	23	D	ROME	17	10	N
NANCY	6	6	P	DELHI	31	21	D	SINGAPOUR	32	25	P
NANTES	12	5	N	DJERBA	28	15	N	STOCKHOLM	5	0	D
NICE	16	6	C	GENÈVE	8	4	P	SYDNEY	19	11	D
PARIS-MONTS.	9	7	C	HONGKONG	22	20	P	TOKYO	18	10	N
PAU	12	5	A	ISTANBUL	23	12	D	TUNIS	19	10	N
PERPIGNAN	13	6	A	JÉRUSALEM	20	7	D	VARSOVIE	22	8	D
RENNES	11	4	D	LISBONNE	25	13	D	VENISE	13	8	N
ST-ÉTIENNE	4	3	P	LONDRES	12	6	D	VIENNE	11	10	P
STRASBOURG	7	6	P								

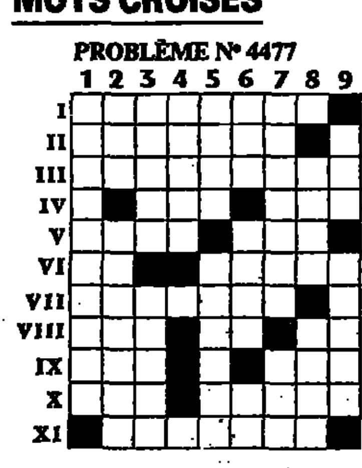
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4477



HORIZONTALEMENT

I. Le bruit de ses trompettes se répand fort loin. – II. Patiente rongeuse. – III. Passe ou pousse. – IV. Marâtre. Certains. – V. Exécutas un travail de chef. Lettres de démission. – VI. Indéfini. Quatre quarts. – VII. Recette pour mieux cuisiner. – VIII. Tombé sous le sens, mais pas dans le bon sens. Préposition. Divinité. – IX. Réponse de Normand. Tel un franc-parler. – X. Venue d'un endroit où elle ne remettra pas les pieds. Sens interdits consécutifs à des voies de communication bouchées. – XI. Coffre antique.

VERTICALEMENT

1. Régime constant ou source de *changement de régime.* – 2. *Marque un certain temps.* Jamais entendues ou qui dépassent l'entendement. – 3. Pompe à eau rudimentaire. Accessoire au théâtre. – 4. Bravons. – 5. Facteur de division hispano-portugais. Ascenseur hydraulique. – 6. Personnel. *Ce qu'il faut laisser faire quand on a* l'intention de bien faire. Note. – 7. On l'ouvre avant même de trouver la clé. Satellite de Délos. – 8. Administrer un fortifiant. Brailler pour certains sujets aux abois. – 9. Arment des phalanges. Folâtreries.

Solution du problème nº 4476

Horizontalement

I. Tessiture. – II. Evier. Up. – III. Ressort. – IV. Ri. Naevi. – V. Elitistes. – VI. Ness. Le. – VII. Eventail. – VIII. Rues. Eu. – IX. Vite. Ibis. – X. Ale. Déité. – XI. Sesterces.

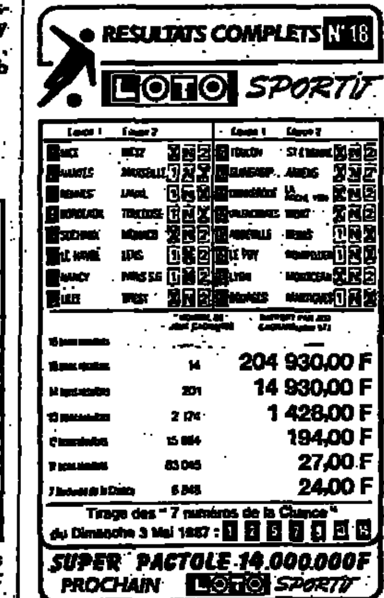
Verticalement

1. Terre-neuvas. – 2. Eveil. Ile. – 3. Sis. Inertes. – 4. Ses. Tenue. – 5. Ironiste. Dé. – 6. Rassasier. – 7. Têt. Bic. – 8. Ru. Velléité. – 9. Eprise. Usés.

GUY BROUTY.

● **NORMANDIE EN FLEURS :** journées des orchidées. – La plus importante manifestation florale de Normandie se tiendra les 8, 9 et 10 mai, de 10 heures à 19 heures, *en bordure de la forêt de Lyons,* à Charleval, à 25 kilomètres au sud-est de Rouen, à 2 kilomètres de Fleury-sur-Andelle (N 14 Rouen-Paris par Pontoise).

★ Renseignements au 32-49-01-32.



Le Carnet du Monde

Naissances

— Le baron et la baronne Eric de ROTHSCHILD sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Saskia, Anna, Esther, Maria del Mar,

le 29 avril 1987.

— Lucie BELIME-LAUGIER a la joie d'annoncer la naissance, le 29 avril 1987, de son arrière-petit-fils

Vincent, Jean,

chez Catherine et Julien BOGOUSSLAVSKY.

Lausanne.

Décès

— Mme Paul Alapetite, sa grand-mère,
M. Guy Alapetite et Mme, née Isabelle Etienne Dupont, ses parents,
Denys, Claire, Christophe, ses frères et sœurs
Et l'ensemble de la famille
ont la douleur d'annoncer la mort de

Antoine ALAPETITE,

entré dans la paix de Dieu, le 29 avril 1987, dans sa vingt-septième année.

La messe sera célébrée le jeudi 7 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Fouesnant (Finistère).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme André Albagli,
M. et Mme Emile Badaf,
Les familles Albagli, Badaf, Oestreicher, Saint-Macary et Hemery
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Stella ALBAGLI, née Clearel,

le 4 mai 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 5 mai, au cimetière de Fresnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, boulevard des Peupliers,
94280 Fresnes.
36, avenue Krieg,
1200 Genève.

— M. Yves Baudouin, son époux,
M. et Mme Etienne Herbinet et leurs enfants, Thomas et Sophie,
M. Axel Baudouin, son épouse Sissel Lie et leurs enfants, Marianne et Lisa,
M. et Mme Renaud Baudouin et leurs enfants, Mathieu et Charles,
MM. Miguel et Laurent Baudouin,
Mme Christiane de Selva et ses enfants,
M. et Mme René Peillot et leurs enfants,
M. et Mme Rolland Baudouin et leurs enfants,
Mme Marinette Sergy et ses enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yves BAUDOUIN, née Yolande Bourgeat,

le 2 mai 1987, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 mai 1987, à 16 heures, en l'église Saint-Wandrille du Pecq, où l'on se réunira.
L'inhumation se fera dans l'intimité familiale, au cimetière de Moirans (Isère), le jeudi 7 mai 1987.

12, avenue du Pavillon-Sully,
78230 Le Pecq.

— **Georges BLANC,** professeur de collège en retraite,

nous a quittés au soir du 29 avril 1987, il était né le 24 avril 1925.

De la part de
Marthe Castellan-Blanc,
sa compagne dans la joie et dans la souffrance.

« Je marchais sur le bord même de la mer... Toutes choses autour de moi étaient simples et pures : le ciel, le sable, l'eau. »
(Dialogue des ombres de Socrate et de Phèdre. Paul Valéry.)

17, rue Emile-Combes,
83149 Bras.

— Mme Roger Brouillet
Et ses enfants
font part du décès de

M. Roger BROUILLET,

survenu le 2 mai 1987, en son domicile.

Le service religieux aura lieu le jeudi 7 mai 1987, à 14 heures, en l'église Saint-Denys d'Arcueil, suivi de l'incinération à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, avenue Jean-Jaurès,
94110 Arcueil.

— Mme Lucien Chretien,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien CHRETIEN,
greffier en chef honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien secrétaire général
et fondateur du Syndicat autonome des fonctionnaires de justice,

survenu à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 6 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Michel de Porchefontaine, Versailles.

— Mme France Chemla, née de Maria,
M. et Mme Loris Chemla et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Adda et leurs enfants,
M. et Mme Jean Cohen et leurs enfants,
M. et Mme David Chemla et leurs enfants,
Mme veuve Charles Chemal et ses enfants,
Mme veuve Léon Chemla,
M. et Mme Joseph Chemla et leur enfant,
M. Paul Chemla,
M. et Mme Jacques Dorfmann et leurs enfants,
Et les familles Habib, Madar, de Maria, Corsini, Notari
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CHEMLA,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et allié,

survenu le 2 mai en son domicile parisien.

L'inhumation aura lieu le mercredi 6 mai, à 11 h 15, au cimetière de Bagneux parisien, où l'on se réunira à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Debaene,
M. et Mme Christian Debaene,
M. et Mme Bertrand Debaene et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Jeannine DEBAENE,
officier des Palmes académiques,

survenu le 3 mai 1987, en son domicile, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, avenue de Suffren,
75007 Paris.

— Mme Jean Fourcade,
Bertrand et Vincent Fourcade,
M. et Mme Dominique Fourcade et leur fille,
M. et Mme J.D. Panitza-Yablansky,
ont la douleur de faire part de la mort de

Xavier FOURCADE

à New-York, le 28 avril 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée à New-York, le 30 avril.

16, rue de Chazelles,
75017 Paris.
9, rue de la Tour-des-Dames,
75009 Paris.

[*D'origine française* — il était né à Paris en 1926, — naturalisé américain, Xavier Fourcade avait fait ses armes chez Knoedler dans les années 60, avant de créer sa propre galerie à New-York, non loin du Whitney Museum. Homme d'affaires solide, doublé d'un esprit indépendant, fidèle à ses artistes, il était respecté, célèbre dans les milieux artistiques pour son écurie relativement restreinte mais de qualité : Willem de Kooning, John Chamberlain, Joan Mitchell, Malcom Morley en faisaient partie.]

— Il a plu à Dieu de rappeler à lui

M. Joseph GISSINGER,

le 2 mai 1987, dans sa soixante-troisième année.

Il nous a quittés dans la paix du Christ, aux Loges.

De la part de
Mme Joseph Gissinger,
M. et Mme Albert Gissinger,
Nicolas et Antoine,
Mlle Anne-Marguerite Gissinger,
M. et Mme Christophe Gissinger-Havas,
M. Pierre Gissinger et Mlle Lise Leroy,
et des familles Gissinger, Armspach, Brechenmacher, Scherrer, Arene, Lugagne-Delpon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mai, à 14 h 30, en l'église d'Abondant (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Loges,
28570 Abondant.

— A ses compagnons d'armes d'Indochine, de Tunisie et d'Algérie,
A ses collègues et élèves de Carcassonne et de Lattes,
A tous ceux qui l'ont connu et aimé,
Les membre de sa famille apprennent le décès de

Robert GRAVIL,
chef de bataillon,
professeur de lettres classiques,

survenu le 9 avril à Montpellier.

— Cécile Julien a la tristesse de faire part du décès de sa grand-mère et marraine

Yvonne LEBEGUE, née Barat,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 24 avril 1987, à Lectoure (Gers).

— Mme Pierre de Liège, son épouse,
M. et Mme Gérard de Liège, Anne et Frédérique,
Mme Christian Aubry, Catherine, Eric et Sébastien,
M. et Mme Jean de Liège, Sabine et Frédéric,
Mlle Marie-Christine de Liège,
M. Michel Brouillot,
Le docteur et Mme Philippe de Liège, Jessica et Dorothée,
Le docteur et Mme Hani Fakir, Alexandre et Guillaume,
ses enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre de LIÈGE,

survenu le 2 mai 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 mai, à 14 heures, en l'église Notre-Dame du Raincy, suivie de l'inhumation au cimetière de Charonne, place Saint-Blaise, Paris-20e.

50, allée du Jardin-Anglais,
93340 Le Raincy.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Théodore Monod, son frère,
Ses neveux, sa nièce,
annoncent le décès, survenu le 3 mai 1987, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Silvain MONOD,
administrateur en chef honoraire de la France d'outre-mer.

On se réunira le jeudi 7 mai 1987, à 15 heures, 12, rue Méchain (hôpital Cochin), et à 16 heures au cimetière de Châtillon-sous-Bagneux (rue Pierre-Brossolette).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Aujourd'hui je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu. »
I Cor., XIII, 12.

14, quai d'Orléans,
75004 Paris.

— **André PAUWELS,** professeur de lettres,

décédé le 28 avril 1987, à l'âge de soixante-treize ans,

a été un prince de l'enseignement à l'Athénée de Liège.
Il l'a été jusqu'à la fin de sa vie en exigeant une inhumation austère et discrète, qui a eu lieu le 2 mai, au cimetière de Sainte-Walburge.

— Mme Albert-Bruno Prouvost, son épouse,
Albert-Nicolas, Eléonore, Barbara Prouvost, ses enfants,
M. et Mme Albert Prouvost, ses parents,
Mme René Grimonprez, sa belle-mère,
Mme de Chazournes,
M. et Mme Ghislain Prouvost,
M. et Mme Olivier Prouvost,
Mlle Laetitia Prouvost,
ses frères et sœurs,
M. et Mme Eric Grimonprez,
M. et Mme Jean-François Grimonprez,
ses beaux-frères,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de quarante-cinq ans, de

M. Albert-Bruno PROUVOST,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président-directeur général du Peignage Amédée Prouvost,
administrateur de Prouvost SA.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 mai, à 11 h 15, en l'église Saint-Vaast de Bondues.

L'offrande, à la fin de la messe, sera suivie de l'inhumation au cimetière de Bondues.

55, rue Royale,
59800 Lille.
Le Vert-Bois,
59910 Bondues.
630, avenue de la République,
59800 Lille.

(*Le Monde* du 5 mai.)

— Mme Didier Seux,
Mme Claude Seux,
Mme Juliette Delguste,
M. et Mme Patrick Parizot et leurs enfants,
M. Mohamed Boulaich
ses parents, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Didier SEUX,
médecin psychiatre.

Ses obsèques seront concélébrées en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, le jeudi 7 mai 1987, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le professeur L. Montagnier,
Le professeur J.-C. Gluckman,
Le docteur W. Rozenbaum,
L'Association pour la recherche sur le SIDA,
L'Association pour la recherche sur les déficits immunitaires viro-induits,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Didier SEUX,
médecin psychiatre.

Ses obsèques seront concélébrées en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, le jeudi 7 mai, à 10 h 30.

— L'association AIDES a la douleur de faire part du décès du

docteur Didier SEUX,
médecin psychiatre.

Ses obsèques seront concélébrées en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e, le jeudi 7 mai, à 10 h 30.

(*Le Monde* daté 3-4 mai.)

Remerciements

— A l'occasion du décès de

Mme COTELLON, née Lucie GRANDET,

toute la famille vous exprime leurs sincères remerciements.

— Pierre et Catherine Prevert, extrêmement touchés par les nombreuses marques d'amitié chaleureuse qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère

Gisèle,

ne pouvant répondre personnellement à tous leurs nombreux et si fidèles amis, les remercient ici.

Anniversaires

— Le 6 mai 1983,

Denis BEILLEROT

quittait volontairement ce monde à l'âge de vingt ans.

« Son souvenir lumineux continue de conduire nos pas. »

— Pour le douzième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et sont restés fidèles à son souvenir.

— A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort de

M. Roman WINICKI,

une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 8 mai à 10 h 30, au cimetière de Bagneux.

Communications diverses

— La Fédération des anciens combattants et volontaires juifs au service de la France annonce qu'elle ravivera la flamme sous l'Arc de triomphe, le mercredi 6 mai, à 18 h 30 très précises, et serait heureuse de votre présence.

— Cercle Bernard-Lazare : « Une histoire du blue-jean », film et livre présentés par le sociologue Daniel Friedmann, chargé de recherche au CNRS, mercredi 6 mai, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Commémorations

— Quarante-deuxième anniversaire de l'Armistice du 8 mai, à la Grande Mosquée, 3, rue des Quatrefages, 5e, le 6 mai, à 16 heures. Des prières œcuméniques seront dites par les imams et par le Père Riquet, pour tous les morts pour la France. Pour le président de l'amicale Vae Victis.

SPORTS

● **RUGBY : Coupe du monde.** — Le Toulonnais Jérôme Gallion, demi de mêlée remplaçant de l'équipe de France, a annoncé, le lundi 4 mai son forfait pour la prochaine Coupe du monde pour *« raisons personnelles »*. Il sera remplacé par le Briviste Rodolfe Modin.

● **RECTIFICATIF : Grand Prix de Saint-Marin.** — Ce n'est pas le Brésilien Nelson Piquet qui a pris la deuxième place du Grand Prix de Saint-Marin de formule 1, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos dernières éditions, mais son compatriote Ayrton Senna, comme nous le précisions dans la suite de l'article.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Mutants en cavale

Des chercheurs californiens pulvérisent sur les cultures des organismes vivants manipulés. Les écologistes s'inquiètent.

IL aura fallu presque quatre ans d'une lutte émaillée de multiples rebondissements pour en arriver là. Aujourd'hui, c'est fait : la firme américaine Advanced Genetic Sciences a lâché, le 24 avril, des bactéries « antigel » sur des plants de fraisiers, réalisant les premiers essais en plein champ de micro-organismes vivants au patrimoine génétique modifié (*le Monde* du 29 avril). L'entreprise californienne est en effet parvenue à convaincre les autorités américaines de l'inocuité des expériences et surtout à débouter de leurs plaintes les défenseurs de l'environnement qui s'opposaient à ce que soient lâchées dans la nature des espèces « manipulées ». La voie est maintenant ouverte, et l'équipe dirigée par MM. Steven Lindow et Nickolas Panopoulos, à l'université de Berkeley, en Californie, devrait l'emprunter dès la semaine prochaine en procédant à des tests analogues sur des plants de pommes de terre.

Le jeu en vaut la chandelle, tant sur le plan scientifique qu'économique, puisque l'objectif est de protéger les cultures contre les dégâts du gel. L'idée de lutter avec des moyens biologiques contre ce fléau est née il y a quelques années, lorsque les chercheurs ont découvert que les bactéries *Pseudomonas syringae*, une fois installées sur les feuilles des végétaux, favorisaient la formation des glaçons (*le Monde* daté 7-8 octobre 1984). Mieux : il apparaissait que, au sein de l'espèce incriminée, seuls quelques micro-organismes – environ un sur cent – étaient nuisibles et qu'on pouvait les rendre inactifs. Le chemin était tout tracé pour les équipes américaines qui allaient tenter de rendre inoffensives ces *Pseudomonas syringae* en modifiant leur patrimoine génétique. Avec l'espoir que, pulvérisées sur les cultures, ces espèces « mutantes » puissent entrer en compétition avec leurs « sœurs » actives et gagner la bataille.

Les premiers résultats obtenus en laboratoire et dans des serres fermées s'étant révélés concluants, il ne restait plus qu'à procéder aux premiers essais sur le terrain. C'est alors que les difficultés se sont multipliées. Les entreprises et les laboratoires américains se sont heurtés à divers mouvements inquiets de voir ces espèces se répandre au-delà des champs expérimentaux et coloniser les mauvaises herbes et les buissons, qui, protégés contre le gel, pourraient alors prospérer et envahir les cultures. « *Lorsque l'on introduit des micro-organismes modifiés dans l'environnement, la probabilité qu'ils provoquent des dégâts est très faible,* soulignait récemment M. Jeremy Rifkin, un écologiste à la tête de la protestation. *Mais si dégâts il y a, ils pourront avoir des effets considérables.* »

A ces objections, les scientifiques ont répondu que « *noyés dans la masse des espèces actives* », les micro-organismes mutants seraient rapidement détruits avant de pouvoir provoquer le moindre dommage. Ils se sont d'autre part engagés à prendre toutes les précautions nécessaires. C'est pourquoi les chercheurs d'Advanced Genetic Sciences ont entouré les plants de fraisiers de parcelles défrichées puisque, d'après l'un d'eux, « *si les bactéries se développent bien sur les plantes, elles meurent au contact du sol nu* ». Ils ont aussi mis en place un système de contrôle de l'environnement aux abords du champ expérimental.

Cela n'a cependant pas suffi à calmer toutes les craintes, et les défenseurs de l'environnement sont même allés jusqu'à porter à plusieurs reprises l'affaire devant les tribunaux.

La lutte a duré trois ans. Trois ans pendant lesquels, il est vrai, l'entreprise californienne a accumulé les maladresses. Elle a d'abord « omis » de prévenir les populations locales sur ses projets. Pis, alors qu'elle était en pleine négociation avec l'Agence de protection de l'environnement (EPA) pour recevoir les autorisations préliminaires à toute expérimentation, elle a procédé, en mars 1986, à des essais sur des arbres situés sur la terrasse dominant ses laboratoires. Il n'en fallait pas plus pour bloquer la procédure.

La leçon n'a, semble-t-il, pas été inutile puisque, depuis, Advanced Genetic Sciences a fait « *un effort d'informations* », et réussi à convaincre l'EPA et le Californian Department of Food and Agriculture de lui donner le feu vert. Elle a aussi gagné, le 23 avril, le dernier en date des procès intentés par les écologistes et, dès le lendemain, ses chercheurs démarraient leurs essais près de la ville de Brentwood, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de San-Francisco. Ils se sont empressés de profiter de la brèche qui leur était ouverte, bien que le climat doux qui règne actuellement en Californie ne soit pas des plus propices à des expériences sur le gel. Qu'importe : ils ont prévu d'arracher les plants une quinzaine de jours après le démarrage des essais et de les mettre... au réfrigérateur pour contrôler leur résistance aux basses températures.

Bien que M. Rifkin ait déjà annoncé son intention de poursuivre la lutte, les scientifiques américains semblent pour l'instant avoir gagné la première manche. Mais le débat pourrait rebondir ailleurs, notamment en Europe, lorsque les laboratoires de génie génétique devront à leur tour lâcher des micro-organismes modifiés dans la nature. Les députés Verts ouest-allemands ont été les premiers à se mobiliser sur ce thème dès le mois d'avril 1985. Le Parlement européen s'est d'ailleurs saisi du problème en adoptant, le 16 février dernier, un texte dans lequel il souligne notamment « *son inquiétude vis-à-vis des biotechnologies et de leurs fruits* » et, l'été prochain, la Commission de la CEE devrait discuter d'un cadre réglementaire à adopter.

C'est maintenant au tour des Français de reprendre le flambeau. Lors d'un colloque qu'ils ont organisé à Paris les 24 et 25 avril sur le thème « Biotechnologies, quels choix ? quels risques ? quelle société ? », les Amis de la Terre ont soulevé les nombreuses questions que posait, selon eux, l'avènement d'une « biosociété ». Soulignant qu'aux Etats-Unis la réglementation, bien qu'imparfaite, a au moins le mérite d'exister, ils demandent notamment « *l'ouverture d'une réflexion dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix technologiques* », ainsi que la création d'« *une commission d'éthique intégrant le souci de l'environnement et du patrimoine naturel* ».

ELISABETH GORDON.



AP. LASER PHOTO

Vêtue d'une combinaison protectrice, une technicienne pulvérise des bactéries « antigel » sur des plants de fraisiers.



Point de vue

Une grève « irritante »

par le docteur JACQUES D'ANGLEJAN (*)

« L'INTERNAT *pour tous !* », réclame-t-on en reprenant l'expression creuse et démagogique des réformes mises en route depuis 1981, « *Mêmes salaires !* », « *A bas les concours, la sélection, l'élite !* ». Mais enfin l'internat est à la médecine ce que Polytechnique est aux ingénieurs, ou Normale sup aux enseignants : un concours facultatif, volontaire et anonyme, moyen républicain et somme toute démocratique de former une élite – certains frémissent ! – comme il en existe dans chaque profession.

Le titre d'interne, qui est un grade hospitalier et non universitaire, doit être réservé à ceux ayant réussi ce concours ; aux autres, la formation médicale d'un « résidanat » à l'hôpital, et le titre de résident : ce n'est pas une valeur humaine mais une capacité de travail qu'il s'agit de sanctionner, et pour le patient une qualité de formation et de connaissances qu'il s'agit d'assurer.

Et puis, le titre pour tous, *c'est le titre pour personne*, et la mention « Docteur Machin – ancien interne » n'aurait bientôt parmi les médecins pas plus de sens que celle d'« ancien-étudiant-en-médecine ».

En fait, la question posée à travers la bataille de l'internat et l'ambition d'un titre critiqué mais reconnu par ceux-là mêmes qui s'en défendent est économique : s'assurer dans une France médicale surpeuplée (*doublement du nombre des médecins entre 1974 et 1986*) un « plus » publicitaire, car la situation est plutôt grise.

L'hôpital est paralysé par le dogme antique du « pouvoir à vie » des chefs de service.

En médecine libérale, la situation n'est guère plus brillante : surenchère dans les techniques d'exploration fonctionnelle afin de permettre au spécialiste de « vendre » mieux (plus cher) une compétence qu'il juge sous-évaluée, débauche chez les autres de médecines parallèles, douces ou piquantes (mésothérapie ou apparentées) pour satisfaire au besoin de magie, d'ésotérisme des patients malades du « mal-être » de l'époque, déçus par une médecine trop inhumaine. Bref : l'économique prend dangereusement le pas sur le médical pour survivre dans la jungle médicale, et créer la demande. Au risque d'ailleurs de faire craquer les possibilités de notre système de protection sociale.

Au-delà des rivalités entre généraliste et spécialiste, ancien interne et ancien résident, médecin des villes et des campagnes, si l'on retrouvait le goût de bien soigner, tout simplement en oubliant l'inadmissible « *grève médicale* » et la politique ?

(*) Rhumatologue, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Le parc des bébés-éprouvette

Trois mille enfants nés en France en 1986 grâce à la fécondation artificielle

TOURS
de notre envoyé spécial

LES techniques de procréation artificielle sont de plus en plus fréquemment mises en œuvre en France. Leurs taux de succès vont croissant. Au total, l'insémination artificielle avec donneur et la fécondation *in vitro* ont permis la naissance, en 1986, d'environ trois mille enfants. Ce constat positif cache toutefois une grande hétérogénéité, en fonction des équipes, et soulève de nouveaux problèmes à l'heure où le gouvernement a, par la voix de Mme Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé et de la famille, annoncé son intention de réglementer ces activités. Tels sont les principaux enseignements des secondes Journées de périconceptologie, qui ont réuni à Tours, les 25 et 26 avril, l'ensemble des spécialistes français de la procréation médicalement assistée.

La procréation artificielle comprend, en pratique, deux grands chapitres : l'insémination artificielle avec donneur ou IAD (mise en œuvre en cas de stérilité masculine) et la FIVETE (Fécondation *in vitro* et transfert d'embryons). L'IAD est, pour l'essentiel, pratiquée dans les dix-neuf centres d'études et de conservation du sperme (CECOS), groupés au sein d'une fédération nationale (1). Depuis 1980, le nombre des demandes d'IAD plafonne en France autour de trois mille demandes annuelles, auxquelles il faut ajouter, depuis 1984, environ mille autres demandes formulées par des couples désirant un second enfant, après en avoir eu un premier grâce à cette technique.

Depuis 1984, le nombre d'enfants conçus par IAD se situe chaque année aux environs de deux mille (mille neuf cent trente-huit pour l'année 1986).

« *Le fait nouveau en matière d'IAD,* explique le professeur Jacques Lansac, président de la Fédération des CECOS, *c'est que nous avons pu augmenter notre rendement. En d'autres termes, nous réussissons à faire plus d'enfants avec moins de paillettes de sperme congelé. Cette amélioration a malheureusement eu pour conséquence de faire chuter nos recettes de 20 % en cinq ans, puisque notre activité est financée de manière tout à fait absurde sur le remboursement des paillettes que nous utilisons.* »

Une enquête prospective épidémiologique est depuis peu mise en place, en liaison avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, afin notamment de confirmer ou d'infirmer un travail scientifique canadien qui avait conclu à une fréquence plus grande de mongoliens chez les enfants nés après IAD.

La FIVETE connaît pour sa part une très large et très rapide diffusion en France. Deux initiatives permettent aujourd'hui de disposer de bilans chiffrés dans ce domaine. Le réseau FIVNAT d'abord (docteur Jacques de Mouzon, INSERM), qui a pour objectif une évaluation scientifique de cette activité et qui groupe une quarantaine de centres et 60 % des fécondations *in vitro*. Une enquête nationale ensuite, dont les résultats ont été présentés à Tours par les professeurs Claude Humeau (CHR de Montpellier) et Jean-Marie Luciani (CHR de Marseille). Cette enquête nationale a groupé cinquante-trois des principaux centres de fécondation *in vitro* français publics et privés, répartis sur l'ensemble du territoire national (y compris la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion).

Si les chiffres ainsi collectés n'ont pas de valeur exhaustive (on pense qu'il y aurait actuellement plus de quatre-vingts centres en activité en France), ils n'en fournissent pas moins un très bon outil d'analyse, tout laissant penser que les centres qui refusent de collaborer à cette enquête n'ont pas de grande activité ou de résultats très importants.

JEAN-YVES NAU.

(*Lire la suite page 22.*)

(1) Le professeur Jacques Lansac (CHU Bretonneau, Tours) a été élu, le 24 avril, président de la Fédération nationale des CECOS, en remplacement du professeur Georges David (hôpital du Kremlin-Bicêtre), fondateur de cette Fédération, démissionnaire. D'autre part, un Groupe d'étude de la fécondation *in vitro* en France a, pour la première fois, été constitué. Il réunit des cliniciens : docteurs Hedon (Montpellier), Audebert (Bordeaux), Charbonnel (Nantes), Cohen (Paris) et des biologistes : professeurs Guérin (Lyon), Montagut (Toulouse), Humeau (Montpellier) et Testart (Clamart).

Médicaments : la grande bouffe

Les Français et leurs médecins utilisent des remèdes trop souvent chers et inutiles.

LES chiffres tout d'abord : 14 % du budget de la Sécurité sociale sont consacrés aux dépenses de médicaments. C'est en gros le pourcentage que l'on retrouve dans tous les pays industrialisés, comme par exemple les Etats-Unis, la RFA, le Japon. En réalité, ce n'est pas sur les dépenses de pharmacie que la France se distingue des autres pays, mais plutôt sur celles de l'hospitalisation : en France, elles représentent 52 % des dépenses de maladie, contre 39 % en RFA.

Autre particularité française : le prix des médicaments est presque deux fois moins cher dans notre pays que dans les autres pays industrialisés, ce qui pourrait laisser penser que les Français consomment deux fois plus de médicaments que, par exemple, nos voisins allemands. En vérité, les choses sont plus compliquées : établir des comparaisons à partir de données non comparables est un jeu simpliste et dangereux. Toutefois, il faut convenir que les Français et les Japonais sont les plus grands consommateurs « officiels » de médicaments dans le monde.

Analysons les douze médicaments du hit-parade français 1986 tant du point de vue du chiffre d'affaires que des unités vendues.

Parmi les douze premiers produits les plus vendus, quatre, représentant chacun plusieurs centaines de millions de francs, sont des « médicaments doux », utilisés essentiellement chez les sujets âgés français. Les fabricants leur attribuent des propriétés pharmacologiques toujours plus extraordinaires : oxygénateur cérébral, régulateur d'activité, vaso-dilatateur, etc. En fait, leur seule efficacité thérapeutique démontrée est celle de petits psychostimulants. Leur utilisation n'a, bien évidemment, rien changé et ne changera rien au problème de la sénescence, mais, au moins, ils ne sont pas dangereux. Dans une société où il ne fait pas bon vieillir, et où des vieillards de plus en plus nombreux se trouvent dans des sites d'hébergement en attente d'une véritable politique active en faveur des personnes âgées, ces produits sont, pour les patients comme pour les médecins, quelquefois bien utiles. Mais la prescription de deux ou trois d'entre eux sur la même ordonnance est trop souvent un signe d'incompétence ou d'inconséquence.

Fuite en avant

Les deux médicaments les plus vendus sont deux tranquillisants, l'un utilisé comme médicament de l'angoisse, l'autre comme somnifère (plusieurs millions d'unités vendues chaque année). Il y a là un réel problème de santé collective et individuelle : ces médicaments induisent une dépendance chez un grand nombre de sujets. Peut-on changer les habitudes de prescription, les remplacer par une meilleure écoute de la part du médecin, par des placebos « de tous poils » (homéopathie, phytothérapie, etc.), par des médicaments à venir dont le rapport entre le bénéfice et le risque sera le meilleur ? Rien n'est moins sûr : notre mode de vie présent et à venir est — et sera — de plus en plus anxiogène (compétition et chômage additionnés). Or, ces fameuses benzodiazépines, puisque c'est ainsi qu'on les nomme, ont — faut-il le rappeler ? — un mode d'action voisin de celui de l'alcool, et on sait bien depuis des siècles que, de ce point de vue, les Français sont des sujets à risque !

Enfin, quand on compare le hit-parade des médicaments de 1986 à celui de 1983, on s'aperçoit que, à cette époque, les deux médicaments les plus vendus pour l'hypertension artérielle modérée étaient deux diurétiques. En 1986, ce sont deux médicaments plus récents, efficaces certes dans l'hypertension artérielle sévère, mais qui n'ont jamais démontré dans l'hypertension artérielle légère une supériorité à long terme par rapport aux diurétiques. Pourtant le coût journalier du traitement de l'hypertension est passé, du fait de leur utilisation, de 1,80 F à 4,80 F (250 % d'augmentation). De plus, si l'on a cru au début que ces deux nouveautés étaient peut-être mieux tolérées, on s'aperçoit aujourd'hui qu'elles ne sont pas non plus dénuées d'effets secondaires, surtout chez les sujets âgés.

Autre exemple : depuis quelques années, nous possédons pour traiter l'ulcère duodénal un médicament intéressant, la cimetidine, qui accélère la cicatrisation de l'ulcère, et la sédation de la douleur. Cela dit, sa mise sur le marché n'a pas changé le cours de la maladie ulcéreuse (complications hémorragiques, perforation, rechutes, etc.). En revanche, le coût du traitement est passé de 2 F à 10 F par jour. Depuis deux ans, est arrivé sur le marché un second médicament du même type — la ranitidine — mais qui provoque un peu moins d'effets secondaires. Il est en passe de devenir le premier médicament de l'ulcère. Son coût de traitement n'est plus de 10 F mais de 15 F par jour. Est-il justifié de traiter d'emblée tous les ulcéreux avec le dernier-né ? La réponse est non, car, pour plus de 95 % d'entre eux, le premier médicament est aussi efficace que le second. Aucune étude n'a démontré l'intérêt du deuxième par rapport au premier. Mais le coût de traitement, lui, a augmenté de 50 %

Il existe bien d'autres exemples. Demain, dans le traitement du cancer métastasé de la prostate, les nouveaux traitements proposés seront certes intéressants sur le strict plan de la recherche et de leur fabrication, mais ils n'apporteront aucun bénéfice ni sur la survie du malade, ni sur son confort. Et pourtant, le coût du traitement va passer de 0,50 F à 60 F par jour !

Ces faits montrent bien que le véritable problème à venir est celui de la gestion médicale et économique des nouveautés médicamenteuses, d'autant plus difficile quand on sait qu'un grand nombre d'entre elles ne sont pas toujours un véritable progrès thérapeutique. Quand il y a progrès réel (par exemple avec la pénicilline), la question ne se pose pas. En revanche, quand le progrès ne porte que sur des aspects théoriques, conceptuels et industriels, et peu sur l'efficacité thérapeutique réelle, il importe dans ces cas de hiérarchiser ces « petits progrès ». Il va bien falloir que les médecins se mettent autour d'une table et, consensuellement, décident de ce qu'il est préférable d'utiliser en première, deuxième ou troisième ligne dans telle ou telle maladie.


CHRISTIAN WEISS/RCA

Aucune société industrielle, si riche soit-elle, ne pourra faire l'économie d'une rationalisation des stratégies diagnostique et thérapeutique.

Si rien n'est fait dès maintenant, en plus des problèmes d'équilibre budgétaire propres à la Sécurité sociale, on condamne aussi à terme la recherche et l'industrie du médicament en France.

Les médecins, pour leur part, se doivent d'arrêter cette fuite en avant et de proposer des solutions médicales à des problèmes de techniques médicales.

Dans le cas contraire, les économistes de tous bords régleront ces problèmes à leur manière et il y a lieu de craindre qu'aient à en pâtir l'accès égal aux soins, le libre choix du médecin par le malade, la liberté de prescription du médecin, qualités majeures de notre système de soins auquel tous les Français semblent tenir, aient à en pâtir.

Dr PIERRE AGEORGES.
Directeur de la revue *Prescrire*.

Le parc des bébés-éprouvette

(Suite de la page 21.)

Chaque année depuis 1984, une quinzaine de centres FIVETE, en majorité privés, démarrent une activité. Entre 1985 et 1986, le nombre de ces équipes a augmenté de 35 %, et l'activité globale a pratiquement doublé. Au total, en 1986 près de douze mille ponctions ont été réalisées chez des femmes, permettant de recueillir près de quarante mille ovocytes fécondables.

20 827 embryons ont ainsi pu être obtenus après fécondation *in vitro*, et plus de sept mille transferts effectués. Le nombre d'embryons implantés à chaque transfert varie en effet beaucoup : 40 % des équipes implantent trois ou quatre embryons dans les utérus maternels, et 34 % des équipes implantent plus de quatre embryons. Plus d'un millier de naissances ont ainsi pu être obtenues (contre six cents en 1985).

Ces résultats globaux et particulièrement encourageants pour une activité médicale qui n'en est qu'à ses débuts (le premier bébé-éprouvette français n'a vu le jour qu'en 1981) cachent toutefois une très grande hétérogénéité. Dans l'activité des centres d'abord : ils ne sont que douze à réaliser plus de cinq cents tentatives chaque année et trente et un à faire moins de cent tentatives. Ces différences ne sont pas sans lien avec les résultats obtenus. En moyenne, la fécondation *in vitro* connaît un taux de succès de 8,09 % contre 7,4 % en 1985 (2). Or ce taux est de 10 % dans les centres qui effectuent plus de quatre cents tentatives annuelles et tombe à 6 % dans les centres qui font moins de cinquante tentatives. Une autre différence, particulièrement notable, concerne les indications de la fécondation *in vitro*. Cette technique, qui, au départ, ne concernait que les femmes souffrant de stérilité dite « tubaire », est de plus en plus fréquemment mise en œuvre dans d'autres situations pathologiques, à tel point que la stérilité tubaire ne représente plus que 60 % de la totalité des cas.

Parmi les autres indications de la FIVETE, on voit souvent apparaître la stérilité masculine ; soit il s'agit d'une vraie stérilité, et le sperme utilisé est alors celui d'un donneur (une centaine d'enfants sont nés de la sorte l'an dernier), soit il s'agit d'une simple hypofertilité masculine. Certains centres semblent d'ailleurs se spécialiser dans cette indication, situation qui commence à poser problème puisqu'elle pourrait souvent, de manière plus efficace, relever de l'IAD.

La congélation d'embryons, technique hier encore confidentielle, commence, elle aussi, à être très largement mise en œuvre en France. Trente et une équipes disent y avoir recours ; trente-sept grossesses sont en évolution, et vingt-trois enfants sont déjà nés, dont dix-huit à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, où se trouve l'une des meilleures équipes au monde dans ce domaine. Le don d'ovocytes commence lui aussi à entrer dans les mœurs. Il est pratiqué par sept équipes en France. Officiellement, aucune équipe spécialisée ne pratique le don d'embryons humains, procédé déconseillé par le Comité national d'éthique et par le Conseil de l'ordre des médecins.

La très large diffusion de cette nouvelle activité médicale pose très clairement aujourd'hui le problème de sa réglementation. Les spécialistes réunis à Tours pensent, dans leur grande majorité, que Mme Michèle Barzach ne pourra pas, comme elle en a exprimé plusieurs fois l'intention, réduire à quarante le nombre de centres habilités dans l'avenir à pouvoir mettre en œuvre les nouvelles techniques de procréation médicalement assistée. *« Il m'est absolument impossible d'imaginer que le gouvernement maintiendra ce chiffre de quarante »*, déclare, par exemple, le docteur Jean Cohen (Paris), président du syndicat des centres privés de FIVETE. Une enquête de l'inspection générale des affaires sociales est en cours sur ce thème. Elle ne sera pas achevée avant l'été prochain. Mme Barzach a pourtant assuré que des décisions seraient prises dès l'actuelle session parlementaire.

JEAN-YVES NAU.

(2) Le pourcentage de succès est celui du nombre d'accouchements obtenus pour cent ponctions d'ovocytes. Le taux de 10 % signifie qu'une femme a une chance sur dix d'avoir un enfant à partir du moment où l'on effectue, chez elle, un prélèvement d'ovocytes.

Transparence « in vitro »

PLUS de 12 000 participants ont assisté au cinquième Congrès international sur la fécondation *in vitro* et le transfert d'embryon (FIVETE), qui s'est tenu à Norfolk, en Virginie, du 5 au 10 avril 1987.

Cette année, 5 000 enfants FIVETE auront vu le jour dans le monde, soit un rapport de 1 pour 1 million d'habitants. Une étude faite dans plusieurs centres portant sur 2 342 grossesses a confirmé la nécessité d'une surveillance obstétricale attentive, du fait des risques d'avortement précoce (25 %), de grossesse extra-utérine (5 %) et du taux de prématurés et d'hypotrophiques en rapport avec un taux artificiellement élevé de grossesses multiples (20 %, soit 5 fois plus que la normale). Par contre, le sexe-ratio et le taux de malformations (2 % à 3 %) sont identiques à ceux de la population témoin.

La congélation de l'embryon humain a été réalisée dans vingt-deux centres. Trois mille cinq cent soixante-dix-sept embryons ont été congelés, 1 219 replacés pour 163 débuts de grossesse. Soixante-trois enfants sont nés en bonne santé (dont 18 à Clamart), deux malformations ont été dépistées *in utero*, entraînant une interruption de grossesse. Enfin, 60 grossesses évoluent normalement.

La congélation de l'ovocyte humain est jugée plus aléatoire par certains, qui préconisent une expérimentation préalable chez l'animal ou chez l'homme. Mais d'autres, plus téméraires, ont d'ores et déjà procédé à des réimplantations d'ovocytes congelés et décongelés puis fécondés. Trois enfants sont nés par cette méthode à Adelaïde, en Australie, et un à Erlangen, en Allemagne.

La peur des scientifiques

L'efficacité de la méthode ne peut être mesurée, en raison d'effectifs trop faibles ; les quatre nouveau-nés sont en bonne santé. L'étude chromosomique d'embryons et d'ovocytes expérimentaux rapportée par l'équipe de l'hôpital Necker a confirmé le pourcentage élevé d'anomalies chromosomiques (26 %) dans l'espèce humaine.

Mais, à côté de la classique FIVETE, on assiste à une prolifération d'autres sigles (GIFT, DIPI, SHIFT), qui visent à replacer soit l'ovocyte, soit les spermatozoïdes, soit les deux, qui dans le cul-de-sac de Douglas, qui dans la trompe, qui par une extrémité, qui par l'autre.

Mais ces différentes trouvailles risquent de médicaliser de plus en plus la reproduction humaine, puisqu'elles s'adressent aux infertilités mineures : en effet, les trompes doivent être perméables. Certains ont perçu le danger de cet esprit « Concours Lépine » qui risque de reléguer loin de l'alcôve des couples qui n'ont pas à en sortir. Si les infertilités mineures ont la vedette, les infertilités vraies, en particulier masculines, n'ont pas livré leur secret, ce qui invite à un développement de la recherche.

Les positions du Comité national d'éthique français sont perçues comme confuses, mais l'expérience anglaise du Volontary Licensed Authorithy, présentée par Mme McLarren, a été jugée très intéressante. Il s'agit d'un comité de 14 membres qui a accédé à la demande d'agrément de trente et un centres, dont onze ont également obtenu l'agrément pour la recherche. Les thèmes retenus sont l'amélioration de l'efficacité de la FIVETE, mais également la congélation d'ovocytes, l'étude chromosomique des embryons expérimentaux, la micro-injection des spermatozoïdes et l'étude de l'expression de certains gènes.

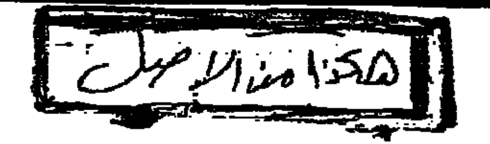
Les thèmes de recherches sont rendus publics annuellement, afin que chacun sache qui fait quoi et où. Une législation sur ces problèmes fait peur aux scientifiques de tous les pays, surtout après l'exemple de l'État du Victoria (Australie), dont les positions ont bloqué les recherches de deux équipes des plus performantes.

Plutôt qu'une législation, la majorité des scientifiques souhaitent une réglementation souple qui aurait l'avantage de définir la transparence, condition indispensable pour arrêter les fantasmes et permettre la poursuite des travaux dans la sérénité.

Comme s'il n'était pas concerné par l'actualité, le congrès n'a pas commenté les positions du Vatican, a ignoré certaines propositions d'arrêt des recherches sur les embryons. Aucun rapport scientifique n'a concerné les mères porteuses ou la grand-mère sud-africaine qui porte en son sein ses petits-enfants. Une telle attitude signifie que ces pratiques se situent hors du champ scientifique ; or, celles-ci posent plus de problèmes éthiques que la recherche sur l'embryon humain.

Pr RENÉ FRYDMAN.
Gynécologue, hôpital Antoine-Béclère, Clamart.

GIFT : Gamets Fallopian Transfert.
DIPI : Direct Intra Peritoneal Insemination.
SHIFT : Semen Hysteroscopic Intrafallopian Transfert.



SCIENCES

Extinction d'une recherche

Le bâtiment de la chimie de l'université Paul-Sabatier de Toulouse a brûlé le 26 mars et des années de travail scientifique ont été perdues.

TOULOUSE
de notre correspondant

« *L'INCENDIE du bâtiment de la chimie a fait beaucoup moins de lignes dans la presse que le sinistre d'un supermarché* », remarque un enseignant désabusé, tout occupé à fouiller une montagne de gravats dans ce qui fut son laboratoire. Mais comment comparer la destruction nocturne d'un bâtiment universitaire déserté par ses occupants et le brasier qui enflamma, en fin d'après-midi, il y a un an, une grande surface de Toulouse ? La destruction d'un département de l'université Paul-Sabatier ne provoquera jamais autant d'émotion que celle d'un grand magasin. Cette impossibilité de sensibiliser l'opinion inquiète le personnel universitaire. Les réunions se sont multipliées depuis cette nuit du 26 mars au 27 mars où un court-circuit a ruiné en quelques heures plus de vingt ans de patients travaux, réduisant du même coup à néant des matériels de recherche péniblement acquis. Responsables du département, enseignants, étudiants, syndicalistes, tous jour après jour « *réaffirment leur volonté de voir la chimie vivre à l'université Paul-Sabatier* ». Autant dire — et les chercheurs concernés ne s'en privent pas — que la chimie toulousaine pourrait bien ne jamais se relever des ruines du bâtiment en question.

Le premier choc encaissé, les 270 personnes travaillant dans cette unité d'enseignement et de recherche ont dû parer au plus pressé et trouver où s'héberger. Sur le campus, la solidarité a joué. Des collègues des départements voisins se sont serrés davantage, offrant un coin de table, quelques mètres carrés de bureaux, du matériel de secours. Le conseil régional a immédiatement débloqué un crédit exceptionnel de 1 million de francs. Le conseil général de la Haute-Garonne a promis des subsides. Certaines équipes se sont transportées avec le peu de bagages qui leur restait dans les ateliers d'industriels régionaux liés par contrat à l'université. « *Les chefs d'entreprise ont bien réagi* », affirme le président Jean-Pierre Conté. Une société d'informatique a mis à la disposition des universitaires ses matériels de démonstration. « *Des outils meilleurs que les nôtres* », reconnaît au passage un enseignant.

Les promesses d'aide n'ont pas manqué. Une solidarité spontanée pour un département qui, selon une revue spécialisée américaine, appartient au gotha des universités européennes. Une dizaine de laboratoires, dont six associés au CNRS, se partageaient sur quatre niveaux les quelque 8 000 mètres carrés disponibles du bâtiment. Dans cette carcasse de béton, aujourd'hui trouée de bouches noires, d'où pendent encore aux quatre vents des épaves de matériel, travaillaient d'éminents spécialistes de la chimie physique et de la chimie organique. Ironie du sort, un des laboratoires travaillait même sur les agents d'extinction des feux d'hydrocarbures.

Les vertus du privé

Il est difficile de chiffrer le manque à gagner pour les contrats de recherche tout comme les pertes « intellectuelles » pour les chercheurs. Certains ont eu de la chance, comme celui qui a soutenu sa thèse la veille de l'incendie ou cet autre qui a pu récupérer, intacte, la disquette informatique renfermant son manuscrit. Certains ont toutefois perdu leur cahier de laboratoire et d'autres la totalité des articles scientifiques qu'ils avaient jusque-là rassemblés sur le sujet de leur *recherche.*

Pour le reste, la note est particulièrement élevée. Près de 100 millions de francs, « *en espérant que les appareils de résonance magnétique nucléaire (RMN) pourront être remis en état* », espère le président Conté.

Du coup, les chimistes, qui veulent rapidement rentrer dans leurs murs, découvrent les vertus de la privatisation et aimeraient voir affectée une partie de ses retombées à la reconstitution de leur potentiel de recherche. Certains pensent en effet que le pire est devant eux. L'énormité des sommes engagées, l'éclatement obligé des équipes, font douter de l'avenir et des intentions du pouvoir. « *Un risque pour le potentiel global de Paul-Sabatier* », explique-t-on sur le campus. Une perspective impensable pour les chimistes habitués à travailler en famille et sous le même toit.

Les syndicats restent, pour l'instant, l'arme au pied. Tout dépendra de l'attitude des pouvoirs publics, et, réaction en chaîne, chacun dénonce *aujourd'hui l'absence de mesures* de sécurité dans un bâtiment surpeuplé, sans aucun système de surveillance. Conçu dans les années 60 pour des besoins tout autres, ce type d'immeuble est aujourd'hui inadapté et la CGT en a dénombré soixante-dix-sept en France.

Des précautions élémentaires suffiraient en effet parfois à limiter les dégâts. Ne serait-ce que dans le travail quotidien, où l'on oublie trop souvent d'appliquer quelques règles simples comme celles qui consistent à « *ranger tous les soirs les solvants dans des placards situés au-dessous des paillasses* », ou encore à « *ranger les documents importants dans des armoires en fer* », comme le dit M. Armand Lattes, le directeur d'un des laboratoires sinistrés. Il faudrait aussi éviter à l'avenir de construire des bâtiments de trois étages ou encore veiller à ce que les gaines de communication entre les étages soient fermées, faute de quoi elles se transforment en cas d'incendie en « *véritables lampes à souder* », etc. Les enseignants et les chercheurs de Toulouse tirent pour leur part déjà des plans sur la comète : ils voient des locaux modulaires, une halle technique, une architecture au ras du sol. « *L'industrie nous donne l'exemple* », ne craignent-ils pas de dire. Le rêve !

GÉRARD VALLÈS.

Un conseil en sommeil

Les attentes et les obstacles du Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique

LE Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique (CSRT) n'est plus. Cette instance de concertation et de dialogue sur tous les grands choix de la politique scientifique et technologique du gouvernement, installée depuis 1982 auprès du ministre chargé de la recherche, attend son renouvellement qui, au mieux, interviendra avant la fin de ce mois. Cette situation, dont l'actuel ministre, M. Jacques Valade, a hérité, est d'autant plus gênante qu'à cette époque de l'année le CSRT était en général appelé à émettre des avis sur les grandes orientations de la politique de recherche pour les mois à venir.

La procédure de renouvellement du Conseil n'ayant commencé qu'en mars dernier — et non en novembre-décembre 1986, comme cela aurait dû être le cas, — il faudra donc attendre pour que soit élu son nouveau vice-président et que soient connus les noms des quelque quarante personnalités du monde scientifique, culturel, économique et social qui le composeront. Il faudra également patienter encore pour connaître les intentions du nouveau ministre — le CSRT en a connu cinq depuis juin 1982 — à l'égard de ce « mini-Parlement de la recherche » qui n'a guère été tendre avec la politique budgétaire du gouvernement Chirac.

Comme il l'a déclaré récemment à l'hebdomadaire *l'Usine nouvelle*, M. Valade souhaite faire du CSRT plus encore qu'un « *conseil du ministre et du gouvernement, un véritable conseil supérieur comme celui de la magistrature* ». « *Plutôt que de s'attacher à tel ou tel problème de statut, d'organisme ou d'équipe,* [le conseil] *procéderait à des évaluations beaucoup plus globales. J'imagine aisément qu'il pourrait évaluer l'état d'avancement, ainsi que la politique à conduire en France pour telle ou telle discipline* », ajoutait le ministre, précisant que « *les orientations en matière de biotechnologies* » fourniraient « *un exemple tout à fait d'actualité* ».

Saluons donc cette volonté d'étendre les activités du futur CSRT. Espérons aussi que ces modifications ne conduiront pas à banaliser les activités d'un conseil qui, jusqu'ici, s'était illustré par son indépendance et son esprit critique. Et d'autant plus que de nombreux obstacles pratiques gênent parfois son fonctionnement, comme le précise un rapport récemment publié sur les quatre dernières années d'activité du Conseil. Difficultés financières du fait qu'il ne dispose pas de crédits propres pour ses missions ni de moyens pour sa documentation et ses diverses activités.

Difficultés de dialogue, aussi, avec les autres administrations dans la mesure où « *les attributions formelles du ministre chargé de la recherche butent toujours aux frontières des autres ministères* ». Difficultés d'information dues au manque « *d'outils performants de connaissance de la recherche et de la technologie* » en France. Difficultés relationnelles enfin avec le ministre de tutelle, comme cela fut le cas avec M. Alain Devaquet.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LASCAUX RESPIRE

LA grotte de Lascaux a été fermée au public le 17 avril 1963. L'énorme afflux de visiteurs — 1 000 par jour pendant l'été — a été la cause de la prolifération de micro-organismes et du développement de dépôts de calcite.

M. Claude Andrieux, du laboratoire souterrain du CNRS à Moulis (Ariège), a voulu savoir ce que dégageaient les 125 personnes qui défilaient dans Lascaux en une heure. Fondant ses calculs sur des recherches faites par la marine nationale pour les sous-marins, il est arrivé à des résultats surprenants.

En une heure, un être humain « moyen » (72 kilos, 1,70 mètre) se livrant à un travail « moyen » (la visite de la grotte) inhale et exhale 600 litres d'air, consomme 20 à 25 litres d'oxygène, dégage 20 à 25 litres de gaz carbonique, 30 grammes de vapeur d'eau et 150 kilocalories.

Multipliés par 125, les chiffres atteignent des valeurs qui parlent d'elles-mêmes, surtout quand on sait que le volume de la grotte de Lascaux est d'environ 1 500 mètres cubes : 75 000 litres d'air inhalés et exhalés ; 2 500 à 3 000 litres d'oxygène consommés ; quant aux « produits » dégagés, ils sont de 2 500 à 3 100 litres de gaz carbonique ; 3,75 kilos de vapeur d'eau et 18 750 kilocalories. Cette chaleur équivaut à l'énergie nécessaire pour alimenter 225 ampoules de 100 watts pendant une heure.

Sans nul doute, l'équilibre interne de la grotte, préservé pendant quelque 15 000 ans, était totalement bouleversé par ses admirateurs...

Y. R.

SECTEUR DE POINTE

Une microsonde nucléaire

Un nouvel outil pour l'industrie nucléaire, les chimistes, les biologistes et les archéologues.

BONNE nouvelle pour tous ceux que préoccupent l'étude et la caractérisation fine des matériaux, qu'ils cherchent à détecter les points de corrosion dans des semi-conducteurs, à connaître la répartition de certains éléments dans des coupes biologiques, ou encore à dater des pièces archéologiques. Dans trois ans, ils devraient en effet disposer d'un « outil » très performant avec la microsonde nucléaire que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont récemment décidé de construire sur le site de Saclay, dans les murs du *laboratoire Pierre Süe, commun* aux deux organismes.

Que l'on ne s'y trompe pas. La « microsonde » est en fait un équipement « lourd » et volumineux, puisqu'elle nécessite l'installation d'un accélérateur de particules (1) qui, avec ses aimants, s'étirera sur 7 à 8 mètres. C'est aussi une machine onéreuse : elle devrait coûter quelque onze millions de francs, et la construction du bâtiment qui l'abritera environ trois millions. La dépense semble toutefois justifiée puisqu'elle vise à doter les chercheurs et ingénieurs français de moyens d'analyse dont disposent déjà leurs collègues américains, australiens, britanniques et ouest-allemands mais dont il n'y avait jusqu'ici aucun équivalent sur le sol national.

Un millième de millimètre

Dans son principe de fonctionnement, l'instrument ressemble aux microscopes électroniques couramment utilisés dans les laboratoires. Il sert à bombarder *l'échantillon étudié par un faisceau* de particules convenablement focalisé puis à détecter les produits issus des chocs. Il permet d'ailleurs aussi l'observation au microscope du point d'impact. La microsonde nucléaire a en outre un pouvoir de résolution proche de celui de son équivalent électronique puisqu'elle permet de « repérer » des détails d'un millième de millimètre.

Mais l'analogie s'arrête là. Car si la microsonde électronique ne projette sur la cible que des électrons, la nouvelle machine permettra d'utiliser des particules lourdes diverses (hélium 3, carbone 13, oxygène 18, lithium 7, etc.). Autant de projectiles électriquement chargés qui, en réagissant sur l'échantillon, conduisent à l'émission d'électrons, de photons, de neutrons... susceptibles de fournir d'intéressantes informations sur la composition du matériau. Surtout, les projectiles incidents sortant de l'accélérateur ont une énergie dix à cent fois plus élevée que celle des électrons et peuvent de ce fait pénétrer plus profondément dans l'échantillon. Mais l'« *avantage déterminant* » de l'équipement, selon M. Gilles Revel, directeur du laboratoire Pierre Süe, est qu'il offre un moyen de « *doser quantitativement divers éléments légers* » et ce, sans craindre que d'éventuelles pollutions superficielles de l'objet étudié ne perturbent les résultats de l'analyse.

Autant de performances que devraient apprécier nombre de chercheurs, au premier rang desquels se trouvent ceux du CEA. Un des faisceaux de particules issus de l'accélérateur devrait d'ailleurs aboutir dans une chambre d'expériences spécialement conçue pour permettre l'examen de morceaux de gaines ou de diverses pièces irradiées. Mais les spécialistes de l'industrie nucléaire ne seront pas les seuls bénéficiaires de la microsonde. Parmi ses utilisateurs, réguliers figureront bien sûr les chimistes et physiciens qui font de l'analyse des matériaux leur pain quotidien. Mais aussi des biologistes souhaitant détecter, dans des cellules biologiques, des oligoéléments — ces substances présentes en très faibles quantités dans l'organisme mais qui n'en sont pas moins indispensables à son métabolisme. Ou encore des archéologues ou des spécialistes de l'histoire de l'art qui pourront, grâce à elle, dater ou identifier des objets anciens à condition qu'ils puissent en prélever des fragments microscopiques.

E.G.

(1) Il s'agit d'un accélérateur électrostatique de type Van de Graff de 3,5 MV.

Demain

BANQUE DE DONNÉES POUR LE SOUS-SOL

Les informations accumulées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sur le sous-sol français et des DOM-TOM depuis 1959, date de sa création, sont maintenant accessibles au public par minitel, grâce à sa nouvelle banque de données Géobanque.

Toute personne désireuse de s'informer sur un travail d'exploration (sondage, forage, puits), d'exploitation (carrières), sur des sources ou des gîtes minéraux peut interroger Géobanque soit au moyen du minitel (accès par le 36-13, code Q2), soit par un terminal ou par un micro-ordinateur (accès via Transpac, adresse 106040201), après avoir préalablement demandé au centre serveur, Télésystème-Questel, un numéro de client et un mot de passe (tél. : [16-1] 45-82-64-64).

Mais Géobanque ne dit pas tout. Pour obtenir le dossier complet, comportant par exemple des coupes géologiques, des analyses chimiques, il faut ensuite en faire la demande aux différents centres du BRGM (Paris, Orléans ou centres régionaux).

ORDINATEUR DE POCHE POUR NAVIGATEURS

Les navigateurs de plaisance en haute mer ou dans des conditions difficiles (glace) et ceux effectuant des courses professionnelles, telle la Transat des alizés, vont pouvoir maintenant être équipés d'un petit appareil d'aide à la navigation électronique, l'Octofax (1), qui se branche sur un poste de radio ondes marines (fréquence BLU : bande latérale unique). Doté de multiples fonctions, l'Octofax effectue à la fois l'impression des cartes météorologiques, le décodage et l'affichage sur un écran de 16 caractères des signaux morses, télex et navtex, ainsi que les calculs traditionnels et astronomiques (latitude, longitude, position par rapport au soleil et aux étoiles, méridienne...). Fonctions dispersées auparavant sur plusieurs appareils ou existant dans des machines plus chères et plus complexes. L'Octofax, composé d'un micro-ordinateur Intel, d'une imprimante et d'un clavier de commande étanche, est vendu au prix de 17 500 F TTC.

(1) Octofax SARL, 55, rue Damesne, 75013 Paris.

DES BRIQUES PLUS RÉSISTANTES

Un nouveau procédé, mis au point par les laboratoires « matériaux minéraux » de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon et « Architerre » de l'Ecole d'architecture de Saint-Etienne, va sans doute permettre de relancer l'utilisation de la terre pour la construction des bâtiments en Afrique et dans les pays du tiers-monde. Cette nouvelle technique permet de réaliser des briques pleines ou creuses, d'une taille identique aux parpaings de ciment, plus solides que les briques traditionnelles et ayant une bonne résistance à l'eau.

A la terre crue, on ajoute de 4 % à 8 % d'un liant (50 % de chaux et 50 % d'argile cuite à moyenne température). Ce matériau est ensuite introduit dans une presse mobile, conçue par les Etablissements Raffin, qui produit des briques par vibrocompactage. La machine peut réaliser jusqu'à 3 000 briques par jour. L'argile calcinée réagit avec la chaux, la consomme en totalité et produit des aluminates et des silicates de calcium stables. Ce qui améliore nettement la tenue des briques à l'eau, qui n'ont ainsi pas besoin d'être protégées par un enduit. De plus, la taille des briques et l'absence d'enduit diminuent la consommation de ciment.

DES ROBOTS A LA REDOUTE

Pour pouvoir satisfaire encore plus rapidement sa clientèle, La Redoute, société spécialisée dans la vente par correspondance, vient de développer avec l'aide de Renault-Automation un magasin entièrement automatisé se composant d'un robot mobile de prélèvement des articles, d'un module d'emballage et d'un calculateur de pilotage et de commande. Le robot mobile extrait les articles des casiers, les regroupe en commandes et réapprovisionne les rayonnages sans aucune intervention humaine. Un magasin de ce type est en cours de montage et deux autres, à l'état de prototypes encore incomplets, fonctionnent déjà. Détentrice du brevet, La Redoute a donné à Renault l'exclusivité de sa commercialisation, moyennant redevance. Les deux partenaires espèrent vendre chaque année à partir de1988 une soixantaine de robots mobiles de prélèvement dans le monde entier.



Informaticien, êtes-vous rodé à la conduite d'un grand projet bancaire?

Centre informatique (Paris) d'un établissement financier de renom, nous sommes dotés d'un IBM 30XX/MVS et disposons d'un réseau de plus de 1 000 terminaux. Préparant la refonte de nos applications, nous renforçons notre équipe études (40 p.) et confions à un

chef de projet confirmé, 280 000 F/an

la responsabilité du domaine crédit en relation avec nos "utilisateurs" (plus de 100).

Ingénieur ou universitaire, vous avez au moins sept ans de pratique acquise en milieu bancaire et de préférence dans le secteur des prêts. Vous savez mettre en œuvre une méthodologie de conduite de projets et avez les réflexes d'un gestionnaire comme ceux d'un manager. Venez passer avec nous à la vitesse supérieure.

Ecrivez à Mlle K. CHATJIMIKES, (réf. 5032 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Reims

REIMS

L'une des premières caisses françaises, nous employons 930 collaborateurs, animons 50 agences et disposons d'un IBM 3090-150/MVS-XA auquel est connecté un réseau de 450 terminaux. Notre Directeur Informatique cherche

son responsable de la production informatique

Venez diriger une équipe de 30 informaticiens, en exploitation et au système, gérer nos ressources et anticiper sur nos besoins en terme de moyens. Vous faites évoluer notre configuration et le réseau, et veillez à la qualité des prestations fournies.

A 30 ans au moins et de formation supérieure, vous avez une solide pratique des techniques informatiques et une bonne culture système. Organisateur prévoyant et innovateur, vous avez enfin le sens du service.

Ecrivez à M. Ph. THERY (réf. 514 LM) à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
24, BOULEVARD CARNOT - 59800 LILLE
PARIS - LYON - GRENOBLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Grand groupe industriel français recherche pour un établissement en pleine expansion, leader dans son créneau, exportant 70 % de son chiffre d'affaires dans le domaine des

SERVOMÉCANISMES ET AUTOMATISMES

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

MISSION :

– assurer le budget des ventes en animant la représentation allemande et en conduisant les relations avec les services techniques internes.

PROFIL :

– de formation grandes écoles (électrotechnique), vous avez le goût de la négociation et vous êtes disponible pour de nombreux déplacements en Allemagne, dont vous pratiquez bien la langue.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

MISSION :

– pour assurer la croissance de l'activité, vous serez chargé de l'animation d'un secteur en France et vous participerez au sein de l'équipe en place à la réalisation du buget des ventes.

PROFIL :

– de formation grandes écoles (électrotechnique) vous avez le goût de la négociation et vous êtes disponible pour vous déplacer fréquemment. Anglais apprécié.

Résidence : BOURGOGNE.

Envoyer dossier de candidature sous référence 46.319 (sur l'enveloppe) à : CONTESSE PUBLICITÉ, 3, rue Pierre-Robin, 69363 LYON CEDEX 07.

CORNING FRANCE

Ingénieur développement produits nouveaux

Optique intégrée

CORNING GLASS WORKS, leader mondial des verres spéciaux accorde une place privilégiée à la recherche et à l'innovation. Grâce à la qualité de nos chercheurs, nous sommes aussi devenus le premier fabricant de fibres optiques. CORNING FRANCE lance actuellement la production pilote de composants en optique intégrée pour les nouveaux réseaux de télécommunications

Assurant l'interface entre la production et le marketing, vous intégrerez les contraintes de fabrication, les besoins de nos clients et définirez les caractéristiques techniques de nos nouveaux produits. Vous interviendrez sur un marché d'envergure mondiale

La connaissance de l'anglais est donc nécessaire et des déplacements sont à prévoir

Diplômé d'une grande école d'ingénieur (ESE, Telecom, physique, optique...) ou d'un doctorat d'université, vous débutez ou avez acquis une première expérience dans le domaine de l'optique moderne ou des télécommunications

Vous avez un tempérament d'innovateur, le sens du contact et un vif intérêt pour les technologies de pointe

Localisation : Fontainebleau

Envoyez lettre manuscrite, CV et photo sous la référence ID/M à CORNING FRANCE, Direction du Développement du Personnel, 44 Avenue de Valvins - 77211 AVON CEDEX.

média-system

GEO Ça M'INTERESSE prima Femme Actuelle Télé Loisirs

Prisma Presse, filiale française d'un groupe de communication de renom international est devenue en quelques années, l'un des leaders de la presse magazine en France grâce à la réussite commerciale de ses titres et ses méthodes de gestion.

Elle édite aujourd'hui 5 publications et a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires HT supérieur à 1 milliard de francs.

Notre Directeur Informatique recherche :

Responsable d'études. Réf. RE 751

Ingénieur de formation, vous avez 5 à 6 ans d'expérience dans la conduite de projets IBM, de préférence en SSII.

Vous allez utiliser vos compétences techniques et votre sens du service pour faire évoluer nos systèmes dans un environnement compatible IBM 43 XX DOS/VSE - CICS/VSAM, micro-informatique...

En dialogue permanent avec les Directions de l'entreprise, vous étudiez de nouveaux projets dont vous planifiez le budget et les délais de réalisation. Vous animez vos équipes et coordonnez les différents développements.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Deux responsables d'applications. Réf. RA 752

Une formation MIAGE et 2/3 ans d'expérience informatique dans un environnement IBM sont nécessaires pour assurer la mise en œuvre complète - du cahier des charges à la réalisation - de deux applications de gestion.

Interlocuteurs des services concernés - l'administration/personnel et la publicité - vous recherchez et proposez les solutions les mieux adaptées (progiciels ou réalisations spécifiques). Vous développez, pour eux, la micro-informatique, l'infocentre, les outils de 4ème génération.

Vous deviendrez vite, le spécialiste, de l'un de ces domaines.

La pratique de l'anglais est appréciée.

PRISMA PRESSE

DATAID SELECTION

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant bien la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS.

Venez travailler dans une région vous permettant d'avoir des activités sportives en hiver et en été.

Notre société en pleine expansion, implantée à ANNECY, recherche :

Référence A :

Chef de projet

MVS/JCL, VSAM, COBOL, TSO/ISPF, CICS (commande), ADABAS. Responsable de la conversion des projets DOS en MVS.

Référence B :

Analyste

MSV, TOS/ISPF, JCL. Responsable du développement de la documentation et des procédures en anglais.

Référence C :

Secrétaire-comptable

Langues : français, anglais. Responsable des travaux administratifs, gestion du personnel, comptabilité salaires.

Pour chacun des postes, anglais courant et 6 ans d'expérience exigés.

Adresser votre lettre manuscrite et C.V. sous nº 7045,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

NORMANDIE

ingénieur de projets agro-alimentaires

Un Groupe Agro-Alimentaire de dimension internationale cherche pour un de ses établissements situé en Normandie un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Il a au minimum 28 ans et sa première expérience en

INGENIERIE OU BUREAU D'ETUDES

l'a mis au contact d'industries comportant des process automatisés. Il prendra en charge les projets d'investissements de l'ordre de 20 M de F/an dans le cadre d'une recherche d'amélioration de productivité des différents secteurs de l'usine (transformation de la matière ou conditionnement). Il animera le Bureau d'études, suivra la réalisation des projets en relation étroite avec l'atelier travaux neufs-entretien et les sous-traitants, ainsi qu'avec les responsables de production. Il assurera les relations avec les Administrations en particulier en ce qui concerne les problèmes d'environnement.

Ses qualités personnelles d'homme de terrain et de contact doivent lui permettre de travailler en équipe avec les responsables de production et d'acquérir une expérience en ce domaine.

Possibilités d'évolution.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo), sous référence 2512-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION — 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

A U T O P H O N

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION

Spécialiste des Télécommunications et de la Radiotéléphonie, recherche

INGENIEURS D'ETUDES

Dans le cadre d'un travail en équipe, ils auront la responsabilité de mener une étude nouvelle jusqu'à son industrialisation.

Les candidats auront de solides bases théoriques en transmission de données (sur l'air et sur le câble) et une très bonne expérience industrielle dans ce domaine.

Une bonne connaissance de la radiotéléphonie mobile est nécessaire. **Langue allemande appréciée.**

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence PA 29, à
AUTOPHON S.A.
Direction Technique
72/76, rue Paul-Vaillant Couturier
92301 LEVALLOIS-PERRET

TELECOMMUNICATION - TELECOMMUNICATION

Pays de Loire

Prendre en main notre informatique, puis la faire évoluer !

C'est le challenge proposé par cette société performante et novatrice, leader français dans son domaine d'activité (200 MF, 400 personnes) filiale de 2 groupes industriels importants.

En relation directe avec la Direction Générale, le **Jeune Responsable Informatique** : coordonne le bon fonctionnement et la vitalité de l'outil informatique existant (IBM 36), aidé d'une équipe de 3 personnes, assure l'homogénéité, la faisabilité, les choix techniques des projets de développement futurs, GPAO, logistique, bureautique..., renforce la cohérence des traitements entre usines, filiales et agences, accompagne la Direction Générale dans sa réflexion sur l'organisation et l'amélioration des structures.

Il est l'interlocuteur permanent des utilisateurs pour l'expression des besoins informatiques et les demandes d'assistance et de conseil.

Nous aimerions rencontrer des candidats ayant une excellente connaissance des systèmes IBM 36/38, une expérience confirmée de l'informatique, en milieu industriel, (responsable de service, chef de projet), le sens de la négociation et désireux d'élargir leurs responsabilités dans une société en expansion.

Poste basé dans une ville agréable universitaire du Pays de Loire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **TEG**, en précisant la référence 640004 M.

TEG,
113 rue de l'Université
75007
PARIS.



DESSEIN

---

technologies avancées

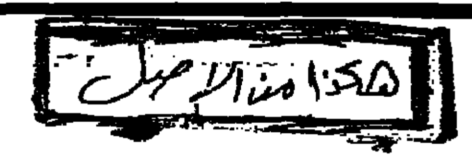
électroniciens

CHEFS DE PRO

DIRECTEURS DE SE

SYSECA

Ingénieurs Grandes



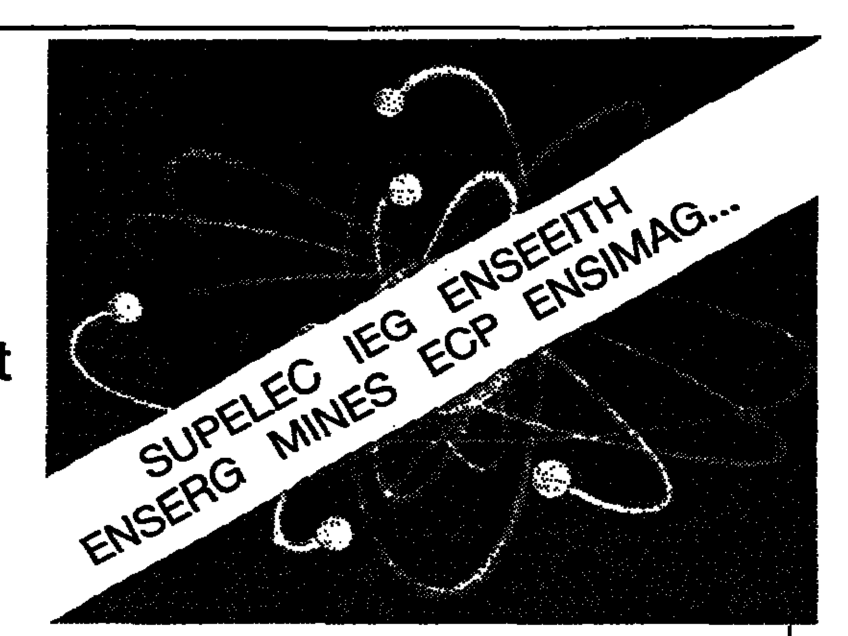
SECTEURS DE POINTE

technologies avancées

débutants ou confirmés pour les ingénieurs aussi

ce qui bouge beaucoup ne se voit pas forcément

... Et c'est souvent ce qui est le plus actif qui précisément est fondamental.
Notre force c'est tout comme des électrons, d'être mû par une grande énergie qui nous fait graviter autour d'un projet commun mais de façon autonome et responsable.
Ce projet : fonder notre croissance sur la recherche du top niveau technologique en misant sur le développement personnel et professionnel de nos collaborateurs.
Pour participer activement à notre forte progression dans le domaine des technologies de pointe nous recherchons des Ingénieurs débutants ou confirmés (2 ou 3 ans d'expérience).





électroniciens

En électronique, les compétences de Merlin Gerin progressent essentiellement dans :
- ☐ l'électronique de puissance
- ☐ l'électronique de commande, logique et analogique, asservissement, microprocesseurs, programmation et simulation.

Ingénieurs électrotechniciens ou électroniciens, vous participerez dans ces domaines à notre développement technique.
Chefs de projets, vous serez chargés de l'étude et de la conception de systèmes à microprocesseurs embarqués. Réf. LM11.

automaticiens

Vous rejoindrez un des spécialistes mondiaux des automatismes de sûreté pour des domaines aussi exigeants que les transports ou le nucléaire.
Vous possédez une expérience de 2 à 3 ans en fiabilité.
Des postes d'ingénieurs responsables d'études de sûreté sont à pouvoir. Réf. LM12.

informaticiens

Dans les domaines d'informatique industrielle nous recherchons des compétences en logiciel microprocesseurs, langages évolués, temps réel, génie logiciel, mini calculateurs type DLX-SPS7. La connaissance de la gestion de fichiers et de réseaux est appréciée.
Vous évoluerez dans ce secteur de pointe en tant qu'Ingénieur responsable de logiciel, Ingénieur en informatique industrielle. Réf. LM13.

la maîtrise de l'énergie électrique

Etre Ingénieur chez Merlin Gerin c'est également être un manager. Dans un domaine et une entreprise qui avancent il faut être capable d'évoluer dans ses compétences bien sûr, mais aussi dans ses capacités à prendre des responsabilités, des initiatives et dans son aptitude à entraîner une équipe.
Ingénieurs et managers d'aujourd'hui et de demain, adressez votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence correspondante, au Service Recrutement Ingénieurs et Cadres - Merlin Gerin - 38050 Grenoble Cedex.



MERLIN GERIN

GROUPE SYSECA

SYSECA, (350 MF de CA, 900 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une société de service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Pour notre département **Systèmes de Communication**, nous recherchons

CHEFS DE PROJETS
DIRECTEURS DE SECTEURS

COMMUNICATION, PERICOMMUNICATION, RESEAUX

Vous avez acquis une expérience de 10 ans minimum, principalement dans le domaine des télécommunications et dans la gestion de projets importants.
Nous accorderons une attention particulière aux candidats possédant la connaissance des méthodes et le sens du management.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 254 à SYSECA SELECTION - 315, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex.

SYSECA SELECTION

Jeunes ingénieurs production

PRENEZ EN CHARGE NOS USINES

Notre entreprise (20 000 personnes, un CA de 14 milliards dont 35 % à l'export) est l'un des leaders mondiaux dans son secteur. Pour participer à la fabrication de nos produits (90 % de mécanique, 10 % d'électronique), nous recrutons les jeunes ingénieurs qui prendront en charge nos ateliers de fabrication.

X, Mines, Sup Telecom, Supelec, Centrale Paris..., ce sont vos qualités humaines, votre aptitude à motiver, convaincre, entraîner qui seront déterminantes.

Après une formation sur le terrain aux exigences techniques, humaines et économiques de votre fonction, vous prendrez d'immédiates responsabilités. Vous interviendrez dans un environnement compétitif, grâce à notre action constante sur les techniques (CFAO, systèmes de production flexibles,...), sur les structures (gestion des stocks par flux tendus, spécialisation des sites industriels,...) et sur les hommes (cercles de qualité, équipes autonomes...).

Adressez vos dossiers de candidature sous la référence 1419 M à SOURCES 108, rue St-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

SOURCES

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES MILITAIRES
recherche

Ingénieurs Grandes Écoles

pour études, conception et réalisation de systèmes radar.

- expérience de 5 ans au minimum en traitement du signal, bon niveau mathématiques. *réf. I.1*
- débutants ou quelques années d'expérience en systèmes radar. Emetteurs, récepteurs ou traitement du signal. *réf. I.2*

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Connaissance de l'anglais appréciée.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à PROJETS 12, rue des pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

BULL ENGAGE DES INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS

Vous êtes ingénieur avec une option informatique ou titulaire d'un DESS informatique.

Vous êtes attiré par le développement et le support de produits logiciels...

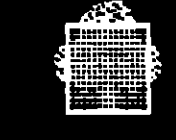
Venez apporter et valoriser votre potentiel technique en participant à la conception, au développement et au support de logiciels d'applications intégrés dans les offres solutions du Groupe BULL (bureautique, gestion industrielle, télématique).

Ces logiciels sont développés principalement sur les systèmes BULL DPS 7 (GCOS 7/TDS/TDS 2) et BULL DPS 6 (GCOS 6).

La connaissance de ces systèmes représente un atout pour votre candidature.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions) à Francis Caire - Bull SA
25 avenue de la Grande Armée - 75016 Paris



SOURCES

SECTEURS DE POINTE



Jeunes informaticiens

Pour participer au développement de son Informatique Commerciale, AIR FRANCE recherche

2 informaticiens

Systèmes d'exploitation. Applications temps réel.

DEA, DESS ou doctorat en informatique. Première expérience dans ces domaines souhaitée. Lieu de la première affectation Valbonne (Nice).

6 programmeurs analystes

Applications, Logiciels techniques, Exploitation.

Maîtrise en informatique. Première expérience souhaitée. Lieu de la première affectation Valbonne (Nice) ou Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier (CV détaillé + lettre manuscrite) à Patrice Gry – AIR FRANCE Sélection et Orientation – Orly Sud 114 – 94396 Orly Aérogare Cedex.

Consultez Minitel 36 14 AF



AIR FRANCE

média-system

Bendix Electronics

"la course en tête"

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile dont la division européenne de 900 personnes est à TOULOUSE, recrute

Responsable logistique externe

formation supérieure type école de commerce complétée par formation en logistique. 5 ans d'expérience en logistique interface clients/fournisseurs en produits de grande série et nécessitant l'utilisation de l'outil informatique. Une expérience du commerce international et la pratique de l'anglais sont indispensables. La connaissance de l'allemand sera un atout.

Ingénieur projets logistiques

Ecole d'Ingénieur complétée par formation en logistique appréciée. Interface entre la direction des approvisionnements et les responsables informatiques de la société et les fournisseurs. 3 à 4 ans d'expérience dans industrie grande série, service approvisionnement ou logistique. Parfaite connaissance de l'outil informatique. Bon niveau en anglais.

Postes à pourvoir à TOULOUSE.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à Bendix Electronics, Direction des Ressources Humaines - BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.

ALLIED Automotive

VALEURS CONSEIL

PROGRAMME ARIANE 5

La Direction des Lanceurs du Centre National d'Etudes Spatiales à Evry (91) recherche un

Ingénieur spécialisé en informatique et électronique

Il sera chargé, pour les systèmes électriques du lanceur ARIANE 5, de la définition des programmes automatiques et de leur validation opérationnelle.

Le candidat devra avoir une expérience de 3 à 5 ans, en particulier en conduite d'essais de systèmes informatiques complexes de contrôle commande électrique.

Des déplacements fréquents en Guyane sont à prévoir à partir de 1991 ainsi qu'un séjour de trois ans minimum à partir de 1993.

Veuillez adresser votre candidature avec CV et photo, sous la référence 87/DLA/04, à M. le Chef du département «Personnel», Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 EVRY Cedex.

cnes

Centre National d'Etudes Spatiales

LES COMPETENCES DU FUTUR

média-system

Des talents pour notre nouveau système d'information.

Nous sommes un puissant groupe industriel situé en Région Parisienne et nous avons pris le parti d'optimiser de façon permanente notre organisation et nos systèmes d'information.

Pour la réussite de cette entreprise, nous nous appuyons sur des hommes motivés, capables d'assumer les responsabilités que nous sommes prêts à leur confier : encadrement, animation, organisation, négociation. Ces hommes sont les moteurs de l'avancement des nouveaux projets.

Informaticiens confirmés, ils ont, par leur formation supérieure et leur expérience, la maîtrise des techniques et méthodes nécessaires à la conduite des projets et des hommes.

Hommes de dialogue, ils ont les qualités relationnelles nécessaires pour faire adhérer au changement les différents interlocuteurs de cette vaste opération.

Directeur de projets IBM 38.

Il est chargé de l'animation et de la coordination d'une ligne de projets du nouveau Système (distribution, commercial, comptabilité,...), de la conception à la mise en place effective dans les services.

Il assure l'encadrement d'une équipe d'environ 15 personnes et la gestion de l'avancement des projets en termes de délais, qualité, coûts. **Réf. DP 753**

Directeur de projets spécifiques.

Il est chargé d'harmoniser en un nouveau système homogène les applications spécifiques à plusieurs entités.

Ce rôle lui confère des missions de communication, d'intervention et de négociation auprès des différents responsables des entités.

Ses qualités humaines sont prioritaires.

La connaissance des domaines promotion et marketing d'un laboratoire pharmaceutique est appréciée. **Réf. DS 754**

Organisateur.

Il est le garant de l'ergonomie du système.

Il assiste les Directeurs de Projets et les utilisateurs dans l'appréhension et la mise en œuvre des procédures de la nouvelle organisation.

C'est un consultant qui a déjà vécu le démarrage d'un nouveau système.

Ses qualités relationnelles sont essentielles à la réussite dans ses fonctions. **Réf. OR 755**



DATAID SELECTION

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant bien la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS.

Prenez une dimension internationale!

Société multinationale PHYTOSANITAIRE en rapide expansion recherche, basé en Région Parisienne, un

Responsable développement produits fongicides

VOS ATOUTS :

- **à 28-30 ans, après votre diplôme d'Ingénieur Agronome, vous avez pendant environ 5 ans acquis une bonne connaissance du marché phytosanitaire français,**
- **votre expérience dans le domaine de l'agrochimie s'est déroulée dans une fonction de développement ou de marketing,**
- **vous maîtrisez bien l'anglais et êtes très disponible.**

NOUS VOUS PROPOSONS :

- **de prendre la responsabilité du développement technique et marketing de nos produits fongicides à l'échelle internationale,**
- **de mener les actions diversifiées d'un Chef de Projet, en coordination avec les responsables commerciaux et de fabrication : contacts à haut niveau, polyvalence, adaptabilité,**
- **d'accéder à une fonction autonome au sein d'une petite équipe,**
- **de bénéficier de possibilités de développement et d'une rémunération motivante.**

Adressez CV + photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS sous la référence 49.842 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Le Groupe FINANCIERE AGACHE (Boussac Saint-Frères, Christian Dior, Bon Marché et Conforama), 11 milliards de francs de CA, dispose pour assurer les études, la réalisation et le suivi de ses investissements d'un

Département ingénierie

qui renforce son organisation et recherche

4 ingénieurs de projets

SUPELEC, A & M, HEI, ESTIT, ENSAIT ou équivalent ayent au minimum 5 années d'expérience en site industriel ou sur chantier

La fonction : étudier, concevoir, acheter, gérer et réceptionner tout ce qui contribue à la réalisation de nos investissements, et assurer le suivi des résultats

Les postes à pourvoir :

- Ingénieur Electricien MT, BT et courants faibles : installation et distribution de la force motrice, économie d'énergie, etc...
- Ingénieur Thermodynamique et Aéraulique : conditionnement d'air, chaufferie, traitement des eaux, récupération d'énergie.
- Ingénieur Textile blanchiment, teinture, impression et annoblissement coton et synthétiques.
- Ingénieur Textile filature et tissage du coton et des synthétiques spécialisé en automatismes.

Dans cette fonction clé, basée à Lille, vous serez en relation permanente avec la Direction Générale, les contrôleurs de gestion, les opérateurs industriels, les services de maintenance et d'entretien.

Votre tempérament d'entrepreneur concret, d'organisateur et votre sens du dialogue vous permettront une évolution rapide dans un groupe caractérisé par une vigoureuse politique d'investissement

Vos connaissances en informatique et votre maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand seront des atouts supplémentaires

Nous avons hâte de vous rencontrer. Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence LM 10302 en précisant le poste choisi, à Jacques COLIN, FINANCIERE AGACHE SERVICES, Service Recrutement, 11 rue François 1er, 75008 Paris.

BSF

média-system

LOGISTA

Ingénieurs informaticiens

Grandes Ecoles

Paris-Lille-Lyon-Strasbourg-Orléans

Vous êtes DEBUTANT et vous cherchez une STRUCTURE D'ACCUEIL capable de vous apporter formation, diversité et technicité

ou encore

Vous possédez une PREMIERE EXPERIENCE de 2 à 5 ans et souhaitez donner un NOUVEAU SOUFFLE à votre carrière dans une société solidement implantée sur son marché et dont la taille privilégie encore le dialogue dans l'entreprise.

LOGISTA filiale d'un grand groupe français, rassemble aujourd'hui 240 collaborateurs et développe ses activités dans des domaines aussi variés que L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, L'INFORMATIQUE DE GESTION, la TELEMATIQUE et les nombreux usages du système UNIX.

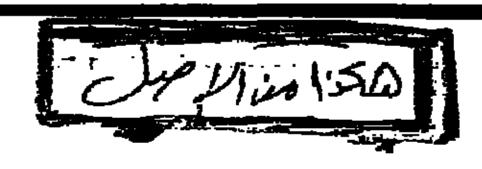
Depuis 11 ans, nous bâtissons une société que nous voulons originale, forte et indépendante.

Si cela vous attire, envoyez-nous rapidement une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo. Pour le reste accordez-nous quelques jours.

LOGISTA 30 quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cédex. A l'attention d'Hervé Captier.

LOGISTA : DES HOMMES DE SOLUTIONS.

média-system



SECTEURS DE POINTE

une **PRESTIGIEUSE BANQUE D'AFFAIRES PRIVEE** ...à un

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN :

Faites entrer les systèmes experts dans la salle des marchés.

- Ingénieur débutant ou avec une première expérience, vous possédez un bon bagage en mathématiques appliquées.
- *Vous êtes passionné par la micro-informatique (la connaissance de* langages tels que PROLOG ou LISP est un plus).
- Venez poursuivre l'informatisation de notre salle des marchés. De larges perspectives d'évolution dans la banque vous sont ouvertes.

Envoyer CV et photo sous réf. 2640 à notre Conseil

FMI recrutement

FMI RECRUTEMENT
11, rue Liancourt 75014 Paris. Tél. 43.20.69.29

Valeo

L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
27500 personnes - C.A. 12,1 Milliards de Francs 46% réalisés à l'étranger
recherche pour

sa Branche Valeo Thermique (La Verrière - 78)

Chef de Projets Informatiques
2 à 5 ans d'expérience

Vous avez quelques années d'expérience réussie dans l'application de système de gestion informatisé. Vous savez mener une équipe, vous êtes diplômé d'une grande école type HEC, ESSEC, ESCP ou d'une école d'ingénieur + IAE. Nous vous proposons de mettre en œuvre en liaison étroite avec les utilisateurs la décentralisation des applications comptables par l'implantation d'un logiciel au niveau de notre branche. Vous définirez les procédures d'utilisation et la paramétisation et serez responsable de la réalisation du projet en encadrant une équipe de 4 personnes.

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 2003/TH/M à **Valeo Thermique** 8 rue Louis Lormand - La Verrière - 78320 LE MESNIL SAINT-DENIS

SOCIETE D'ETUDES

Spécialisée dans le domaine de la MECANIQUE AVANCEE Leader Européen dans son domaine, recherche pour ses activités en forte expansion (Espace, Aéronautique, Défense, etc.)

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- Responsables d'études et de développements en mécanique avancée

Dynamique des Fluides, Dynamique rapide : Chocs/Impacts, Matériaux Nouveaux pour applications industrielles de pointe.

- 2 ou 3 ans d'expérience minimum,
- connaissances des Méthodes Numériques et pratique de l'Anglais indispensables.

- Ingénieurs d'Affaires

Ecrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la référence *PL/LM1*, à



michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIA PA

Filiale informatique d'un très grand groupe de Presse aux publications variées, notre informatique de services accompagne une croissance actuelle de 30 % par an.
Notre site, aujourd'hui : un 3083 et un 4381, MVS/XA, VM/DOS, 35 giga sur disques, un réseau SNA de 400 terminaux, une forte unité d'impression laser et un imposant centre serveur.
La personne que nous désirons accueillir remplit **une mission très originale et à fort potentiel.**

Un informaticien système pour gérer, imaginer et entreprendre

Directeur Technique, vous supervisez et animez notre équipe système et réseau.
Manager et gestionnaire, vous développez et amenez à maturité une nouvelle activité informatique naissante et totalement originale que vous dotez ensuite d'autres produits et services. Vous participez aux instances de management de l'entreprise.
Vous possédez une formation supérieure d'ingénieur et vous avez acquis votre grande maîtrise des sites IBM 30 XX et 43 XX chez un très grand constructeur ou une SSII. Parce que vous avez l'envie, le goût de créer et entreprendre, vous ne craignez ni le stress, ni l'humour!.
Merci de nous adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) au 24, rue Eugène Flachat sous réf. TNI/105 M. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



Ingénieurs maintenance aéronautique

Depuis notre création en 1968, TAT est spécialisée dans le transport aérien régional.
Notre développement nous amène à rechercher de nouveaux INGENIEURS AM, ENSICA, ESTACA.
Rattachés auprès de notre Direction Technique, ils apporteront une première expérience *aéronautique et sauront faire preuve de qualités* de gestionnaire et d'un sens aigu des contacts humains.
Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence IMA à Marie DIOT GASPARINI, TAT - Service du Personnel BP 0237 - 37002 TOURS cedex.

Transport Aérien Transrégional **TAT**

GROUPE SYSECA

INGENIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES

Ingénieur ou commercial informatique, vous êtes motivé par la vente de solutions complexes dans les domaines des télécommunications, des grands réseaux publics ou privés à valeur ajoutée, et du génie logiciel.

Vous souhaitez travailler dans un environnement de haut niveau vous fournissant un support efficace. Notre Groupe d'ingénierie informatique (900 personnes, CA 350 MF), partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, attend votre candidature.

Auprès des grands comptes (DGT, Défense nationale, Administrations, secteur industriel, banques...), vous assurez vous-même votre marketing, vous élaborez vos propositions et menez les négociations jusqu'à la signature des contrats.

Vous serez autonome et responsable de votre activité. Nous saurons vous y intéresser.

Merci d'écrire sous référence 256
à SYSECA SELECTION
315, Bureaux de la Colline,
92213 Saint-Cloud cedex.

SYSECA SELECTION

Région Lyonnaise

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET INFORMATIQUE

Important groupe de commercialisation céréales et agro-fournitures (800 M F CA), en pleine expansion et diversification.

Votre mission : en temps que **CHEF DE PROJET,** vous aurez à concevoir et mettre en place de nouvelles structures administratives, participer au développement d'une **nouvelle étape informatique** en liaison avec les utilisateurs et le service informatique (12 personnes), que vous encadrerez, assurer la liaison entre nos services et nos filiales, améliorer l'efficacité des communications et optimiser les procédures.

Expérimenté dans l'**organisation administrative et informatique,** votre esprit de synthèse et d'analyse vous permet d'intégrer les besoins des différents services. Vous avez une expérience réussie dans un poste similaire, une formation supérieure et environ 30/35 ans. Le poste rattaché à la direction générale évoluera en fonction de votre réussite vers une **intégration dans l'équipe de direction.**

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo, salaire actuel à notre Conseil J.P. MAURY, Réf. Rai M5. - 35, rue Emile Zola - 37000 Tours. Les rendez-vous auront lieu à Paris.

AGRO-FORCES

AGRO-FORCES PARIS - TOURS - TOULOUSE

TELIC ALCATEL

Nº 1 européen en communication d'entreprise.

10 % du C.A. en Recherche et Développement. Une distribution dans 68 pays. Une croissance basée sur l'innovation et le succès. Nous rejoindre, partager le projet TELIC, c'est possible aujourd'hui dans notre Division Bureautique basée à SURESNES.

3 INGENIEURS LOGICIEL

EXPERTISE

Homme de recherche, de propositions, de conseil, vous serez notre expert et votre connaissance de l'état de l'art, acquise depuis 3 à 5 ans, sera pour nous la garantie de nos choix et de leurs applications dans nos projets. Parlant couramment l'anglais, vous êtes un spécialiste en systèmes temps réel et OS dans les domaines des stations de travail de bureautique et terminaux communicants. Votre métier évolue vers les structures multiprocesseurs et les «cartes de communication intelligentes». Réf. M.EX.

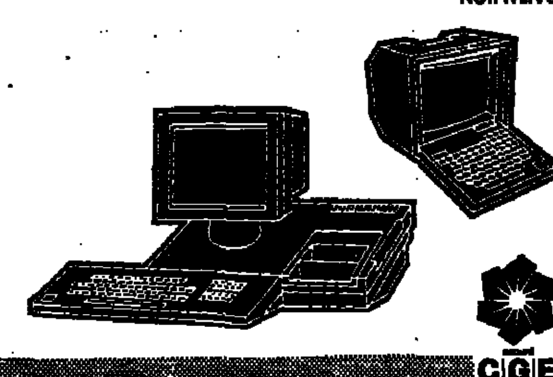
MANAGEMENT

Voulez-vous prendre au sein de notre projet majeur l'animation, la responsabilité technique et budgétaire d'une équipe de développement de logiciel ? Votre expérience du développement de logiciel télécommunications, de l'architecture OSI, des protocoles télétex et de l'interfonctionnement réseau public/réseau privé vous y aidera. L'anglais courant aussi ! A terme, vous évoluerez vers une fonction de chef de projet. Réf. M.MAN.

INTEGRATION ET VALIDATION DE SYSTEME

Vous maîtrisez depuis plusieurs années les problèmes temps réel, architecture et OS, et les technologies à microprocesseurs pour mener à bien l'intégration de logiciel de stations de travail bureautiques. Chargé des outils de mise au point et d'intégration de tests systèmes, vous aurez la responsabilité de la validation de logiciels de communication multimédias. A terme, nous vous offrons l'animation d'une équipe d'intégration. Réf. M.IVS.

Vous êtes intéressé par le développement de nos projets, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo) en indiquant la référence du poste choisi à D. Saubesty. Direction des Ressources Humaines – Telic Alcatel – B.P. 54, 92152 Suresnes Cedex.



CGE



SOCIETE D'INGENIERIE, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL, LEADER DANS SON ACTIVITE : LE TRAITEMENT DE L'EAU,

RECHERCHE

Ingénieurs de mise en route à l'étranger

DÉBUTANTS

MISSIONS : responsable de la réception des installations auprès des clients, leur fournissant des garanties contractuelles, il a au préalable assuré la mise en route d'un ensemble d'équipements : fait les essais, vérifie les process, contrôle la qualité des installations mettant en œuvre de nombreux automatismes.

PROFIL : Ingénieur Arts et Métiers ICAM - IDN - INSA ou ENSEM...

Parce qu'il est le représentant de la société sur le site, ce poste s'adresse à un candidat autonome. Il est apte à faire face à des situations variées où les qualités de contact minimisent souvent les difficultés matérielles. Il doit avoir une bonne maîtrise de l'anglais et faire preuve de mobilité pour des missions qui varient de quelques semaines à plusieurs mois. Il bénéficie des avantages liés au statut d'expatriation et peut envisager une carrière internationale dont ce poste est la première étape.

Réf. M 50 E

Responsable réalisations et travaux

NANCY

MISSIONS : Rattaché au Directeur de l'Agence, il a la responsabilité de la réalisation des affaires de l'Agence (12 départements).

En liaison avec le Siège et l'Equipe Commerciale locale, il prépare et gère les chantiers qu'il suit jusqu'à la réception finale : approvisionnements, planning, sous-traitance, mise en route. A ce titre, il est responsable du budget des affaires, du respect et de l'amélioration des marges, et encadre une équipe de techniciens confirmés.

PROFIL : Ingénieur, la trentaine, ayant une bonne connaissance des techniques du traitement de l'eau, acquise sur le terrain dans des fonctions d'Ingénieur travaux et/ou de mise en route.

Outre les compétences techniques, des qualités de gestionnaire et de manager, du savoir faire relationnel et commercial, sont indispensables dans cette fonction qui implique de nombreuses actions de coordination et de négociation.

Des déplacements sur la Région et au Siège (Région Parisienne) sont à prévoir.

Réf. M 50 N

Ingénieur d'exécution

LILLE

MISSIONS : En liaison étroite avec les Commerciaux, l'Equipe Chantier de l'Agence et les Services Spécialisés du Siège, il est chargé des études d'exécution des affaires traitées localement.

PROFIL : Ingénieur Arts et Métiers ICAM - IDN ou ENSEM, ayant si possible une première expérience dans le milieu Ingénierie et Travaux.

Des qualités relationnelles, le sens de la négociation et du travail en équipe sont indispensables dans ce poste. Une bonne connaissance de la Région et du traitement de l'eau serait un plus.

Déplacements sur la Région et au Siège (Région Parisienne) sont à prévoir.

Réf. M 50 L

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à notre Conseil : STANDARDATA, 128, boulevard Haussmann 75008 Paris, en indiquant la référence du poste choisi.



STANDARDATA

PROGRAMME ARIANE 5 HERMES



La Direction des lanceurs du Centre National d'Etudes Spatiales recherche un

Ingénieur spécialisé en système de télécommunication sol

De formation Grande Ecole (Supelec, Sup Telecom) le candidat devra avoir au moins 5 ans d'expérience dont quelques années dans une activité liée aux transmissions de données numériques

Il aura la responsabilité de recenser les besoins dans ce domaine (y compris ceux du Centre Spatial de Guyane), d'étudier l'architecture et de coordonner la réalisation industrielle dans le cadre des programmes ARIANE 5 et HERMES

La pratique de l'anglais est indispensable

Le lieu de travail est Toulouse

Veuillez adresser votre candidature, avec CV et photo, sous la référence 87/DLA/02, à M le Chef du Département Gestion des Emplois-Formation (CT/AS/PE/GE), Centre Spatial de Toulouse : 18, avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse Cedex

cnes

Centre National d'Etudes Spatiales

LES COMPETENCES DU FUTUR

media system

Professionnel des télécommunications radio

Nous sommes le n° 1 mondial des radiocommunications.
Notre croissance s'accélère et nous créons à PARIS NORD un centre S.A.V. spécialisé dans la réparation de produits radio à haute intégration technologique.
Pour la direction de ce centre de profit, nous recherchons notre

RESPONSABLE DU CENTRE DE SUPPORT TECHNIQUE

Véritable patron de votre unité, vous animez et motivez votre équipe de techniciens et assurez la gestion totale de votre centre opérationnel.
De formation Ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience technique et commerciale dans le domaine des systèmes et réseaux de transmission radio.
Ce poste est évolutif au sein du groupe.
Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle, sous référence 704633/LM (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.

Prenez une dimension internationale!

SOCIETE MULTINATIONALE PHYTOSANITAIRE
en rapide expansion recherche,
basé en Région Parisienne, un

Responsable des ventes
France + Europe Centrale

VOUS AVEZ environ 30 ans ; le niveau Ingénieur Agronome ; une bonne connaissance du marché français des fongicides et insecticides, acquise au cours de 5 ans minimum d'expérience de vente sur le terrain ; une parfaite maîtrise de l'anglais et une bonne pratique de l'allemand ; le goût de l'analyse et une grande disponibilité.

VOUS SOUHAITEZ à présent élargir votre activité dans une fonction internationale, au sein d'une structure à taille humaine permettant une plus grande autonomie et une participation aux orientations de la politique commerciale.

VOTRE CHALLENGE : développer l'activité d'un secteur à très large potentiel : animation d'un réseau de distributeurs et revendeurs, négociations à haut niveau, coordination terrain/services marketing et technique, en prise directe avec le Directeur Commercial.

VOUS BENEFICIEREZ d'une grande délégation, du support de tous les services, de possibilités de développement, ainsi que d'une rémunération à votre mesure.

ADRESSEZ votre CV + photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 14bis rue DARU 75008 PARIS - sous la référence 49.841 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Une entreprise privée recherche pour son Département **Calculs**, situé à **Lyon**, un

INGENIEUR MECANICIEN

ayant, au minimum, un an d'expérience professionnelle, spécialisé Calculs Eléments Finis en dynamique des structures, familiarisé avec les modèles numériques et analytiques, capable de prendre la responsabilité de contrats d'études en face du client.
Réelles possibilités de carrière, activité intellectuelle très enrichissante, formation aux spécialités nouvelles, contacts humains développés, constituent les avantages essentiels de cette offre.
Nous attendons CV, photo, rémunération actuelle sous la Réf. CAL 5 à :



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

recrute

2 JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIEN ET INFORMATICIEN

(école d'ingénieurs de préf.) attirés par le travail logiciel ou matériel au sein d'une petite équipe de développement dans les domaines suivants :
MICRO-INFORMATIQUE, RÉSEAU, BASES DE DONNÉES

Transmettre C.V., photo et prétentions à M. EVAIN. Ministère des Affaires étrangères. Service des communications. 37, quai d'Orsay. 75700 Paris.

Le Monde CADRES

Un important cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux, implanté en province, recherche des

JEUNES JURISTES EN DROIT DES AFFAIRES

Formation minimum souhaitée: maîtrise en droit des affaires.
Libéré des obligations militaires.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf: 40798 LM à: FIDAL, 2 bis rue de Villiers 92309 LEVALLOIS-PERRET

HAVAS CONTACT

Bendix Electronics

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile dont la division européenne de 900 personnes est à **TOULOUSE** recrute pour son service **QUALITE**

Ingénieur Qualité relations clientèle

ingénieur électronicien et/ou mécanique.
Connaissances de la grande série et du milieu automobile appréciées.
2 à 3 ans d'expérience minimum.
Il aura pour mission : suivi qualité-fiabilité des produits, synthèse et reporting interne et externe, retour des données clientèle (pièces, diagnostic, informations,...), formation des utilisateurs.

Déplacements de courte durée France-Etranger.
Anglais indispensable.
Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à Bendix Electronics
Direction des Ressources Humaines
BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.



ALLIED Automotive

VALEURS CONSEIL



BERTIN Leader Européen des Sociétés de **services technologiques** recherche pour son département

THERMODYNAMIQUE et MACHINES TOURNANTES un

INGENIEUR MECANICIEN
CONFIRME MACHINES TOURNANTES

pour prendre en charge les aspects aéro-thermo-mécanique dans la conception de ces machines.

Profil : ingénieur Grande Ecole Mécanique ayant une expérience de 5 à 8 ans dans le domaine de la technologie des machines tournantes.

Merci d'adresser dossier de candidature complet, s/réf. **AMB-61/2** à **BERTIN & Cie**
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

Vous avez la volonté de vous battre, venez rejoindre la division européenne de compresseurs d'air d'un groupe international situé en région parisienne qui recherche pour renforcer son équipe de développement

1 INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT

Ce poste s'adresse exclusivement à des ingénieurs diplômés A.M. ENI ou similaire, option mécanique et thermo dynamique/thermique, ayant une première expérience de quelques années ou débutants libérés des O.M. Bonne maît. de l'anglais exigée.

2 DESSINATEURS PROJETEURS

Formation BTS ou DUT, option mécanique, ayant acquis une expérience de 5 à 10 ans en développement de nouveaux produits.
Connaissances complémentaires en tôlerie, chaudronnerie appréciées.

Envoyer c.v. photo s/réf. 1188 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société Informatique, filiale d'un grand groupe industriel, développant des applications sur VAX, recrute

CHEF DE PROJET C.A.O.

FORTRAN indispensable.
Poste évolutif au sein du groupe. Base PARIS.

Merci d'envoyer candidature sous réf. 87.23 M à : ASSIGRAPH 20, r. du Château-des-Rentiers, 75013 PARIS.

GROUPE INFO'ROP GESTION INDUSTRIELLE

INGÉNIEUR CONCEPTEUR

Organisateur méthodologique d'une gestion multi-projets sur ARTEMIS. Expérience concluante de plusieurs années indispensable.
Lieu de travail : banlieue sud. Disponibilité immédiate.
Tél. : 47-51-14-41, M. Chitz.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

LA COMMUNICATION VOUS PASSIONNE

- Vous êtes diplômé d'une grande école d'INGÉNIEURS (ESE, INSA, ENSEEIHT, ...).
- Vous avez 3 ans minimum d'expérience industrielle, électronicien de formation, vous connaissez l'assembleur et le langage C.
- Vous voulez vous investir totalement dans les projets que l'on vous confie. Alors rejoignez une équipe jeune, très motivée, qui réussit, et au sein de laquelle votre évolution sera à la mesure de vos résultats et votre ambition.

Pour un premier contact, envoyez lettre + C.V. s/n° 8540, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

JEUNE(S) DIPLOMÉ(ES)

Grandes écoles techniques ou commerciales, ayant bonnes connaissances informatiques.

Une jeune société en expansion spécialisée dans la gestion du personnel, dans des techniques informatiques de pointe, vous offre des postes de responsabilités. Salaire intéressant. Chances de développement personnel important.

Ecrire avec C.V. et prétentions à EXAPI
8, rue de l'Est, 92100 BOULOGNE.

Remplacement
La ville de Villeurbanne (Rhône) 119.000 habitants recrute

UN DIRECTEUR

pour son service des Affaires Culturelles

Tout candidat titulaire d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures et possédant une solide expérience en matière d'activités culturelles adressera sa demande à Monsieur le Maire de Villeurbanne, 69601 Cedex, avant le 25 mai 1987.

Ecole Supérieure de Commerce International recherche PROFs dipl. Enseignem. Sup. Profil international : Droit, Economie, Vente, Négociation, Marketing, Logistique, Gestion, Finances. Prép. GMAT/TOEFL.
Envoyer C.V. + photo à E.S.C.I., 80, av. de Valvins, 77210 Avon-Fontainebleau.

INSTITUT SUPÉRIEUR ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

recherche

RESPONSABLE DE FORMATION

NIVEAU AGRÉGATION

Disponibilité, sens organisation et travail en équipe.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à ISEPP
103, bd St-Michel, 75005 Paris.

OCCAJ

recherche

JEUNES DIRECTEURS

Avec expérience DIRECTION HOTELLERIE DE SÉJOURS ou VILLAGES DE VACANCES.

Adresser C.V. + photo SERVICE EXPLOITATION OCCAJ
95, r. d'Amsterdam, 75008 Paris.

Cabinet d'Audit en expansion recherche

JEUNE COMPTABLE

Niv. D.E.C.S. même débutant si ambitieux, formation haut niveau assurée.

1 RESP. ADMINISTRATIVE

Cadre douée pour l'organisation pour coordonner le travail d'un secrétariat 3 personnes. Solides connaiss. juridiques, compt. Informatique apprec. Poste évolutif. Gde respons. 40-10-01-31 - 42-23-18-30.

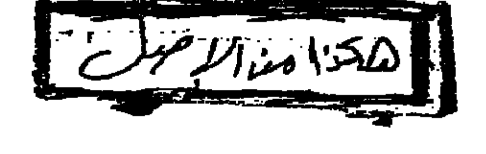
ÉCOLE SECONDAIRE HORS CONTRAT RÉGION ÉTAMPES

recherche pour la rentrée scolaire 87-88

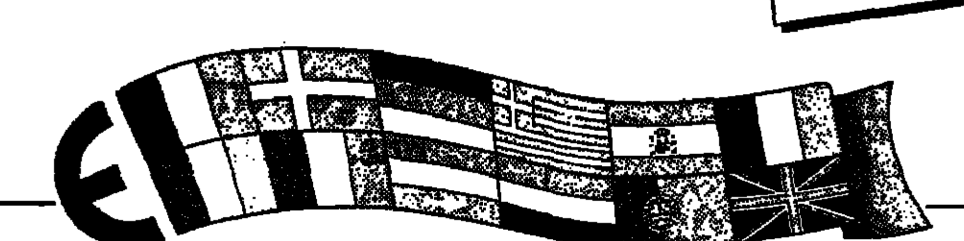
PROFESSEURS

de fr./latin, maths, hist./géo, physique/chimie, allem., biologie, sc. éco, musique. 5 ans expérience exigée.

Ecrire sous le n° 8564 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



Le Monde
CADRES



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

cherche pour sa direction générale «Pêche», division «Marchés», à Bruxelles, un

CADRE

(m/f, de niveau Administrateur principal) - à titre temporaire - chargé de:

- ☐ l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation communautaire concernant l'organisation des marchés des produits de la pêche;
- ☐ l'étude et l'analyse de la situation des marchés des produits de la pêche sur le plan juridique, technique et économique.

Les qualifications requises sont les suivantes:

a) nationalité de l'un des Etats membres des Communautés Européennes;
b) connaissances du niveau universitaire sanctionnées par un diplôme;
c) connaissance de la réglementation communautaire en matière d'organisation commune des marchés, notamment des produits de la pêche;
d) connaissance des problèmes juridiques, techniques et économiques dans le cadre de l'organisation commune des marchés;
e) connaissance de la politique commune de la pêche appréciée;
f) douze ans d'expérience professionnelle dont au moins six ans dans le domaine de la pêche;
g) connaissance approfondie d'une et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés;
h) âge: de préférence entre 40 et 50 ans.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à Bruxelles au numéro téléphonique 02/235.74.33.

Les candidats retenus par le Comité de sélection seront convoqués à un entretien.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, avec tout document justificatif à l'appui des déclarations sur les titres ou diplômes notamment, à l'adresse suivante, en mentionnant la référence 1T/87/1:

Commission des Communautés européennes,
Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles (Belgique).

La date limite pour le dépôt des dossiers complets de candidature est fixée au 2/6/1987, le cachet de la poste faisant foi.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

cherche pour sa direction générale «Pêche», division «Questions Internationales», à Bruxelles, un

CADRE

(m/f, de niveau Administrateur principal) - à titre temporaire - chargé de:

- ☐ l'accomplissement de tâches de conception et d'études économiques concernant les relations internationales relatives aux accords de pêche communautaire avec des pays tiers;
- ☐ la préparation et le suivi de travaux des différentes Conventions internationales relatives au secteur de la pêche;
- ☐ la participation aux négociations et consultations.

Les qualifications requises sont les suivantes:

a) nationalité de l'un des Etats membres des Communautés Européennes;
b) connaissances du niveau universitaire sanctionnées par un diplôme;
c) connaissance du cadre économique des relations internationales dans le domaine de la pêche;
d) connaissance de la politique commune de la pêche appréciée;
e) douze ans d'expérience professionnelle dont au moins six ans dans le domaine de la pêche;
f) connaissance approfondie d'une et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés;
g) âge: de préférence entre 40 et 50 ans.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à Bruxelles au numéro téléphonique 02/235.74.33.

Les candidats retenus par le Comité de sélection seront convoqués à un entretien.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, avec tout document justificatif à l'appui des déclarations sur les titres ou diplômes notamment, à l'adresse suivante, en mentionnant la référence 1T/87/2:

Commission des Communautés européennes,
Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles (Belgique).

La date limite pour le dépôt des dossiers complets de candidature est fixée au 2/6/1987, le cachet de la poste faisant foi.

Consultants

➡ niveau élevé ⬅

- Nous sommes une société de conseil en organisation (Gr. IECI). Nous intervenons depuis 10 ans dans entreprises (F., CEE, Afr.) qui investissent et/ou qui transforment leur organisation.
- Pour réussir notre développement et maintenir la qualité de nos prestations, notre équipe (13) recrute (rentrée 87) *2 CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU* ayant :
  - une culture élevée et une formation supérieure 3e cycle ou grandes écoles (éco, socio, techn.) ≥ 35 ans ;
  - une très grande capacité de synthèse, d'innovation et d'animation ;
  - des expériences à des niveaux élevés de responsabilité de conduite de changements.
- NOTRE MÉTIER : concevoir, conduire, mettre en œuvre des changements importants d'organisation, en particulier :
  - la conception et la mise en œuvre d'organisations nouvelles de production dans secteurs secondaires et tertiaires (Peugeot Mulhouse, Rhenalu, Unisabi) ;
  - la préparation et l'accompagnement des investissements techniques sur le plan hommes et organismes (Renault Douai, Vittel, Glaceries Saint-Roch) ;
  - la défense de stratégies de développement au niveau d'une entreprise, d'une branche professionnelle ou d'une région (Fonderie Bruche, Productique 300, Bassin Potass.).
- *NOS OPTIONS* : travailler sur le terrain, associer les acteurs, mettre en œuvre des solutions assurant à la fois gain de productivité et développement des hommes.
- NOUS VOUS PROPOSONS :
  - la responsabilité globale de contrats (chef de projet) ;
  - un travail en équipe pluridisciplinaire sur tout contrat ;
  - une rémunération annuelle (300-400) + participation + 6 semaines C.P.
- *Ecrivez-nous (lettre man. + photo récente + C.V. + prétentions avant le 8 juin.*
- *Documentation de présentation de notre entreprise sur demande.*

ieci développement
Conseil en Organisation
30, rue Herder,
F-67000 Strasbourg.
GROUPE ieci

Société Habitat Social

PARIS (15e)
350 ÉTABLISSEMENTS SUR L'HEXAGONE

recherche

AUDIT INTERNE

Il veillera à l'efficacité des procédures comptables, juridiques et fiscales.
Il détectera les insuffisances et proposera les solutions adaptées. Grande mobilité, disponibilité.
Aptitude à l'animation d'actions et formation.
Niveau minimum : DECS.
3 ans d'expérience dans fonction similaire.

Adresser lettre manuscrite et prétentions sous n° 8563,
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Directeur de Marketing et des Ventes

Un rôle clé vient d'être créé dû à l'importante évolution de la filiale française d'un des principaux fabricants mondiaux de systèmes informatiques de haute technologie.

Rattaché au directeur général vous aurez l'entière responsabilité du développement et de l'exécution de stratégies qui amèneront la filiale à un autre seuil de croissance.

Cela impliquera la direction des activités de ventes journalières et les ressources marketing interne et externe.

La compagnie étant multinationale, l'anglais courant est essentiel.

La rémunération substantielle est en rapport avec l'importance du poste, inclut une voiture de cadre et les avantages sociaux habituels d'une multinationale et intéressera des personnes gagnant déjà plus de 400.000 F.

Contactez le directeur général au 19.44.1.637.9611 après les heures de travail ou envoyez votre C.V. à :

MANAGEMENT & EXECUTIVE SELECTION
Albany House, 324 Regent Street, London W1R 5AA, England.

PRODUCT MANAGEMENT

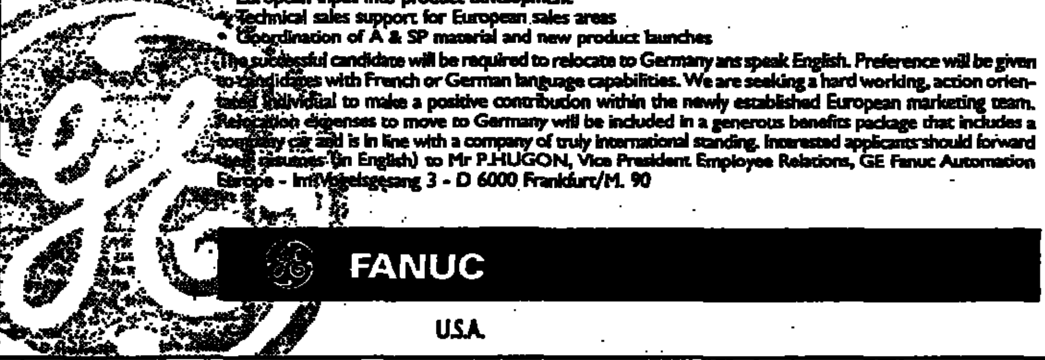
PROGRAMMABLE CONTROLLERS

GE FANUC AUTOMATION EUROPE (SA) is a joint venture company between GE (USA) and Fanuc of Japan combining the Factory Automation strengths of these two great companies. Due to its expanding programmable control business within Europe an opportunity exisits for a High End Product and Industrial Computer Product Manager to be based at the European headquarters in Frankfurt, reporting to the European Marketing Manager.

The right candidate will have experience in product management and/or development within the industrial automation market either at a European or a contry level with particular experience on P.L.C. systems or software based control systems. Key responsabilities will include :

- Achieving targeted sales for the product line in Europe
- Forecasting for new and existing products
- European pricing structure
- European input into product development
- Technical sales support for European sales areas
- Coordination of A & SP material and new product launches

The successful candidate will be required to relocate to Germany ans speak English. Preference will be given to candidates with French or German language capabilities. We are seeking a hard working, action oriented individual to make a positive contribution within the newly established European marketing team. Relocation expenses to move to Germany will be included in a generous benefits package that includes a company car and is in line with a company of truly international standing. Interested applicants should forward [illegible] (in English) to Mr P.HUGON, Vice President Employee Relations, GE Fanuc Automation Europe - Im Vogelsgesang 3 - D 6000 Frankfurt/M. 90



FANUC

U.S.A.

DESSEIN

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 27 ans, 3 ans expérience ass. direction, ch. poste ass. pub. internationale dans agence ou support, déplac. étranger poss. Tél. : 39-73-44-28, *toute la journée.*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

E.S.C. anglais, allemand, 13 ans expér. incluant : secrétariat général, direction personnel, service juridique, gestion entrepôts/livraisons, services généraux, stage C.E.S.I. informatique recherche responsabilités similaires PME/PMI Paris banlieue. Ecrire s/n° 1 429 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

H. 31 ans, european business school + *1er cycle du DECS*, 6 a. exp. Etudie toutes propos. management, gestion/commercial. Tél. (1) 47-71-27-84.

INGÉNIEUR ET RÉALISATEUR

35 ans, 7 ans d'exp. technicocial, 7 réal. audiovisuelles. Etud. toutes propositions : communication, audio-visuel, conception, réalisation, production... temps plein, part., free. Tél. : 42-54-82-23.

J.F. 38 a. très motivée, bil. angl., assistante direction, SECRÉTAIRE, rech. sté dynamique pour exercer son sens du contact, des responsabilités, initiative. *Tél. : 42-41-21-93.*

QUELLE ENTREPRISE FRANÇAISE

recherche le soutien d'une SECRÉTAIRE ALLEMANDE (35) trilingue (allemand, français, *anglais couramment*) et versée dans les affaires pour la fondation d'une succursale allemande dans la région de Cologne ou a besoin d'une interprète pour ses négociations commerciales ?
Ecrivez à Elisabeth TOELLE
Wiedstrasse 23
5000 Köln 40
ALLEMAGNE.

CADRE 25 a., EXPÉRIENCE Promotion immobilière, très sérieuses réf., grande expérience, gestion administrative, technique et financière des réalisations immobilières secteur collectif ou pavillonnaire. Recherche poste de responsable de programmes immobiliers ou gestion technique de patrimoine immobilier. Région parisienne, grande disponibilité. Ecrire sous le n° 1 214, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la
PRODUCTION A FEU CONTINU.

Ayant participé à des programmes d'investissements de productivité, et/ou des études de réduction des coûts, d'optimisation de la production, d'automatisation des fabrications, etc...

Peut valoriser cet acquis dans un contexte favorable qui lui est proposé par :

AUSSEDAT REY

Leader Européen du papier de qualité en ramettes pour reprographie

qui poursuit et accélère un très important programme d'investissements dans son usine intégrée de Saillat (87) afin de renforcer sa position avant l'échéance européenne de 1992.

Si vous désirez compléter votre information AVANT MÊME D'ÊTRE CANDIDAT, demandez une documentation sur Le Groupe, l'usine de Saillat, le poste offert, à
F. DOZOL (16).1 - 45.31.42.42.

Jonction

FILIALE D'UN GROUPE BANCAIRE PRIVÉ,

nous recherchons un

CADRE IMMOBILIER DE DÉVELOPPEMENT

ayant [illegible] 10 ans dans un secteur opérationnel d'immobilier d'entreprise et d'habitation en Ile-de-France.

Votre mission : le développement d'activités de promotion et de marchand de biens.

Au sein d'une petite équipe, vous serez chargé des recherches foncières et du montage des opérations. Vous aurez ainsi l'opportunité de mettre en avant vos qualités de dynamisme et de négociation.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo exigée et prétentions), *sous la référence 4732/LM, à*

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

GRANDE ÉCOLE DE GESTION

RECHERCHE

PROFESSEUR PERMANENT D'INFORMATIQUE

3 A 5 JOURS/SEMAINE.
Chargé d'enseigner et de coordonner les enseignements d'informatique.

PROFESSEURS VACATAIRES

3 A 12 H/SEMAINE EN INFORMATIQUE - COMPTABILITÉ - FINANCES - MARKETING - COMMERCE INTERNATIONAL - STRATÉGIES - STATISTIQUES.

Pour tous ces postes, les candidats devront être diplômés Grande école ou 3e cycle + expérience entreprise ou enseignement supérieur.
Envoyer c.v. + photo + Lettre manuscrite à : ESG, 25, rue Saint-Ambroise, Paris-11e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français, hommes et femmes, avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Particulier vend Austin noire 1000 E, 33 000 km, mod. 84, très bon état, tableau et volant en bois, housses noires, radiocassette, pare-chocs, 22 000. Mme Foglietta : 45-56-19-32.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Notre organisme
17.000 clients
C.A. 86 : 800.000.0000 a progressé de 25 % par an depuis 5 ans. Pour poursuivre cette expansion nous recherchons
COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H.F.)
Pour Paris
et ses agences périphériques.
Tél. au : 45-00-24-03.

secrétaires

SOCIÉTÉ RECHERCHE

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Formation : DUT ou DROIT des affaires. Salaire suivant capacités. Envoyer C.V. : Ets D. JACQUEMIN, 44, av. de la *République, 92320 Châtillon.*

divers

BMW SÉRIE 3-5-7

86-87 EX TT, peu roulé, garanti AUTO PARIS 15.
45-33-69-95.
63, r. Desnouettes, PARIS-15e.

boxes - parking

CHARENTON
A vendre en sous-sol box (2 *pl.*) *fermé*, 43-20-12-07.

Economie

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une nouvelle usine Gervais-Danone dans l'Isère

Saint-Just-Chaleyssin veut battre des records de qualité et de productivité

SAINT-JUST-CHALEYSSIN
de notre envoyé spécial

Même la pluie n'a pas réussi à gâcher la grande fête donnée le lundi 4 mai à Saint-Just-Chaleyssin (Isère), par M. Antoine Riboud, PDG de BSN, pour l'inauguration de la dernière-née des usines de Gervais-Danone. Située à une trentaine de kilomètres de l'ancienne usine de Pierre Bénite à Lyon (à vendre) qu'elle remplace, la petite nouvelle est aussi la plus grande et la plus moderne au monde pour les produits laitiers frais. Pareille performance a suscité l'hommage de plus de trois cents invités venus de Paris en TGV spécial avec, parmi eux, des industriels, des banquiers, des médecins, M. Perigot et son... garde du corps (*dixit* la liste des invités), mais aussi Michel Platini...

A l'issue d'une visite qu'il a effectuée en compagnie de M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, et de M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat de l'économie, des finances et de la privatisation, a salué une *« entreprise exemplaire »* tant sur le plan économique que social.

Exemplaire ? Avec deux cent quatre-vingt-dix salariés, dont la majorité travaillent actuellement en deux équipes sur cinq jours, l'usine a été réalisée pour produire 100 000 tonnes de yogourts et de desserts par an. Histoire de répondre à une forte demande – les Français consomment 25,9 kilos de produits laitiers frais par an dont 13 kilos de yogourts – que l'usine de Pierre-Bénite, vieillie et saturée, ne pouvait satisfaire. Pour le moment, deux millions cinq cent mille pots de yogourt sortent quotidiennement des lignes automatisées de Saint-Just-Chaleyssin. Une production bien supérieure à celle des six autres établissements de Gervais-Danone.

Exemplaire ? Gervais-Danone recourt à la technologie de pointe de « l'ultra propre » à Saint-Just-Chaleyssin : fabrication sous air stérile, conditionnement sous air filtré, décontamination des emballages, etc. Une telle mutation technologique ne s'est pas opérée sans souffrances. Gervais-Danone a investi plus de 425 millions de francs. Mais, surtout, il a eu de sérieux déboires avec la CGEE-Alsthom, à qui il s'était adressé pour automatiser l'usine. Le contrat n'a pas été honoré, et Gervais-Danone s'est tourné vers les tribunaux pour obtenir un dédommagement de 260 millions de francs. Alfa-Laval a repris au pied levé l'automatisation, mais la nouvelle production a démarré avec douze mois de retard...

Une mutation sociale

M. Ribond a aussi voulu que cette formidable mutation technologique soit l'occasion d'une mutation sociale. La partie ne s'annonçait pas facile. L'objectif était de réaliser le maximum de mutations de Pierre-Bénite à Saint-Just-Chaleyssin. Un transfert de savoir-faire. Au printemps 1983, un groupe d'étude des conditions d'installation était mis en place avec des ouvriers, des cadres et des représentants du personnel. Il a élaboré un questionnaire confié à deux étudiantes qui se sont livrées à 253 interviews de l'ensemble du personnel de Pierre-Bénite qui avait été embauché avec un contrat à durée indéterminée. Transports, logement, situation familiale, travail du conjoint : tous les problèmes ont été passés en revue.

« Pour la majorité des gens, explique M. Bertrand, chef du service des relations humaines de la nouvelle usine, *partir travailler dans une usine de 13 hectares à la campagne, c'était l'aventure. »* Cent soixante-dix salariés de Pierre-Bénite ont tenté cette aventure. Pour la centaine qui n'est pas venue, il y a eu quelques retours au pays, des aides à la création d'entreprise et une cinquantaine de licenciements.

En février 1984, un protocole d'accord avait été signé avec les représentants du personnel sur les conditions du transfert : en cas d'inadaptation au bout de trois mois, le « muté » a droit à trois propositions d'emploi avant d'être licencié. A ce jour, un tel cas ne s'est pas produit, alors que le transfert a été opéré progressivement depuis juin 1986.

Les préparateurs laitiers, qui sont passés d'un travail très manuel à des tâches complètement automatisées, ont suivi six semaines de formation, les conducteurs de machine de conditionnement deux semaines. Des aides ont été aussi apportées pour le logement (1 % logement, déménagement gratuit, etc.), pour un montant moyen par personne de 30 000 F, quatre-vingts « transférés » sur 100 s'étant installés à Saint-Just. Une localité qui, pour sa part, n'a pratiquement pas fourni d'emplois.

La mutation sociale, c'est aussi l'automatisation, qui donne, à première vue, le curieux sentiment de traverser une usine avec des salariés invisibles... du moins jusqu'au centre d'expédition, où trois employés sur quatre en fin de ligne sont polyvalents mais surtout encore manuels. Une automatisation qui conduit le directeur, M. Jean-Pierre Charpentier, à prôner un objectif qualité simple à énoncer : *« Zéro défaut. »*

La qualité et la productivité sont les deux paramètres pris en compte pour l'attribution chaque trimestre d'une prime d'intéressement. Les objectifs sont fixés chaque trimestre mais les conditions sont particulièrement strictes. La productivité est notée sur 10, la qualité sur 2 (les lettres des consommateurs pouvant revoir en baisse les résultats des tests permanents et innombrables effectués en laboratoire). Le tout est ramené à une note sur 20 qui donne droit à une prime trimestrielle de 930 F (majorée pour les cadres et « amputée » pour les absences non payées). Dans la semaine du 20 au 24 avril, la note était de 6,19/20. Si elle devient celle du trimestre, la prime sera diminuée des deux tiers par rapport à l'enveloppe prévue...

MICHEL NOBLECOURT.

TRANSPORTS

Préavis de grève des pilotes d'Air France du 10 au 14 mai

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France a déposé, le 4 mai, un préavis de grève pour la période allant du dimanche 10 au jeudi 14 mai inclus, de 7 heures à 10 h 30 chaque matin. Cette menace d'arrêt de travail est motivée par le refus de la direction d'Air France d'expérimenter sur les futurs biréacteurs Airbus A-320 un instrument appelé « collimateur tête haute » qui projette sur le pare-brise de l'avion les informations chiffrées sur le vol, comme l'altitude et la vitesse de l'appareil. Le pilote n'a plus à baisser les yeux sur le tableau de bord à un moment délicat comme celui de l'atterrissage.

La compagnie Air Inter, qui a déjà équipé ses Mercure de ce collimateur, prévoit de l'installer sur ses propres A-320. En revanche, la direction d'Air France l'estime inutile et trop coûteux (100 millions de francs pour l'ensemble de la flotte A-320 de la compagnie nationale).

CONJONCTURE

Le gouvernement prépare une réforme de la Bourse

(Suite de la première page.)

Les agents de change disparaîtront pour laisser la place aux « membres de la Bourse ». Ceux-ci seront seuls qualifiés pour négocier des valeurs mobilières sur les marchés. Ils pourront également négocier des instruments à terme, exercer une activité de contrepartiste et gérer des portefeuilles de valeurs mobilières. Enfin, ils pourront avoir toutes les activités des anciennes maisons de titres, par exemple prendre des participations dans des entreprises. Le calendrier d'ouverture du capital des charges d'agent de change n'est pas indiqué dans le texte. Il relèvera de l'Autorité des Bourses françaises.

A côté de ces dispositions sur l'organisation des marchés, le projet proposé à la concertation contient un grand nombre d'éléments destinés à assurer la sécurité des épargnants. L'Autorité des Bourses françaises se voit dotée d'un pouvoir de contrôle et de sanctions à l'égard de ses membres. Elle pourra ainsi imposer des sanctions disciplinaires (blâme, interdiction d'exercice de certaines activités, retrait de la qualité de membre) ou pécuniaires (au maximum 5 millions de francs d'amende ou le décuple du montant des profits illicites éventuellement réalisés) à tout contrevenant aux lois et règlements qu'elle aura arrêtés.

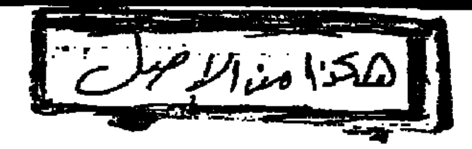
Informations privilégiées

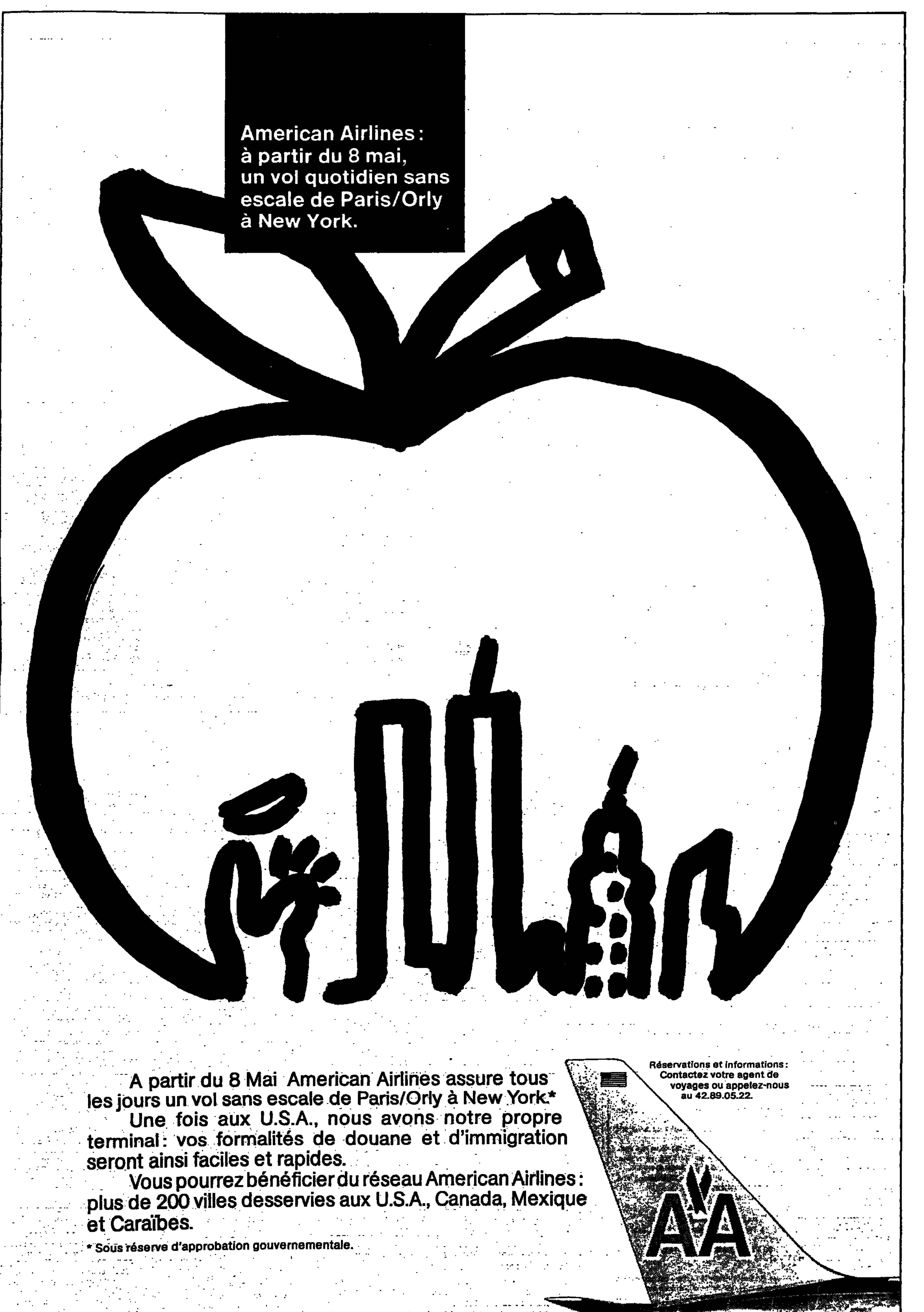
L'un des chapitres du projet de loi est ensuite consacré à la déontologie des intervenants. Cette partie du texte pourrait être modifiée en fonction des conclusions du groupe de travail qu'anime actuellement M. Brac de la Perrière sur ce thème. Pour l'instant, il est indiqué que les acteurs de la Bourse devront agir *« avec loyauté, impartialité et discrétion »*, en assurant *« la primauté des intérêts de leurs clients sur leurs intérêts propres »*. A partir du 1er janvier 1989, ils ne pourront gérer les fonds de leurs clients qu'en vertu d'une convention écrite. Ils devront enfin assurer l'indépendance de gestion de chacune de leurs activités et empêcher *« la circulation indue d'informations confidentielles »*.

Plusieurs dispositions du texte visent ensuite à prémunir la Bourse française des opérations d'initiés. Paris ne veut ressembler, sur ce plan, ni à New-York ni à Londres. Le projet de loi définit les personnes susceptibles de détenir des *« informations privilégiées »* sur un titre coté à la Bourse. Il leur interdit de réaliser, directement ou indirectement, des opérations sur ces titres. Des peines d'emprisonnement (deux mois à deux ans) et des amendes sont prévues à l'intention de ceux qui ne respecteraient pas cet interdit ainsi qu'à ceux qui diffuseraient volontairement des informations *« trompeuses »*. Les dirigeants des sociétés membres de la Bourse seront *« pénalement responsables »* des infractions de ce type que pourraient commettre leurs salariés.

Enfin, le projet de loi prévoit un renforcement des pouvoirs d'enquête et de surveillance de la Commission des opérations de Bourse, la COB. Elle pourra saisir l'Autorité des Bourses si elle constate certains manquements aux lois et règlements. Ses enquêteurs pourront convoquer et entendre toute personne susceptible de leur fournir des informations concernant les affaires dont elle est saisie. Le secret professionnel ne pourra leur être opposé. Enfin, la COB pourra déposer ses conclusions entre les mains des autorités judiciaires saisies de poursuites ou d'un litige mettant en cause la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières. Ce projet de loi est maintenant l'objet d'une concertation avec les professionnels de la place. Le ministre de l'économie envisage de le déposer à l'Assemblée nationale avant la fin de la session de printemps, pour discussion à l'automne.

ERIK IZRAELEWICZ.




American Airlines :
à partir du 8 mai,
un vol quotidien sans
escale de Paris/Orly
à New York.
A partir du 8 Mai American Airlines assure tous les jours un vol sans escale de Paris/Orly à New York*
Une fois aux U.S.A., nous avons notre propre terminal : vos formalités de douane et d'immigration seront ainsi faciles et rapides.
Vous pourrez bénéficier du réseau American Airlines : plus de 200 villes desservies aux U.S.A., Canada, Mexique et Caraïbes.
* Sous réserve d'approbation gouvernementale.
AmericanAirlines "The American Airline"**
** La Compagnie typiquement Américaine.

Economie

ÉTRANGER

Accord entre Fiat et les syndicats d'Alfa Romeo

Le retour à la chaîne

ROME
de notre correspondant

Fiat et les syndicats d'Alfa Romeo ont conclu le lundi 4 mai un accord qui devrait permettre d'améliorer la productivité du second constructeur automobile italien, repris en novembre dernier par le groupe de Turin (*le Monde* du 8 novembre 1986). L'accord, signé au siège de la Confindustria à Rome après trois mois de négociations difficiles, prévoit notamment la disparition des « groupes de travail » et le retour à la chaîne de montage hiérarchisée. Ce point est fondamental pour Fiat. Le groupe de Giovanni Agnelli a déboursé l'an dernier 1 050 milliards de lires (4,4 milliards de francs) pour reprendre l'entreprise publique, prestigieuse mais chroniquement déficitaire, plutôt que de laisser Ford, candidat au rachat d'Alfa Romeo, prendre pied dans la Péninsule. Pour que privatisation rime avec assainissement, Fiat a préparé un plan ambitieux, prévoyant 5 000 milliards de lires d'investissements (22 milliards de francs) d'ici à 1990 dans la nouvelle société issue de la fusion d'Alfa et de Lancia, déjà filiade de Fiat et appelée à devenir un des premiers – sinon le premier – pole européen dans le secteur des voitures de sport et de luxe. La production doit atteindre 620 000 véhicules par an, contre les 400 000 qui sortent actuellement des usines des deux marques.

Les malheurs d'Alfa étaient bien connus : modèles en concurrence (Arna et Alfasud notamment), insuffisance des exportations, surcapacité de production... Mais la question cruciale était celle de la productivité, inférieure de 37,5 % à la moyenne européenne, Fiat compris. Tout au long des négociations,les hommes de Turin n'en ont pas démordu, même lorsque les pourparlers ont été interrompus à la mi-mars. Ils ont finalement eu gain de cause.

En contrepartie, les syndicats ont obtenu plusieurs concessions. Celles-ci doivent adoucir le passage de la gestion quelque peu laxiste des managers du secteur public à celle des Turinois, pour qui la reprise en main de Fiat en octobre 1980 et la déconfiture des syndicats des métallurgistes sont toujours un point de référence obligé. Ainsi, il n'y aura aucun licenciement. Le nombre de salariés sera réduit de 33 000 à près de 28 000 par des départs volontaires, des retraites anticipées, et la suspension partielle de l'embauche. Après 1990, les 6 000 salariés en « caisse d'intégration » – une institution italienne qui permet de faire des chômeurs techniques permanents à la charge de l'Etat sans alourdir les statistiques – doivent retrouver leurs postes de travail.

Les horaires resteront les mêmes que dans le secteur public, autrement dit inférieurs de vingt heures annuellement à ce que prévoient les accords du secteur privé. La dérogation, accordée jusqu'à la fin de 1988, pourrait être reconduite en 1989. Les salaires atteindront graduellement les niveaux pratiqués chez Lancia. En outre, Fiat s'engage à ne plus avoir recours à la caisse d'intégration, sauf pendant une période limitée, pour permettre la rénovation des ateliers. Cette dernière mesure touchera 700 ouvriers de l'usine de Pomigliano, près de Naples (soit 100 personnes de moins que prévu initialement) pendant quatorze mois, et 800 dans l'unité d'Arese, près de Milan, pendant huit mois.

Sur le plan de la production, l'établissement d'Arese fabriquera à partir de cette année la Lancia Thema et la nouvelle Alfa-164, alors que celui de Pomigliano reprendra une partie de la production de la Y-10. En 1991, Alfa-Lancia compte lancer un van destiné à concurrencer la Renault Espace. Enfin, et c'est la principale innovation, un comité paritaire de la direction et des syndicats sera chargé de gérer l'application de l'accord qui sera vérifié tous les six mois.

Les salariés d'Alfa doivent encore se prononcer par référendum, probablement la semaine prochaine, sur l'entente réalisée à Rome.

(Intérim.)

AGRICULTURE

L'afflux de fraises espagnoles en France

La Commission décide de... ne pas décider

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

La Commission européenne, saisie par Paris des difficultés posées par l'afflux de fraises espagnoles sur le marché français, a décidé, après examen du dossier, lundi 4 mai, que le plus sage... est de ne pas intervenir de manière autoritaire.

La Commission a estimé que le meilleur moyen d'apaiser les choses était d'encourager un arrangement sur le terrain entre professionnels et pouvoirs publics, espagnols et français. Un nombre important de camions espagnols chargés de fraises attend à la frontière que la situation soit clarifiée. Qui mieux que les professionnels des deux pays pouvaient évaluer combien de ces camions étaient susceptibles d'entrer en France sans provoquer d'agitation supplémentaire et sans risquer de voir leur contenu répandu sur la chaussée par des producteurs français ?

S'agissant des fraises, une production certes sensible mais dont le volume commercialisé est tout de même limité, le traité d'adhésion ne prévoit pas de mécanisme de régulation des échanges. La Commission ainsi démunie aurait donc décidé à l'aveuglette le niveau auquel il convenait de limiter les importations par rapport aux livraisons de la semaine passée. D'ailleurs, les montants proposés par ses services étaient supérieurs à ce que demandaient les Français... ainsi qu'à l'effort d'autolimitation qu'apparemment les Espagnols étaient prêts à consentir. Du coup, une majorité de commissaires ont estimé qu'il était plus prudent de s'abstenir.

PHILIPPE LEMAITRE.

Suppression d'emplois et réorganisation

Le président de la Banque mondiale dévoile les grandes lignes d'une profonde réforme

Renforcer l'efficacité d'une institution appelée à jouer un rôle de pivot dans la crise de la dette du tiers-monde, cet objectif avoué de la restructuration de la Banque mondiale, dont les grandes lignes ont été dévoilées par son président, M. Barber Conable, le lundi 4 mai, se double d'une autre préoccupation, plus politique : répondre aux critiques du Congrès américain où M. Conable a siégé comme représentant républicain pour New-York.

Les parlementaires américains rechignent de plus en plus à entériner les contributions des Etats-Unis aux organisations multilatérales, estimant plus urgent de résoudre les problèmes internes au pays que de se pencher sur les difficultés des nations en développement. La Banque mondiale, en dépit d'une importance incontestée – durant l'exercice 1986, l'organisation s'est engagée pour un montant de 13,18 milliards de dollars de financements d'opérations, même si 8,26 milliards seulement ont été décaissés, – a eu de l'avis de son principal contributeur, les Etats-Unis, une tendance dangereuse à une certaine *« obésité »* : ses effectifs ont quadruplé en moins de deux décennies pour atteindre six mille cinq cents personnes. Dégraisser, réorganiser, bref, remuscler, telles étaient les options de M. Conable dès son accession à la présidence, en juillet 1986.

Le résultat ne fera sans doute pas l'unanimité. La suppression d'emplois, pouvant toucher de trois cents à six cents personnes, coûtera, selon le président de la BIRD, *« au moins 150 millions de dollars »* en indemnités de départ mais permettra d'économiser par la suite 50 millions de dollars par an. Quelque cinquante postes de responsables devraient être supprimés dont certaines vice-présidences. Soucieux de jouer la décentralisation, la Banque offrira par ailleurs aux directeurs géographiques des responsabilités accrues.

L'essentiel de la réforme touche toutefois le haut de la pyramide. Les postes de premiers vice-présidents sont portés de deux à quatre. Une décision lourde de signification dans la mesure où elle marque une perte de pouvoir de l'Américain Ernest Stern, dont l'influence comme premier vice-président chargé des opérations était une source d'irritation à Washington. Désormais, M. Stern permute avec le Pakistanais Moeen Qureshi et prend la première vice-présidence chargée des finances. Les deux nouveaux postes créés à ce niveau vont, pour les services institutionnels et administratifs, à l'Allemand Willi Wapenhans et, pour la politique de fonctionnement, la planification et la recherche, fonction-clé dans la nouvelle structure, au Canadien David Hopper.

M. Conable, qui a également annoncé la création d'un département *« environnement »*, souhaitait nommer un coordinateur pour les problèmes de dette. Pressenti, M. Eugene Rotberg, actuel vice-président et trésorier de la BIRD, n'a apparemment pas encore décidé s'il acceptait cette offre. L'institution rénovée trouvera-t-elle un écho plus favorable auprès du Congrès américain ? Pour l'instant, M. Conable se veut prudemment optimiste. Selon lui, la chute du dollar constitue la seule contrainte pouvant peser sur les capacités financières de la Banque mondiale.

F. Cr.

Le Parti socialiste et le monde rural (*suite*)

Le Parti socialiste corrige le tir : alors que la suppression du secrétariat national à l'agriculture et au monde rural (*le Monde* du 11 avril) avait provoqué quelques remous en son sein, le bureau exécutif devrait entériner cette semaine la création, proposée par M. Lionel Jospin, de deux secrétariats : l'un à l'agriculture et au monde rural, qui sera confié à M. Bernard Thareau, député européen ; l'autre au développement rural, confié à M. René Souchon, ancien ministre délégué à l'agriculture et à la forêt. Les deux délégations seraient rattachées au premier secrétaire. Pour la cuisine interne au PS, M. Thareau aurait, en fait, le titre de responsable national, échelon intermédiaire entre la délégation et le secrétariat.

Ainsi, non seulement l'agriculture retrouve au sein de l'appareil du PS une structure que son poids économique et politique justifie, mais encore la création à la délégation au développement rural consacre le travail de réflexion et d'animation mené par M. René Souchon sur le terrain.

Devant la faillite des politiques de l'emploi, et pour une réussite de la décentralisation, le PS a pris conscience de l'intérêt de l'autodéveloppement, avec la création de postes de travail presque exclusivement dans les petites et moyennes structures de production, c'est-à-dire des entreprises que l'on trouve surtout dans le milieu rural. Depuis septembre dernier, seize fédérations départementales du PS ont demandé à M. Souchon d'intervenir sur ce thème qui fait son chemin à l'intérieur du PS.

J. G.

● **Accord HLM-EDF pour la réduction des charges.** – L'Union nationale des HLM et Electricité de France viennent de signer un protocole d'accord visant à réduire les charges de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire dans vingt mille logements. Les organismes d'HLM doteront en deux ans les chaufferies collectives existantes d'équipements électriques qui seront utilisés en association, suivant les besoins. De son côté, EDF s'engage à faciliter le financement de ces investissements. Une convention de coopération portant sur le chauffage de douze mille logements avait déjà été signée en 1985.

AFFAIRES

Aggravation des pertes en 1986

Les restructurations continueront chez Usinor-Sacilor

Un vrai chemin de croix : la sidérurgie française, loin de sortir de la crise comme certains augures l'avaient prévu, a connu, en 1986, une nouvelle année noire. Ses pertes se sont aggravées, plongeant à 12,5 milliards de francs pour Usinor et Sacilor, contre 8,7 milliards en 1985. Le tout pour un chiffre d'affaires agrégé en baisse de 9 milliards de francs (à 76,1 milliards), reflétant la contraction de la production et la chute continue des prix de l'acier.

Pourtant, un certain nombre de signes positifs apparaissent à la lecture des comptes, grevés par d'importantes pertes exceptionnelles : essentiellement l'amélioration des résultats courants qui, d'une perte de 6,2 milliards en 1985, passent à un déficit de 3,6 milliards en 1986. Le nouveau président d'Usinor et Sacilor, M. Francis Mer, s'est également félicité du retour au bénéfice (171 millions pour 30,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) des produits plats minces.

A contrario, d'autres branches posent encore problème : les produits longs en particulier, qui causent 60 % de la perte courante (2,2 milliards), alors qu'ils représentent 23 % du chiffre d'affaires. La filiale Unimétal dans les produits longs courants perd... 13,3 % de son chiffre d'affaires ! M. Mer ne se fait guère d'illusions sur le redressement de cette activité en 1987 : *« Nous sommes encore loin du zéro »*, a-t-il commenté.

Pour l'avenir, il espère limiter, en 1987, à 2 milliards de francs la perte courante des deux groupes – qui seront fusionnés à la fin de l'année. Sauf catastrophe, il espère avoir fait, en 1989, *« l'essentiel du chemin »*, à condition toutefois que le niveau des frais financiers des deux entreprises (5 % de leur chiffre d'affaires) ne soit pas trop décalé par rapport à leurs concurrents étrangers.

D'ici là, les restructurations continueront, avec leur cortège de suppressions : les effectifs sont déjà tombés de 140 000 personnes à la fin de 1981 à 90 000 au 1er janvier 1987. Entre cette date et la mi-1988 – date de la fin de l'actuelle convention générale de protection sociale (CGPS), – ils seront encore réduits, passant de 16 000 à 17 000 salariés.

Le premier ministre, lors de son récent déplacement en Lorraine, a fixé le cadre des négociations sur une nouvelle CGPS allant jusqu'à la fin 1990 : les mesures d'âge (à partir de cinquante ans), notamment, seront prolongées jusqu'à cette date. Cette disposition concerne 10 000 personnes de plus, *« un potentiel que je compte utiliser »*, a indiqué M. Mer. Mais il faudra leur ajouter les mises en congé-formation, pour un chiffre non précisé. Car, devant l'effondrement des marchés à la grande exportation et la concurrence des nouveaux producteurs, il faudra continuer à restructurer au niveau européen – et donc à réduire les capacités et à fermer des unités.

Pour l'heure, Usinor et Sacilor vont diminuer leurs investissements, qui seront gérés avec « parcimonie » : au lieu d'un rythme de 4,5 milliards l'an en 1984, 1985 et 1986, ils s'établiront en moyenne à 3 milliards par an en 1988, 1989 et 1990. Pour maîtriser l'endettement des groupes (29 à 30 milliards de francs), des actifs seront cédés soit parce qu'ils sont éloignés des activités sidérurgiques, soit parce qu'ils sont hors exploitation industrielle. Certaines activités, en cours de redressement ou déjà bénéficiaires, seront introduites sur le marché financier.

Après l'augmentation de capital de l'automne dernier, la situation nette des deux holdings s'élève à 3,4 milliards de francs. Compte tenu des perspectives de résultat, elle risque de se trouver proche de zéro à la fin de l'année : M. Mer discute donc avec l'Etat pour que les 9,1 milliards de francs de dettes que les groupes ont vis-à-vis de lui soient convertis en fonds propres.

FRANÇOISE VAYSSE.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Audiovisuel : création de la Compagnie européenne de droits

Sous l'impulsion de la Compagnie financière de Suez et du groupe cinématographique MK 2 de Marin Karmitz, quatorze sociétés viennent de s'associer pour créer la Compagnie européenne de droits. Outre les deux sociétés nommées, la Compagnie de Penhoet, la Sodete, l'UAP, le CIC Paris, la Lyonnaise des Eaux, L'Oréal, la Banque Stern, la Compagnie financière de Camondo et le Crédit agricole sont membres fondateurs de cette compagnie, au capital initial de 110 millions de francs, présidée par M. Simon Nora.

Cette société aura vocation à acquérir des catalogues de droits audiovisuels et à exploiter ceux-ci auprès des chaînes de télévision. Canal 01, présidé par Marin Kamitz, société créée en 1985 par Suez et MK 2 avec le même objet mais de manière moins ambitieuse, sera opérateur de la nouvelle société. Outre l'achat de catalogues de films, la Compagnie européenne de droits s'associera à des coproductions de fiction de télévision.

Alors que la demande d'images s'accroît fortement du fait de l'augmentation du nombre des supports audiovisuels, cette création (après celle identique d'UGC) manifeste l'intérêt croissant des groupes financiers français pour l'audiovisuel. (*Le Monde Affaires* du jeudi 7 mai, daté 8 mai, consacrera son enquête principale à la nouvelle économie du cinéma.)

Rhône-Poulenc confirme son redressement

Le président de Rhône-Poulenc, M. Jean-René Fourtou, s'est montré optimiste le 4 mai en présentant les résultats de son groupe pour 1986 et ses perspectives pour les prochains exercices. En 1986, Rhône-Poulenc a réalisé un bénéfice net consolidé de 2,008 milliards de francs, contre 2 126 milliards de francs l'année précédente. Le chiffre d'affaires a pour sa part reculé de 6,1 %, à 52,69 milliards. Cette évolutioin, liées pour l'essentiel à la baisse du dollar (le groupe réalise 63 % de son activité hors de France), n'a cependant pas empêché Rhône-Poulenc d'enregistrer son troisième exercice bénéficiaire consécutif, ni d'améliorer sa situation financière.

Selon la direction, ces résultats *« sont le fruit de la stratégie de recentrage du portefeuille d'activités du groupe »*. Sorti de la pétrochimie en 1980 et des engrais en 1982, il achèvera fin 1987 la restructuration de son secteur textile. M. Fourtou espère se débarrasser au plus vite des activités « aval » (rideaux, tissage), et consolider sa présence en amont, dans les fibres (en particulier au Brésil). Il n'a pas précisé à quelle date le groupe chimique serait privatisé, indiquant seulement que l'opération interviendrait après la cession de la CGE et celle de la Société générale.

Le président de Rhône-Poulenc a toutefois donné une indication aux candidats actionnaires : le groupe devrait enregistrer en 1987 un résultat net consolidé d'au moins 2,3 milliards de francs...

Renault-Chrysler : l'accord sur la cession d'AMC de nouveau retardé

L'accord qui doit permettre la cession de la participation (46 %) de Renault dans Amercain Motors Corporation prendra plus de temps que prévu. La lettre d'intention signée le 9 mars (*le Monde* du 11 mars) prévoyait un délai de trente jours pour boucler l'accord. L'échéance avait été repoussée à fin avril. Il n'est désormais plus fixé aucune date.

Les grandes lignes de l'accord, définies dans la lettre d'intention, ne semblent pas poser problème. Mais, comme dans tout accord avec les Américains, Chrysler se montre extrêmement pointilleux sur les termes du contrat.

Plus de parapharmacie dans les « Carrefour » de la Côte d'Azur

Le tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes) a condamné, le lundi 4 mai, à 5 000 francs d'amende chacun des trois responsables d'hypermarchés Carrefour à Antibes, Le Cannet et Cannes pour vente de produits parapharmaceutiques : une dizaine de produits relevant de l'homéopathie, des produits antiseptiques, de l'alcool à 70 degrés, des revitalisants, des solutions aqueuses désinfectantes, qui ne peuvent être vendus qu'en pharmacie.



ation des pertes en 1986

turations continuerc
Usinor-Sacilor

tombés de 140 000 personne de 1981 à 90 000 au 1er 1987. Entre cette date et la — date de la fin de l'actuelle tion générale de protection (CGPS), — ils seront réduits, passant de 16 000 à salariés.

Le premier ministre, lors récent déplacement en Lorr fixé le cadre des négocia une nouvelle CGPS allant jus fin 1990 : les mesures d'âge de cinquante ans), nota seront prolongées jusqu'à Cette disposition concerne personnes de plus, « un pote je compte utiliser », a M. Mer. Mais il faudra le les mises en congé-formati un chiffre non précisé. Car l'effondrement des marchés grande exportation et la conc des nouveaux producteurs, continuer à restructurer au européen — et donc à ré capacités et à fermer des un

Pour l'heure, Usinor et vont diminuer leurs investis qui seront gérés avec « nie » : au lieu d'un 4,5 milliards l'an en 1984, 1986, ils s'établiront en m 3 milliards par an en 1986. 1990. Pour maîtriser l'end des groupes (29 à 30 mill francs), des actifs seront parce qu'ils sont éloignés vités sidérurgiques, soit sont hors exploitation Certaines activités, en redressement ou déjà bé seront introduites sur le financier.

Après l'augmentation de de l'automne dernier, la des deux holdings 3,4 milliards de francs. des perspectives de résul que de se trouver proche de fin de l'année : M. Mer avec l'Etat pour que les 9,1 de francs de dettes que les ont vis-à-vis de lui soient en fonds propres.

FRANÇOISE VAYS

RS LES ENTREPRISES

visuel : création
npagnie européenne
de droits

Economie

REPÈRES

Productivité

Rebond aux Etats-Unis

Après six mois de déclin, la productivité américaine a augmenté de 1,7 % en rythme annuel, durant le premier trimestre, annonce le département du travail.

Cette remontée intervient après une baisse de 1,5 %, toujours en rythme annuel, durant le dernier trimestre 1986, selon les chiffres révisés du ministère. Elle est due, essentiellement, à une stabilité des salaires qui, en termes réels, n'ont progressé que de 0,1 % au cours des trois premiers mois de l'année, la plus faible hausse depuis le printemps 1949. En revanche, la production des biens et services des entreprises non agricoles, qui interviennent pour les trois quarts dans l'activité économique des Etats-Unis, a augmenté de 5,4 % durant la même période.

Pour sa part, l'Association nationale des directeurs d'achat, regroupant les responsables de deux cent cinquante sociétés, annonce que la production industrielle s'est légèrement accélérée en avril.

Privatisations

La Turquie suit le mouvement

Le gouvernement turc a dévoilé, le lundi 4 mai, son programme de privatisations, qui devrait entrer en application à l'automne. L'Etat va vendre ses participations dans vingt-deux entreprises, dont Tofas, la filiale turque de Fiat, et Petkim, une importante unité pétrochimique. Cinq usines de la société nationalisée de ciment Turban devraient également retourner au secteur privé, suivies, dans une seconde étape, par la chaîne hôtelière Turban. Dans un premier temps, le gouvernement vendra ses actions dans les entreprises déjà cotées à la Bourse d'Istanbul.

SOCIAL

Accord sur l'aménagement du temps de travail à EDF-GDF

Après négociation, la direction d'EDF-GDF vient de soumettre aux organisations syndicales deux textes sur l'intéressement et sur l'aménagement du temps de travail, issus de l'accord social du 12 janvier. Déjà signataires de ce premier engagement, les fédérations CFDT, FO, CFTC et CGC devaient parapher les documents ce mardi 5 mai. Syndicat majoritaire à EDF-GDF, la CGT devait confirmer son refus.

Premier du genre dans une entreprise publique, le texte sur l'aménagement du temps de travail est le plus original. Il lie aménagement et réduction du temps de travail. La souplesse dans les horaires de travail devrait permettre l'amélioration de la productivité et de la qualité du service. Des facilités de fonctionnement sont prévues, notamment pour les services en contact avec la clientèle. Localement, de nouvelles amplitudes de travail pourront être négociées en échange de crédits d'heures.

La semaine raccourcie concerne plus particulièrement les activités intéressées par un allongement de la durée journalière de travail. Elle permettre une répartition de la durée hebdomadaire sur quatre jours ou quatre jours et demi et donnera lieu à une compensation en temps forfaitaire de deux heures par semaine (trente-six heures travaillées au lieu de trente-huit).

Les horaires par relais intéresseront les agents travaillant en équipes et s'appliqueront sur une amplitude hebdomadaire maximale de quarante-trois heures. La compensation hebdomadaire sera de vingt-six minutes. Au-delà du minimum d'amplitude, une compensation supplémentaire de douze minutes par heure est prévue. Toute heure travaillée le samedi donnera lieu à une majoration en temps de 50 %.

Les horaires décalés visent les agents acceptant l'aménagement individuel du temps de travail afin de permettre une présence plus grande à leur poste, notamment à l'accueil. Ils s'accompagnent d'une compensation d'heure de 40 %.

Assurance-maladie

La dernière phase du plan d'économies est entrée en application

La dernière phase du *« plan Séguin »* de rationalisation de l'assurance-maladie est entrée en application le mardi 5 mai : elle concerne les quelque 2,7 millions de personnes bénéficiant de remboursements à 100 % parce qu'elles sont atteintes d'une maladie longue, grave et coûteuse (voir *le Monde* du 15 avril). La décision prise par le médecin conseil de la caisse d'assurance-maladie, au vu d'un *« protocole »* présenté par le médecin traitant, comportant diagnostic et stratégie thérapeutique, le malade reçoit un carnet d'ordonnances spécifiques. Celles-ci sont utilisées par le médecin traitant pour les soins qui relèvent de cette maladie longue, prise en charge à 100 %. Les autres soins sont portés sur des ordonnances ordinaires et sont remboursés au taux normal (75 % pour les honoraires médicaux, 65 % pour les auxiliaires médicaux et les analyses biologiques, 70 % pour les médicaments, prothèses, appareils orthopédiques, 40 % pour les médicaments à vignettes bleues).

Le système n'est encore appliqué que pour les soins de ville et non pour les soins donnés dans les hôpitaux. D'autre part la situation des malades qui bénéficiaient du remboursement à 100 % (les « vingt-cinq maladies » longues et coûteuses, ou la « vingt-sixième » lorsque la dépense laissée à la charge de l'assuré dépassait 80 F par mois sur au moins six mois) va être révisée progressivement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de Colas, réuni le 28 avril 1987 sous la présidence de René Augereau, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 qui font ressortir un bénéfice net de 40 millions de francs au niveau de la société mère contre 14 millions de francs en 1985.

Pour l'ensemble du Groupe, le chiffre d'affaires (ttc) s'est élevé à 8,7 milliards de francs, contre 8,3 milliards en 1985. 40 % sont réalisés à l'étranger et outre-mer.

Le bénéfice net consolidé a atteint 140 millions de francs (124 millions de francs hors intérêts minoritaires) contre 84 millions de francs en 1985 (72 millions de francs hors intérêts minoritaires).

La progression provient notamment de la reprise du marché routier dans certains pays et en particulier en France et aux Etats-Unis.

Compte tenu de ces résultats favorables, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 25 juin 1987, de distribuer un dividende de 20 F par action, contre 10 F l'année précédente, assorti d'un avoir fiscal de 10 F, s'appliquant sur un nombre d'actions augmenté de 20 % par l'exercice de bons de souscription.

Sur la base de données actuellement connues, Colas espère confirmer, en 1987, les niveaux de chiffre d'affaires et de résultats atteints par le groupe en 1986 et demeurer le leader de sa spécialité.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES

En 1986, l'activité de la Société européenne des produits réfractaires (SEPR), spécialisée dans les produits réfractaires et les céramiques pour l'industrie, a été satisfaisante. Les ventes de réfractaires électrofondus et de produits dérivés ont progressé de 2,5 %. Les ventes de quartz et silice enregistrent pour leur part une baisse de 8 %, à la suite d'une demande déprimée sur le marché des semi-conducteurs, notamment aux Etats-Unis et au Japon. Les ventes de Savoie-Réfractaires, société servant le marché des réfractaires spéciaux haut de gamme pour diverses industries (sidérurgie, aluminium, pétrochimie), se situent à un bon niveau.

Au total, les ventes consolidées de la Société européenne des produits réfractaires (SEPR), en 1986, ont atteint 1 626 millions de francs, en hausse de 16,7 % par rapport à l'exercice 1985, après entrée de la Société Savoie-Réfractaires dans le périmètre de consolidation.

Le résultat net consolidé pour l'exercice 1986 atteint 156,5 millions de francs, soit 9,6 % des ventes, en progression de 12 % par rapport au résultat de 1985. Ce résultat représente 125 francs par action. Le dividende proposé sera de 44 francs par action, en augmentation de 10 % par rapport à 1985, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 22 francs.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée le 18 juin 1987, à 10 h 30, Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie.

L'activité du premier trimestre 1987 reste satisfaisante, laissant prévoir des perspectives favorables pour l'année à un niveau de rentabilité élevé, voisin de celui obtenu en 1985 et 1986. Comme prévu, Keriane, société spécialisée dans les fibres céramiques, et dont les technologies et marchés s'intègrent bien à ceux de la SEPR, est consolidée depuis le 1er janvier.

La SEPR et ses filiales constituent désormais un ensemble plus large et ouvert vers des métiers complémentaires, très exportateur, actif dans tous les pays industriels du monde et dans lequel les activités céramiques industrielles autres que réfractaires représentent déjà 30 % du total.

SOCIÉTÉ HOLDING ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Les actionnaires de la Société holding économique et financière, réunis le lundi 27 avril 1987 en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Robert Carvallo, ont approuvé les comptes de l'exercice 1986 ainsi que la proposition du conseil de mettre en paiement un dividende net de 2,20 francs par action.

Ils ont ensuite, réunis en assemblée générale extraordinaire, autorisé le conseil à augmenter, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social de 64 790 000 jusqu'à un montant nominal maximal de 1 500 000 000.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblé générale extraordinaire et faisant usage de l'autorisation qui venait de lui être accordée par cette assemblée, a décidé :

– d'augmenter le capital social de 64 790 000 F à 971 850 000 F par l'émission au prix de 120 F par action de 9 548 000 actions nouvelles de 95 F nominal chacune, à souscrire en numéraire, cette émission étant réservée aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible, à raison de quatorze actions nouvelles pour une ancienne, et à titre réductible ; la valeur d'actif net réel de la SHEF, calculée au 15 avril 1986, et sans tenir compte de l'émission envisagée, ressort à environ 126 F par action ;

– sous réserve de la réalisation de l'opération précédente, d'augmenter le capital social de 971 850 000 F à 1 227 600 000 F par l'incorporation de primes et de réserves d'un montant global de 255 750 000 F et l'élévation du nominal de 10 230 000 actions alors existantes de 95 F à 120 F.

Il s'agit d'un appel de fonds d'un montant brut de 1 145 760 000 F : le groupe Pargesa/GBL, qui détient 73,8 % du capital de la SHEF, a indiqué son intention de souscrire pour sa part, soit un montant d'environ 845 millions de francs.

Les souscriptions et versements seront reçus du 11 mai 1987 au 1er juin 1987 par la Banque de gestion privée SIB, la banque Louis-Dreyfus et la Banque Demachy & Associés.

La note d'information mise à la disposition du public à l'occasion de cette émission a reçu le visa n° 87-139 en date du 28 avril 1987 de la Commission des opérations de Bourse ; cette note sera disponible chez les banques désignées ci-dessus.

Par ailleurs, faisant suite aux délibérations de sa séance du 23 mars 1987, le conseil a discuté d'un projet de fusion de la SHEF avec la Société financière internationale à Paris Parfinance et a donné à son président tous pouvoirs à l'effet de signer un traité de fusion dont il a approuvé les modalités.

Cette opération de fusion, qui serait réalisée par voie d'une absorption de la SHEF par Parfinance, pourrait intervenir dans les prochains mois, la convocation de l'assemblée générale appelée à approuver la fusion étant envisagée dès la réalisation des augmentations de capital dont il a été question ci-dessus.

La parité de fusion retenue, calculée sur la base des valeurs intrinsèques respectives des deux sociétés, est de trois actions Parfinance pour cinq actions SHEF.

Parfinance, après sa fusion avec SHEF, disposerait de plus de 4 milliards de fonds propres ; son capital serait détenu par le Groupe Pargesa/GBL à hauteur de 50 % environ, le solde étant réparti entre des institutionnels français et étrangers du premier rang et des investisseurs privés.

PENARROYA ZINC

Les producteurs de zinc européens, Boliden, Outokumpu, Penarroya, Preussag et Vieille Montagne ont décidé de lancer ensemble une étude d'optimisation de leurs capacités minières et métallurgiques, étude qui pourrait conduire, si ses conclusions étaient positives, à un regroupement industriel au sein d'une même entité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration, réuni le 29 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Ceux de la compagnie se soldent par un bénéfice net de 15 327 660 F contre 14 744 149 F en 1985.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 24 juin 1987, de distribuer un dividende net par action de 7 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,50 F, identique à celui de l'exercice précédent.

Les comptes consolidés du groupe dégagent, pour la part revenant à la compagnie, un bénéfice net consolidé de 20 395 111 F. Ce résultat a été obtenu sans influence significative des éléments exceptionnels, et se compare donc à celui de 21 107 291 F dégagé en 1985, avant prise en compte de 8 622 000 F de plus-values exceptionnelles.

AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

Le Conseil d'administration, réuni le 30 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 602 millions de francs contre 16 439 millions de francs en 1985.

Le bénéfice net après impôts et provisions s'est établi à 293,4 millions de francs contre 458,7 millions de francs en 1985.

Compte tenu de ces résultats, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire annuelle la distribution d'un dividende de 18,60 francs par action (soit 28,05 F avoir fiscal compris).

Marchés financiers

PARIS, 4 mai ↓

Morosité

La Bourse n'avait vraiment pas le moral lundi. En baisse de 0,2 % environ à la petite séance du matin, les valeurs françaises ont par la suite encore un peu creusé l'écart pour céder en fin de séance 0,4 %.

Une fois encore, les questions monétaires étaient au centre des préoccupations des milieux financiers. En effet, tout le monde estime que les entretiens du président Reagan avec le premier ministre japonais se sont achevés dans l'ambiguïté. Ce qui a provoqué sur les changes une nouvelle glissade du dollar, notamment à Paris. Et ce malgré une hausse généralisée du « prime rate » aux Etats-Unis. Le franc français, lui, a également manifesté des signes de faiblesse.

Tous ces éléments ne créent pas un climat de confiance à la corbeille. Certains experts broyent du noir et conseillent d'acheter de l'or, le « seul placement qui soit digne d'intérêt », affirment-ils. Le métal jaune a d'ailleurs accusé une remontée, l'once gagnant 8 dollars à Paris à 458,30 dollars. Le lingot a pris 1 300 F à 87 600 F et le napoléon 10 F à 531 F.

Le marché obligataire et le MATIF étaient évidemment orientés à la baisse, de trois dixièmes de point environ.

Les achats, il y en avait tout de même, étaient très sélectifs. Géophysique a poursuivi son ascension avec une hausse de 7 %. Unibail a gagné 4,6 %, le certificat d'investissement BNP 4 %, La Redoute, Bail Investissement et UCB 3 %.

Parmi les baisses les plus significatives, on relevait le Comptoir des entrepreneurs et Lebon – 3,2 %. Screg a abandonné 3 %, Promodès 2,6 %, Thomson-CSF 2,4 % et la Lyonnaise des eaux 2,2 %.

Nette reprise des mines d'or au compartiment des valeurs étrangères. Les japonaises étaient orientées à la baisse.

NEW-YORK, 4 mai ↑

Légère progression

Après une séance marquée par des fluctuations erratiques dans les deux sens, Wall Street a finalement clôturé en légère hausse. L'indice Dow Jones gagnait 5,83 points, pour s'établir à 2 286,22. 140,61 millions de titres ont été échangés, contre 160,11 millions à la séance précédente. On relevait 821 valeurs en baisse, 752 en progression et 398 inchangées. Rendus nerveux par l'évolution heurtée du dollar et des taux d'intérêt, les opérateurs sont restés sur la défensive. Autour du Big Board, on attendait les offres trimestrielles que le Trésor doit effectuer cette semaine. Selon les firmes de courtage, l'étude mensuelle des agents d'achat, qui signale une progression modérée de la croissance économique en avril, a suscité une demande sélective. On notait la progression de Amoco (+ 2 3/8 à 84 1/4), de Gillette (+ 2 1/4 à 58 1/4) et de IBM (+ 2 3/8 à 162 7/8). Parmi les valeurs les plus échangées figuraient American Electric Power (2,8 millions de transactions), Chrysler Corp. (1,96 million) et LTU Corp. (1,62 million).

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 4 mai
Alcoa	47 5/8	48 5/8
A.T.T.	24 1/8	24 5/8
Boeing	45 3/8	44 3/4
Chase Manhattan Bank	38	39 3/8
Du Pont de Nemours	110 1/4	109 7/8
Eastman Kodak	75 7/8	75 1/2
Exxon	85 7/8	86 3/8
Ford	98	97 1/2
General Electric	102 1/8	103 3/8
General Motors	91 7/8	91 1/8
Goodyear	68 3/8	68
I.B.M.	160 1/2	162 7/8
I.T.T.	55 1/4	54 7/8
Mobil Oil	46 3/8	46 1/2
Pfizer	69 1/4	69 5/8
Schlumberger	41 1/8	41 3/4
Texaco	34 3/8	33 7/8
U.A.L. Inc.	–	–
Union Carbide	30	30
U.S.X. Corp.	28 1/2	29
Westinghouse	61 7/8	62 3/4
Xerox Corp.	78 1/2	78 5/8

CHANGES

Dollar : 5,914 F ↓

Le dollar a continué de s'effriter, le 5 mai, sur des marchés des changes calmes, malgré les interventions de la Bundesbank et de la Banque nationale suisse. Le billet vert valait 5,914 F à Paris (contre 5,94 F), 1,768 DM à Francfort (contre 1,77 DM). A New-York, le dollar s'échangeait à 138,5 yens, tandis que le marché de Tokyo était clos.

FRANCFORT	4 mai	5 mai
Dollar (en DM) ..	1,779	1,768
TOKYO	**4 mai**	**5 mai**
Dollar (en yens) ..	Clos	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 mai)	7 15/16-8 1/16 %
New-York (4 mai)	7 1/8-7 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 avril	4 mai
Valeurs françaises ..	111,3	111,1
Valeurs étrangères .	114,6	115,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	453,6	452,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	1er mai	4 mai
Industrielles	2 280,39	2 286,22

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	1er mai	4 mai
Industrielles	1 626,9	
Mines d'or	444,4	
Fonds d'Etat	91,96	

TOKYO

	2 mai	5 mai
Nikkei (Dow Jones) ..	24 009,03	Clos
Indice général ...	2 138,63	Clos

MATIF

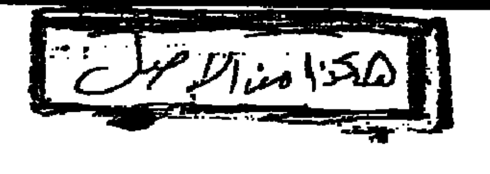
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 mai
Nombre de contrats : 15 119

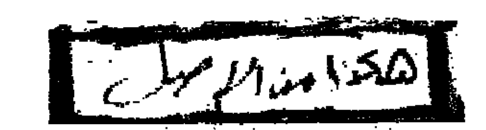
COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	106,45	106,55	106,45	106,25
Précédent	106,65	106,75	106,70	–

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE SENSIBLE DU BÉNÉFICE DU GAN. – Le bénéfice net consolidé du GAN, qui était de 701 millions de francs en 1985, devrait avoir presque doublé en 1986, vient d'indiquer le Groupe des assurances nationales dans un communiqué. Cette performance serait due à la consolidation, pour la première fois, des résultats du Crédit industriel et commercial (dont le GAN détient 34 %), ainsi qu'au redressement du résultat des filiales d'assurance à l'étranger. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est estimé à 19,5 milliards de francs, en augmentation d'environ 14 %.

BONS RÉSULTATS POUR LA BANQUE RIVAUD. – Le bénéfice net de la Banque Rivaud a progressé, en 1986, de 8,5 %, pour s'établir à 19,1 millions de francs, contre 17,6 millions de francs en 1985. Le total du bilan s'élevait fin 1986 à 3,94 milliards de francs.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 4 MAI

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	4,5 % 1973	1876	1898	1900	+ 1 33
....	C.N.E. 3%	4201	4210	4207	+ 0 14
....	B.N.P. C.I.	587	611	610	+ 3 92
1209	B.N.P. T.P.	1235	1239	1238	+ 0 24
1239	C.C.F. T.P.	1259	1250	1250	− 0 70
1180	Créd. Lyon. T.P.	1233	1233	1233	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2150	Renault T.P.	2225	2221	2221	− 0 17
2300	Rhone-Poul. T.P.	2451	2459	2459	+ 0 33
1395	St-Gobain T.P.	1476	1476	1476	....
1330	Thomson T.P.	1480	1485	1485	+ 0 34
540	Accor	525	525	524	− 0 19
2350	Agence Havas	2300	2300	2300	....
2290	Ag. Havas C. I.	2245	2250	2250	+ 0 22
740	Air Liquide	712	717	717	+ 0 70
3000	Alcatel	2989	2950	2960	− 1 63
2200	Als. Superm.	2175	2150	2150	− 1 15
585	A.L.S.P.I.	585	580	580	− 0 85
480	Alsthom ★	465	464	465	....
2940	Arjom. Prioux	2970	3060	3060	+ 3 03
690	Aussedat-Rey	664	660	658	− 0 90
1850	Aux. Entrepr. ★	1810	1830	1817	+ 0 43
1230	Avions Dassault	1275	1250	1248	− 2 12
795	BAFIP	805	800	801	− 0 50
455	Bail-Equipem. ★	450	446	450	....
955	Bail-Investiss.	921	940	951	+ 3 25
760	Cie Bancaire	771	779	779	+ 1 04
635	Bazar H.-V.	620	620	624	+ 0 64
605	Béghin-Say ★	606	603	605	− 0 16
800	Berger (Ma)	825	839	839	+ 1 70
765	Bic ★	742	740	735	− 0 94
1540	B.I.S.	1590	1585	1585	− 0 31
2980	Biscuit (Géné.)	2890	2950	2950	+ 2 08
2960	Bongrain S.A.	2940	2950	2940	....
1460	Bouygues	1325	1299	1286	− 2 94
155	B.P. France	148	146 80	146 80	− 0 81
5280	B.S.N.	5250	5190	5190	− 1 14
1480	Carnaud	1538	1555	1555	+ 1 11
3680	Carrefour	3630	3698	3595 c	+ 0 65
2240	Casino	2195	2190	2210	+ 0 68
1750	Casino A.D.P.	1700	1700	1712	+ 0 70
1270	C.C.M.C.	1280	1285	1285	+ 0 40
900	Cetelem	917	920	920	+ 0 32
....	Cerus	865	855	860	− 0 58
2600	C.F.A.O.	2580	2620	2610	+ 1 16
1490	C.G.I.P.	1525	1534	1534	+ 0 59
1680	Chargeurs S.A.	1672	1675	1685	+ 0 78
90	Chiers-Châtill.	98	97	97	− 1 02
1070	Ciments franç. ★	1085	1085	1089	+ 0 36
680	Club Méditerr.	675	661	661	− 2 22
215	Codetel	219	219 90	219	....
365	Cofimeg	368	370	370	+ 0 54
2300	Coles	2385	2370	2400	+ 0 63
330	Compt. Entrepr.	305	295	300	− 1 64
825	Compt. Mod.	831	851	860	+ 3 49
1130	Créd. Foncier	1099	1078	1085	− 1 27
620	Crédit F. Imm.	640	640	638	− 0 31
....	Créd. Lyon. (DP)	865	860	860	+ 0 58
1410	Crédit Nat. ★	1387	1367	1342	− 3 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
340	Creusot ★	378	375	375	− 0 79
3140	Damart S.A.	2980	2851	2880	− 3 36
480	Darty ★	477	469 50	470	− 1 46
....	Darty (DP)	370	380	366	− 1 08
....	De Dietrich	2740	2730	2730	− 0 36
390	Dév. P.d.C. (Li)	390 10	399	399	+ 2 28
695	D.M.C.	686	665	680	− 0 90
2900	Docks France ★	2900	2856	2862	− 1 31
2500	Dumez ★	2480	2480	2480	....
1500	Eaux (Gén.)	1500	1490	1490	− 0 66
2840	Esco ★	2700	2640	2635	− 2 40
1340	Electro-Finan.	1455	1400	1405	− 3 44
335	Elf-Aquitaine	356	357	357	+ 0 56
320	− (certific.)	330	333	334	+ 1 21
3110	Epeda-B-Faure	3100	3130	3130	+ 0 97
3300	Essilor	3258	3261	3279	+ 0 61
....	Essilor Inc. (DP)	2675	2620	2620	− 2 06
485	Esso S.A.F. ★	487	488	486	− 0 20
3050	Eurafrance	3020	3020	2987	− 1 09
1650	Eurocom ★	1680	1680	1655	− 1 48
3650	Euromarché	3680	3680	3680	....
840	Europe nº 1 ★	810	819	797	− 1 60
....	Exor	1100	1096	1085	− 0 45
1940	Facom	1810	1835	1800	− 0 55
1210	Fichet-Bauche	1160	1225	1225	+ 5 60
235	Finextel	246	248 50	246 10	+ 0 04
250	Fives-Lille	237	233	236	− 0 42
340	Francarep	354	350	350 10	− 1 10
1420	Fromageries Bel	1398	1389	1389	− 0 64
1230	Gal. Lafayette	1269	1295	1297	+ 2 21
485	Gascogne	480	480	480	....
....	Gaz et Eaux	2810	2800	2800	− 0 36
515	Géophysique ★	807	816	685	+ 7 90
2770	Gerland	2790	2750	2750	− 1 43
830	GTM-Entrepose	820	790	801	− 2 32
850	Guyenne-Gas. ★	800	805	805	+ 0 62
3050	Hachette ★	3085	3095	3071	− 0 45
890	Hénin (La)	934	925	925	− 0 96
....	Hutchinson	1475	1425	1428	− 3 19
117	Imétal	120	120	121	+ 0 83
470	Imm. Plaine-M.	460	463	463	+ 0 65
5300	Inst. Mérieux	5300	5290	5290	− 0 19
600	Interbail	612	611	611	− 0 16
1690	Intertechnique	1638	1649	1649	+ 0 67
2300	J. Lefebvre	2604	2595	2600	− 0 15
2380	Lab. Bellon	2370	2360	2400	+ 1 27
1690	Lafarge-Coppée	1738	1716	1719	− 1 09
2070	Lebon ★	1989	1950	1945	− 2 21
5890	Legrand	6000	5910	5920	− 1 33
....	Legrand (DP)	5660	5600	5620	− 0 71
875	Leroy-Somm. ★	906	880	899	− 0 66
1880	Lesieur	1980	1999	1999	+ 0 96
785	Locabail Immob.	792	800	800	+ 1 01
755	Locafrance ★	730	736	730	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
950	Locindus	942	942	942	....
1100	L. Vuitton S.A ★	1091	1100	1090	− 0 09
....	Luchaire	672	675	683	+ 1 64
1700	Lyonn. Eaux ★	1695	1680	1645	− 2 94
145	Mais. Phénix	134	131	133 90	− 0 07
880	Majorette (Ly)	830	830	830	....
88	Manurhin	87	88	87 50	+ 0 76
540	Mar. Wendel	537	537	536	− 0 19
1900	Martell	1940	1955	1943	+ 0 15
2720	Matra	2778	2760	2745	− 1 18
2790	Merlin-Gerin ★	2751	2730	2750	− 0 03
3690	Michelin	3575	3580	3590	+ 0 42
1610	Midi (Cie)	1577	1560	1560	− 1 08
470	Midland Bk S.A.	473	461	460	− 2 75
825	Min. Salsig. (Ma)	898	900	900	+ 0 22
57	M.M. Penarroya	63	62 50	62 50	− 0 79
2400	Moët-Hennessy	2470	2480	2480	+ 0 40
113	Moulinex	113 90	114 30	115 30	+ 1 22
1160	Navig. Mixtes	1130	1130	1130	....
197	Nord-Est	200	199 90	199	− 0 50
485	Nordon (Ny)	489	489	489	....
820	Nouvelles Gal.	780	755	760	− 2 56
1320	Occident. (Gén.)	1291	1295	1290	− 0 08
1690	Omn. F. Paris	1721	1735	1735	+ 0 81
176	Olida-Caby	172	165	165	− 4 07
550	Opfi-Paribas	549	545	546	− 0 54
4300	Oréal (L')	4490	4470	4480	− 0 22
....	Paribas	516	510	512	− 0 78
830	Paris-Réesc. ★	815	819	808	− 0 85
1720	Pechelbronn ★	1730	1732	1739	+ 0 52
1690	Penhoet	1729	1718	1719	− 0 58
1110	Pernod-Ricard	1121	1120	1115	− 0 54
1620	Peugeot S.A.	1624	1635	1640	+ 0 99
14	Poclain	12 20	12 50	12 50	+ 2 46
2360	Polier	2372	2390	2388	+ 0 67
940	P.M. Labinal	848	856	855	+ 1 06
3510	Presses Cité	3440	3450	3450	+ 0 29
1400	Prétabail Sic.	1365	1380	1370	+ 0 36
875	Primagaz	825	825	825	....
805	Printemps ★	772	789	791	+ 2 46
2690	Promodès	2580	2585	2511	− 2 67
280	Provost S.A ★	297	298	296 90	− 0 03
1700	Radiotechn.	1651	1685	1690	+ 2 36
156	Raff. Dist. Total	148	146 10	146 90	− 0 74
3020	Redoute (La) ★	3230	3380	3308	+ 2 35
535	Robur financière	550	540	540	− 1 82
1730	Roussel-Uclaf	1754	1720	1740	− 0 80
....	Roussel-C.N.I.	1325	1320	1320	− 0 38
7050	R. Impériale (Ly)	6500	6490	6490	− 0 15
295	Sade	291	290 50	290 50	− 0 17
3800	Sagem	3890	3930	3930	+ 1 03
465	Saint-Gobain	457 50	453 10	453 10	− 0 96
1140	St-Louis B.	1185	1179	1176	− 0 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1970	Salomon	1980	1975	1975	− 0 25
1750	Salvepar	1942	1965	1965	+ 1 18
870	Sanofi	890	895	895	+ 0 56
735	S.A.T.	810	800	795	− 1 85
1160	Saupiquet (Na)	1386	1386	1386	....
675	Schneider ★	664	651	654	− 1 50
132	S.C.O.A.	128 80	126 10	126 30	− 1 94
820	S.C.R.E.G.	825	800	802	− 2 79
885	Seb ★	890	880	895	+ 0 56
470	Sefimeg	478	475	477	+ 0 21
1960	S.F.I.M.	1851	1900	1870	+ 1 03
112	S.G.E.	107 50	107 80	107 90	+ 0 37
665	Sign. Ent. El. ★	644	639	632	− 1 86
1160	Silic	1179	1205	1205	+ 2 21
650	Simco-U.P.H. ★	618	616	630	+ 1 94
410	Simnor (Li)	476	480	480	+ 0 84
1290	Skis Rossignol	1296	1295	1295	− 0 07
750	Sliminco	743	730	730	− 1 75
....	Sodecco	304	285	285	− 6 25
280	Sodero (Na)	280	289	289	+ 3 21
2930	Sodexho	2890	2830	2836	− 1 90
445	Sogerap	478	479	480	+ 0 42
2180	Somm-Allib. ★	2219	2250	2229	+ 0 45
760	Source Perrier	787	784	782	− 0 65
1160	Sovac ★	1180	1169	1170	− 0 84
650	Spie-Batignol.	647	640	640	− 1 08
795	Strafor	770	768	765	− 0 65
415	Synthelabo ★	410	409	410	....
815	Talcs Luzenac	789	780	770	− 2 47
3350	Tél. Elect.	3280	3190	3200	− 2 44
1740	Thomson-C.S.F.	1690	1646	1635	− 3 25
500	Total (CFP) ★	509	514	510	+ 0 19
103	− (certific.)	107	107	107	....
2330	T.R.T.	2390	2300	2300	− 3 77
780	U.F.B.	801	795	795	− 0 75
1460	U.I.C.	1460	1420	1430	− 2 05
720	U.I.F.	673	685	688	+ 2 23
930	U.I.S.	941	955	955	+ 1 49
390	U.C.B. ★	351	358 50	361	+ 2 84
810	Unibail	796	835	833	+ 4 65
640	Valéo	616	615	616	+ 0 16
109	Vallourec	109 90	105	105	− 4 46
4200	V. Clicquot-P.	4105	4105	4105	....
650	Via Banque	610	609	605	− 0 81
805	Elf-Gabon	800	790	790	− 1 25
127	Amax Inc.	134	128 30	129 20	− 3 58
430	Amer. Express	404	408	408	+ 0 99
152	Amer. Teleph.	148 90	145	145 c	− 2 62
140	Anglo Amer. C.	150	150	150 20	+ 0 13
720	Angold	750	730	730 c	− 2 67
920	BASF (Akt)	899	897	897	− 0 22
1030	Bayer	993	1002	995	+ 0 20
138	Buffelsfont.	144	144 60	146	+ 1 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
215	Chase Manh.	222	227	227	+ 2 25
305	Cie Pétr. Imp.	285	281	281	− 1 40
79	De Beers	79 95	78 90	78 90	− 1 31
2160	Deutsche Bank	2124	2117	2117	− 0 33
97	Dome Mines	90 20	95 80	95 80	+ 6 21
1160	Dresdner Bank	1126	1137	1130	+ 0 36
149	Driefontein Cstd	157	159 90	160	+ 1 91
700	Du Pont-Nem.	658	663	663	+ 0 76
470	Eastman Kodak	454	456	458	+ 0 88
62	East Rand	71 90	72 90	73	+ 1 53
310	Electrolux	311 80	313	313	+ 0 38
275	Ericsson	273	270	270	− 1 10
540	Exxon Corp.	510	515	515	+ 0 98
515	Ford Motors	533	574	580	+ 8 82
108	Freegold	112	115 80	115 50	+ 3 13
119	Gencor	119	120	120	+ 0 84
645	Gén. Electr.	621	613	613 c	− 1 29
585	Gén. Belgique	605	619	615	+ 1 65
535	Gen. Motors	518	542	544	+ 5 02
97	Goldfields	96 90	96 90	96 90	....
48	GdMetropolitain	49 50	48 80	48 80	− 1 41
98	Harmony	101	99 95	100 c	− 0 99
39	Hitachi	40	40	40	....
935	Hoechst Akt.	910	912	912	+ 0 22
127	Imp. Chemical	132 60	135	135	+ 1 81
104	Inco. Limited	97	97	97	....
945	IBM	959	955	955	− 0 42
355	ITT	342	333 80	334	− 2 34
163	Ito-Yokado	155	151	151	− 2 58
64	Matsushita	68	67 10	67 20	− 1 18
950	Merck	881	887	887	+ 0 68
775	Minnesota M.	757	757	757	....
280	Mobil Corp.	275 70	275	275	− 0 25
280	Morgan J.P.	285	285 10	285 10	+ 0 04
37490	Nestlé	38200	38100	38100	− 0 26
181	Norsk Hydro	164 50	163 50	163 50	− 0 61
285	Ofsil	278	281	281	+ 1 08
1660	Petrofina	1660	1678	1678	+ 1 08
535	Philip Morris	498 50	495	495	− 0 60
151	Philips	141 80	141	141	− 0 56
635	Quilmès	635	630	633	− 0 31
805	Randfontein	911	932	932	+ 2 31
730	Royal Dutch	705	714	714	+ 1 28
91	Rio Tinto Zinc	97 90	94 75	96	− 1 94
123	St Helena Co	124 90	123	127	+ 1 68
280	Schlumberger	241 90	246 80	247 50	+ 2 32
116	Shell transp.	120	122	122 50	+ 2 08
2370	Siemens A.G.	2350	2311	2306	− 1 91
119	Sony	123	118 30	119 10	− 3 17
121	T.D.K.	1718	126 70	126 70	− 92 63
31	Toshiba Corp.	34 20	33 40	31 40	− 8 19
1730	Unilever	1718	1731	1731	+ 0 76
285	Unit. Techn.	277 50	281	281	+ 1 26
825	Vaal Reefs	840	839	846	+ 0 71
305	Volvo	313	311 50	311 50	− 0 48
410	West Deep	404 70	407 50	407 50	+ 0 69
455	Xerox Corp.	458	464	464	+ 1 31
1 27	Zambia Corp.	1 30	1 30	1 29	− 0 77

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8795	..
Emp. 8,80 % 77	123 15	8 366
9,80 % 78/93	102 60	7 974
10,80 % 79/94	106 35	7 190
13,25 % 80/90	108 15	12 197
13,80 % 80/87	102 45	7 599
13,80 % 81/89	109 70	4 159
16,75 % 81/87	102 82	10 876
16,20 % 82/90	117 31	4 971
16 % juin 82	119 10	14 466
14,60 % fév. 83	118 30	2 920
13,40 % déc. 83	121 90	4 956
12,20 % oct. 84	113 95	6 986
11 % fév. 85	115	2 200
10,26 % mars 86	108 80	1 514
ORT 12,75 % 83	1746	..
OAT 10 % 2000	108 85	9 397
OAT 9,80 % 1997	107 90	3 879
OAT 9,80 % 1996	106 35	2 551
Ch. France 3 %	187	..
CNB Bques janv. 82	101 70	2 781
CNB Paribas	101 75	2 781
CNB Suez	101 55	2 781
CNI janv. 82	101 55	2 781
PTT 11,20% 85	109	4 446
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	109 10	9 528
CNT 9% 86	99	0 620
CRH 10,90% déc. 85	108 40	3 386

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1478	1478
Agache (Sté Fin.)	2020	1990
A.G.F. (St Cent.)	825	831
Applic. Hydraul.	830	832
Arbel	248	239
Astorg	489	475
Avenir Publicité	2880	2880
Bain C. Monaco	405	381
Banque Hypoth. Eur.	580	553
Béghin-Say (C.I.)	469	475
B.G.I.	869	679
Blanzy-Ouest	580	565
B.N.P. Intercontin.	395 70	409
Bénédictine	4810	4830
Bon-Marché	895	914
B.T.P.	158	159
Cafff	1040	1000
Cambodge	945	950
C.A.M.E.	600	585
Campenon Bern.	725	701
Carbone-Lorraine	936	925
C.E.G.Frig.	800	820
Centen. Blanzy	3080	3182
Cerabati	103	104
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1061	1080
Champex (Ny)	185	189
C.I.C. (Financ. de)	391	395
C.I. Maritime	835	815

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimen-Sintra	1020	....
Citram (B)	670	....
Clause	1460	1440
Cofradel (Ly)	2620	2640
Cogifi	472	475
Comiphos	680	680
Cie Industrielle	4050	4050
Comp. Lyon-Alem.	840	831
Concorde (La)	1130	1100
C.M.P.	43 30	46 50 d
Créd. Gén. Ind.	1105	1169
Cr. Universel (Cie)	929	920
Créditel	156	....
Darblay S.A.	902	....
Delalande S.A.	1927	1890
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1365	1447
Didot-Bottin	910	910
Eaux Bass. Vichy	1570	1540
Eaux Vittel	2850	2900
Economats Centre	625	615
Electro-Banque	498	476
Elf-Antargaz	800	800
E.L.M. Leblanc	1005	1004
[illegible]-Bretagne	353	357
Entrepôts Paris	645	671 d
Epargne (B)	3500	3505
Europ. Accumul.	100	99 60
Eternit	3195	3250
Finalens	315	305
FIPP	490	499 20 d
Fnac	1365	....
Foncière (Cie)	649	....
Fonc. Lyonnaise	5240	5100
Foncina	573	573
Forinter	1110	1110
Fougerolle	465	465
France I.A.R.D.	530	510
France (La)	7500	7700
From. Paul Renard	522	....
GAN	1225	1290
Gaumont	625	....
Gévelot	895	948
Gr. Fin. Constr.	505	535
Gds Moul. Paris	470	470
Groupe Victoire	3950	3975
G. Transp. Ind.	640	....
H.E.F.	470	488
Immindo S.A.	562	570
Immoinvest	330	....
Immobail	480	481
Immobanque	799	....
Immob. Marseille	12000	12100
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3600	3650
Jaeger	233	237 90
Lafitte-Bail	565	575
Lambert Frères	277	279
Lille-Bonnières	1650	1584 d
Loca-Expansion	336	336
Locafinancière	440	....
Locatel	762	765
Louvre (Sté)	1860	1800
Machines Bull	52 90	52 70
Magasins Uniprix	257 90	255
Magnant S.A.	145	139 20 o
Maritimes Part.	510	510
Métal Déployé	510	511
Mors	230	230
Naval Worms	100 10	104 50
Navig. (Nat. de)	198	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	465	465
Opeorg	345	342
Oréal (L') C.I.	3140	3145
Origny-Desvroise	1331	1389
Palais Nouveauté	1105	1140
Paribas-CIP	485	476
Paris France	302	319 80
Paris-Orléans	396 50	422
Part. Fin. Gest. Im.	1680	1690
Partenbas	910	935
Pathé-Cinéma	890	870
Pechiney (cert. inv.)	253	260
Piles Wonder	1403	1405
Piper-Heidsieck	1349	1295
P.L.M.	217	216
Porcher	590	590
Providence S.A.	2139	2100
Publicis	2760	2765
Raff. Souf. R.	170 40	172
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	403
Ricqlès-Zan	350	....
Rochefortaise S.A.	443	412 50
Rochette-Cenpa	144 90	140
Rosario (Fin.)	480	535 d
Roudière	345	346
Rougier et Fils	131	130
Sacer	580	541 o
SAFAA	1761	1690
Safic-Alcan	1100	....
SAFT	2575	2600
Saga	447	429
St-Gobain C.I.	428	435
Salins du Midi	600	605
Santa-Fé	170	170
Satam	270	275
Saulnes	82 80	82 30
Savoisienne (M)	290	290 o
SCAC	655	655
Senelle Maubeuge	699	730
S.E.P. (M)	225	230
Serv. Equip. Véh.	116	113 50
Sicli	309	309
Sicotel	444	439
Sinvim	324 90	321
Siph (Plant. Hévéas)	488	508 d
Sté Générale-CIP	1936	1950
Sofal financière	2082	2060
Soflo	580	....
Sofinomi	845	820
S.O.F.I.P. (M)	176	....
Sofragi	1281	1310
Soganal (Na)	173	170
Souture Autog.	600	615
Sovabail	800	805
Speichim	47 10	43
S.P.I.	820	820
Suez (Fin. de)-CIP	1698	1740
Sermi	940	940
Taittinger	2212	2202
Testut-Aequitas	413 40	523 d
Tour Eiffel	700	672
Ufiner S.M.D.	761	....
U.A.P.	2430	2425
U.T.A.	2620	2598
Vieat	1749	1819 d
Viniprix	1800	1890
Virax	205	207
Waterman S.A.	690	700
Brass. du Maroc	149	143 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	....
Akzo	390	....
Alcan Alum	236	246 50
Algemeine Bank	1502	1502 c
American Brands	295	270
Am. Petrofina	320	....
Arbed	278	209 d
Asturienne Mines	179	....
Bco Pop Español	395	389
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1260	....
B. Régl. Internat.	58100	59010
Br. Lambert	617	615
Canadian-Pacific	104	104 80
Cir	35	35
Commerzbank	875	862
Dart. and Kraft	370	352
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	500	505
Gén. Belgique	605	615
Gevaert	1070	....
Glaxo	153 50	161 50
Goodyear	375	382
Grace and Co	388	390
Gulf Canada Corp.	118	122
Honeywell Inc.	480	480
I.C. Industries	201	195
Johannesburg	1150	990
Kubota	20 50	22 10
Latonia	281	281
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	82	82
Mineral-Ressourc.	72 10	70 50
Nixdorf	2851	2850
Noranda	127 70	124 80
Olivetti	37 50	39
Pakhoed Holding	228	223
Pfizer Inc.	425	425
Procter Gamble	516	529
Ricoh Cy Ltd	31 60	31 60
Rolinco	267	270 20
Robeco	291 20	294 20
Rodamco	440	434 90
Saipem	23 80	24 10
Shell fr. (port.)	113	....
S.K.F. Aktiebolag	367	....
Steel Cy of Can.	105	....
Tenneco	269	....
Thorn EMI	67 20	68
Toray indust. inc	30	30 30
Vieille Montagne	893	850
Wagons-Lits	886	870
West Rand	29 80	29 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7	7 50
Calciphos	1397	1397
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	490	....
Dubois Inv. (Centr.)	1200	1200
Gachot	310	300
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
[illegible] (chim.)	....	....
Nicolas	1055	....
Pomnelle-R.D.	3400	....
Révillon	440	....
Rorento N.V.	151	153
Sopalem	65 70	0 10 o
S.P.R.	280	280 d
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1295	1296
Alain Manoukian	990	970
Asystel	725	740
B.I.C.M.	1080	1080
B.I.P.	1105	1140
Bolloré Technologies	1325	1351
Buitoni	753	783 d
Cables de Lyon	1550	1510
Calberson	1115	1115
Cardif	2796	2800
Cap Gemini Sogeti	2830	2830
C.D.M.E.	1210	1210
C. Equip. Elect.	348	360
C.E.G.I.D.	3220	3240
C.E.P.-Communication	1600	1599
C.G.I. Informatique	1120	1120
Daisa	280	284
Dauphin O.T.A.	3505	3600
Devanlay	2820	2900

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	1006	1000
Drouot-Assurances	580	580
Drouot-Obl. convert.	4160	4149
Editions Belfond	370	365
Elect. S. Dassault	1018	1018
Expand	912	955
Filipacchi	845	801
Guintoli	910	965
Guy Degrenne	1114	1180
I.C.C.	308	300
IN Informatique	369	360
Le gd livre du mois	519	511
Loca-Investissement	330	329
Locamic	551	540
Manutan	585	585
Merlin Immobilier	463	444 50 o
Métallurg. Minière	195	195
Mécalogie Internat.	792	792
M.M.B.	745	750

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	260	270
Navale-Delmas	950	970
Olivetti-Logabax	601	600
Om. Gest. Fin.	538	541
Petit Bateau	286	291
Petrofigaz	710	716
Razel	1800	1890
St-Gobain Emballage	1580	1610
St-Honoré Matignon	249	244
S.C.G.P.M.	308	310
Sema-Metra	1799	1750
S.E.P.	1505	1476
S.E.P.R.	1988	2000
S.M.T. Goupil	380	408
Sodinforg	1675	1700
Sofibus	425 80	440
Supra	1200	1195
Valeurs de France	388	388

SICAV (sélection) — 4/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	860 36	839 38 ◆
Actions France	509 83	491 40
Action Invest.	384	385 89 c
Actions sélectives	626 18	603 55
Audificand	657 70	633 93
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1285 15	1263 80
A.G.F. 5000	650 24	634 38
A.G.F. ECU	1123 06	1111 94
A.G.F. Interfonds	456 68	445 54
A.G.F. OBLIG.	1123 44	1117 86
Agfimo	703 60	686 44
Altefi	215 98	208 18
A.L.T.O.	187 15	180 38
Arped-Gan	5683 48	5435 30
America-Valor	739 33	705 80
Amérique Gestion	382 62	365 27
Amplitude	595 43	575 09
Arbitrage court terme	5334 07	5323 41
Argonautes	443 46	423 35
Associc	1154 20	1154 20
Aurecic	1368 30	1328 45
Axa Europe	115 02	109 80
Axa Investissements	126 79	121 04
Bourse-Investiss.	489 88	477 21
Bred Associations	2637 15	2629 26 ◆
Bred International	97 08	95 18
Capital Plus	1678 32	1678 32 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	880 98	841 03
Convertimmo	416 22	400 21
Cortal court terme	12312 49	12312 49
Cortam	971 90	927 83
Crédinter	501 83	487 02
Crois. France	296 46	282 74
Crois. Mercure	2609 45	2633 45
Crois. Immobil.	703 58	671 68
Crois. Prestige	392 02	374 24
Démeter	13201 71	13201 71
Drouot-France	754 92	720 68
Drouot-Investiss.	1200 96	1146 50
Drouot-Sécurité	256 39	244 71
Drouot-Sélection	149 84	143 05
Ecufic	1184 49	1166 99
Elicoop Sicav	11391 35	11391 35
Elf-Valeurs	10223 07	9873 73
Energie	292 87	279 59
Epardic	2923 64	2917 80
Eparcourt Sicav	4018 11	4008 08
Epargne Associations	23782 80	23756 96 ◆
Epargne-Capital	7891 08	7812 96
Epargne-Croiss.	1586 25	1524 33
Epargne-Industr.	850 13	811 58
Epargne-Inter	691 27	672 77
Epargne J	51700 91	51700 91
Epargne-Long-Terme	1760 23	1713 12
Epargne-Oblig.	192 18	187 04
Epargne-Unie	1341 03	1280 22
Epargne-Valeur	438 80	428 03
Epargnoblig	1268 84	1257 33
Epsilon	1010 43	1010 43
Eurodic	9935 89	9890 83
Euro-Croissance	560 07	542 79 ◆
Eurolya	1139 65	1102 37
[illegible] Ouest Sicav	593 86	588 67
[illegible] Plus	26880 26	26386 30
[illegible] Placement	59671 79	59593 61
Fond. Trimestriel	1117 64	1101 12 c
Fond. Valorisation	13186 36	12908 20
Foncicav (div. par 10)	10487 14	10481 89
Foncier Investiss.	1161 59	1133 26
Fondcial	288 72	275 63 ◆
France Eco Plus	10800 39	10485 44
France-Gan	1912 83	1899 46
France-Garantie	292 05	291 47
France-Investiss.	603 55	580 16 ◆
France-Net	128 08	126 82 c
France-Obligations	468 05	461 83

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	451 75	438 59
Francic Régions	1224 65	1188 98
Fructi-Associations	1333 57	1333 57 ◆
Fructicapi	300 40	286 86 ◆
Fructidor	267 82	254 01 ◆
Fructifrance	988 21	976 30 ◆
Fructivar	82063 34	81848 72 ◆
Fructi ECU	571 76	563 30 ◆
Fructi-Première	12328 64	12146 44 ◆
Futurablig	1123 64	1122 82
Gestilion	61957 66	61404 17
Gestion Associations	155 86	152 42
Gestion Mobilière	767 48	723 13
Gest. Rendement	473 83	452 34
Gest. Sél. France	810 46	773 71
Haussmann Associat.	1208 98	1208 98
Haussmann court terme	1187 15	1187 15
Haussmann Epargne	1361 50	1361 50
Haussmann Europe	2137 67	2080 31
Haussmann France	1146 76	1105 31
Haussmann Oblicroiss.	1284 08	1284 08
Haussmann Obligation	1515 86	1480 88
Horizon	1280 33	1223 62
I.M.S.I.	620 68	592 53
Indo-Suez Valeurs	808 42	771 76
Ind. françaises	13394 41	13131 77 ◆
Interoblig.	12056 62	11592 90
Intersélect France	487 24	474 69
Intervaleurs Indust.	730 69	697 58
Invest. net	14310 57	14282 01
Invest. Obligataire	17721 28	17686 91
Japacic	193 34	187 71 ◆
Jeune Epargne	260 81	247 10 ◆
Laffitte-Amérique	260 48	248 67
Laffitte-crt-terme	61328 56	61328 56
Laffitte-Expansion	888 65	848 35
Laffitte-France	375 41	358 39
Laffitte-Immobilier	265 78	253 73
Laffitte-Japon	351 07	335 15
Laffitte-Oblig.	148 54	141 80
Laffitte-Placements	64631 92	64631 92
Laffitte-Rend.	228 01	217 67
Laffitte-Tokyo	1286 65	1228 50
Lion-Associations	11239 75	11239 75
Lion-Institutionnels	23238 46	23180 51
Lionplus	72061 32	71347 84
Livret portefeuille	654 11	635 06
Méditerranée	179 27	171 14
Mondiale Investissem.	463 33	442 32 ◆
Monecic	5892 50	5892 50
Moné J.	53412 47	53412 47
[illegible]	280202 66	280202 66
Multi-Obligations	430 77	411 24
Mutuelle Unie Sél.	197 25	189 67
Natio-Assoc.	6551 81	6539 73
Natio-Epargne	13336 73	13204 68
Natio-Immobilier	1074 91	1045 65
Natio-Inter.	1144 34	1113 71
Natio-Obligations	546 56	532 32
Natio-Patrimoine	1497 24	1467 17
Natio-Placements	62777 79	62777 79
Natio-Revenus	1097 67	1077 10
Natio-Sécurité	54899 70	54899 70
Natio-Valeurs	793 30	772 07
Nippon-Gan	6033 68	5760 08 ◆
Nord-Sud Développ.	1243 32	1240 84
Oblicic Régions	1046 44	1030 98
Oblicoop Sicav	1406 12	1378 66
Obligations Convert.	470 26	448 94
Oblifice	1111 20	1081 46
Optimavalor	693 45	662
Options et Rendement	54018 35	53220 05
Orient-Gestion	182 73	174 44
Paramérique	560 69	535 ◆
Parnasse	880 63	840 70
Paribas Epargne	15196 17	15165 76
Paribas France	116 26	112 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	643 38	617 15 ◆
Paribas Opportunités	107 11	103 99 ◆
Paribas Patrimoine	568 45	545 28
Parnasse-Valor	1080 56	1059 50 ◆
Patrimoine-Retraite	1670 42	1637 67 ◆
Phénix Placements	255 37	254 10
Pierre Investiss.	780 62	745 22
Placement A	1141 80	1141 80
Placement crt-terme	72008 71	72008 71
Placement J	58033 75	58033 75
Placement Premier	51019 91	51019 91
Placements Rendement	11502 95	11502 35
Placements Sécurité	108985 81	108985 81
Première Obligations	10226 37	10214 94
Prévi Association	22806 86	22806 86
Province Investiss.	850 98	821 46 ◆
Quartz	118 80	115 97
Rentacic	167 70	165 22
Revenus Trimestriels	5856 67	5697
Revenu Vert	1171 76	1170 58
Rivoli Plus	1068 58	1020 13
St-Honoré Assoc.	13986 58	13916 98
St-Honoré Bio-aliment.	874 61	834 95
St-Honoré Pacifique	609 96	582 30
St-Honoré P.M.E.	520 04	496 46
St-Honoré Réal	11658 29	11512 15
St-Honoré Rendement	11483 41	11426 28
St-Honoré Technol.	834 19	796 36
St-Honoré Valor	12171 24	12074 84
Sécuricic	11276 19	11264 93
Sécur. Mobilière	405 58	387 19
Sécuri Taux	10249 59	10249 59
Sil court terme	12581 67	12488 01
Sélection Croissance	563 87	547 45
[illegible] (Crédit BP)	784 16	752 86 ◆
Sicav-Associations	1403 38	1401 28 ◆
S.F.I. fr. et étr.	639 26	620 64
[illegible]	823 13	785 80
Sicav 5000	379 38	369 23
Slivafrance	611 65	595 29
Slivam	436 88	424 21
Slivarente	229 75	223 60
Slivinter	426 86	415 43
S.I.-Est	1317 82	1258 06
S.I.G.	923 50	881 22
S.N.I.	1307 07	1269
Sogepargne	394 65	380 39
Sogerec	53242 14	51891 40
Sogévar	1089 51	1049 65
Soginter	1304 19	1245 05
Soleil Investiss.	496 39	473 88 ◆
Technocic	1236 05	1200 05
Techno-Gan	6190 09	5909 39
U.A.P. Investiss.	418 50	401 45
Uni-Associations	108 74	108 74
Unifrance	516 73	493 30
Unifoncier	1385 99	1323 14
Uni-Garantie	1341 48	1315 15
Unigestion	964 75	921 c
Uni-Japon	1488 03	1420 56
Uni-Régions	3422 04	3266 86
Univers	2202 98	2130 55
Univar	175 88	175 88
Univers-Obligations	1628 07	1575 50
Valorem	639 92	626 75 ◆
Valoblig	80676 96	80076 20
Valorg	1488 42	1484 94 ◆
Valrel	78746 32	78706 47

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 985	5 948	5 700	6 200
ECU	6 936	6 942	....	....
Allemagne (100 DM)	333 890	334 220	323 500	343 500
Belgique (100 F)	16 096	16 101	15 600	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	296	296 280	287	305
Danemark (100 krd)	88 680	88 790	85 500	92
Norvège (100 k)	89 100	89 300	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 938	9 971	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 520	4 500	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 686	4 689	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	407 400	408 330	395 500	416 500
Suède (100 krs)	95 480	95 480	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 495	47 545	46 300	48 650
Espagne (100 pes.)	4 780	4 763	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 306	4 307	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 464	4 440	4 270	4 670
Japon (100 yens)	4 278	4 263	4 110	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/5
Or fin (kilo en barre)	86300	87000
Or fin (en lingot)	86900	87800
Pièce française (20 fr)	521	531
Pièce française (10 fr)	345	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	611
Pièce latine (20 fr)	602	601
Souverain	621	621
Pièce de 20 dollars	3105	3060
Pièce de 10 dollars	1610	1610
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3255	3280
Pièce de 10 florins	522	523
Or Londres	454 50	.....
Or Zurich	462 50	458
Or Hongkong	454 75	457 95
Argent Londres	8 12	8 12

Le Monde

ÉTRANGER
3 Les réactions aux propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement.
5 La fin de la visite de M. Marchais en URSS.
6 Israël : le débat sur la conférence de paix.
7 La rencontre Chadli-Hassan II.

POLITIQUE
10 Un sondage SOFRES sur l'image du Front national.
11 La désignation du candidat communiste.
– M. Mitterrand cible principale de M. Barre.

DÉBATS
2 L'« option zéro ».

SOCIÉTÉ
12 Klaus Barbie devant les assises du Rhône.
13 L'affaire du Carrefour du développement.
14 Jean-Paul II lance un appel au réveil religieux de l'Europe.

CULTURE
15 Cinéma : *l'Eté en pente douce.*
– Musique : *Aïda* à Louxor.
16 La chronique de Bernard Frank.
17 Communication : le malaise à TF 1.

ÉCONOMIE
30 Une nouvelle usine Gervais-Danone dans l'Isère.
32 Le plan de réforme de la Banque mondiale.
34 Accord sur l'aménagement du temps de travail à EDF-GDF.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES
Radio-télévision 19
Annonces classées .. 24 à 30
Carnet 20
Météorologie 19
Mots croisés 19
Loto sportif 19
Spectacles 18

MINITEL
● *Chauffards : rebondissements dans l'affaire Cellier (JOUR).*
● *Réquisitions accablantes pour Nucci (CHA).*
● *137 millions de francs pour Paris (PARIS).*
Actualité. Sports. International. Bourse. Météo. Immobilier.
36-15 Tapez LEMONDE

LIBAN : la démission du premier ministre

Le gouvernement de M. Karamé symbolisait la paralysie du pays

BEYROUTH
de notre correspondant

En démissionnant, le lundi 4 mai, le chef du gouvernement libanais, M. Rachid Karamé, a pris le monde de court – y compris, affirme-t-on à Beyrouth-Est (en secteur chrétien), les Syriens, même si on a peine à le croire, tant les liens de M. Karamé avec Damas sont étroits.

Harcelé par le camp chrétien, notamment par sa milice, les Forces libanaises, et par M. Camille Chamoun, attaqué avec virulence au sein même du camp musulman, notamment le 1er mai par M. Walid Joumblatt, M. Karamé, pourtant maître dans l'art de l'esquive, a réagi comme on s'y attendait le moins : en claquant la porte.

Il est possible que son attitude aggrave une crise déjà compliquée à souhait en créant un vide très difficile à remplir. Beaucoup le craignent à Beyrouth. Les détracteurs de M. Karamé et de son « *obstructionnisme* », selon leur terme, estiment, au contraire, que son départ pourrait débloquer une situation sans issue, depuis un an et demi que lui-même et les ministres musulmans boycottent le président de la République chrétien, M. Amine Gemayel.

On ne peut exclure, non plus, que cette démission-surprise ne change pas grand-chose à la situation et consacre un état de fait, M. Karamé *continuant à expédier les affaires* courantes – lui-même et ses ministres ne font actuellement rien d'antre,et encore... – sans désormais se voir réclamer une démission puisque c'est déjà fait. Ne s'est-il pas placé durant six mois dans cette situation en 1969 et ne s'y est-il pas senti fort à l'aise ?

Tout en annonçant qu'il se retirait *« pour ouvrir la voie au sauvetage du pays »*, M. Karamé a en réalité donné le ton de la situation qui risque de prévaloir à présent, en refusant de présenter sa démission au chef de l'Etat, M. Gemayel. Ce qui est une façon de perpétuer, même en démissionnant, son boycottage de ce dernier. *« J'ai présenté ma démission au peuple, cela suffit »*, a-t-il sèchement répondu à ce sujet.

Curieux gouvernement, au demeurant, constitué le 30 avril 1984 sur le thème de *« l'unité nationale »*, incluant les principaux chefs des milices. Les ministres n'ont cessé de se battre entre eux, non seulement selon le clivage traditionnel chrétien-musulman, mais aussi entre musulmans et entre chrétiens. Il ne s'est pas réuni depuis le 17 octobre 1985. Pis : les ministres musulmans et un chrétien opposant s'étaient constitués, en quelque sorte, en contre-gouvernement. Le cabinet Karamé symbolisait la paralysie du pays et son effritement et l'aggravait. Personne ne le regretterait s'il ne risquait de se révéler irremplaçable.

Le président Gemayel n'a encore fait aucun commentaire. Il sait bien que l'évolution de cette nouvelle donne de la crise dépend de l'attitude qu'adoptera Damas, où les ministres musulmans sont d'ailleurs attendus incessamment. M. Karamé avait déjà été amené à retirer une première démission – en avril 1985 – par les autorités syriennes, qui n'en voulaient pas.

LUCIEN GEORGE.

Un sommet irako-syrien se serait tenu en Jordanie

Une rencontre aurait eu lieu, le lundi 27 avril, en Jordanie, entre le président syrien Assad et le président irakien Saddam Hussein.

S'il est encore trop tôt pour en mesurer exactement les conséquences, la rencontre syro-irakienne au plus haut niveau constitue en soi une évolution importante sur la scène proche-orientale. Confirmé de plusieurs sources, malgré un démenti jordanien, ce sommet entre les présidents Saddam Hussein d'Irak et Assad de Syrie, qui s'est tenu en Jordanie, aurait été précédé le dimanche 26 avril d'une réunion à quatre entre le roi Hussein de Jordanie, le prince Abdallah, prince héritier d'Arabie saoudite, les présidents syrien et irakien.

La présence du prince Abdallah, connu pour ses très bonnes relations avec la Syrie – il avait préféré quitter Ryad pour éviter de recevoir le prince Charles d'Angleterre après la rupture entre Londres et Damas en novembre dernier, et ne passe pas pour être un favori des Etats-Unis, – est significative. En effet, alors que le roi Hussein de Jordanie s'efforce de favoriser depuis plusieurs mois un rapprochement syro-irakien, l'Arabie saoudite voit d'un mauvais œil s'opérer une telle réconciliation en dehors de son parrainage.

Selon *Al Qabas*, journal koweïtien, qui cite un « *haut responsable saoudien* », la rencontre entre les deux présidents a duré cinq heures, et plusieurs sujets ont été abordés. Bien évidemment, la guerre du Golfe, dans laquelle Damas appuie Téhéran, a constitué le morceau de choix, et, à ce sujet, le président Saddam Hussein aurait indiqué à son collègue syrien qu'il lui demandait au minimum la « *neutralité* » dans ce conflit.

Conséquence, peut-être, de la détérioration des relations syro-iraniennes, la position de Damas a évolué, et déjà lors du sommet islamique de Koweït en janvier, la Syrie avait montré quelque souplesse, reconnaissant notamment le consentement de l'Irak à mettre un terme à la guerre du Golfe. Damas s'était toutefois opposé à une résolution demandant explicitement à l'Iran de répondre favorablement aux offres de paix de Bagdad. En avril, lors d'une réunion ministérielle de la Ligue arabe à Tunis, Damas n'avait qu'émis des réserves sans toutefois s'opposer à une résolution condamnant la dernière offensive iranienne et appelant à une cessez-le-feu.

Deuxième point important abordé lors de cette discussion : l'arrêt du soutien aux oppositions irakienne en Syrie, syrienne en Irak. Déjà un congrès de l'opposition irakienne, qui devait se tenir à Damas, aurait été annulé. Le président Saddam Hussein aurait aussi demandé au président Assad de ne plus aider les Kurdes et les opposants qui compromettent les relations turco-irakiennes. Plusieurs incidents ont eu lieu récemment dans cette région contestée, et la tension reste vive aux frontières syro-irako-turques.

Les deux présidents auraient aussi évoqué la question des eaux de l'Euphrate, à la lumière des nouvelles initiatives turques, et celle de l'oléoduc irako-syrien, fermé depuis 1982 en raison de la rupture entre Damas et Bagdad. Moins importante pour l'Irak, qui a trouvé plusieurs moyens de substitution, la réouverture de cet oléoduc donnerait à l'économie syrienne un coup de pouce dont elle a bien besoin et réactiverait les raffineries de Homs et de Banyas.

Cette rencontre, qui constitue incontestablement un succès pour le roi Hussein de Jordanie, est aussi un nouveau point positif pour la diplomatie soviétique, décidément très *entreprenante* au Proche-Orient. Elle a eu lieu, en effet, au retour immédiat de M. Assad de Moscou, et nul doute qu'elle a constitué un sujet important de discussion entre le président syrien et M. Gorbatchev. Alors même que les deux hommes avaient leurs entretiens à Moscou, le vice-ministre des affaires étrangères soviétique, M. Petrowski, qui a effectué une longue tournée dans le Golfe, s'entretenait à Bagdad avec le président Saddam Hussein ; M. Tarek Aziz, vice premier ministre et ministre des affaires étrangères irakien, s'est rendu dans la capitale soviétique après cette rencontre.

Est-ce pour équilibrer cet activisme soviétique ? Le département d'Etat a annoncé lundi une tournée, cette semaine, du secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Murphy, dans le Golfe et en Irak. Ce dernier, qui, souligne le département d'Etat, *« réaffirmera l'engagement des Etats-Unis en faveur de la stabilité régionale »*, devrait s'expliquer aussi sur les raisons qui ont poussé le président Reagan à approuver les ventes d'armes à l'Iran. Une affaire qui a incontestablement troublé beaucoup de partenaires des Etats-Unis et des pays qui, comme la Libye, appuyaient jusqu'alors sans réserve la révolution iranienne, ce qui ne semble plus être le cas. Et il est de toute façon significatif que le *« haut responsable saoudien »* cité par *Al Qabas* mentionne *« le rôle très influent »* joué par l'Union soviétique dans la rencontre syro-irakienne.

L'évolution des données sur le terrain sera une indication pour la suite éventuelle à donner à ce sommet. Il serait sans doute hâtif de conclure à un brutal changement d'alliance de Damas, mais déjà le comportement syrien à l'égard du Hezbollah au Liban pourrait ête un signe. Les deux chefs d'Etat se seraient d'ailleurs entretenus des dangers de la montée de l'intégrisme islamique.

F. C.

Sur le vif

Tendre sondage

J'en ai marre de tous ces confrères qui font de la retape, qui se battent à coups de sondages. Même au *Monde*, ils s'y sont mis. Et moi, alors ? Pourquoi j'en ferais pas un ? Auprès de vous, oui. Question échantillon, je sais pas si vous êtes tellement représentatifs de la population française, parce que franchement, pour me lire, faut être un peu taré, mais bon, tant pis. On fera avec ce qu'on a !

Le sujet ? Gary Hart. Vous savez, ce démocrate super-séduisant qui veut faire président des Etats-Unis et qui s'est mis dans un merdier pas possible. Vous voulez que je vous raconte ? Paraît que c'est un cavaleur de première. Sa femme porte des cornes à pas pouvoir passer sous un lustre. En plus il ment comme il respire. Il a changé de nom en douce, il s'est rajeuni et tout. On n'arrêtait pas de le lui reprocher. Alors, je ne sais pas ce qui lui a pris, il a lancé un défi à la presse : Je suis l'innocence, la clarté, la transparence mêmes. Vous n'avez qu'à surveiller mes faits et gestes, vous verrez bien.

Et qu'est-ce qu'ils ont vu, les collègues d'un grand quotidien de Miami ? Ils avaient candidement répondu à son invitation et ils planquaient devant la porte de son appart à Washington. Non, sa femme n'était pas là, elle était dans le Colorado. Ils ont vu une ravissante cover-girl sortir de chez lui à l'heure du laitier. Je l'ai vue aussi, moi, ce matin à la télé. Je zappais entre Dan Rather et Roger Zabel. Une beauté. Elle a dit que c'était pas vrai, qu'elle n'était pas avec lui, mais avec un de ses amis, enfin des histoires quoi !...

Ils ne parlent que de ça aux Etats-Unis. Ils en sont tout retournés. La polémique est engagée dans les médias : où commence, où s'arrête la vie privée pour un homme public ? Est-ce qu'on peut faire confiance à un monsieur qui trompe madame ? Moi, j'ai pas d'opinion bien tranchée sur un sujet qui a fait beaucoup jaser chez nous il y a quelques années.

Alors, d'accord ou pas d'accord ? Avec quoi ? Ben, avec ça : 1) Un politicien a-t-il le droit de faire des extras avec un mannequin ? 2) Un journaliste a-t-il le droit de raconter qu'un politicien fait des extras avec un mannequin ? Répondez par oui ou par non. Et grouillez-vous. Il ferait beau voir que la France ne participe pas à un débat d'une importance aussi planétaire.

CLAUDE SARRAUTE.

Après la condamnation d'un automobiliste

Un magistrat de Versailles critique le comportement de la mère d'Anne Cellier

Dans une interview publiée mardi 5 mai par *le Quotidien de Paris*, M. Robert Sévenier, président à la cour d'appel de Versailles, commente les protestations, les menaces et même les insultes qui sont parvenues à la cour d'appel de Versailles après la confirmation du jugement prononcé en première instance et condamnant à un an de prison avec sursis M. Michel Barrault, qui, sous l'emprise de l'alcool, avait provoqué la mort d'Anne Cellier, vingt-deux ans, dans un accident de la route.

« Que chacun, déclare M. Sévenier, *joue son rôle et reste à sa place. L'affaire du justiciable est d'être jugé, non de se mettre à la place du juge. Mme Christiane Cellier n'a jamais cessé d'être habitée par la haine et la violence. J'avoue avoir ressenti quelque mépris pour cette femme qui avait un peu trop tendance à se prendre pour Zorro. »*

A la question de savoir si, saisie par le garde des sceaux, la cour d'appel avait voulu, en confirmant le jugement de première instance, manifester son indépendance à l'égard de M. Chalandon, M. Sévenier répond notamment : *« Pas plus que nous n'avons cédé à la pression de l'opinion publique, pas plus nous n'avons voulu manifester, par principe, notre indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Ceci étant, qu'un garde des sceaux intervienne directement et personnellement dans une décision de justice, c'est un cas que l'on ne trouve qu'une fois tous les deux ou trois siècles. »*

M. Sévenier ajoute que l'affaire Michel Barrault n'était pas *« une affaire significative, du moins dans les circonstances de l'accident* (...). *Michel Barrault n'est à l'évidence ni un ivrogne ni un assassin et a lui-même beaucoup souffert de ce drame »*.

Le président à la cour d'appel conclut : *« Malgré le garde des sceaux et la famille Cellier, malgré la presse et l'opinion publique, malgré les lettres et les coups de fil, l'affaire ne m'a jamais empêché de dormir. »*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 mai

Repli : – 0,15 %

La Bourse de Paris a de nouveau cédé du terrain, perdant 0,15 % dans la matinée du 5 mai. Parmi les plus fortes hausses figuraient Géophysique (+ 5,6 %), Louis Vuitton (+ 1,3 %), Printemps (+ 1,1 %), UCB (+ 1,1 %) et Bail Investissement (+ 0,9 %). Au repli on notait Europe 1 (– 3,5 %), Bail Equipement (– 2 %) et Générale des eaux (– 1,6 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	524	520	519
Agence Havas	2300	2305	2305
Air Liquide (L')	717	719	715
Bancaire (Cie)	779	779	779
Bongrain	2940	2940	2940
Bouygues	1288	1278	1289
B.S.N.	5190	5180	5180
Carrefour	3595	3600	3605
Chargeurs S.A.	1685	1685	1698
Club Méditerranée	661	655	661
Eaux (Gén.)	1490	1465	1465
Elf-Aquitaine	357	356 80	357
Essilor	3279	3260	3260
Lafarge-Coppée	1719	1719	1708
Lyonn. des Eaux	1645	1646	1656
Michelin	3590	3580	3560
Midi (Cie)	1560	1570	1553
Moët-Hennessy	2480	2483	2490
Navig. Mixtes	1130	1120	1120
Oréal (L')	4480	4470	4470
Pernod-Ricard	1115	1112	1112
Peugeot S.A.	1640	1649	1644
Saint-Gobain	453 10	455	455
Sanofi	895	895	895
Source Perrier	762	758	758
Télémécanique	3200	3190	3180
Thomson-C.S.F.	1635	1630	1627
Total-C.F.P.	510	510	514
T.R.T.	2300	2300	2320
Valéo	616	616	618

● **TUNISIE : les autorités confirment l'interpellation de M. Chamary.** – Interrogée par l'AFP à Tunis, une source tunisienne autorisée a confirmé, le lundi 4 mai, que M. Khémaïs Chamary, vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme et secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, avait été interpellé *« à la suite d'une commission rogatoire pour propagation de fausses nouvelles »*. Cette source n'a fourni aucune indication sur l'état de la procédure en cours.

Le numéro du « Monde » daté 5 mai 1987 a été tiré à 517 531 exemplaires



A B C D F G H

